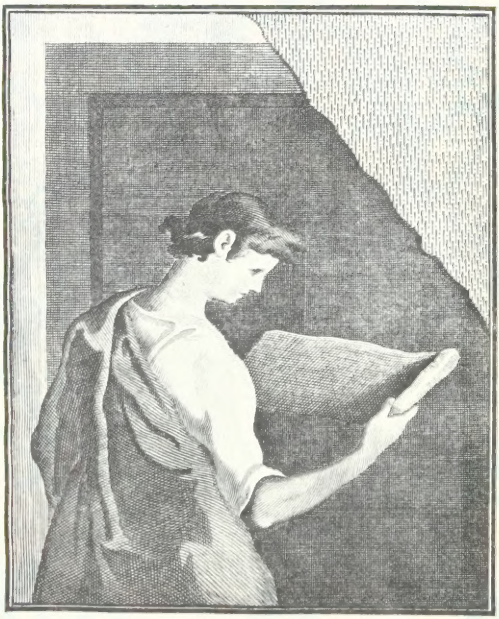

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

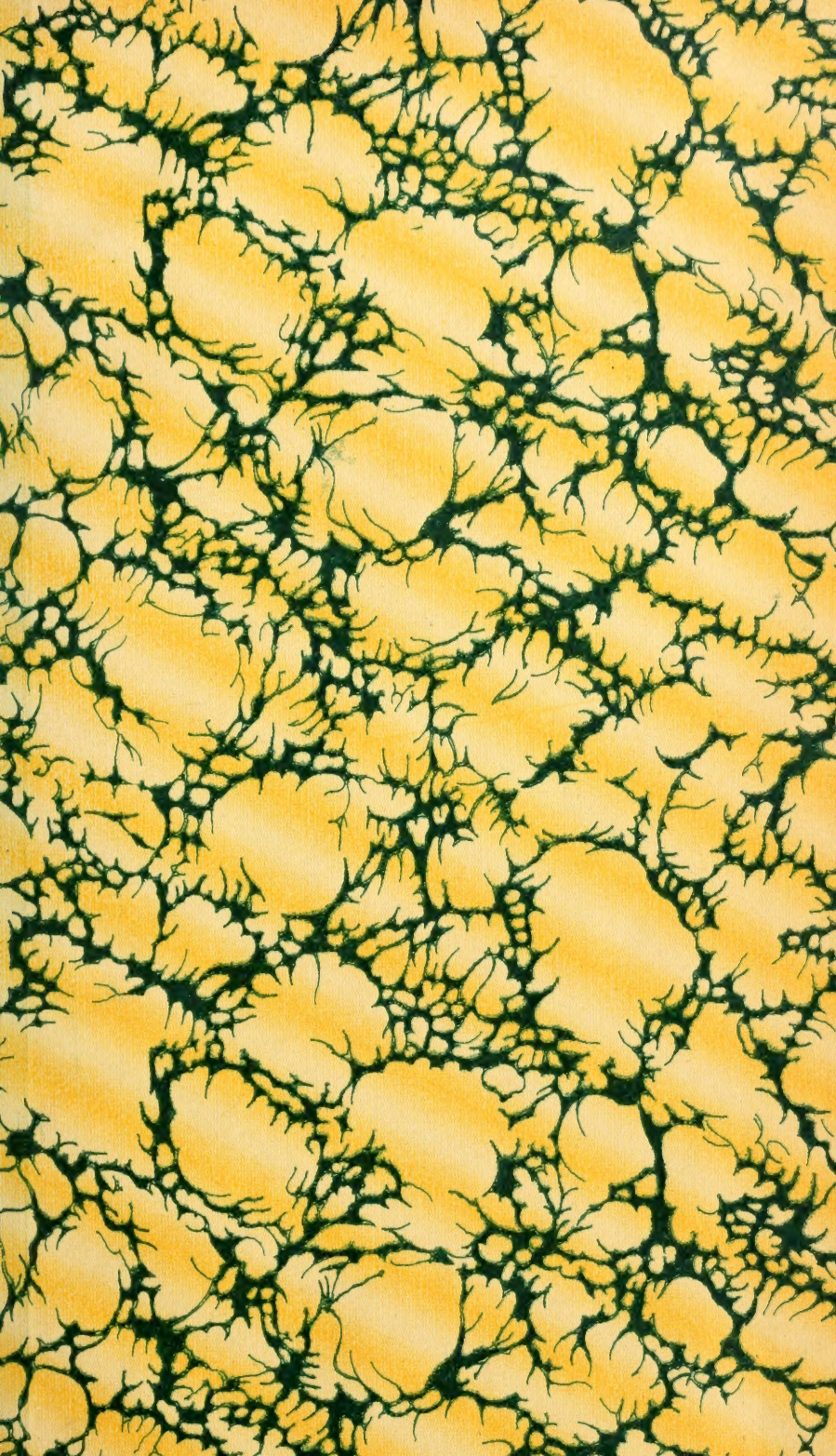

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIIIe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A MORLAIX ET A BREST

EN 1896

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

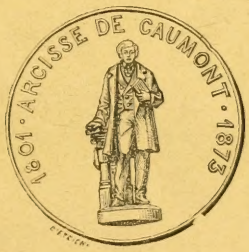

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1898

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIIIe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A MORLAIX ET A BREST

EN 1896

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1898

THE J. PAUL GETTY CENTER

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues : 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après plus de soixante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-deux Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié soixante-trois volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend soixante-deux volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus est en préparation.

(3) Le soixante-troisième volume, troisième de la septième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Edgar Mareuse

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent vingt volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse six cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de plus d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil ; il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans ; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de près de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 Niort.
1841 Angers ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne*
1842 Bordeaux ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 Poitiers ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 Saintes ; *Coutances, Nîmes.*
1845 Lille ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 Metz ; *Trèves.*
1847 Sens ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 Bourges.
1850 Auxerre, Clermont-Ferrand ; *Cluny.*
1851 Laon, Nevers ; *Gisors, Orléans.*
1852 Dijon ; *Sens, Toulouse.*
1853 Troyes ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 Moulins ; *Dijon, Avranches.*
1855 Chalons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon ; *Le Puy* (3).
1856 Nantes ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 Mende, Valence ; *Grenoble.*
1858 Périgueux, Cambrai ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 Strasbourg ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 Dunkerque ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 Reims ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 Saumur, Lyon ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 Rodez, Albi ; *Le Mans.*
1864 Fontenay-le-Comte ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 Montauban, Cahors, Guéret.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 ABBEVILLE ; *comté de Kent (Angleterre).*
1894 SAINTES, LA ROCHELLE.
1895 CLERMONT-FERRAND.
1896 MORLAIX, BREST.
1897 NIMES.
1898 BOURGES.

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

1er DÉCEMBRE 1898.

Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, 25, rue Bosnières, à Caen.

ÉMILE TRAVERS, *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

FERNAND HUARD, *conservateur des collections*, 2, rue de l'Odon.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Compiègne, ou à M. Émile TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Comité permanent

MM. le comte DE MARSY, *président.*

E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*

PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire.*

G. VILLERS.

le baron DE BRÉCOURT.

A. LE FÉRON DE LONGCAMP.

ÉMILE TRAVERS.

le prince HANDJÉRI.

CH. HETTIER.

G. LE COURTOIS DU MANOIR.

l'abbé VOISIN.

FERNAND HUARD.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, aux Auriols (Haute-Garonne).

2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

3. M.....

4. M.....

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général, protonotaire apostolique, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, boulevard de la Corderie, à Limoges.

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER, à Béziers

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. de BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

15e division.

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Hautes-Alpes.

Inspecteur : M.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, à Besançon.

19e division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

20e division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, au château de Baye.

21e division.

Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

Inspecteur : M.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inspecteur : M. Moulin.

Delagarde (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

Moulin (Louis), à Château-Thierry.

Allier.

Inspecteur : M. Aubert de la Faige.

Aubert de La Faige (Émile), au château de Bussoles, par La Palisse.

Bailleau (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

Bure (Albert de), 7, rue du Lycée, à Moulins.

Clément (l'abbé), aumônier du

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de soixante ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

pensionnat de la Madeleine, à Moulins.

Croizier (le marquis de), au château de Couleuvre.

* La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.

* Séguier (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, villa Wasilewski, à Bourbon-l'Archambault.

Tiersonnier (Philippe), 21, rue de Paris, à Moulins.

Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-)

Inspecteur : M. Eysseric.

Berluc-Perussis (L. de), à Porchères, par Mane.

Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.

Eysseric (Saint-Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Gombert (Joseph de), avocat, au château de Sainte-Euphémie, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

Maurel (l'abbé J.-M.), curé de Puymoisson.

* *Ripert-Monclar* (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-)

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. Brun.

Barety (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Brun, architecte, 29, rue de la Paix, à Nice.

Guigou (l'abbé Émilien), 1, avenue des Templiers, à Vence.

Moris (Henri), archiviste du département. à Nice.

Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.

Pascal (Lucien), professeur à l'École d'art décoratif, 11, rue de l'Escarène, à Nice.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

* Essling (le prince d'), ancien député, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur : M.

* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le vicomte Louis de), à Burzet.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* Couty (Henry), architecte, à Sedan.

GRAFFIN (Roger), docteur en droit, au château de Belval-Bois-des-Dames, par Buzancy.
LANDRAGIN (le Dr), ancien médecin militaire, à Rethel.
LANNOIS (l'abbé), curé de Biermes, par Rethel.
LIEBBE (E.), à Thugny, par Rethel.
PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.
VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.
* LAHONDÈS (Jules de), à Pamiers.
SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur : M. l'abbé D'ANTESSANTY.

ANTESSANTY (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes.
BAUFFREMONT (le duc de), au château de Brienne-le-Château.
CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.
RICHTER (l'abbé), curé de Loches, par Landreville.

Aude.

Inspecteur : M. Jules SERRES DE GAUZY.

GAYRAUD (Paul), château de Montplaisir, par Narbonne.
SERRES DE GAUZY (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M. l'abbé VIALETTES.

VIALETTES (l'abbé), chanoine de la cathédrale, 15, avenue Victor-Hugo, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M. DUBAIL-ROY.

DUBAIL-ROY (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. BLANCARD.

AUBE (Ernest), avocat, 66, boulevard du Roi René, à Aix
BERRIAT, sculpteur, à Aix.
BLANCARD, correspondant de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.
BRESC (Louis de SIGAUD DE), 17, rue du 4-Septembre, à Aix.
FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.
GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

Guillibert (l'abbé), vicaire général, à Aix.

Marin de Carranrais (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

Rolland (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

Roman, photographe, à Arles.

Sabatier, fondeur, rue des Orfévres, 8, à Aix.

Savinien (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

Véran, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. E. de Beaurepaire, inspecteur divisionnaire.

Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.

Ashe (le Rév. Thomas), 11, rue de la Masse, à Caen.

Beaucourt (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

Beaujour, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

Benoît du Rey (Félix), ancien magistrat, rue Calibourg, à Caen.

Blangy (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Brécourt (le baron de), ancien officier de marine, à Caen.

Danne (Alfred), à Lénault, par Saint-Jean-le-Blanc.

* Delesques (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

Des Hameaux (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

Douin père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

Douin (Raoul), sculpteur, à Caen.

* Flandin, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Evêque.

* Formigny de La Londe (Robert de), rue des Carmes, à Caen.

Foy (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux.

* Gérard (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

* Gérard (le baron Maurice), conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

Guéret, avocat, à Vire.

Guernier (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

Guille (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, à Lisieux.

Guillouard (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manorbe, par Lisieux.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

Huard (Fernand), architecte, 2, rue de l'Odon, à Caen.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

LANFRANC DE PANTHOU (Octave), avocat, ancien procureur général, à Caen.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (L.), à Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Mme A.), à Caen.

LEPETIT (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

MAHUET (Pol), au Hôme, par Cabourg.

MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

OSSEVILLE (le comte Christian d'), 18, rue Singer, à Caen.

PRIMOIS (Joseph), rue du Général-Decaen, à Caen.

SAINT-QUENTIN (le comte de), député, à Garcelles, par Bourguébus.

SAMSON, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

* SERBAT (Émile), maire de Brucourt.

TAVIGNY, à Bayeux.

TILMANT (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

TRAVERS (Mme Émile), à Caen.

Villers (G.), à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

YANVILLE (le comte Raymond d'), au château de Grangues, par Dozulé.

Cantal.

Inspecteur : M. le Vte DE ROCHEMONTEIX.

* CHALVET DE ROCHEMONTEIX (le vicomte Adolphe de), maire de Cheylade, par Taussac.

MONLOUBOU (l'abbé), vicaire, à Murat.

RHODE (Émile), avocat, à Murat.

ROBERT (Félix), ancien magistrat, à Murat.

Charente.

Inspecteur : M.

LA CHAUME (Henry de), aux Chênes-Verts, à Cognac.

PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.

RABEC (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* RENCOGNE (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

SAINT-MARTIN (le baron de), à Cognac.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Beaussant, ancien préfet, à La Rochelle.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

Bouyer (Léon), avocat, à Saintes.

Couneau (Émile), ancien adjoint à La Rochelle.

Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères.

* Eschassériaux (le baron Eugène), ancien député, au château de Thénac.

Garreau, à La Rochelle.

Lacouloumère (Georges), 21, rue Gargouleau, à La Rochelle.

Massiou (Ernest), architecte diocésain, à La Rochelle.

Musset (Georges), conservateur de la bibliothèque à La Rochelle.

Orbigny (Alcide d'), maire de La Rochelle.

Cher.

Inspecteur : M. le marquis des Méloizes.

Corvisart (le baron), à La Commanderie, par Châteauneuf-sur-Cher.

Couet (René de), à Couet, par Sancerre.

Deshoulières (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières.

Des Méloizes (le comte), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

* Des Méloizes (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Goy (Pierre de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

La Guère (le comte Alphonse de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

Mortemart (le marquis de), au château de Meillant.

Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Saint-Paul, par La Roche-Canillac.

Longy (le Dr F.), conseiller général, maire d'Eygurande.

* Pau (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.

Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, supérieur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

Corse.

Inspecteur : M. L. Campi.

* Campi (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.
Carli (Romulus), conseiller d'arrondissement, à Speloncato, par Muro.
Costa de Bastelica (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.
Gabrielli (Thadée), procureur de la République, à Sartène.
Girolami de Cortona (l'abbé), curé, à Appieto.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le baron A. d'Avout.

Avout (le baron A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.
Beauvois (Eugène), à Corberon.
Bretenière (l'abbé de), 39, rue Vannerie, à Dijon.
Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.
Rey (Ferdinand), rue Legouz-Gerland, à Dijon.
Suisse (Charles), architecte du département, 2, rue Jeannin, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. J. Le Moine.

Éveillard (Marie-Ange), entrepreneur, à Lamballe.
* La Bigne (Alexandre de), capitaine-commandant au 24e Dragons, à Dinan.
Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M.

Bourzat (Joseph), 1, avenue de la Gare, à Guéret.
Cessac (le comte Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.
Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Marsac.
Falgairolle (Edmond), procureur de la République, à Aubusson.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. de Roumejoux.

Chaussade, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, 14, rue de la Boëtie, à Périgueux.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

FLATTET (Albin), villa des Tilleuls, par Montagrier.

LANDESQUE (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

LAURIÈRE (Ferdinand de), à Siorac de Belvès.

* ROUMEJOUX (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

SAINT-SAUD (A. d'ARLOT, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

Doubs.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, inspecteur divisionnaire.

BOYSSON D'ÉCOLE (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

ESTIGNARD (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon.

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, 8, rue Nodier, à Besançon.

PERRIN (l'abbé Élie), docteur en théologie, directeur au grand séminaire, à Besançon.

SAINTE-AGATHE (le comte Joseph de), archiviste-paléographe, 3, rue d'Anvers, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur : M. VALLENTIN.

*• LA SIZERANNE (le comte F. MONNIER DE), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.

DIDELOT (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.

NUGUES (Alphonse), à Romans.

PORT-ROUX (E. du), à Romans.

PORT-ROUX (Mme E. du), à Romans.

* VALLENTIN (Ludovic), ancien magistrat, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. l'abbé PORÉE.

ANGÉRARD, notaire, à Louviers.

BLANQUART (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

BOIVIN-CHAMPEAUX, ancien premier président, à Bernay.

BRUNET (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel, par Menilles.

DES MAISONS (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.

DROUIN (l'abbé), aumônier de la maison centrale de Gaillon.

DUBOIS (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

DUHAMEL-MARETTE, peintre-verrier, à Évreux.

FERRAY (Édouard), adjoint, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

* Fossey (l'abbé), curé de Saint-Maclou, par Beuzeville.
Guillard, avoué, à Louviers.
* Join-Lambert, conseiller général, au château de Livet, par Pont-Authou.
La Balle (l'abbé Émile de), curé de La Croix-Saint-Leufroy.
Lecaudé (l'abbé), curé de Bourth.
* Lucas (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.
* Porée (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.
Quesné (Victor), au château de Montaure, par Louviers.
Quesnel (l'abbé), curé de Claville, par Évreux.
* Régnier (Louis), 59, rue Chartraine, à Évreux.
Roberdeau (le docteur), à Fleury-sur-Andelle.
Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.
* Société libre de l'Eure (la).
Tyssandier (Léon), avocat, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M.

Alvimare de Feuquières (le marquis d'), à Dreux.
Amblard (Paul), 4, rue Delacroix, à Chartres.
Champagne, directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, à Dreux.
* Reiset (le comte de), ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil-Benoît, par Saint-André-de-l'Eure.
* Tellot (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul du Chatellier.

Abgrall (le chanoine), aumônier de l'hôpital, à Quimper.
* Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.
Le Carguet, percepteur, à Audierne.
Peyron (le chanoine), archiviste de l'évêché, à Quimper.

Gard.

Inspecteur : M. Bruguier-Roure.

Albiousse (L. d'), président honoraire, à Uzès.
André (Ernest), avocat. à Pont-Saint-Esprit.
* Antoyne (Louis), à Alais.
Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nimes.
Bret (Édouard), passage Guérin, à Nimes.

Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

Cavalier (Gaston), 15 *bis*, rue Bernard-Aton, à Nimes.

Domergue (Charles), à Beaucaire.

* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.

Garidel-Alègre (Mme), à Bagnols.

Goudard (A.-C.), à Manduel.

Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.

Laville (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.

Letenneur, colonel de cavalerie en retraite, à Nimes.

Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.

Nier (André), 3, rue Auguste Pelet, à Nimes.

* Oberkampf de Dabrun, receveur des finances, à Alais.

Pontmartin (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.

* Revoil (A.) correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nimes.

Rouvière (François), publiciste, 1, rue d'Albenas, à Nimes.

Salles, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nimes.

Sallustien (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. E. Trutat.

Auriol (l'abbé), vicaire de N.-D. du Taur, 9, rue de l'Université, à Toulouse.

* Barrière-Flavy (C.), avocat, 3, rue des Arts, à Toulouse.

Bernard (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

Bouglon (le baron de), 13, rue Mage, à Toulouse.

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.

Héron, rue des Tourneurs, à Toulouse.

Mathieu (S. G. Mgr), archevêque de Toulouse.

Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.

Rivières (le baron Jean de), 11, rue Velane, à Toulouse.

* Solages (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

Trutat (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Ph. Lauzun.

Boussès de Fourcaud (Louis), à Beaumarchès.

Bouzinac de la Bastide, conservateur des hypothèques, à Mirande.

BRANET (Alphonse), place Salluste du Bartas, à Auch.

CARRÈRE (Henri), avocat, à Marciac.

CARSALADE DU PONT (l'abbé J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* LAUZUN (Philippe), à Valence-sur-Baïse.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

TIERNY, archiviste du département, à Auch.

Gironde.

Inspecteur : M.

BRUTAILS (A.), archiviste du département, rue d'Aviau, à Bordeaux.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue Grassi, 7, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, à Bègles.

NICOLAÏ (Alex.), avocat, à Bordeaux.

PIGANEAU, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

* QUÉVILLON (F.), colonel du 144e rég. d'infanterie, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Montpellier.

BONNET, conservateur du musée, à Béziers.

CASTEL (Charles), architecte, 5, rue Alsace-Lorraine, à Cette.

* CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

FABRE, chef de bureau à la Préfecture, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

FALGAIROLLE (Eugène), ingénieur des Arts et Manufactures, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.

LAUSSAC (le colonel), chef de la 16e légion de gendarmerie, à Montpellier.

MEYNIAL, professeur à la Faculté des Lettres, à Montpellier.

MEYRUEIS (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

NAUD (Luc), sous-archiviste du département, à Montpellier.

* NOGUIER (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, à Béziers.

PELISSIER (Léon-G.), professeur à la Faculté des Lettres, 5, boulevard du Jeu-de-Paume, à Montpellier.

Revillout, professeur honoraire à la Faculté des lettres, 51, rue de l'Aiguillerie, à Montpellier.

Sicard (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. de la Borderie.

* Du Breil, comte de Landal, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.

La Borderie (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.

Le Gonidec de Traissan (le comte Charles), à Rennes.

* Lemoine (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

Indre.

Inspecteur : M. le chanoine Lenoir.

Albéric (le Révérendissime Père Dom), abbé de la Trappe de Fontgombault.

Blanchemain (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.

Duroisel (l'abbé E.), curé-doyen de Poulaines.

* *Lenoir*, curé de Châtillon-sur-Indre, chanoine honoraire.

Lenseigne, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

Massereau (T.), instituteur en retraite, à Neuvy-St-Sulpice.

Rouède (Camille), à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. de Grandmaison.

* Beaumont (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.

Bosseboeuf (l'abbé L.-A.), président de la Société archéologique de Touraine, à Tours.

Briand (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 74, rue du Boisdenier, à Tours.

Chatillon (Raymond de), rue Traversière, à Tours.

Grandmaison (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste honoraire du département, à Tours.

* Hardion, architecte, rue Traversière, à Tours.

Langlois (Ludovic), notaire, rue de la Serpe, à Tours.

Le Grix (E.), ancien conservateur des forêts, rue de Clocheville, à Tours.

* Lesourd (Paul), avocat, 30, rue de Clocheville, à Tours.

* Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

Morry (Mme de), à Tours.

Palustre (Mme Léon), à Tours.

* Pic-Paris, ancien conseiller de préfecture, rue de Clocheville, à Tours.

* Sagey (Louis), directeur de la Banque de France, rue de Clocheville, à Tours.

SIEGFRIED, au château de Langeais.
Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M. P. BLANCHET.

BIBLIOTHÈQUE (la) de la ville, à Grenoble.
BIZOT (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.
BLANCHET (Augustin), ingénieur des Arts et Manufactures, au château d'Olivet, à Renage.
* BLANCHET (Paul), à Rives.
BLANCHET (Victor), maire de Rives.
BLANDIN, architecte-voyer, à Vienne.
BONJEAN (Joseph), avoué, 5, cours Romestang, à Vienne.
CALEZ (l'abbé), vicaire, à Rives.
KLÉBER (Émile), au château de Valfrey, à Rives.
LINAGE (le comte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe.
REYMOND (Marcel), place de la Constitution, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé BRUNE.

BRUNE (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs.
PROST (l'abbé), curé de Parcey, par Dole.
VUILLERMET (François), 2, rue du Clos, à Poligny.

Landes.

Inspecteur : M. E. DUFOURCET.

BEHR (Léonce de), à Gamarde.
BESSELLÈRE (l'abbé), chanoine honoraire à Maylès, par Mugron.
CAMIADE (Georges), à Dax.
DÉPART (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent de Tyrosse.
DUFOURCET (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.
GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. DE LA VALLIÈRE.

BOBARD DE LA JACOPIÈRE (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezon.
BONTANT (l'abbé), curé de Montrichard.
* COURTARVEL (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau.
GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.
* HARDEL (l'abbé), curé-doyen de Droué.
HAUGOU (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.
* INGHUEM (le comte d'), à Saint-Loup, Mur de Sologne.
LA VALLIÈRE (H. DE BOISGUÉRET DE), 6, rue Augustin-Thierry, à Blois.
PRÉVILLE (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M. le vicomte de Meaux.

* Avaize (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.
Barbat (le docteur), à Charlieu.
Brassart (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.
Chassain de La Plasse (Raoul), avocat, à Roanne.
Coadon (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.
* Déchelette-Despierres (Joseph), manufacturier, à Roanne.
Durand (Vincent), à Allieu, par Boën.
* Fréminville (J. de La Poix de), archiviste du département, à Saint-Étienne.
Gérard, architecte, à Saint-Étienne.
Gonnard (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.
Meaux (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.
Monery (L.), à Roanne.
Poinat (Jules), avoué, à Saint-Étienne.
* Testenoire-Lafayette père, notaire honoraire, à Saint-Étienne.
Testenoire-Lafayette (Philippe), ancien notaire, à Saint-Étienne.
* Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.
Thiollier (Noël), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.
Vier (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.
Viry (Octave de), au château de Noirétable.

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. A. Vernière.

Brive (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.
*Casati (Sauveur), au château de Barlières, par Brioude.
Jacotin (Antoine), au Puy.
Malaval (Fernand de), au Puy.
Surrel (Pierre), fabricant de dentelles, à Crapoune-sur-Arzon.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le marquis de l'Estourbeillon.

Bougouin (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.
* Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.
Coursson de La Villeneuve (le vicomte Robert de), lieutenant-colonel d'infanterie, 7, passage Bonnamen, à Nantes.
Granges de Surgères (le marquis de), 66, rue Saint-Clément, à Nantes.
Kervenoaël (le vicomte Émile de Jouan de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

* Kerviler (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

La Nicollière-Teijero (Stephen de), à Nantes.

*L'Estourbeillon (le marquis de), député, au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon, et 24, rue du Drezen, à Vannes.

L'Estourbeillon (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* Perrion (Charles), 1, quai Duquesne, à Nantes.

Pringault (Émile), receveur des domaines, à Saint-Julien-de-Vouvantes.

* Riardant (Charles), 6, place Royale, à Nantes.

Truelle-Saint-Évron, 20, boulevard Saint-Aignan, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé Desnoyers, inspecteur divisionnaire.

Amyot d'Inville (le colonel), à Orléans.

Beaucorps (le vicomte Maxime de), archiviste-paléographe, 3, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.

Casati de Casatis (Charles), conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de La Javelière, par Boiscommun.

Charpentier (Paul), avocat, 10, rue des Charretiers, à Orléans.

*Desnoyers (l'abbé), protonotaire apostolique, vicaire général, directeur du musée archéologique et du musée de Jeanne-d'Arc, à Orléans.

Des Francs (François), 21, rue de Recouvrance, à Orléans.

* Dumuys (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

*Fougeron (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.

Herluison (H.), libraire-éditeur, rue Jeanne-d'Arc, à Orléans.

Laage de Meux (de), 18, rue des Grands-Champs, à Orléans.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Pommier, juge d'instruction, à Orléans.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, en retraite, 29, rue Stanislas-Julien, à Orléans.

Royer-Collard (Paul), au château de Thou, par Bommy.

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles, inspecteur général.

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Énard (S. G. Mgr), évêque de Cahors.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. Tholin.

Dienne (le comte Édouard de), au château de Cazideroque, par Dausse.

* Tholin, archiviste du département, à Saint-Cirq, par Agen.

Lozère.

Inspecteur : M.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte LAIR, inspecteur divisionnaire.

ACHON (le chevalier Charles d'), au château de Gennes.

CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

* CHESNEAU (Alfred), 21, rue Boreau, à Angers.

FARCY (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

* MANVILLE (Armand), architecte, à Cholet.

* MICHEL (Auguste), conservateur du Musée d'Archéologie, 58, rue Boisnet, à Angers.

* PROUST (Daniel), au château de Verneuil, par Mouliherne.

ROFFAY, architecte, à Saumur.

TOULGOËT-TRÉANNA (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M.

ADAM (l'abbé), vicaire de N.-D. d'Alleaume, à Valognes.

* BAILLIENCOURT (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

LEGRAS (Léon), à Granville.

LE MESLE (l'abbé), curé de Savigny, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph DE BAYE, inspecteur divisionnaire.

* BAYE (le baron Joseph de), à Baye.

BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims, par Reims.

CHEVALLIER (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

COUNHAYE, à Suippes.

COURTOT, intendant militaire, à Châlons.

COYON (Charles), à Beine.

* DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

GIVELET (Charles), 12, rue de la Grue, à Reims.

GOSSET (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

GOULET-GRAVIER (F.), 21, rue Buirette, à Reims.

JADART (Henri), bibliothécaire, 15, rue du Couchant, à Reims.

LE CONTE (Frédéric), à Châlons.

LEFORT (Alfred), notaire honoraire, 4, rue d'Anjou, à Reims.

* MATOT (Henri), libraire-éditeur, à Reims.

MILLARD (l'abbé), curé de Dom-

martin-Lettrée, par Bussy-Lettrée.

MOREL (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims.

NICAISE (Auguste), à Châlons.

POISEL, architecte, à Châlons.

SIMON (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

SIMON (Paul), vice-président de la Société des Amis des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

WERLÉ (le comte), à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul DE FARCY.

BRETONNIÈRE (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.

CHÉDEAU, avoué, à Mayenne.

* FARCY (Paul de), rue Dorée, à Château-Gonthier.

GARNIER (Louis), architecte, place de l'Hôtel-de-Ville, à Laval.

HÉLIAND (le comte Joseph d'), 20, rue Marmoreau, à Laval.

MAILLARD (l'abbé), curé de Gennes-Longuefuye.

MORIN DE LA BEAULUÈRE (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.

POINTEAU (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Craon.

RAVAULT, notaire, à Mayenne.

RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN DE MAIDY, insp. divis.

* GERMAIN DE MAIDY (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.

WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M.

LEBARQUE (l'abbé), curé de Liny devant-Dun, par Dun-sur-Meuse.

Société philomathique de Verdun (la), à Verdun.

Morbihan.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Vannes.

LALLEMENT (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.

* L'ESTOURBEILLON (le marquis de), député, 24, rue du Drézen, à Vannes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Redon.

L'ESTOURBEILLON (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Nièvre.

Inspecteur : M.R. DE LESPINASSE.

LESPINASSE (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.

MAULDE (Mme de), née DE MARICOURT, à Nevers.

* SAINT-VENANT (J. BARRÉ de), inspecteur des Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. A. FAVIER.

BERTEAUX (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée - Conception, à Cambrai.

BOISSONNET (le baron Ernest), ancien magistrat, avocat, 31, rue des Wetz, à Douai.

BONVARLET (A.), consul de Danemark, à Coudekerque.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, 28, rue d'Antin, à Lille.

COULON (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

DECROIX (Pierre), 5, rue d'Inkermann, à Lille.

DESMOTTES (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

* DOUTRIAUX (André), avocat, 12, rue d'Oultremont, à Valenciennes.

EECKMAN (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

FAVIER (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

LE GLAY (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.

LEVÉ, juge au tribunal civil, 6, rue des Pyramides, à Lille.

PONCELET (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

* QUARRÉ-REYBOURBON (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

ROUSSEL (François), architecte, à Cambrai.

SCRIVE DE NÉGRI, 292, rue Gambetta, à Lille.

* SUDRE (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

THÉODORE (Alphonse), 197, rue Solférino, à Lille.

TOUSSAINT (Jules), avocat, conseiller d'arrondissement, 41, rue Saint-Albin, à Douai.

VILLETTE (Jules), vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOËT, inspecteur divisionnaire.

BARRET (l'abbé), curé-doyen de Formerie.

Bellou (Achille), maire de Formerie.

* Bonnault d'Houët (le baron de), à Compiègne.

Bonnault d'Houët (Mme la baronne de), à Compiègne.

Cauchemé (Victor), inspecteur des bâtiments du Palais, à Compiègne.

Chevallier (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

Chevallier (Mme R.), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

Dubloc (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

Dupuis (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

Failly (le comte de), à Compiègne.

Lac (Jules du), à Compiègne.

Lambertye (le comte G. de), à Compiègne.

La Perche (Paul), à Compiègne.

* La Perche (Mme Paul), à Compiègne.

Latteux (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

Latteux (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

Leman (Charles), à Compiègne.

* Magnienville (Roger de), à Compiègne.

Manuel (l'abbé), curé de la Chapelle-en-Serval.

Mariani-Savelli (le comte Jean), à Compiègne.

* Marsaux (l'abbé), directeur de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, rue des Jacobins, à Beauvais.

* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.

Müller (le chanoine Eug.), curé de Saint-Leu-d'Esserent.

* Poul (Mme de), à Compiègne.

Séré (Mme Florimond), à Compiègne.

Sorel (Alexandre), président honoraire du tribunal civil, à Compiègne.

Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

Vatin (Eugène), juge de paix, à Senlis.

Vatin (Mme Eugène), à Senlis.

Orne.

Inspecteur : M. L. Duval.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

Desvaux (l'abbé), curé de Verrières, par Berd'huis.

* Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon.

Le Cointre (Eugène), à Alençon.

* Mackau (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

Vigneral (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

Pas-de-Calais.

Inspect.: M. A. de Cardevacque.

Cardevacque (Adolphe de), à Arras.

* Decroos (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.

* Enlart (Camille), archiviste-paléographe, au château d'Airon-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer.

Lecesne (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.

Legrand (Charles), avocat à Saint-Omer.

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer.

Sens (Georges), rue de l'Arsenal, à Arras.

Willame (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur: M. G. Rouchon.

Aurelle (le vicomte d'), cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.

Bayle (l'abbé), curé de Saint-Saturnin, par Saint-Amand-Tallande.

Cluzel (le chanoine Gérard), curé de Saint-Joseph, à Clermont-Ferrand.

Dourif (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

* Girard (le docteur), député, à Riom.

* Laporte (Ad.), architecte, rue Fléchier, à Clermont-Ferrand.

Monat, conducteur des ponts et chaussées, à Thiers.

Plicque (le docteur), à Maringues.

Pontgibaud (le comte de), au château de Pontgibaud.

* Ranquet de Guérin (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

* Rouchon (Gibert), archiviste du département, à Clermont-Ferrand.

Rougane de Chanteloup (le comte), à Clermont-Ferrand.

Teilhard de Chardin (Emmanuel), à Sarcenat, par Clermont-Ferrand.

Vernière (A.), avocat, 14, rue Fontgièvre, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur: M. A. Planté, inspecteur divisionnaire.

Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne.

* Lafond (Paul), à Pau.

Picot (Émile), conservateur-adjoint du Musée, à Pau.

* Planté (Adrien), ancien député, à Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur: M. X. de Cardaillac.

Cardaillac (X. de), avocat, à Tarbes.

Rosapelli (Norbert), à Vic-de-Bigorre.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur: M.

Rhône.

Inspecteur : M. Vachez.

* Benoist, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Boissieu (Maurice de), 12, rue Vaubecour, à Lyon.

Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 24, rue Vaubecour, à Lyon.

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 4, rue du Peyrat, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

Fournereau (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

Martin (l'abbé J.-B.), aumônier de la cité de l'Enfant Jésus, 205, rue Duguesclin, à Lyon.

* Morin-Pons, banquier, 12, rue de la République, à Lyon.

Poidebard (Alexandre), professeur en droit à l'Institut catholique, 20, rue Gasparin, à Lyon.

* Poidebard (William), 11, rue de Jarente, à Lyon.

Richard (Paul), 10, chemin de Francheville, à Lyon.

Vachez (A.), avocat, 24, rue de la Charité, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules de Buyer, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Bertin (le docteur), 1, quai Saint-Esprit, à Gray.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Bulliot, inspecteur divisionnaire.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

Gillot, élève de l'École des Chartes, 19, rue Coirand, à Autun.

Sarthe.

Inspecteur : M. Robert Triger.

* Albin (l'abbé), vicaire général honoraire et chanoine titulaire, 27, rue Saint-Vincent, au Mans.

Barbe (Henri), à Conlie.

Bastard d'Estang (le comte de), au château de Dobert, à Avoize.

Beauchesne (le marquis de), à La Roche-Talbot, par Sablé.

Bertrand de Broussillon (le comte Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

Bourguignon, ingénieur-architecte, au Mans.

Chappée (Jules), 1, place Saint-Pavin, au Mans.

* Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers.

Galpin (Gaston), député et conseiller général, au château de Fontaines, par Fresnay-sur-Sarthe.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, ministre plénipotentiaire, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, par Ballon

Poix (le docteur Gaston), 14, rue Victor-Hugo, au Mans.

Pottier (l'abbé), curé de Luceau, par Château-du-Loir.

* Singher (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.

Singher (Gustave), 14, rue d'Hauteville, au Mans.

Soyer, architecte, 40, rue de Flore, au Mans.

* Triger (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

Vaissière (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

* Viennay (le comte Guy de), au château de Juillé, par Beaumont-sur-Sarthe.

Savoie.

Inspecteur : M.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Pérouse (Gabriel), archiviste du département, à Chambéry.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Seine (1).

Inspecteur : M.

* Aubrun, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

Baudouin (Henri), 125, avenue des Champs-Élysées.

Bescher, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de Lodi.

Billaudeau (Alphonse), 14, rue Chauveau-Lagarde.

Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 164, boulevard Pereire.

Boca (Paul), ingénieur civil, 4, avenue du Château, à Bellevue.

Bonnechose (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

* Bouillet (l'abbé), vicaire à N.-D. d'Auteuil, 4, rue Corot.

Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 10, rue Solférino.

Broglie (le prince de), député, 48, rue de la Boétie.

Bucquet (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles.

Casatis (Ch. de), conseiller honoraire à la Cour d'appel, 16, rue de Vigny.

Carteron (Pierre), consul général de France, à Anvers.

Chardin (Paul), 2, rue des Pyramides.

* Coudret (Albert), 72, avenue Victor-Hugo.

Crèvecœur (Lionel de), archiviste-paléographe, 120, rue de Longchamp.

Daguerre (Henry), 43, rue Guersant, villa des Ternes.

Dalbin (Georges), architecte, 49, rue du Rocher.

Dassy (Léon), 7, rue Lagrange.

Decron (Léopold), architecte, 38, rue de la Chaussée-d'Antin.

Desmottes (Aimé), 28, place des Vosges.

Desmottes (Mme A.), même adresse.

Dessain (Louis), 115, rue Lafayette.

Dumon (Raoul), 10, rue de la Chaise.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (le docteur A.), bibliothécaire en chef de l'Académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères.

* Dussaq (Maurice), 88, avenue Kléber.

Duval (Gaston), 24, rue de Lisbonne.

* Germiny (le comte Maxime de), 4, rue de Commaille.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Hulot de Collart de Sainte-Marthe (le baron Jules), 23, rue de l'Alma, à Courbevoie.

* Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Klipsch-Lafitte (Édouard), 10, rue de la Paix.

Koziorowicz, inspecteur général des ponts et chaussées, 15, boulevard Saint-Germain.

Lacave-Laplagne (Jean), 8, rue Pasquier.

Lafollye (Paul), architecte, 34, rue Condorcet.

La Grange (le baron Amaury de), 197, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

* *Lair* (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

Lair (Mme Jules), 204, boulevard de la Villette.

La Martinière (H.-J. de), élève de l'École des Chartes, 41, rue Montparnasse.

La Serre (Barbier de), inspecteur des forêts, en retraite, , rue du Bac.

* Lasteyrie (le comte R. de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

* Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

Lefébure (Edouard), 217, boulevard Saint-Germain.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), ancien bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg.

* Léger (Louis), 9, rue d'Artois.

Legriel (Paul), architecte, 83, rue de Lille.

* Lemuet (Léon), 9, boulevard des Capucines.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

Maurice (Jules), 5, rue du Pré-aux-Clercs.

*Marchandon de La Faye (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

* Michel (André), conservateur au Musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard.

Mortet (Victor), bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, 31, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.

Mottar (Ferdinand), architecte diplômé, 19, boulevard Voltaire.

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz (Eugène), membre de l'Institut, 14, rue de Condé..

* Nodet (Henri), architecte des monuments historiques, 10, boulevard des Invalides.

Oudin (Roger), 6, rue du Commandant Rivière.

Piet-Lataudrie (Charles), 14, avenue de Messine.

* Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

Pinoteau (le baron) Maurice, ingénieur civil, 48, boulevard Émile Augier.

Polak (Maurice), artiste-peintre, 29, boulevard des Batignolles.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

Poussielgue-Rusand (Maurice), orfèvre, 3, rue Cassette.

Puybaudet (Guy du), élève de l'École des Chartes, 101, rue de Miromesnil, et à Rome.

* Quantin (A.), 6, rue du Regard.

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

Refuge (Edgard de Gourio de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

* Rivière (Louis), 91, rue Jouffroy.

ROHAULT DE FLEURY (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

ROQUETAILLADE (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 27, rue Bonaparte.

ROYS (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* SAINT-PAUL (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin.

SERBAT (Louis), élève à l'École des Chartes, 138, avenue des Champs-Élysées.

SOLEAU (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes.

* STEIN (Henri), 38, rue Gay-Lussac.

SURIREY (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

TAISNE (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

* TAXIL (Louis), géomètre de la ville de Paris, 12, rue Saint-Anastase.

* THÉDENAT (le R.-P. Henri), de l'Oratoire, membre de l'Institut, 2, quai des Célestins.

*VASNIER (H.-A.), 167, boulevard Malesherbes.

* VAULOGÉ (le vicomte Franz de), 7, avenue Carnot.

* VILLEFOSSE (Antoine HÉRON DE), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington.

* VOGUÉ (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

WAZIERS (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

YANVILLE (le comte Raoul d'), 46, rue Fortuny.

Seine-Inférieure.

Inspecteur: M. Léonce DE GLANVILLE.

AUPINEL (le docteur), 3, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

BARTHÉLEMY, architecte, 12, place Cauchoise, à Rouen.

BEAUREPAIRE (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

BECQUET, juge de paix, à Londinières.

BRAQUEHAIS (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

COMONT (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

*COUTAN (le docteur), 35 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

ÉDOUARD (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

ESTAINTOT (le comte Robert d'), avocat, rue de la Seille, à Rouen.

* GLANVILLE (Léonce de), directeur honoraire de l'Association Normande, 19, rue du Bourg-l'Abbé, à Rouen.

Homais, avocat, rue Thiers, à Rouen.

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'antiquités, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

Le Mire (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

Lormier (Charles), avocat, rue Racine, à Rouen.

Loth (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

Marande (Max), 1, rue Saint-Michel, au Havre.

Pallières (Médéric de), 4, rue d'Ernemont, à Rouen.

* Prevost (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasselièvre, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

Collet (l'abbé), 2, impasse Maciet, à Meaux.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

Depoin (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* Dufour (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

* Fourdrignier (Édouard), entreposeur des tabacs, 112, Grande-Rue, à Sèvres.

Grave, pharmacien, à Mantes.

Guyot (Joseph), au château de Dourdan.

Lorin (F.), avoué, à Rambouillet.

Marquis (Léon), à Étampes.

Martin-Sabon, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

Trubert, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M.

* Cumont (le marquis de), à la Roussière, par Coulonges-sur-l'Autise.

Somme.

Inspecteur : M. A. Janvier.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

Boucher (l'abbé Édouard), maître de chapelle de la cathédrale, 21, passage du Logis-du-Roi, à Amiens.

Boucher de Crèvecœur (Armand), 53, rue de la Tannerie, à Abbeville.

Crusel (René), à Abbeville.

* Danicourt (l'abbé), curé de Naours, par Villers-Bocage.

Delignières (Émile), avocat, à Abbeville.

Du Grosriez (Fernand), à Abbeville.

* Durand (Georges), archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

Duval, chanoine titulaire, à Amiens.

Florival (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

Forts (Philippe des), au château d'Yonville, par Hellencourt.

Guyencourt (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

Janvier (A.), 3, boulevard du Mail, à Amiens.

Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque, à Abbeville.

* Macqueron (Henri), à Abbeville.

* Oudin (Ernest), conseiller à la Cour d'appel, 9, rue Porion, à Amiens.

Poilly (A. de), conseiller général, à Abbeville.

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

* Prarond (Ernest), président d'honneur de la Société d'Abbeville, à Abbeville.

Ricquier (O.), percepteur, à Flesselles.

* Soyez (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

* Vayson (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. le baron de Rivières, insp. div.

Fort (l'abbé), curé de Saint-Jean-Saint-Louis, à Castres.

Madron (Henri de), à Cadalen.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

Toulouse-Lautrec (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.

Viviès (Timoléon de), au château de Viviers, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. Pottier.

Du Faur (Prosper), à Larrazet.

Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

Olivier (Germain), achitecte, à Montauban.

Pottier (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Var.

Inspecteur :

Boyer, architecte, à Hyères.
Decuers (Séverin), maire, à Fréjus.
Gibelin (l'abbé Édouard), curé du Muy.
Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.
Verlaque (l'abbé), à Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. Duhamel.

Barrès, ancien bibliothécaire de la ville de Carpentras.
Biret (Noël), à Avignon.
Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
Eysseric (Joseph), à Carpentras.
Faucher (Paul de), à Bollène.
Guyon (Louis de), à Vaison.
* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
Requin (l'abbé), archiviste diocésain, rue Victor-Hugo, à Avignon.
* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), docteur en droit, 17, rue Petite-Saunerie, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René Vallette.

Ballereau (Léon), architecte, à Luçon.
Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred Richard, inspecteur divisionnaire.

* Barbier de Montault (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.
Froment (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.
Joliet (Charles), préfet de la Vienne, à Poitiers.
La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
* La Croix (le R. P. Camille de), impasse de la Mairie, à Poitiers.
Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.
Touchois de Belhoir (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine, 19,

boulevard de la Corderie, à Limoges.

Drouault (Roger), receveur des domaines, à Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Fage (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

* Tixier (Jules), architecte, 34, boulevard Gambetta, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

Farnier (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. Julliot.

Buvignier (Paul), chef de bataillon, commandant le recrutement, à Sens

*Clermont-Tonnerre (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc.

Julliot (G.), 6, rue Drappès, à Sens.

Petit (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.

Roblot (Bénoni), architecte, à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Trémeaux, à Tipaza.

Département de Constantine.

Delapart (l'abbé), curé de Tébessa.

RÉUNION (Ile de la).

Avon (le chanoine), vicaire général, à Saint-Denis.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

Clemen (le docteur Paul), conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn.

* Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Lœrsch (le conseiller Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Noue (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

ANGLETERRE.

Dillon (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

Freemantle (le Rév.), D. D., doyen de Ripon.

Freshfield (le Dr Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des États de l'île, à Jersey.

Godfray (Mme H.-N.), même adresse.

Gosselin (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengéo.

Green (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

Jones (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

Langhorne (le Rév. W. H.), recteur, à Over Worton, près Oxford.

Le Cornu (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

Le Gros (Gervaise), vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

Spiers (Phéné), architecte, 12, Carlton Chambers, Oxford Street, à Londres.

Stephenson (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

WEALE (James), Kensington Museum, à Londres.

* WILSON (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

WILSON (Mme S.F.), même adresse.

AUTRICHE-HONGRIE.

MATEJKA (le docteur Bohumil), correspondant de la Commission archéologique de l'Académie tchèque de l'Empereur François-Joseph, à Prague (Bohême).

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

BÉQUET (Alfred), président de la Société archéologique, à Namur.

BÉHAULT DE DORNON (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 56, rue de Turquie, à Bruxelles.

BÉTHUNE (Mgr le baron), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

BÉTHUNE (le baron), membre de la députation provinciale, à Oost-Rosebeke, par Gand.

BÉTHUNE (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

* BLOMME (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

CLOQUET (L.), professeur à l'Université de Gand.

DELVIGNE (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

DEMEULDRE (Amé), président du Cercle archéologique de Soignies (Hainaut).

DEVILLERS (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

DOGNÉE (Eugène), à Liège.

*DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, 53, rue du Transvaal, à Anvers.

FRANCART (A.), avocat, à Mons.

GENARD (P.), ancien conservateur des archives, à Anvers.

GHELLINCK D'ELSEGHEM (le comte Amaury de), au château d'Elseghem, par Peteghem.

GOBLET D'ALVIELLA (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

HAGEMANS, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

HAMBYE (Adolphe), notaire, à Mons.

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, à Liège.

HUBERT (J.), ingénieur-architecte, à Mons.

HYMANS (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

JONGHE (le vicomte B. de), pré-

sident de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

Lagasse de Locht, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, à Bruxelles.

Loë (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

Matthieu (Ernest), secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien (Hainaut).

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nédonchel (le comte de), président de la Société historique de Tournai.

Nève (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeck), à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Saintenoy (Paul), architecte, 119, r. de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles.

Schuermans, premier président honoraire de la cour royale de Liège.

Soil (Eugène), juge au tribunal civil, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

Van Caster (le chanoine G.), à Malines.

Van den Gheyn (le chanoine), supérieur de l'Institut Saint-Liévin, 1, rue d'Argent, à Gand.

Van der Haeghe (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vinck de Winnezeele (le baron A. de), secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie, 137, avenue des Arts, à Anvers.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Wauwermans (le lieutenant-général), 128, rue de la Limite, à Bruxelles.

Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

Schmidt (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ÉGYPTE.

* Palanque (Charles), au Caire.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Arzac y Alberdi (Don Antonio), directeur de l'*Euskal-Erria*, à Saint-Sébastien.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fer-

nandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

Saavedra (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

* Potter (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

Brivio (le marquis Giacomo), à Milan.

Cascavilla (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Como, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Salinas, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

Hezenmans (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Pleyte (le Dr), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde.

Schöffer (Georges-Carel Valentin), 319, Keisersgracht, à Amsterdam.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink (Jan), professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

San-Januario (le comte de), pair du Royaume, président de la Société royale des Architectes, à Lisbonne.

ROUMANIE.

Tocilesco (le prof. Gr.), membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

Uréchia (V.), vice-président du Sénat, membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

Ouvaroff (la comtesse), président de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUÈDE.

Hildebrand (le docteur Hans), antiquaire du Royaume de Suède, à Stockholm.

Landberg-Hallberger (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

SUISSE.

Bernouilli (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

Bernouilli (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

Burckhardt-Finzler (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

Fellemberg - Bonsttetten (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

Godet (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

Godet (Philippe), professeur a l'Université, à Neuchâtel.

Gosse (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

Griollet de Geer (Ernest), à Genève.

Gross (le docteur), à Neuveville.

Molin (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.

Naëf (Albert), architecte, à Lausanne.

Rodt (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne.

Soldan, professeur à l'Université, à Bâle.

NECROLOGIE

11 Décembre 1897. — 15 Décembre 1898

Callier (Georges), *inspecteur de la Creuse*, à Villepreaux.
Castonnet des Fosses (Henry), à Paris.
Chaventré, à Rouen.
Formigny de la Londe (A. de), *inspecteur du Calvados*, à Caen.
Formont-Hyardin (Emile), à Bar-sur-Aube.
Hannion (l'abbé), à Vitry-le-François.
Hugonin (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.
Jarry (Louis), à Orléans.
Kersers (A. Buhot de), à Bourges.
Lefebvre (l'abbé), à Montvilliers.
Loye (Auguste de), à Avignon.
Rioult de Neuville (le comte Louis de), à Livarot.
Sausse (Georges), à Caen.
Vasyon-Bruno, à Marseille.

Born (le professeur Stéphen), à Bale.
Coello y Quesada (Son Exc. le colonel), à Madrid.
Haulleville (le baron Prosper de), à Bruxelles.

COMPTE DES RECETTES & DÉPENSES

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1897

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTE

Arrêté par le Comité permanent dans la séance du 28 janvier 1898.

RECETTES.

En caisse au 1er janvier 1898.	78 fr.	35
Rente 3 %. Trimestres de janvier, avril, juillet et octobre 1897	2.000	»
Rente 3 %, amortissable, léguée par M. de Caumont, mêmes trimestres	540	»
Rente 3 %, au porteur, mêmes trimestres . . .	169	25
Cotisations recouvrées sur 1896.	3.840	»
Id. id. 1897.	1.960	»
Boni du Congrès de Nîmes.	490	»
Vente de livres.	125	»
Total.	9.202 fr.	60

DÉPENSES.

Frais de recouvrement.	207	30
Frais de correspondance	201	25
Frais de bureau des secrétariats.	50	»
A reporter. . .	458 fr.	55

Report. . .	458 fr.	55
Expédition du volume du Congrès d'Abbeville .	335	»
Distribution dudit volume à Paris et par des libraires hors Caen	162	»
Impressions diverses.	252	»
Confection de nouveaux registres	45	»
Impressions pour le Congrès de Nîmes	297	»
Impression du volume du Congrès de Clermont-Ferrand	3.759	»
Remboursement à M. le Directeur de planches et de dépenses diverses	375	»
Loyer d'un appartement pour le dépôt de livres.	200	»
Traitement du concierge et chauffage.	65	»
Souscription aux Œuvres de Mgr Barbier de Montault.	20	»
Souscription aux fouilles des grottes préhistoriques d'Uzès	200	»
Fouilles à l'église d'Uzès	200	»
Souscription à la restauration de l'église de Bully (2e versement).	50	»
Médailles et jetons.	500	»
Frais généraux d'administration.	100	»
Gratifications diverses.	82	»
Excursions archéologiques.	1.500	»
Subvention au *Bulletin Monumental*	500	»
Total.	9.100 fr.	55

BALANCE.

Recettes	9.202 fr.	60
Dépenses	9.100	55
Excédant.	102 fr.	05

Le Tresorier,

Émile Travers.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXIIIe SESSION

TENUE

A MORLAIX ET A BREST

EN 1896

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département du Finistère depuis quinze ans. – Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Signaler les découvertes récentes relatives à l'archéologie préhistorique dans le Finistère. — Faire connaître les derniers résultats obtenus dans l'interprétation des figures et des signes gravés sur les monuments mégalithiques.

3. Signaler les monuments et les vestiges de l'époque romaine mis au jour dans ces dernières années. — Étudier spécialement les camps romains dits *châtelliers*, situés en Bretagne, leur origine et leur destination.

4. Indiquer les monuments mérovingiens et carlovingiens de la région dont il subsiste des vestiges.

5. Faire connaître les traces des invasions dans la Bretagne.

6. Décrire les principaux monuments religieux du Finistère, depuis la période romane jusqu'à la fin de la Renaissance. — Rechercher les influences étrangères que l'on peut reconnaître dans la construction et la décoration de ces édifices. — Faire connaître les documents qui permettent de fixer leur date et les noms des architectes et des artistes qui y ont travaillé. — Signaler les inscriptions gravées ou sculptées en grand caractère sur ces édifices, comme à la tour de Saint-Martin de Morlaix.

7. Étudier les cimetières et les différents monuments qui leur donnent un caractère particulier : arcs de triomphe, ossuaires ou reliquaires. — Indiquer et décrire les calvaires ainsi que les fontaines sacrées qui se trouvent en Léon, soit auprès des églises et chapelles, soit isolément. — Faire connaître les vertus attribuées à chacune de ces dernières, les usages qui s'y rattachent et les rites qu'on y pratique.

8. Décrire avec photographies ou dessins à l'appui

les sculptures en pierre ou en bois qui décorent les églises et les chapelles, et notamment les poutres, les sablières et les corniches. — Signaler les œuvres de sculpture, de peinture ou d'orfèvrerie, ainsi que les vitraux conservés dans ces églises. — Distinguer ceux qui révèlent des caractères d'un art étranger et faire connaître les renseignements relatifs aux relations artistiques du littoral de la Bretagne, avec les Pays-Bas, l'Espagne et d'autres pays ; rechercher notamment l'origine des statues et des bas-reliefs d'albâtre conservés dans un certain nombre d'églises, ainsi que dans les musées.

9. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux, les manoirs et les châteaux de la Renaissance, ainsi que les édifices civils des villes et des campagnes. — Signaler les anciennes chaires de justice, les fourches patibulaires, les piloris et autres marques extérieures du pouvoir seigneurial, ainsi que les moulins féodaux.

10. Signaler les objets du mobilier ecclésiastique, orfèvrerie, ornements, croix processionnelles et bannières, conservés dans les églises de la région, et indiquer les mesures à prendre afin d'en assurer la conservation.

11. Faire connaître, d'après les objets encore conservés et d'après les marchés, inventaires et autres documents, le mobilier et les costumes des populations des différentes classes sociales dans le Léon et la Cornouaille, au moyen âge et jusqu'à la fin du XVIe siècle.

12. Étudier les anciennes industries pratiquées dans le Léon et la Cornouaille, et faire connaître les édifices dans lesquels elles ont été exercées et les produits qui sont sortis de ces ateliers, ainsi que les conditions de fabrication, les débouchés et les règlements et statuts des métiers.

13. Faire connaître les différentes espèces de navires de guerre et de commerce construits dans les ports de la Bretagne, depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIe siècle. — Décrire leurs formes, analyser les documents pouvant fournir des renseignements sur leur construction, leur aménagement, leurs équipages et leurs navigations.

14. Indiquer les inscriptions curieuses, les cloches les plus anciennes, ainsi que les plaques de cheminées ; les monnaies, les médailles et les sceaux du Léon et de la Cornouaille restés inédits jusqu'à ce jour.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY, Directeur de la Société, Président du Congrès.

E. DE BEAUREPAIRE, Secrétaire général de la Société.

E. TRAVERS, Trésorier de la Société.

ERNEST HERVÉ, Secrétaire de la Société d'Études scientifiques du Finistère, Ancien adjoint, à Morlaix.

Dr MARION, Conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Brest.

Secrétaires généraux du Congrès.

L. DES JARS DE KÉRANROUÉ, à Morlaix. Trésorier du Congrès.

ORDRE DES RÉUNIONS

MORLAIX

Mercredi 3 Juin. 1 heure 1/2. Séance d'ouverture dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

4 heures. Visite des monuments.

8 heures 1/2. Séance.

Jeudi 4. 7 heures du matin. Excursion en voitures au Cap Primel, à Plougasnou (déjeuner), à Saint-Jean-du-Doigt, à Guimaëc et à Lanmeur.

Vendredi 5. 8 heures 1/2 du matin. Séance.

Midi. Excursion en voitures à Saint-Thégonnec, à Guimiliau et Lampaul.

Samedi 6. 8 heures 19 du matin. Départ en chemin de fer pour Saint-Pol-de-Léon, visite de la ville, déjeuner.

Midi 1/2. Retour en voitures par les châteaux de Kerouzeré, de Kergournadec'h et de Kerjean et les églises de Berven et de Lambader.

Dimanche 7. 2 heures. Séance.

6 heures 1/2. Banquet.

BREST

Lundi 8. 8 heures 15 du matin. Départ en chemin de fer de Morlaix pour Brest, arrivée à 9 heures 30.

1 heure. Réunion à la salle des Conférences, place du Champ-de-Bataille. Visite des monuments.

8 heures 1/2 du soir. Séance à la salle des Conférences.

Mardi 9. 6 heures 1/2 du matin. Excursion en bateau à vapeur dans la baie de Douarnenez, aux falaises de Dinant, au grottes de Morgat (déjeuner) et à Camaret. Visite des monuments préhistoriques du Toulinguet.

Mercredi 10. 6 heures 15 du matin. Départ en chemin de fer pour Landerneau. Visite de la ville. Excursion en voitures à Dirinon, à Daoulas (déjeuner), Lohperhet et à Plougastel. Retour en bateau à vapeur.

8 heures 1/2 du soir. Séance de clôture à la salle des Conférences.

Jeudi 11. 8 heures. Excursion en voitures à Goueznou, à Plabennec, à Lesneven (déjeuner) et à Notre-Dame-du-Folgoët. Retour à Brest.

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1896

Président du Congrès :

M. le comte de MARSY, Directeur de la Société française d'Archéologie.

Secrétaires généraux :

MM. Ernest HERVÉ, secrétaire de la société d'Études scientifiques du Finistère, ancien adjoint, à Morlaix.

le Dr MARION, conservateur de la bibliothèque de la ville, à Brest.

Trésorier :

M. P. des JARS de KÉRANROUÉ, à Morlaix.

Membres de la Commission d'organisation :

MM. AUDREN de KERDREL, sénateur, inspecteur divisionnaire de la Société ; — Paul du CHATELLIER,

inspecteur de la Société pour le Finistère; — E. de Bergevin, maire de Guimaëc; — Comte Henri de Lauzanne; — Pocard-Kerviler, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Morlaix; — Edmond Puyo, président de la société d'Études scientifiques du Finistère, ancien maire de Morlaix; — Le Dr Berger, adjoint, à Brest; — Le Dr Jules Hébert, vice-président de la Société académique de Brest; — A.-A. Kernéïs, bibliothécaire de la Marine, à Brest; — Edouard Langeron, président de la Société académique de Brest, professeur d'histoire au Lycée; — A. de Lorme, vice-président de la Société académique de Brest, professeur au Lycée.

MM.

* Abgrall (l'abbé), aumônier de l'Hôpital, à Quimper.
Allard (Eugène), Sous-Préfet de Morlaix.
* Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.
Arhan (l'abbé J.-M.), vicaire de St-Sauveur, Brest.
Aubrée, contrôleur des Contributions en retraite, à Rennes.
* Audren de Kerdrel, sénateur, insp. div. de la S. F. A., au château de Saint-Uhel (Morbihan).
Audren de Kerdrel (Alfred), au château de Kerrom, à Saint-Pol-de-Léon.
Aveneau de la Grancière, au château de Moustoir-Lan, par Pontivy.
* Avout (le baron A. d'), ancien magistrat, insp. de la S. F. A., à Dijon.
* Bellou (Achille), maire de Formerie (Oise).
Berger (le docteur), adjoint à Brest.
Bergevin (E. de), au château de Kervern, par Lanmeur (Finistère).
Berthou (l'abbé), vicaire à Saint-Louis, Brest.
Berthou (Paul de), à Nantes.
Berthou (Mme Paul de), même adresse.
* Bertin (le docteur), à Dijon.
Biacabe, à Brest.
Bigot, architecte principal honoraire du département, à Quimper.
Billoré (Charles), architecte-diocésain, à Amiens.
* Bonnault d'Houet (le baron), insp. div. de la S. F. A., à Compiègne.

NOTA. — Les lettres S. F. A. signifient Société Française d'Archéologie. — L'astérisque placé devant les noms désigne les membres de cette Société.

MM.

*Bonnault d'Houet (la baronne de), même adresse.
*Bosc (Ernest), architecte à Tours.
*Bosc (Mme Ernest), même adresse.
Bourgeois (Alfred), lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à Brest.
Bourquet (E. du), négociant, à Morlaix.
†Braquehay (Auguste), à Montreuil-sur-Mer.
*Briand (Paul), conservateur du Musée Archéologique, à Tours.
*Brune (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs (Jura).
Camus (Victor), juge au tribunal de commerce, à Morlaix.
Chabal (Abel), architecte, à Brest.
Champagny (le comte de) à Keranroux, par Morlaix
*Charencey (le comte de), délégué de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, à Saint-Maurice-les-Charencey (Orne).
*Chatellier (Paul du), insp. de la S. F. A., à Kernuz, par Pont-l'Abbé (Finistère).
*Chevallier (Raymond), m. du C. de la S. F. A., au bois de Lihus (Oise).
Clair (l'abbé), vicaire à Saint-Ferdinand-des-Ternes, à Paris.
*Cochet (H.-L.), directeur des postes et télégraphes en retraite, à Montpellier.
*Coudret (Albert), à Audierne (Finistère).
*Couneau (Émile), ancien adjoint, à La Rochelle.
*Coutan (le docteur), à Rouen.
*Coyon (Charles), fouilleur, à Beine (Marne).
Crockford (Miss), à Londres.

MM.

Croissant (Gustave), antiquaire, à Morlaix.
*Crusel (René), à Abbeville.
Danguy des Déserts (Charles), notaire, maire de Daoulas.
*Decroos (Jérôme), notaire, trésorier de la S. des Antiq. de la Morinie, à Saint-Omer.
Delobeau, sénateur, maire de Brest.
*Depoin (Joseph), secrétaire et délégué de la S. historique du Vexin, à Pontoise.
Descombes (Paul), directeur de la manufacture, à Morlaix.
*Dion (le comte Adolphe de), insp. gén. de la S. F. A., à Montfort-l'Amaury (S.-et-O.)
Ducrest de Villeneuve, ancien préfet, à Pont-l'Abbé (Finistère).
*Dufour (M.-A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil.
Dulong de Rosnay (Mgr), prélat de la Maison du Pape, à Morlaix.
*Dumuys (Léon), attaché au Musée historique, à Orléans.
*Duret (Edmond), à Saint-Germain-de Marencennes (Char.-Inf.
Ely-Labastire, négociant, à Brest.
Estrade (Ludovic), conseiller général de Morlaix.
*Farcy (Paul de), insp. de la S. F. A., à Château-Gontier.
*Faurie (l'abbé), curé de Saint-Paul par La Roche-Canillac (Corrèze)
Favé (l'abbé Antoine), vicaire à Ergué-Gabéric (Fin.)
*Fayolle (le marquis de), v.-président de la S. ar-

MM.

chéologique du Périgord, m. du C. de la S. F. A., château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

FOLLENAY (l'abbé de), vice-recteur de l'Institut catholique, à Paris.

FORTS (F. des), archiviste-paléographe, 7, rue de Varennes, à Paris.

FOURNIER (Émile), trésorier de la S. Académique, à Brest.

*FRABOULET (Gaston), ancien juge d'instruction, insp. de la S. F. A., à Saint-Brieuc.

*FRANCART (Adolphe), avocat, délégué du Cercle archéologique, à Mons (Belgique).

*FRANCS (François des), à Orléans.

GAIDOZ (Henri), s.-directeur à l'École pratique des Hautes-Études, 22, rue Servandoni, à Paris.

*GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la S. d'Archéol. lorraine, insp. div. de la S. F. A., à Nancy.

*GODFRAY (Henry-Nicolle), esc., trésorier des États, à Saint-Hélier (Ile de Jersey).

*GODFRAY (Mme H.-N.), même adresse.

GROSSIN (Paul), capitaine de gendarmerie, à Brest.

*GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Ludovic), président de la S. des Sciences et des lettres de Loir-et-Cher, à Chouzy (Loir-et-Cher).

GUILLOTIN DE COURSON (le chanoine), au château de la Noe, par Bain-Lohéac (Ille-et-Vilaine).

*GUYOMARD (Étienne), horticulteur, à Morlaix.

*HAMBYE (Adolphe), notaire, à Mons (Belgique).

*HARDEL (l'abbé), curé de Vineuil, près Blois (Loir-et-Cher).

MM.

*Hardion (Alexis), architecte, à Tours.

*Haulleville (le baron de), conservateur en chef des Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (Belgique).

Hébert (le docteur Jules), vice-président de la S. académique, à Brest.

*Héliand (le comte Joseph d'), à Laval.

Hervé (Ernest), ancien notaire, secrétaire de la S. d'Études scientifiques du Finistère, à Morlaix.

Hettier (Charles), m. du C. de la S. F. A., à Caen.

*Hubert (Joseph), architecte-ingénieur, à Mons (Belgique).

Hulst (Mgr d'), recteur de l'Institut catholique, député du Finistère, 74, rue de Vaugirard, à Paris.

Jars de Kéranroué (P. des), à Morlaix.

Jenkyns (Alfred Stevelyn), pasteur, à Morlaix.

*Joliet (Charles), ancien préfet, à Dijon.

Jones (W. Jenkyns), pasteur, à Quimper.

Jourdan de la Passardière, ingénieur, à Brest.

Keranflec'h Kernezne (le comte de), à Quellenec, Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).

Kergrist (François de), à Keromnès, en Carantec, par Morlaix.

Kerneïs (A.-A.), bibliothécaire de la Marine, à Brest.

Kérouartz (Mlle de), Cours d'Ajot, Brest.

Kervéguen (Mme Adrienne Le Coat de), à Lesneven (Finistère).

Kervizal (Le Jeannic de), à Lesgall, en Ploudaniel (Fin.)

MM.

Koscher, professeur, bibliothécaire de la ville de Morlaix.

La Barre de Nanteuil (le comte de), au château du Nec'hoat, à Ploujean.

*Lacave-Laplagne (Jean), avocat, 8, rue Pasquer, à Paris.

*La Faige (F. Aubert de), à Bussoles, par La Palisse (Allier).

*La Grange (le baron Amaury de), délégué de la S. Historique de Tournai, à Bois-Colombes (Seine).

*Lair (le comte Charles), insp. div. de la S. F. A., au château de Blou, par Lengué (Maine-et-Loire).

*Lair (Jules), directeur des Entrepôts et Magasins généraux, m. du C. de la S. F. A., 204, boulevard de la Villette, à Paris.

*Lair (Mme Jules), même adresse.

Langeron (Édouard), président de la S. Académique, professeur au Lycée de Brest.

Langeron (Mlle), à Brest.

*Langhorne (le Rev. W. H.), M A C, recteur d'Over-Worton, par Oxford (Angleterre).

Langhorne (Miss), même adresse.

Lauzanne (le comte H. de), à Saint-Martin, par Morlaix.

Le Bolloch (Henri), avocat, maire de Morlaix.

Le Brigand, fondateur d'un Musée, à Pontivy.

*Le Carguet, percepteur, à Audierne (Finistère).

*Ledain (Bélisaire), insp. de la S. F. A., à Poitiers.

*Lefèvre-Pontalis (Eugène), chargé de Cours à l'École des Chartes, à Paris.

MM.

*Le Féron de Longcamp (A.), m. du C. de la S. F. A., à Caen.

Le Cac (Paul), négociant, à Morlaix.

*Legrand (Charles), secrétaire de la S. des Antiquaires de Morinie, Saint-Omer.

*Le Gris (E.), conservateur des forêts en retraite, à Tours.

Le Guen, ancien sénateur, à Brest.

Le Hir (l'abbé), aumônier du pensionnat des Oiseaux, 4, rue Mayet, à Paris.

Le Hire, ancien avoué, au Porsmeur, à Morlaix.

*Leman (Charles), à Compiègne.

Lemière (Edmond), avocat, à St-Brieuc.

Lemoine, archiviste du département, à Quimper.

Le Roy l'abbé), aumônier des Carmélites, à Morlaix.

*L'Estourbeillon de la Garnache (le marquis de), président de la S. polymathique du Morbihan, insp. de la S. F. A., à Vannes.

*Liebbe (Elias), 48, rue Pergolèse, à Paris.

*Loé (le baron Alfred de), secrétaire général et délégué de la S. d'archéologie de Bruxelles, 11, rue de Londres, à Bruxelles (Belgique).

*Longuemare (Paul de) vice-président de la S. des Antiquaires de Normandie, secrétaire du C. de la S. F. A., à Caen.

*Longuemare (Mme Paul de), même adresse.

Lorme (A. de), vice-président de la S. Académique, professeur au Lycée de Brest.

*Lucas (Charles), architecte, à Paris.

*Macqueron (Henri), secrétaire général de la S. d'Émulation, à Abbeville.

MM.

MAITRE (Léon), vice-président de la S. archéologique de Nantes, archiviste du département, à Nantes.

*MAREUSE (Edgar), secrétaire de la commission des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris.

MARION (le docteur A.), conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Brest.

*MARSY (le comte de), directeur de la S. F. A., à Compiègne.

*MONCLAR (le marquis de), ministre plénipotentiaire, à Paris.

*MONERY (L.), à Arfeuilles (Allier).

MONNECOVE (Félix de), ancien député, 4, rue Saint-Florentin, à Paris.

*MORRY (Charles de), à Tours.

*MORRY (Mme Charles de), même adresse.

MORRY (Jacques de), même adresse.

*MOULIN (L.-A.), secrétaire de la S. Archéologique, à Château-Thierry.

*NUGUES (Alphonse), à Romans (Drôme).

*OSSEVILLE (le comte Christian d'), à Caen.

PARFOURU (Paul), archiviste du département, à Rennes.

*PASQUIER (Félix), archiviste de la Haute-Garonne, à Toulouse.

*PEYRON (le chanoine), vice-président de la Société archéologique du Finistère, à Quimper.

PINET (Charles), à Bel-Air, Landerneau.

PINET (Mme Charles), même adresse.

MM.

*Pinoteau (le baron), officier supérieur d'État-major en retraite, 4, cité Martignac, à Paris.

*Pinoteau (Maurice), même adresse.

*Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des Lettres des Basses-Pyrénées, insp. div. de la S. F. A., à Orthez.

Pocard-Kerviler, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Morlaix.

*Polak (Maurice), artiste-peintre, à Paris.

*Port-Roux (E. du), à Romans (Drôme).

*Port-Roux (Mme E. du), même adresse.

*Poul (Mme de), à Compiègne.

Pourbaix (V.), avocat à la Cour d'appel, 23 avenue du Midi, à Bruxelles (Belgique).

Puyo (Edmond), president de la Société d'Études scientifiques du Finistère, anc. maire, à Morlaix.

Puyo (Édouard), au château de Keryvoas, Plourm.

Querné (René), négociant, à Morlaix.

*Régnier (Louis), délégué de la S. libre de l'Eure, à Évreux.

*Riardant (Charles), trésorier de la S. Archéologique, à Nantes.

Richez (Alfred), architecte, à Valenciennes.

*Ricquier (Olivier), percepteur, à Oisemont (Somme).

Ropars, docteur en droit, adjoint, à Morlaix.

*Rouède (Camille), à Châtillon-sur-Indre (Indre).

*Roumejoux (Anatole de), président de S. Archéologique du Périgord, inspecteur de la S. F. A., au château de Rossignols, par Bordas (Dordogne).

*Ruillé (E. Charil de), ancien conseiller à la Cour d'appel, à la Marmitière, par Angers.

MM.

SAINT-HAOUEN (Mme LE COAT de), à Lesneven (Finistère).

*SAINT-SAUD (le comte de), au château de la Valouze, par La Roche-Chalais (Dordogne).

SANQUER (le docteur Albert), à Morlaix.

*SENS (Georges), à Arras.

*SERBAT (Émile), à Paris.

*SOIL (Eugène-J.), secrétaire et délégué de la Société historique de Tournai, à Tournai (Belgique).

*SOREL (Alexandre), président du Tribunal de première instance et de la Société historique de Compiègne.

*SURGÈRES (le marquis de GRANGES de), à Nantes.

*TAISNE (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse, à Paris.

*THIOLLIER (Félix), à Saint-Étienne.

*THIOLLIER (Noël), archiviste-paléographe, même adresse.

TONQUEDEC (Henri de), à Morlaix.

*TRAVERS (Émile), M. du C. et trésorier de la S. F. A., délégué de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, à Caen.

TROBRIANT (Cte A. de), s.-inspecteur de l'Enregistrement, à Brest.

TRUELLE SAINT-EVRON, à Nantes.

VALLEAU (S. G. Mgr), évêque de Quimper et de Léon, à Quimper.

*VALOIS (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont (Somme).

*VAYSON (Janin), à Abbeville.

VIGNIOBOUL (Édouard), à Lesneven (Finistère).

MM.

VILLIERS DU TERRAGE (de), à Kerminihy en Rosporden (Finistère).

*WAUWERMANS (Auguste), lieutenant-général pensionné, président de la S. Royale de Géographie, rue Saint-Thomas, à Anvers (Belgique).

WAUWERMANS (Mme Auguste), à Anvers.

*WILLAME (Paul), à Hesdin (Pas-de-Calais).

*WILSON (Sylvester F.), major-général en retraite, à Floriana, Beaumont (Ile de Jersey).

ZECH-DU-BIEZ, à Braîne-le-Comte (Belgique).

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ET COMPTE-RENDU DES EXCURSIONS

SÉANCE D'OUVERTURE DU MERCREDI 3 JUIN 1896

A MORLAIX

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

A deux heures, M. le comte de Marsy ouvre la séance dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Morlaix, dans laquelle sont réunis les principaux fonctionnaires de la Ville et un grand nombre de personnes parmi lesquelles plusieurs dames qui avaient bien voulu honorer de leur présence la réunion du Congrès.

M. le comte de Marsy, directeur, occupe le fauteuil de la présidence et invite à prendre place au bureau, MM. Allard, sous-préfet, et Le Bolloch, maire de Morlaix ; Mgr Paguelle de Follenay, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris ; le Révérend W.-H. Langhorne, le baron de Haulleville, P. du Chatellier, G. Fraboulet, A. de Roumejoux, E. Hervé, E. Travers, et des Jars de Keranroué.

M. Paul de Longuemare, secrétaire du Comité permanent, remplit les fonctions de secrétaire.

Un grand nombre de délégués se trouvent dans la salle; quarante départements sont représentés, ainsi que les principales sociétés de Belgique, d'Angleterre, d'Espagne, etc...

Parmi les personnes présentes nous citerons encore : MM. Le Féron de Longcamp et Hettier, membres du Conseil; Francart, membre du Cercle archéologique de Mons; Raymond Chevallier; le comte Charles Lair; Bélisaire Ledain; Charles de Morry; Adrien Planté, ancien député, président de la Société des Lettres des Basses-Pyrénées; le comte de Saint-Saud; le docteur Sanquer; Eugène Soil, délégué de la Société historique de Tournai; Sorel, président de la Société historique de Compiègne; le marquis de Granges de Surgères; Henri de Tonquedec; du Port-Roux; le chanoine Peyron, vice-président de la Société archéologique du Finistère; le comte d'Osseville; F. de Monnecôve, ancien député; E. Mareuse; Henri Macqueron, secrétaire général de la Société d'Émulation d'Abbeville; le baron de Loë, secrétaire général et délégué de la Société archéologique de Bruxelles; Jules Lair, membre du Conseil de la Société; le baron de Haulleville, conservateur en chef des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels à Bruxelles; Godfray, trésorier des États, à Jersey; le marquis de Fayolle, vice-président de la Société archéologique du Périgord; Paul de Farcy; Bosc; Coudret; le baron Bonnault d'Houët, inspecteur de la Société; l'abbé Abgrall, aumônier de l'Hôpital de Quimper; Bigot, architecte honoraire du département; Léon Dumuys, etc., etc.

Parmi les dames citons : Mmes Jules Lair, du Port-Roux, de Poul, la baronne de Bonnault d'Houët,

Godfray, de Morry, Biacabe, Miss Langhorn et Miss Crockford, etc., qui ont suivi toutes les séances et les excursions.

M. le comte de Marsy déclare le Congrès ouvert et donne la parole à M. Le Bolloch, maire de Morlaix, qui, au nom de la ville, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« Au nom de la Municipalité, au nom de la ville de Morlaix, je vous adresse tous mes remerciements pour l'honneur que vous nous faites en venant tenir votre session dans notre ville. Nous sommes heureux de vous recevoir ; et, je suis l'interprète de tous nos concitoyens, sans exception, en vous souhaitant cordialement la bienvenue parmi nous.

« Vous trouverez encore dans notre cité de vieux édifices et des monuments, témoins des temps passés. Mais ces héritages légués par nos ancêtres tendent à disparaître de jour en jour. Les vieux quartiers du siècle dernier : les Lances, le Pavé, Saint-Mathieu n'existent plus. Quelques gravures et tableaux en perpétuent le souvenir.

« Il vous appartient, ici comme ailleurs, de veiller sur ce qui reste. C'est une noble tâche que vous avez entreprise, et nous devons tous, dans la mesure de nos moyens, vous la faciliter et vous seconder. Vous ne faites pas seulement œuvre de savants, mais encore œuvre patriotique, en conservant ces souvenirs de notre ancienne nationalité, dont quelques-uns rappellent des pages de notre histoire ; vous renouez, comme disait une voix plus autorisée que la

mienne, la chaîne des traditions nationales, qu'il a toujours été et qu'il sera toujours funeste de rompre. »

M. le comte de Marsy remercie M. le maire de Morlaix et, suivant l'usage, rend compte des travaux de la Société dans les termes suivants :

« Mesdames, Messieurs,

« En examinant la carte sur laquelle nous traçons chaque année les étapes parcourues depuis plus de soixante ans par la Société française d'Archéologie, je remarquais depuis longtemps qu'une partie de la Bretagne, et non la moins intéressante, le Finistère et les Côtes-du-Nord, était restée pour nous en quelque sorte aussi inconnue que le sont aux voyageurs certaines parties de l'Afrique centrale. La Société avait tenu deux congrès à Nantes en 1856 et en 1886; en 1881, elle avait visité le Morbihan, la terre privilégiée des monuments mégalithiques, et de plus, en 1849, une autre association, présidée alors également par Arcisse de Caumont, l'Institut des Provinces, avait tenu un de ses congrès à Rennes. Pourquoi cet oubli d'un pays où les monuments abondent et présentent un intérêt tout particulier à nos études? ce n'était pas assurément par ignorance ou par dédain, car, à maintes reprises, le *Bulletin Monumental* a publié sur cette région de nombreuses études.

« La vraie raison est sans doute que l'on ne peut aller partout et que nous n'avons guère parcouru plus de la moitié de la France.

« C'est alors que, sollicité par quelques archéologues de votre pays, je me proposai de fixer dans un de ces

départements le siège de l'un de nos prochains Congrès; mais ici se présentait une première difficulté: quel choix faire au milieu de tant de monuments curieux à tant de titres? Nous avons choisi le Finistère, et avec les yeux des enfants qui, devant la boutique d'un marchand de jouets, voudraient tout emporter, nous aurions voulu tout vous faire voir, depuis Sainte-Croix de Quimperlé jusqu'à Saint-Mathieu, depuis les richesses de Kernuz jusqu'au Kreisker de Saint-Pol-de-Léon; malheureusement, huit jours n'auraient pas suffi, il en aurait fallu plus du double, et plutôt que de ne vous montrer que quelques spécimens en courant, nous avons préféré suivre la vieille division du pays et, laissant la Cornouaille, nous borner au Léon, nous confiner en quelque sorte dans les arrondissements de Morlaix et de Brest, abandonner presque complètement l'époque préhistorique et nous restreindre aux édifices du moyen âge et de la Renaissance. La moisson sera encore assez vaste; il vous suffira, pour vous en convaincre, de parcourir le petit guide qu'a rédigé M. le marquis de l'Estourbeillon, que je remercie d'avoir bien voulu m'aider dans l'organisation de ce Congrès.

« Mais je ne suis pas ici pour vous parler de la préparation du Congrès, qu'il me suffise de dire que j'ai trouvé le meilleur concours auprès des membres des sociétés savantes qui ont leur siège dans le département, ainsi qu'auprès des diverses autorités locales.

« Dès maintenant je tiens à remercier M. le Maire de Morlaix de l'amabilité avec laquelle il a bien voulu mettre à notre disposition la salle des fêtes de l'Hôtel-de-ville où nous nous réunissons aujourd'hui.

« Il n'entre pas dans mon rôle de vous décrire le

pays que nous allons visiter et de vous en faire connaître les curiosités.

« Comme d'habitude, à la suite de chaque excursion, nous examinerons de concert les particularités qu'offrent les édifices qui auront fait l'objet de nos études.

« Le temps n'est plus où, comme il y a deux cents ans, il fallait, pour parcourir la Bretagne, se garer des brigands qui infestaient les routes, de ces « grands coquins armés chacun de trois coups à tirer » qui vous menaçaient de « Je te tue, si tu avances » ; les routes elles-mêmes sont devenues meilleures, excellentes pour la plupart, et on n'est plus forcé de faire venir un chariot attelé de douze bœufs pour y placer une chaise de poste, comme cela arriva vers 1750 à un grand seigneur, M. de Montullé, qui, pour la première fois venait visiter ses terres de Bretagne.

« Je comparerais plutôt notre chevauchée à celles que faisait, il y a près d'un siècle, un préfet archéologue, Cambry, bien que nous n'ayons ni le brillant uniforme dont ce fondateur de l'Académie celtique ne manquait pas de s'affubler quand il allait déterrer quelques antiquités, ni l'escorte de gendarmes qui accompagnait son carrosse à quatre chevaux.

« Notre équipage sera plus modeste, mais nous serons plus nombreux encore que les compagnons de l'auteur du *Voyage dans le Finistère*. J'ai rarement vu sur nos listes un aussi grand nombre d'inscriptions, et je crois pouvoir affirmer que les archéologues de toute la France se sont donné ici rendez-vous, car je ne compte pas moins de quarante départements représentés, sans compter les délégués étrangers venus d'Angleterre et de Belgique, et

ceux qui nous sont annoncés de pays plus éloignés, comme l'Espagne et la Roumanie.

« Je n'ai pas besoin de le rappeler, nous avons en tenant nos congrès un double but, nous instruire d'abord, en visitant un pays sous la direction des personnes érudites qui veulent bien accepter de devenir nos guides, — et aussi, chercher à réveiller dans la région que nous parcourons le culte de l'archéologie, et provoquer la conservation des monuments et des œuvres d'art qui s'y trouvent.

« Peut-être, et j'en ai l'espoir, notre visite à Morlaix pourra-t-elle nous fournir une occasion de réaliser un de ces buts.

« Il est ici, en effet, une belle jeune fille, à peine âgée de dix-huit ans, qui fut entourée à sa naissance de tous les dons de la grâce et de l'esprit, comme disent les contes de fées. Nombreux et actifs furent au début ses admirateurs et ses serviteurs ; les uns la dotèrent de pierres précieuses, d'autres lui offrirent des fleurs et des insectes, tous voulurent concourir à son éducation ; puis, avec le temps, quelques-uns des plus fervents, atteints par la mort ou dispersés par les circonstances, disparurent, et la belle jeune fille resta dans l'isolement, disons mieux, dans ce pays où règne encore le souvenir de l'enchanteur Merlin, elle fut plongée dans le sommeil. On avait, il y a quelques années, espéré pour elle la venue de savants docteurs, les membres de la Société de Botanique de France, mais le comte de Guernisac qui l'avait provoquée est mort, et aujourd'hui ce sont des archéologues qui vont venir remplacer les naturalistes. A en juger par l'accueil si sympathique qu'ont bien voulu nous faire déjà MM. Puyô, Hervé, de Lau-

zanne et d'autres de leurs confrères, nous espérons que, grâce à quelque vieille épée de Du Guesclin, nous pourrons lutter contre les enchanteurs, et qu'une fois réveillée, la Société des Études Scientifiques du Finistère, — car vous l'avez reconnue, — sortira de son sommeil, reprendra sa vie active et nous donnera une nouvelle série de ces bulletins que l'on parcourt avec tant d'intérêt.

« Notre Congrès n'aurait-il pas d'autre résultat, que nous pourrions déjà nous en trouver heureux.

« Comme les militaires au lendemain d'une guerre, nous aimons à nous entretenir dans les veillées, de nos campagnes, de nos victoires; nos campagnes, ce sont les Congrès, les réunions archéologiques, les expositions; nos victoires, ce sont les monuments que nous avons pu sauver.

« L'année, à ces deux points de vue, a été bonne.

« En quittant Clermont-Ferrand, au lendemain du Congrès, nous avons été à Limoges prendre part aux fêtes du cinquantenaire de la Société Archéologique du Limousin. Pendant quatre jours c'était un véritable et nouveau Congrès dont les séances ont été remplies par d'importantes lectures sur l'histoire, l'archéologie et les arts du pays, dont les excursions nous ont conduits tour à tour dans les divers monuments de la ville de saint Martial, à l'église de Solignac, au château de Chalucet et à la vieille et curieuse ville de Saint-Junien. Une exposition du Livre limousin nous a montré les progrès de cet art depuis quatre siècles. Nos confrères se sont multipliés, et si nous ne pouvons les nommer tous et remercier comme ils le méritent MM. Guibert, Fage, Bourdery, Leroux, Ducourtieux et Lachenaud, nous tenons à

nommer à leur tête le vénérable chanoine Arbellot, dont on célébrait la cinquantaine littéraire en même temps que celle de la Société Limousine. Le conseil de la Société française d'Archéologie a tenu à s'associer aux démonstrations dont il a été l'objet en lui décernant une de ses grandes médailles (1).

« Si Limoges ne nous a donné qu'une exposition bibliographique, il n'en a pas été de même d'Angers, de Bordeaux et de Reims, qui ont réuni les trésors artistiques de chacune de ces régions ; M. de Fayolle nous a parlé déjà de l'exposition de Bordeaux (2), M. l'abbé Marsaux et moi avons rappelé le souvenir de celle de Reims (3).

« Le Congrès de la Fédération historique de Belgique n'a pas eu une moindre importance que les réunions précédentes ; Tournai, du reste, était un choix excellent et il s'est trouvé amplement justifié par un succès dont MM. de Nédonchel et Eugène Soil, ainsi que le regretté M. Desmazières, ont le droit de se montrer fiers. Mais j'avouerai franchement que nous serions peut-être embarassés s'il nous fallait, comme à Beloeil, diriger non pas un groupe, mais une véritable armée de plus de deux cent cinquante personnes. Tournai a été longtemps une ville française et nos compatriotes ont tenu à montrer qu'ils ne l'avaient pas oublié; jamais ils n'étaient venus en aussi grand nombre, jamais aussi ils n'ont été mieux accueillis, et le délégué du ministère de l'Instruction publique de France, M. Cons, s'est fait

(1) Notre ami M. Émile Travers a donné dans le *Bulletin monumental* de 1895, p. 445, un compte-rendu de cette réunion.

(2) *Bulletin monumental*, 1895, p. 275.

(3) Id., 1895, p. 158.

à juste titre l'interprète de nos sentiments en obtenant pour M. Soil les palmes d'officier de l'Instruction publique, et pour MM. de Nédonchel, Clocquet et Desmazières, celles d'officier d'Académie.

« Vous parlerai-je maintenant du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne et de celui des Sociétés des Beaux-Arts : j'aurais à y relever de très nombreuses communications de nos confrères et à constater l'excellent accueil qu'elles ont reçu. A la section d'archéologie, M. Gauthier a décrit le couvent des cordeliers de Salins, et de concert avec M. l'abbé Brune, a présenté un travail considérable sur l'orfévrerie en Franche-Comté ; M. Julliot nous a parlé du Musée gallo-romain de Sens et montré les nouvelles planches exécutées pour cette monographie ; M. Félix Thiollier a restitué l'ancien clocher de la cathédrale de Valence, à l'aide de dessins heureusement sauvés par lui ; M. Quesné, de concert avec M. Léon de Vesly, a fait connaître le résultat de fouilles dans les forêts de Bord et de Louviers et tenté une restauration du *fanum* des Buis ; M. de Lahondès a donné un travail d'ensemble sur les églises romanes de l'Ariège, accompagné de ces dessins dont il semble avoir le secret. A la section d'histoire, nous retrouvons MM. Gauthier, Fage, le comte de Saint-Saud, Pasquier, Joseph Depoin, le chanoine Pottier ; à la section de géographie, M. G. Musset. Parmi les lecteurs de l'hémicycle des Beaux-Arts, nous rencontrons MM. le comte Charles de Beaumont, avec un prototype inédit de la tapisserie d'Artemise; M. Eugène de Beaurepaire, avec la sculpture religieuse à Caen aux XVe et XVIe siècles; M. Delignières, avec une œuvre du sculpteur abbevillois Caron, retrouvée

dans l'église de Betharram ; M. J. Gauthier — déjà nommé, dirais-je volontiers, — avec la chapelle funéraire de Guillaume de Visemal et le livre d'heures de Perrenot de Granvelle ; M. Herluison, avec l'architecte Delagardette ; M. Jadart, avec des souvenirs de l'exposition de Reims, dont nous avons déjà parlé ; M. Paul de Longuemare, avec les statues de Louis XIV à Caen ; M. l'abbé Porée, avec les Apôtres de Sainte-Croix de Bernay ; M. Quarré-Reybourbon, avec le Colysée de Lille ; et M. l'abbé Requin, nous retraçant l'histoire d'une famille de peintres d'Avignon, les Grève.

« La liste est longue, vous le voyez, mais je suis heureux de constater aussi que, dans la séance de clôture, la part faite à nos confrères a été large. M. de Boussès de Fourcaud a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; MM. Buhot de Kersers, Léon Germain, Henri Jadart, Pasquier et l'abbé Porée ont été nommés officiers de l'Instruction publique ; et MM. de la Poix de Fréminville et Paul de Longuemare, officiers d'Académie.

« Je vous disais que nos victoires étaient représentées par les monuments que nous pouvions sauver ; sur cette liste, il faut inscrire cette année le pont de St-Bénezet, l'ancienne église des Jésuites de Rouen, et enfin la vieille faculté de Médecine de Paris, dont le Conseil Municipal a décidé l'acquisition dans la séance qui a précédé les dernières élections.

« Je voudrais vous parler aussi des publications faites par nos confrères pendant la dernière année, mais la liste aussi serait longue et vous m'arrêteriez sûrement en route ; aussi ne vous en citerai-je que deux, le *Caen illustré* de M. Eugène de Beaurepaire,

ce bijou, choyé pendant tant d'années, et que l'auteur et l'éditeur, M. Le Blanc-Hardel, semblaient vouloir toujours conserver jalousement pour eux, et le beau volume que deux de nos nouveaux confrères, MM. Aubert de la Faige et Roger de La Boutresse, viennent de consacrer aux fiefs du Bourbonnais. Nous serions heureux si, lors de son entrée dans la Société, chacun nous apportait, comme bienvenue, un ouvrage de cette importance, mais ce serait trop demander.

« L'École des Chartes a vu cette année encore deux de ses élèves choisir pour sujet de leur thèse l'architecture religieuse d'un diocèse; MM. Noël Thiollier et Lionel de Crèvecœur, reçus archivistes paléographes, appartiennent tous deux à notre société (1).

« J'ai déjà eu l'occasion de vous citer quelques-unes des distinctions reçues par nos confrères depuis le dernier Congrès, il en est encore d'autres que je tiens à rappeler.

« On sait combien sont recherchées, parmi les récompenses décernées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, celles qui s'appliquent au concours des antiquités de la France, aussi apprendrez-vous certainement avec plaisir les succès qu'y ont obtenus deux de nos confrères : M. Ernest Petit y a remporté la seconde médaille pour son *Histoire des ducs de Bretagne de la première race*, et M. le marquis de Rochambeau, une mention honorable pour sa belle publication sur *le Vendômois*.

(1) Les positions de ces thèses sur l'architecture des anciens diocèses de Mâcon et de Paris ont été publiées dans le *Bulletin monumental*.

« La croix d'officier de la Légion d'honneur placée par le Président de la République sur la poitrine de M. Antoine de Villefosse, lors de l'inauguration de la salle des antiquités d'Afrique au Louvre, a été la juste récompense des efforts faits par le savant conservateur pour la création de cette collection si éminemment française ; mais depuis, notre confrère s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance du monde savant en faisant entrer au Louvre le trésor de Bosco-Reale, don vraiment royal du baron de Rotschild, et la belle tiare grecque de Saïtaphernès, que tous les journaux illustrés viennent de reproduire. Rappelons aussi que M. le lieutenant-colonel Quevillon a reçu la même distinction aux grandes manœuvres ; signalons encore : MM. Bournon nommé officier de l'Instruction publique, Goudard et Trubert, officiers d'Académie, Edmond Soyez, Charles Givelet, Guillouard, Léon Germain, Émile Travers et Blanchet, honorés de différentes distinctions ou lauréats de concours académiques.

« Plusieurs de nos confrères ont exposé cette année au salon des Champs-Élysées et dans les galeries d'architecture ; nous vous signalerons le relevé du prieuré de Grez, de M. Hardion, et une suite de croquis d'église de M. Grellet. — Le projet de *Maternité*, de M. Paul Legriel, n'a rien à voir avec l'archéologie, mais nous sommes heureux de dire qu'il a valu à notre jeune confrère, qui, croyons-nous, exposait pour la première fois, une seconde médaille.

« La partie la plus agréable de ma tâche est accomplie, car c'était celle dans laquelle, après avoir énuméré vos travaux, j'avais à enregistrer vos succès ;

il m'en reste une autre, toujours pénible, celle de dire un dernier adieu aux membres que nous avons perdus. Leur nombre est relativement peu considérable cette année, mais plusieurs ont marqué dans les études qui nous intéressent une place qui fera revivre leur nom dans votre souvenir: Charles Vasseur est assurément celui qui a le plus travaillé pour notre société, pendant la première période de sa vie, du moins. Présenté à Arcisse de Caumont par son parent Raymond Bordeaux, il ne tarda pas à devenir un des collaborateurs les plus actifs de notre fondateur, qui lui confia le soin de rédiger, dans sa *Statistique monumentale du Calvados*, une grande partie de l'arrondissement de Lisieux. Il donna aussi de nombreux articles au *Bulletin monumental*, jusqu'au jour où son mariage le fixa en Périgord, où il est mort âgé de 65 ans, à Siorac-de-Belvès. — Périgourdin était aussi le marquis d'Abzac de la Douze, qui a été l'objet d'une notice émue du marquis de Fayolle, au sein de la société de la Dordogne dont il était le président. — Louis Tranchau, ancien inspecteur d'académie à Orléans, était devenu pour plusieurs d'entre nous un ami, depuis notre Congrès d'Orléans; lettré délicat, historien érudit, il avait conservé dans sa verte vieillesse une activité qui savait encore se multiplier quand il s'agissait d'obliger. Le collège d'Orléans, dont il avait été tour à tour professeur, censeur et proviseur, était l'objet de toutes ses prédilections; il en avait écrit l'histoire, que couronnait récemment l'Académie française, et lors de sa mort foudroyante, ses anciens élèves lui prouvèrent, par des manifes-

tations unanimes, le vide qu'il laissait parmi eux (1). — Le vicomte Révérend du Mesnil, bien que d'origine normande, appartenait au département de la Loire; il y avait fondé une revue, le *Forez historique*, qui renferme d'excellents travaux. — Charles Méresse, architecte à Compiègne, a été pendant dix ans un des habitués de vos réunions et, malgré son âge, il rêvait d'y reprendre sa place. Un voyage en Italie, longtemps caressé, fut exécuté par lui à l'automne, il voulait montrer à son petit-fils la terre classique des antiquités; il a réalisé son désir, mais ses forces étaient épuisées, et on pourrait avec raison lui appliquer la parole du poète : *Vedere Napoli e poi morire.* — Julien Gréau est connu de tous par les belles collections qu'il a successivement réunies, à Troyes d'abord où il s'était consacré à la numismatique et aux objets du moyen âge, puis à Paris où successivement les bronzes antiques, les figurines de Tanagra, les verreries vinrent tour à tour remplir ses galeries de la rue du Bac, et c'était seulement quand l'encombrement était trop grand qu'une série, soigneusement cataloguée, prenait le chemin de la salle des ventes pour permettre la création ou l'augmentation d'une autre. — Le comte de Caulaincourt, l'un des derniers représentants d'un nom illustre, notre inspecteur du département du Nord, avait débuté par une brillante carrière dans l'armée, mais de bonne heure il avait quitté le service et s'était jeté dans le mouvement religieux

(1) M. Greffier, ancien conseiller à la cour de Cassation, a consacré à M. Tranchau une importante étude que nous n'avons pu lire sans émotion.

et social avec l'intrépidité qu'il avait apportée autrefois à la guerre. Créateur des congrès catholiques du Nord, l'un des promoteurs de l'Université catholique de Lille, il avait su conserver jusqu'à un âge avancé et bien qu'il ait eu à lutter contre les deux maladies les plus graves qui peuvent atteindre les vieillards, une énergie qui faisait oublier qu'il avait dépassé quatre-vingts ans. — Je nommerai encore l'abbé Sarazin, curé de Jouarre, et M. Jules Delaure, à Romorantin.

« A l'étranger, ceux des confrères que nous avons perdus ont presque tous occupé un rang assez considérable, soit dans la science, soit dans la politique, pour qu'il me suffise presque de rappeler leurs noms. Ce sont : le sénateur Fiorelli, l'explorateur de Rome et de Pompéï ; le général Menabrea, marquis de Valdora, ancien ambassadeur d'Italie en France, et dont les relations avec M. de Caumont remontaient au Congrès scientifique de Chambéry, dont il fut un des présidents ; M. Le Roy, professeur émérite à l'Université de Liège ; Auguste Wagener, ancien administrateur et professeur à l'Université de Gand, bien connu par ses beaux travaux sur l'antiquité grecque ; Don Claudio Enrique Girbal, inspecteur des monuments historiques à Girone, en Espagne, et le chevalier da Silva, architecte du roi de Portugal.

« Vous me permettrez toutefois de m'arrêter un instant sur ce dernier nom.

« Le grand rôle joué dans son pays par le chevalier da Silva, comme restaurateur de ces magnifiques édifices de Belem et de Cintra, comme initiateur en Portugal des principes de la conservation

des monuments, lui assure une place spéciale, et on l'a, avec raison, appelé le Viollet-le-Duc et le Caumont de son pays. Ce que je tiens surtout à rappeler ici, c'est l'affection que da Silva avait pour la France, qu'il considérait comme sa seconde patrie, où il avait passé les années de sa jeunesse étudiant à l'école des Beaux-Arts, sous Percier et Huyot, c'est la grande sympathie qu'il éprouvait pour les artistes et les archéologues français, auxquels il s'efforçait de faire connaître et de faire aimer son pays. Plus d'une fois vous l'avez vu dans nos congrès, à Évreux en dernier lieu, et la Société lui avait décerné une de ses grandes médailles. L'automne dernier, da Silva, malgré ses quatre-vingt-dix ans, venait en France prendre part au centenaire de l'Institut, auquel il appartenait comme associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts. C'était un dernier effort, ce fut une dernière joie. Si l'esprit était encore vif et alerte, les jambes commençaient à faire défaut. Toutefois, le vieil artiste avait pu une fois encore serrer la main de ses amis et de ses confrères, et, fier de cette mission, apporter au duc d'Aumale les souvenirs de sa souveraine, la petite nièce du Prince, qui continue à entretenir dans sa nouvelle patrie des traditions françaises.

« La liste des édifices réparés ou construits par da Silva est longue, longue est aussi celle de ses écrits, de ses découvertes archéologiques se rapportant pricipalement à l'époque préhistorique; nous en donnerons ailleurs l'exposé, mais nous ne voulons pas terminer cet éloge sans rappeler que notre vieil ami était non seulement un artiste éminent et un archéologue distingué, mais aussi un philantrope

POSSIDONIO DA SILVA

éclairé et qu'on lui doit la fondation à Lisbonne d'un asile des Invalides du Travail.

« Dans le musée du Carmo, fondé par da Silva à Lisbonne, le portrait d'Arcisse de Caumont occupe une place d'honneur; à défaut de musée, nous reproduisons, comme un dernier hommage, les traits de da Silva dans nos publications (1).

« A ces noms, il me faut encore en joindre un, celui d'un des membres de notre Congrès, parti joyeux de chez lui, il y a quatre jours, se faisant une fête de ce voyage dont nous causions ensemble il y a un mois à peine, et qui est venu trouver ici, loin des siens, une mort inopinée.

« Auguste Braquehay était depuis quinze ans venu à nos réunions, lorsqu'elles se trouvaient dans cette région de Montreuil-sur-Mer, dont il s'était constitué l'historien et sur laquelle il laisse des travaux estimés.

« Sa mort est trop récente pour que nous puissions en parler comme nous le voudrions, et on comprendra l'émotion que nous avons éprouvée en l'apprenant à notre arrivée. Depuis de longues années, jamais l'un de nous ne nous avait été ainsi cruellement enlevé dans le cours de nos voyages et de nos réunions, et souvent nous nous en félicitions !

« Vous vous unirez à moi pour envoyer à la famille de notre confrère, l'expression de notre profonde sympathie. Conservons l'espoir que sainte Austreberthe et les patronnes de l'abbaye de Montreuil, inter-

(1) L'éloge de J.-P.-N. da Silva a été prononcé dans la séance solennelle de l'Association des architectes et archéologues portugais, du 28 mars 1897, par M. Julio de Castilho. Lisbonne. imprimerie de l'Académie des Sciences, 1897, in-folio.

céderont au ciel pour celui qui a consacré à leur vie les dernières pages sorties, il y a quelques mois, de sa plume. Les pauvres de Montreuil, héritiers de sa fortune, prieront pour leur bienfaiteur (1).

« Je déclare ouverte la soixante-troisième session du Congrès archéologique de France ».

M. le chanoine Abgrall, qui, lors du Congrès de Vannes, avait bien voulu, en 1881, présenter un compte-rendu du mouvement archéologique dans le Finistère, répond à la première question du programme, en faisant connaitre les travaux accomplis depuis quinze ans dans ce département.

M. le marquis de l'Estourbeillon lit un travail de M. François de Kergrist, sur l'église de Saint-Jean-du-Doigt et les traditions qui s'y rattachent.

La séance est levée à trois heures et demie et suivie de la visite des monuments de la ville.

(1) M. Braquehay avait préparé pour le Congrès un travail intitulé *La Bretagne au pays de Montreuil-sur-Mer*. Ce mémoire communiqué par son exécuteur testamentaire a été publié dans *l'Avenir de Morlaix* (n° du 25 juillet 1896 et suivants).

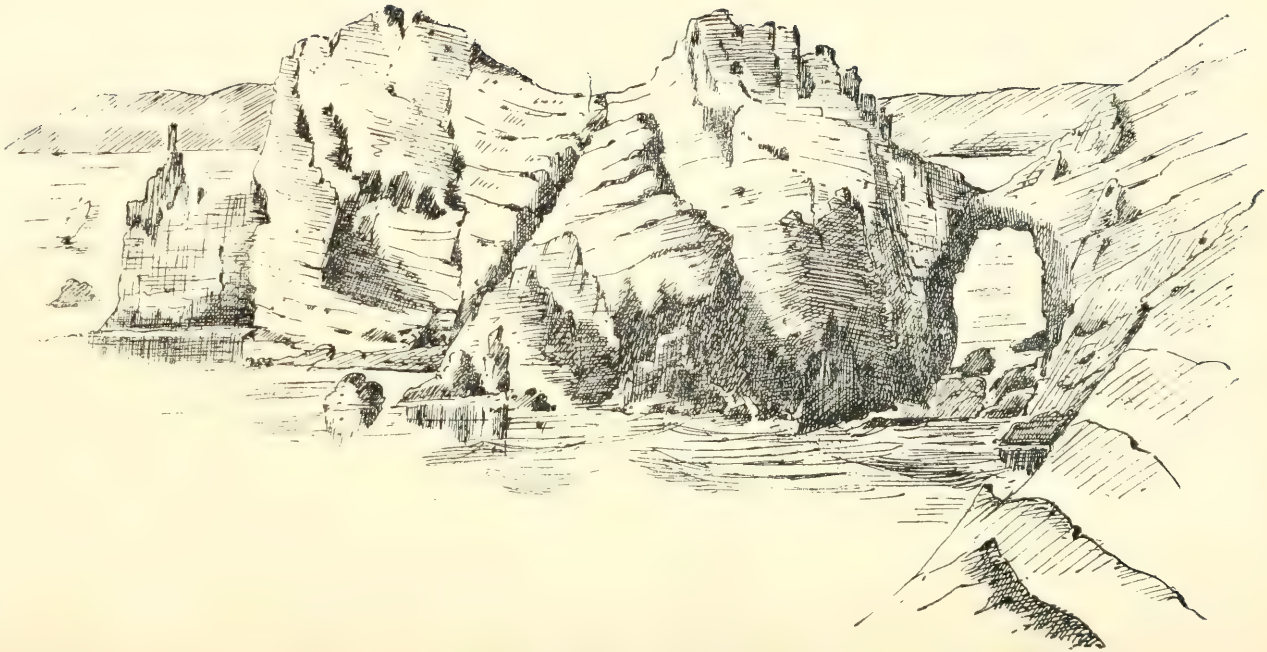

LE CHATEAU DU TAUREAU.

(Entrée de la rade de Morlaix).

Dessin du baron de Bonnault d'Houët.

MORLAIX

Visite des Monuments.

Avant d'entrer dans l'examen des édifices de Morlaix, nous donnerons sur l'histoire de cette ville quelques renseignements sommaires puisés dans le *Guide-indicateur* (1) rédigé pour les membres du Congrès par M. le marquis de l'Estourbeillon et nous saisirons avec empressement cette occasion de remercier notre excellent confrère de la grande part qu'il a prise à l'organisation de cette réunion.

En effet, M. de l'Estourbeillon a bien voulu nous accompagner dans notre voyage préparatoire dans le Finistère et nous faciliter par ses relations avec les archéologues de ce pays la tâche que nous avions à accomplir. De plus, possédant déjà l'expérience de l'organisation de nos réunions, depuis le Congrès de Nantes en 1886, dont il avait été l'un des secrétaires généraux, il a apporté à MM. Hervé et Marion son concours pour toutes les mesures à prendre en vue d'assurer le succès du Congrès de 1896.

Plusieurs de nos confrères ont bien voulu communiquer aux Sociétés savantes qu'ils étaient chargés de représenter, des comptes-rendus de cette session. Nous citerons notamment les rapports faits par M. le baron d'Avout à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (2); par M. Eugène Soil, à la Société historique

(1) *Bulletin monumental*, t. LX, p. 489-517.

(2) Dijon, Union typographique, 1897, in-8°, 33 p.

et archéologique de Tournai (1); par M. Moulin, à la Société archéologique de Château-Thierry (2); par M. Jules Aubrée, à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (3); le compte-rendu publié par M. le chanoine Abgrall dans la Semaine religieuse de Quimper (4); les articles signés Ed. du Trémont, dans la *Revue du Bas-Poitou* (5). Nous leur en adressons tous nos remerciements ainsi qu'aux journalistes qui, dans le *Petit Journal* ainsi que dans les différents organes du Finistère, ont consacré des articles étendus à nos séances et à nos excursions.

Nous n'avons plus besoin de rappeler combien nous est précieux le concours que veulent bien nous apporter chaque année les photographes qui prennent part au Congrès. Ils ont été plus nombreux encore dans le voyage de Bretagne et nous avons pu puiser dans les clichés de MM le marquis de Fayolle, Le Féron de Longcamp, Mareuse, le comte d'Osseville, Maurice Pinoteau, O Riquier et Eug. Soil. Un accident arrivé au retour du voyage a fait perdre à M. Jules de Valois tous les clichés exécutés par lui d'une manière toujours si artistique.

MARSY.

La charmante petite ville de Morlaix (la seconde du Finistère, 16,013 habitants) n'a pour ainsi dire

(1) *En Bretagne. Compte-rendu du Congrès archéologique de Morlaix-Brest et notes de voyage.* Tournai, H. et L. Casterman, 1896, in-8°, 72 p. avec héliographies.

(2) *Annales,* 1896, p. 121-135.

(3) Rennes, imp. Simon, 1897, in-8°, 10 p.

(4) N^os des 19 et 26 juin 1896.

(5) 1896 et 1897.

point d'édifices remarquables. Son viaduc seul, à deux étages, long de 284 mètres et haut de 64 mètres au-dessus des fondations, de 58 au-dessus des quais, et l'un des plus beaux de France, lui donne un cachet tout particulier et d'autant plus frappant qu'il contraste singulièrement avec la multitude de vieilles maisons de la Renaissance qui forment presque l'ensemble de la cité.

Située au fond d'une vallée pittoresque et profondément encaissée, au confluent de deux petites rivières, le *Queffleut* et le *Jarlot*, qui se réunissent à Morlaix même, pour former le *Dossen* ou *rivière de Morlaix*, la ville de Morlaix (en breton : *Montroulez*) remonte au moins au temps de la domination romaine, si l'on en juge par les nombreuses médailles du IIIe siècle qui y ont été trouvées Elle devint plus tard la propriété des ducs de Bretagne qui, de concert avec beaucoup de familles nobles du pays, la dotèrent de nombreuses fondations religieuses. S'étant déclarée pour la Ligue pendant les guerres de la fin du XVIe siècle elle eut beaucoup à souffrir du siège qu'elle subit alors, et, en 1594, son château, l'un des plus forts de Basse-Bretagne, fut emporté d'assaut, au nom du Roi, par le maréchal d'Aumont. Jusqu'au XVIIe siècle, elle fut la ville la plus commerçante du Léonais, et son commerce des toiles, notamment, était particulièrement renommé.

Afin de ne pas revenir à plusieurs reprises sur le même sujet, nous ne nous astreindrons pas à suivre un itinéraire défini dans notre visite des monuments de Morlaix, faite par nous sous la conduite de MM. E. Hervé et le chanoine Abgrall, et nous prendrons successivement chaque classe d'édifices en commen-

çant par ce qui est la caractéristique de la ville, les vieilles rues et les vieilles maisons dont plusieurs peuvent lutter avec les anciennes constructions de Rouen, d'Abbeville et de Lisieux.

Vieilles rues. — Maisons anciennes.

Si les églises anciennes n'ont plus à Morlaix leur cachet primitif, si la ville ne possède plus de monuments, elle a du moins conservé ses rues pittoresques et ses maisons à pignons qui la font encore ressembler, du moins dans certaines parties, à une ville d'un autre âge. Les plus remarquables sont les suivantes :

La rue Notre-Dame, qui part de la rue Pavé et renferme plusieurs habitations curieuses, entre autres ses maisons d'angles, ornées de statues grotesques, de joueurs de biniou et d'hommes en chemise.

La rue des Nobles, formant terrasse au-dessus des *Halles*, à droite. Une des habitations les plus intéressantes de cette voie est celle portant le numéro 33 et dite de la *Duchesse Anne*, nouvellement restaurée. Au-dessus d'un rez-de-chaussée en pierre, trois étages surplombants sont ornés chacun de quatre statues de saints, séparés par des grotesques. A l'intérieur se voit un bel escalier sculpté.

La Grande-Rue. Cette voie rappelle beaucoup, comme aspect, celui de la *rue aux Fèvres* à Lisieux. Les maisons anciennes y sont nombreuses, mais les plus remarquables sont : la maison *Pouliquen* (n° 15),

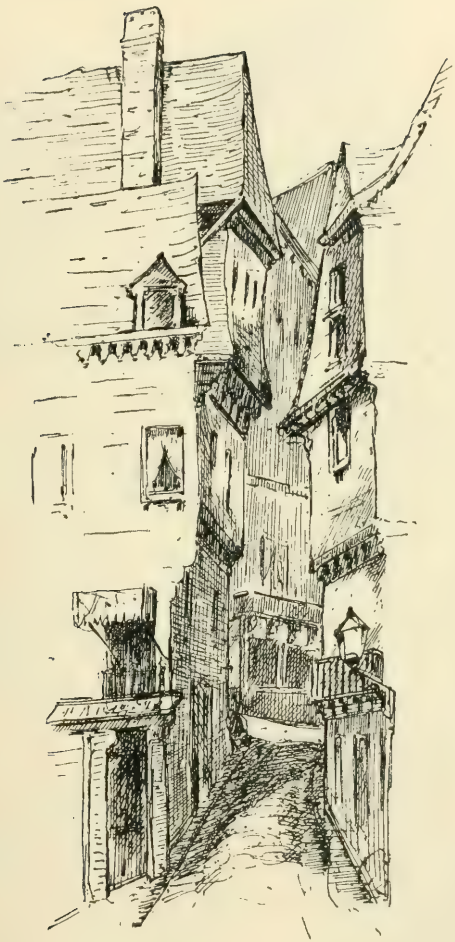

UNE RUE DE MORLAIX.

Dessin du baron de Bonnault d'Houët.

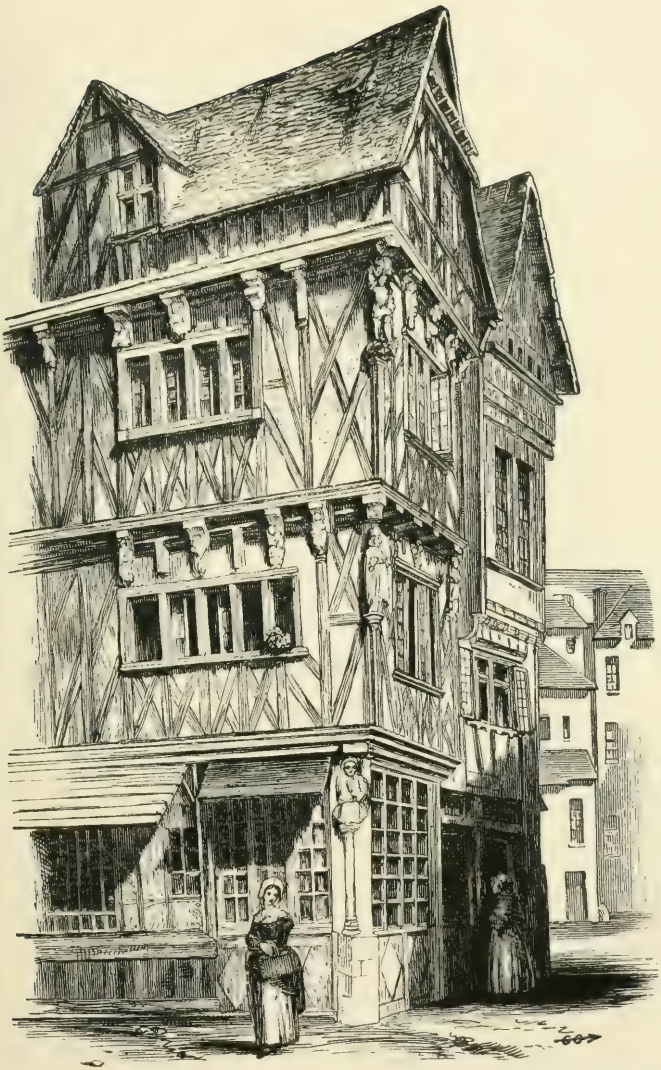

Dessin de G. Bouet.

MAISON DE BOIS, A MORLAIX.

(XVIe SIÈCLE.)

qui renferme un bel escalier en bois sculpté du XVe siècle, et la maison *Périn* (n° 9).

La rue Saint-Melaine, dont la maison numéro 41, a conservé une façade curieuse, ornée de quatre statues de saints du XVe siècle.

La venelle au Pâté et la venelle au Son, si originale, avec ses pignons multiples et ses gradins ravinés par les orages.

Il faudrait de longues pages pour décrire tous les détails de ces habitations d'un autre âge. Que si l'on gravit dans la Grande-Rue, par exemple, l'escalier d'une de ces *maisons à lanternes*, spéciales à la cité morlaisienne, avec leurs vastes cheminées dans le grand vestibule, leurs *ponts d'allée* à tous les étages, leurs piliers couverts des statuettes des patrons de la famille, leurs grandes salles avec poutres saillantes, encorbellements sculptés, moines grotesques s'abreuvant à des outres, le nez épaté, les lèvres épaisses et la langue pendante; si l'on examine, avec le soin qu'elles méritent, ces petites portes garnies de délicates serviettes pliées et repliées à l'infini, ces panneaux fouillés, tailladés, découpés à jour, ces colonnettes garnies de feuillages déchiquetés à plaisir, ces niches, ces clochetons aigus, couverts de fleurons délicats, toutes ces demeures variées, dont les mansardes sont aussi curieuses que les boutiques d'*étal*, l'on ne peut s'empêcher d'être frappé du cachet de grandeur, imprimé jadis à la vieille cité bretonne, par une population franche, libre et naturellement artiste.

Musée.

Le Musée de Morlaix est établi dans une partie de l'ancienne église des Jacobins, restituée à la ville par le Ministère de la Guerre à la suite du transfert à Guingamp du dépôt de remonte qui y était établi. Cette création ne remonte qu'à une dizaine d'années, mais déjà le Musée est riche en collections diverses, tableaux, antiquités et objets d'histoire naturelle. Un legs de 60.000 francs fait par le comte Ange de Guernisac a permis de disposer plusieurs salles et de réserver une somme importante pour des acquisitions.

« En exécution de cette décision, dit M. Edmond Puyo dans la préface du catalogue (1), deux belles salles tapissées et munies de tout le confort désirable, éclairées de haut, ont été disposées pour recevoir les tableaux et dessins acquis ou reçus en don de l'État ou des particuliers.

« Une troisième salle, éclairée par une belle rosace gothique est consacrée aux collections parmi lesquelles figurent la riche collection de papillons de M. de Guernisac, celle de géologie du docteur Le Hir et plusieurs autres. La basse-nef, restaurée, a reçu, avec les gravures et objets d'archéologie, les

(1) *Catalogue des tableaux, dessins, gravures, statues exposés au Musée de la ville de Morlaix.* Rennes, imp. Oberthür, 1896, in-8, 82 p. et héliographies. — Le déplacement projeté de la Bibliothèque doit prochainement donner au Musée une salle de plus.

statues et bas-reliefs provenant de l'État et de divers donateurs ».

Les tableaux sont principalement des œuvres de peintres modernes; on y rencontre cependant quelques bons tableaux de l'école française des XVIIe et XVIIIe siècles; quelques beaux dessins sont à signaler, notamment une suite de dix marines au crayon noir, de Pierre Ozanne, représentant les campagnes du comte Hector.

L'archéologie est représentée par plusieurs vitrines d'objets préhistoriques et gallo-romains et par diverses sculptures du moyen-âge, en pierre ou en bois. Le morceau capital est la dalle tumulaire de Julienne, principale fondatrice des Jacobins, en 1238 (1), dont l'église, nous l'avons dit, sert aujourd'hui de musée. Cette dalle en relief était entourée d'une lame de cuivre portant l'inscription métrique suivante, dont le texte a été conservé dans un manuscrit de Daumesnil.

Ecce sub hoc saxo
Fratrum de Monte Relaxo (Morlaix)
est sita fondatrix
Juliana Dei veneratrix
Hujus erat virtus (qua
pollet femina raro)
mens sana, manus larga
pudica caro.

(1) Le couvent des Jacobins, qui sert actuellement de caserne et n'a plus aucun caractère, en dehors de l'église, a été fondé en 1237 par le duc Pierre de Dreux.

Église Saint-Mathieu.

L'église *Saint-Mathieu* n'a plus rien d'ancien qu'une grosse tour carrée (1548), chargée de niches, de consoles et de mascarons d'assez mauvais goût, dans le style de la Renaissance. Elle est en général d'un style lourd et massif. Une banderolle, sculptée au mur, contient cette sentence :

Mors tua, Mors X^ti^, fragilitas mundi
Gloria Cœli, dolor inferni sint memoranda tibi.

« Que ta mort, la mort du Christ, le néant du monde, la gloire du Ciel, la douleur de l'enfer, soient gravés dans ta mémoire ».

Puis, auprès de l'entrée principale du portail, se lit de même en caractères gothiques :

Propria qui servit juste petit œqua labori
Et simul e propriis mutuat et repetit.

« Celui qui manœuvrant son propre fonds, en exige justement des fruits égaux à son travail, prête et reçoit à la fois ce qui lui appartient en propre ».

Dans le bas-côté droit, au-dessus du bénitier de la porte sud, se voit un bas-relief en albâtre, du XVe

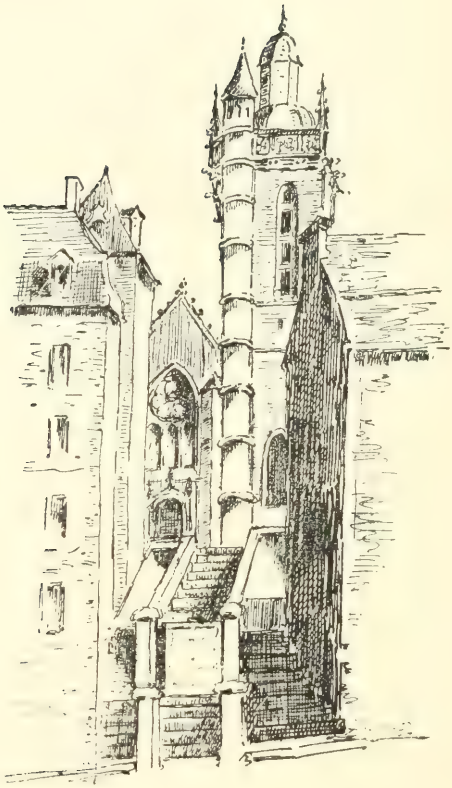

ÉGLISE SAINT MELAINE, A MORLAIX.

Dessin du baron de Bonnault d'Houet.

siècle, représentant Dieu le Père portant sur ses genoux le Christ en croix.

Derrière l'église se trouve la chapelle de Notre-Dame-du-Mur, construction sans intérêt, mais qui renferme au-dessus de l'autel une vierge ouvrante, en bois sculpté, formant tryptique et renfermant une représentation de la Sainte-Trinité, avec des peintures remarquables de finesse et de style. Objet d'une grande vénération, la Vierge de N.-D.-du-Mur est considérée comme le palladium de la cité.

Église Saint-Melaine.

L'église *Saint-Melaine*, ancien prieuré de Saint-Melaine de Rennes, fondée vers 1159 par Guyomarc'h, seigneur de Léon, fut rebâtie en 1482. La tour date de l'année 1574. On y remarque un charmant portail latéral, avec bénitier de pierre à colonnettes et panneaux sculptés. A l'intérieur de l'église, les poutres formant la base du comble sont ornées de sculptures représentant des moines dans les attitudes les plus grotesques. A signaler aussi la tribune et le buffet d'orgues, formés de belles boiseries du XVIe siècle, finement découpées et sculptées. Dans le bas du collatéral gauche se trouvent les *fonts baptismaux*, surmontés d'un beau *baldaquin* octogonal de 1660 avec statuettes; puis, dans la deuxième chapelle du même côté, une *Descente de croix* à quatre personnages, du XVIe siècle; enfin, dans la chapelle à droite du chœur, un assez bon tableau représentant la *Rédemption des âmes*.

Église Saint-Martin.

L'église *Saint-Martin-des-Champs*, ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutiers, fondé en 1128 par Hervé, comte de Léon, sur la rive gauche du Queffleut, fut rebâtie dans le style grec dorique de 1773 à 1788, et sa tour actuelle y fut ajoutée en 1850. Cette église n'a rien de remarquable, si ce n'est deux groupes en bois sculpté du XVIIIe siècle, représentant l'un, une *Descente de croix*, l'autre une *Mise au tombeau*.

Notre-Dame-de-la-Fontaine

La chapelle de *Notre-Dame-de-la-Fontaine*, située au haut de la rue Sainte-Marthe, serait élevée, dit-on, sur l'emplacement du plus ancien sanctuaire élevé à Morlaix et serait, d'aprés la tradition, le berceau de la foi chrétienne dans le pays; elle fut occupée par les Carmélites en 1624. De ce charmant oratoire, il ne reste plus malheureusement qu'une jolie rosace de la fin du XVe siècle, au-dessous d'une charmante arcature, puis une ouverture gothique, surmontée d'un écusson armorié. Au-dessous de l'arcature est une jolie porte en plein cintre. Sous une arcade se voit une statue de la Vierge, à laquelle la tradition attribue une origine miraculeuse et près de laquelle se rendent de nombreux pèlerins.

DEUXIÈME SÉANCE DU 3 JUIN 1896

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures du soir.

Siègent au bureau MM. Le Belloch, Hervé, du Chatellier, Francart, de Longcamp, Jules Lair et Fraboulet.

Après avoir présenté les excuses de plusieurs membres qui ont le regret de ne pouvoir assister au Congrès, notamment de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, député du Finistère, de M. Gaidoz, de M. le comte de Charencey, etc., le président annonce que S. G. Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon, lui a exprimé son intention d'assister à Brest à l'une des séances du Congrès.

Il annonce qu'il a reçu différentes communications et des ouvrages de MM. le chanoine Gillotin de Corson, de Rennes; Le Carguet, d'Audierne; Trévédy, ancien président du tribunal de Quimper; etc.

Suivant l'usage, il est procédé au règlement de l'ordre du jour des séances suivantes, et chacun des membres est prié de vouloir bien indiquer les questions sur lesquelles il se propose de prendre la parole.

M. l'abbé Abgrall donne ensuite des renseignements sur la crypte de Lanmeur qui doit être visitée le lendemain par le Congrès.

A son avis, cette crypte aurait été construite au huitième ou au neuvième siècle, pour recevoir les reliques du saint qui a l'honneur d'être patron de Lanmeur, mort de mort violente, vers l'an 795. M. l'abbé Abgrall se trouve en contradiction, sur certains points, avec un membre du Congrès, M. Bosc, de Tours.

M. Bosc maintient les renseignements qu'il a précédemment fournis et croit préférable de renvoyer au lendemain, à Lanmeur même, ses nouvelles explications.

M. Émile Travers fait remarquer, au sujet des cryptes. qu'on en trouve assez fréquemment des vestiges auprès d'antiques fontaines. Il estime que, près de ces fontaines, devait habiter un saint, qui se servait de leur eau pour baptiser, et ces cryptes seraient le tombeau d'un saint.

Un membre du congrès déclare avoir fait les mêmes constatations à Saint-Brieuc, mais il voudrait qu'on se livrât à une enquête sérieuse pour établir d'une façon précise à quelle époque la crypte a été découverte.

M. Fraboulet accepte de se livrer à cette enquête. Il communiquera le résultat de ses recherches à M. de Marsy. Il connaît la crypte depuis une dizaine d'années ; il l'a toujours connue dans les mêmes conditions. On l'a seulement repeinte.

M. le marquis de l'Estourbeillon lit un curieux mémoire envoyé par M. Aveneau de la Grancière, relatif aux colliers talismans celto-armoricains, qu'on trouve encore précieusement gardés dans quelques familles du Morbihan et de la Cor-

nouaille (1), et dont il a été récemment question au Congrès de l'Association Bretonne à Quimper.

Ces parures, souvent à l'état rudimentaire, sont quelquefois d'un travail fini. On n'en voit plus guère, soit que certaines familles les conservent soigneusement et même en cachette pour s'en servir par superstition. Elles attribuent à ces talismans le pouvoir de préserver de certaines maladies et on voit quelquefois, dans les grandes circonstances de la vie, ces colliers entourant le cou de jeunes gens, de jeunes filles, de jeunes mariées. Les recherches intéressées des archéologues, qui en ont acquis à des prix très élevés, ont également contribué à la disparition presque complète de ces colliers.

Le révérend W. Langhorne a aussi constaté la présence de ces colliers dans le pays de Galles. D'autres membres en ont vu des spécimens en Galice et dans les Asturies. Mais ces divers pays ont de grandes affinités de race qui expliquent la découverte, dans des monuments mégalithiques, de ces colliers talismans remontant aux temps les plus reculés, les plus primitifs.

La séance est levée à dix heures un quart.

(1) Le travail de M. de la Grancière a été publié en un fascicule in-folio illustré, par les soins de la Société polymathique du Morbihan.

Excursion à Plougasnou, à la Pointe de Primel, à Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur et Guimaëc.

(*4 juin 1896*).

Nous partons de grand matin, au nombre de plus de quatre-vingts, dans quatorze voitures, formant une longue caravane.

« Lorsque l'on quitte Morlaix pour se rendre à la pointe de *Primel*, après avoir passé sous le viaduc, et suivi le quai de Tréguier, où se trouvaient jadis toute une curieuse série de maisons à piliers, dites : *les Lances de Tréguier*, et le cours Beaumont, on laisse à droite la route de *Lanmeur* pour prendre la route directe de *Plougasnou*. Bientôt on laisse à gauche le bourg de *Ploujean*, puis celui de *Plouézoc'h*, après avoir franchi l'estuaire du *Dourdu;* on traverse le bourg de *Plougasnou* et l'on arrive au hameau de Tregastel, situé sur une sorte d'isthme à l'entrée de la pointe de *Primel*. On passe, presque sans le soupçonner, au milieu d'un assez vaste camp romain, et non loin d'un petit menhir qui se trouve à gauche, au bas du village de Saint-Nicolas. Le promontoire qui forme la pointe se compose d'un long et étroit escarpement rocheux qui s'avance au loin dans la mer. Ses rochers, déchirés, déchiquetés constamment par les vagues, présentent les aspects les plus étranges et ressemblent à une série de murailles écroulées entourant plusieurs clairières

finement gazonnées. Au-delà d'une petite chapelle, le roc nu et très escarpé forme la pointe de Primel proprement dite, et domine la mer d'une hauteur de 18 mètres. Un fouillis de roches sauvages, dont les plus remarquables sont les *Chaises de Primel*, l'environnent de toute part. De là, on jouit d'une vue superbe et des plus étendues sur la Manche ; à l'ouest, c'est l'île de Batz et la chapelle Sainte-Barbe, près Roscoff, Saint-Pol avec ses clochers, les îles de Bloscon et de Callot ; à l'est, la ligne des falaises rocheuses des Côtes-du-Nord, puis au bas, vers l'est, la belle plage de Tregastel.

« Cette pointe de Primel, vraie forteresse naturelle, fait remarquer M. l'abbé Abgrall, a été occupée par les Espagnols au temps de la Ligue ; mais un œil exercé y découvre des traces d'occupations bien antérieures, et certains stationnements indiquent, à n'en pas douter, des enceintes gauloises et romaines, donnée qui a été confirmée par la découverte récente, dans les environs, d'une belle monnaie en or de Vespasien ».

Notre première halte, au milieu de la pluie, est à l'église de Plougasnou où un service funèbre nous retient assez longtemps avant que nous ne puissions visiter l'intérieur.

Le bourg de *Plougasnou*, chef-lieu d'une grosse commune de 3,850 habitants, possède une jolie église renaissance, précédée d'une tour carrée garnie d'une belle flèche. Dans le collatéral droit, on remarque une curieuse cuve baptismale en granit avec figures ; dans cette cuve est renfermée une autre cuve cylindrique en bronze, avec une légende gothique, paraissant du XVe siècle, que nous n'avons pu enlever, ce

qui ne nous a pas permis de la déchiffrer, mais qui paraît être une ancienne mesure pour les grains; près d'un pilier, une ancienne table d'autel, surmontée d'une statuette en bois représentant la Trinité; une très jolie chapelle gothique du XVIe siècle. En haut du bas-côté gauche se voient un grand retable à colonnes de l'époque Louis XIII et un tableau du Rosaire. Enfin, le maître-autel offre un retable original du XVIIe siècle, et l'on doit consacrer un coup d'œil à une jolie arcade sculptée, qui s'ouvre entre le chœur et la nef. Dans la sacristie, on conserve une belle croix processionnelle en argent, dans le goût espagnol du commencement du XVIIe siècle, et un délicat petit ostensoir de style Louis XIII. Au cimetière se voit aussi une intéressante petite chapelle, bâtie sur le plan de Saint-Jean-du-Doigt.

La pluie a cessé avant notre arrivée au cap Primel où nous attend au Grand-Hôtel un excellent déjeuner servi dans une vaste salle et qui réunit plus de quatre-vingt-dix convives. Un buisson de langoustes phénoménales appelle à juste titre l'attention des gourmets, et les photographes ne laissent pas échapper cette occasion d'enrichir leur album d'un rare motif culinaire.

Remontés dans nos voitures, dont le nombre s'est augmenté de quelques retardataires et de voisins, nous arrivons à Saint-Jean-du-Doigt.

Déjà, dans une lecture faite la veille au Congrès, M. de Kergrist nous a initiés à l'histoire de ce monument et nous a donné un aperçu de ses richesses.

Avant notre visite, M. de Marsy expose en quelques mots les éléments constitutifs d'une paroisse bretonne.

L'église, précédée d'un large porche, située au milieu d'un cimetière fermé de murs et auquel on accède par une porte en forme d'arc-de-triomphe ou quelquefois affectant par ses défenses militaires et ses canons sculptés l'aspect d'une entrée de ville, le calvaire avec ses sculptures, la fontaine aux mille sujets ornementés, l'ossuaire et la chapelle ouverte au milieu du cimetière pour les messes de pèlerinage, telles sont les principales constructions que nous allons trouver avec plus ou moins de luxe, dans les différentes localités que nous serons appelés à visiter.

Ajoutons qu'à l'exception d'un certain nombre d'églises, toutes ces annexes ne datent que des XVIe et XVIIe siècles.

Leur décoration est d'une grande richesse d'ornementation, mais d'un travail fort grossier et qui décèle, non la main d'artistes, mais celles d'ouvriers habiles parfois, que guide plutôt un esprit de foi qu'un sentiment éclairé.

L'église de Saint-Jean-du-Doigt (*Sant-Iann-ar-Biz*, en breton) est, dit M. de Fréminville, l'un de ces beaux et grands édifices religieux dus à la munificence de la reine Anne de Bretagne. Elle fut bâtie à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle (1440-1513), pour y conserver un doigt de l'apôtre saint Jean, relique précieuse, miraculeusement apportée en Bretagne, dit la tradition, que confirme encore la Vie des saints de Bretagne, du R. P. Albert Le Grand.

La tour, tout ornée de riches balustrades, est surmontée d'une flèche octogonale en plomb. A gauche du portail sud, on distingue au bas de la tour un charmant petit ossuaire à arcades trèflées du XVe

siècle. Une jolie galerie ajourée court entre le portail et la tour.

A l'intérieur, les trois nefs sont séparées au-dessous du chœur par des piliers prismatiques, soutenant des arcades d'une grande légèreté. — La maîtresse vitre, remarquable par les nombreux compartiments de ses meneaux rayonnants, est malheureusement masquée en partie par un retable en marbre du XVIIe siècle. Au maître-autel, orné d'un joli tabernacle, comme aux autels latéraux, des retables à colonnes du XVIIe siècle encadrent différents tableaux représentant des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste.

Sur un des piliers, au-dessus du bénitier, on lit en caractères gothiques carrés : *M. P. Chevalier fist faire.* C'est, dit M. de Fréminville, le nom de l'architecte auquel on doit ce beau monument. Cette opinion ne nous semble nullement justifiée et nous pensons qu'il faut y voir simplement celui du donateur de ce pilier. Puis, au-dessus de la porte d'entrée à l'extérieur, cette autre inscription en caractères gothiques carrés : *Le XVIIIe .io. de novēbre lā M. V^c XIII : fut l'église de ceās dédiée p. Anthoine de Grigneaux évesque de Tréguier.* « Le 18e jour de novembre l'an 1513, fut l'église de céans, dédiée par Antoine de Grigneaux, évêque de Tréguier ».

Le trésor de Saint-Jean-du-Doigt, conservé à la sacristie, renferme quelques beaux objets, entre autres : une croix processionnelle en vermeil repoussé, orné de statuettes ; un petit calice, orné de huit médaillons émaillés représentant autant d'apôtres ; un grand calice en vermeil, haut de 0^m35, dont la coupe est entourée de niches de la Renaissance,

renfermant les apôtres au milieu d'arabesques, d'anges et de dauphins. Ce calice, dont la patène offre l'effigie de François Ier relevée en bosse et un émail représentant la Nativité, est attribué par M. Palustre, ainsi que la croix processionnelle, aux orfèvres *Mocam*, de Quimper, qui vivaient dans la seconde moitié du XVIe siècle. Quant au célèbre doigt de saint Jean-Baptiste, il est renfermé dans un étui en or, argent et émail, exécuté en 1429.

Devant l'entrée du cimetière est une curieuse fontaine ou château d'eau, où se rendent tous les pèlerins. Cette belle construction de la Renaissance se compose de trois vasques superposées, soutenues par une seule colonne qui les réunit. La base plonge dans un vaste réservoir, en forme de coupe, reposant sur un socle et ayant des gueules de lion pour déversoirs. Le trop plein des eaux des bassins supérieurs s'écoule dans les bassins inférieurs par un cordon de têtes d'anges du plus gracieux effet. Au sommet, la statuette du Père Éternel, à genoux et les bras étendus, se penche pour voir, au-delà d'un double étage de vasques, son Fils recevant l'eau du baptême de la main de saint Jean-Baptiste. Ces figures sont en plomb, ainsi que les nombreuses têtes d'anges versant circulairement des filets d'eau à trois hauteurs différentes. Cette belle fontaine est attribuée à la munificence de la reine Anne et à un artiste d'origine italienne.

On remarquera aussi à Saint-Jean-du-Doigt la belle entrée gothique du cimetière et une chapelle de pèlerinage, de 1577, ouverte de trois côtés, avec un autel en pierre au fond du sanctuaire.

Près de l'église s'élève un hospice bâti au XIVe siècle.

De là nous ne tardons pas à gagner Lanmeur.

Le bourg de *Lanmeur*, chef-lieu d'un canton et d'une commune de 2,550 habitants, occupe, dit une tradition, l'emplacement d'une antique cité, ruinée au IXe siècle par les Normands et appelée alors *Kerfeunteun*, la ville de la Fontaine. L'église actuelle de Lanmeur, chef-lieu du doyenné de Saint-Melar, a remplacé, aux débuts du XIe siècle, celle de Kerfeunteun, mais la crypte qui règne sous le chœur en a été conservée et subsiste encore. Elle est dédiée à saint Melar ou Meloir, prince breton mis à mort par ordre de Rivod, comte de Cornouaille, vers 538, et renferme la fontaine qui donna jadis son nom à la localité. La crypte de Lanmeur, mesurée par M. l'abbé Abgrall, a 8 m. de long sur 5 m. de large; elle est divisée en trois petites nefs par des piliers ronds de 1^m^33 qui supportent ses voûtes basses, mesurant 1 m. 95 d'élévation. Les colonnes trapues de la crypte couvertes de rinceaux entrelacés, dans lesquels quelques-uns de nos confrères croient voir des serpents, tandis que d'autres y reconnaissent des branches de feuillages avec fruits, méritent d'être étudiées particulièrement (1). On y remarque également la statue mutilée du saint (XIVe siècle). Quelques arcades de la nef seulement et le portail sud appartiennent à l'église reconstruite au XIe siècle, le reste est tout moderne. D'après la légende, les eaux de la fontaine de Saint-Melar devant déborder un dimanche de la Trinité et détruire l'église, tous les ans, ce dimanche-là, la grand'messe se célèbre

(1) Il en existe un assez bon dessin dans *Le Pays de Léon*, par Henri de Cleuziou (Paris, Ed. Monnier, 1886, p. 9).

dans l'ancienne chapelle romane du prieuré de *Kernitron* (lieu de Madame la Vierge), dont la nef, le portail sud, l'abside et la tour carrée appartiennent au XIIe siècle, et le reste au XVe. Ce prieuré avait été primitivement dédié à saint Samson.

De Lanmeur, nous regagnons Morlaix.

SÉANCE DU 5 JUIN 1896.

Présidence du comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures et demie du matin.

MM. le marquis de Surgères, le baron de Bonnault, le baron de Haulleville, Planté, A. Sorel, l'abbé Abgrall, le comte Lair et le marquis de l'Estourbeillon prennent place au bureau.

M. l'abbé Favé lit un mémoire sur les traditions populaires relatives au culte de saint Éloi, considéré en Bretagne comme protecteur des chevaux.

Sur la demande de M. le président s'il avait jamais remarqué des fers de chevaux cloués sur les portes d'églises ou de chapelles consacrées à saint Éloi, M. l'abbé Favé répond qu'il n'en a jamais rencontré.

M. le docteur Sanquer demande à présenter quelques observations au sujet des localités qui seront visitées par le Congrès. Il signale notamment l'imitation à Guimiliau de sculptures de Saint-Pol-de-Léon.

Le même membre présente ensuite des tuiles gallo-romaines rencontrées sur la route de Landivisiau à Lesneven, entre Plounevenec et Lanhouarneau.

M. Le Brigant lit une notice dans laquelle il fait connaître les moyens à l'aide desquels il a réussi à réunir la collection qu'il a déposée au château de

Pontivy et qui est exclusivement formée d'objets provenant de cette région de la Bretagne.

Une discussion s'engage entre MM. Bosc, l'abbé Abgrall et plusieurs autres membres, sur les caractères qui peuvent aider à fixer la date de la crypte de Lamneur.

La séance est levée à dix heures.

Excursion à Saint-Thégonnec, Guimiliau, Lampaul.

(*5 Juin 1896*).

Cette excursion, faite en voiture, comme la précédente, est celle qui donna en quelque sorte les types les plus classiques de la paroisse bretonne, dont Saint-Thégonnec peut être donné comme le modèle.

La grosse commune de *Saint-Thégonnec*, qui renferme plus de 3,400 habitants, possède une église qui, bien qu'assez moderne, est l'une des plus intéressantes de la région. Sa tour la plus élevée, en forme de dôme, ne remonte qu'à 1605, et les parties les plus anciennes de l'église proprement dite sont de 1677. Une petite flèche assez élégante surmonte le pignon ouest, et de belles sculptures sur bois garnissent la chaire et les divers autels.

L'attention y est surtout attirée par un bel arc de triomphe de la Renaissance (1587), dont une pierre porte l'inscription suivante au-dessous d'un bœuf sculpté :

Itron Vari a guir sicour, in ho ped
C'huantec da receo hur hugen, quenta
Advocadez evit pec'her a pec'herez.

« Madame Vierge de vrai secours, nous vous prions ardemment de recevoir notre premier bœuf, vous avocate du pécheur et de la pécheresse. »

Saint Thégonnec est invoqué, en effet, pour la guérison des bestiaux.

Près de l'arc de triomphe et le joignant, se voit un curieux ossuaire de 1581, à deux étages, avec une belle frise, composée de lettres formant des sentences, qui court tout autour de ce monument. Dans l'intérieur, devenu une chapelle, un petit escalier conduit à une crypte, où un curieux groupe en bois sculpté, de 1702, représente la Mise au tombeau de Notre-Seigneur, avec des personnages de grandeur naturelle. Un intéressant calvaire de 1610, très complet, avec les deux larrons et des saints plantés sur les bras de la croix, posée sur une simple base carrée, complète cet ensemble de monuments très pittoresques.

L'église de *Guimiliau*, l'une des plus intéressantes du pays de Léon, doit son nom et son origine à saint Miliau, roi de Cornouaille au VIe siècle, assassiné par son frère Rivod en 551. Construite au XVIe siècle en partie, elle mériterait une étude approfondie et une longue description. Nous nous contenterons d'y signaler : les collatéraux et le porche sud de 1605 et de 1617, qui présentent d'intéressantes sculptures figurant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; – la maîtresse vitre de l'intérieur, représentant la Passion ; – le beau baldaquin de la cuve baptismale, de 1675 ; – les sculptures de la chaire (1677) ; — des statues de saint Hervé et de saint Miliau (XVIe s.) ; — enfin, trois beaux bas-reliefs au buffet d'orgue.

L'arc de triomphe et l'ossuaire de Guimiliau, auquel est accolé une petite chaire extérieure, datent de 1648. Ils ont moins d'intérêt que ceux de Saint-Thégonnec ; mais son admirable calvaire (1581) mérite surtout un sérieux examen. C'est le plus beau

de Basse-Bretagne, après celui de Plougastel-Daoulas. On en fait le tour par cinq arcades qui lui servent de contreforts. Un escalier conduit à la plate-forme où sont plantées les trois croix. Toute la passion et la vie du Christ se déroulent au pied de ces croix, avec tout un cortège de bourreaux et de petits personnages en costume du XVIe siècle. C'est la Renaissance bretonne dans toute sa splendeur. Une troupe de personnages, munis de tambours et d'olifants, précède le *Portement de croix;* enfin, une scène accessoire représente la damnation de *Katel Gollet* (Catherine la perdue), précipitée par des diables grotesques dans la gueule d'un dragon, figurant l'enfer, pour avoir omis volontairement de confesser un péché. Une complainte populaire, qui se retrouve même dans les villages les plus éloignés de la Haute-Bretagne, a conservé dans le peuple le souvenir de cette idée (1).

La commune de *Lampaul*, qui renferme 2,400 habitants, possède une très curieuse église. Son porche latéral, daté de 1533, est décoré d'un acrotère en forme de niche, avec la statue de saint Pol conduisant son dragon. A l'intérieur se voit un bénitier dit bénitier des diables, parce que sur ses bords se voient deux démons dont les pieds plongent dans l'eau bénite et dont les queues frétillent au fond de la cuve, sous forme de couleuvre. Les autels, la balustrade du chœur et les orgues sont revêtus d'intéressantes sculptures sur bois. Toutes les sculptures des autels,

(1) M. l'abbé Abgrall a donné une description détaillée de l'église de Guimiliau et de ses annexes (Quimper, imp. de Kérangal, 1882, in-8, 22 p.).

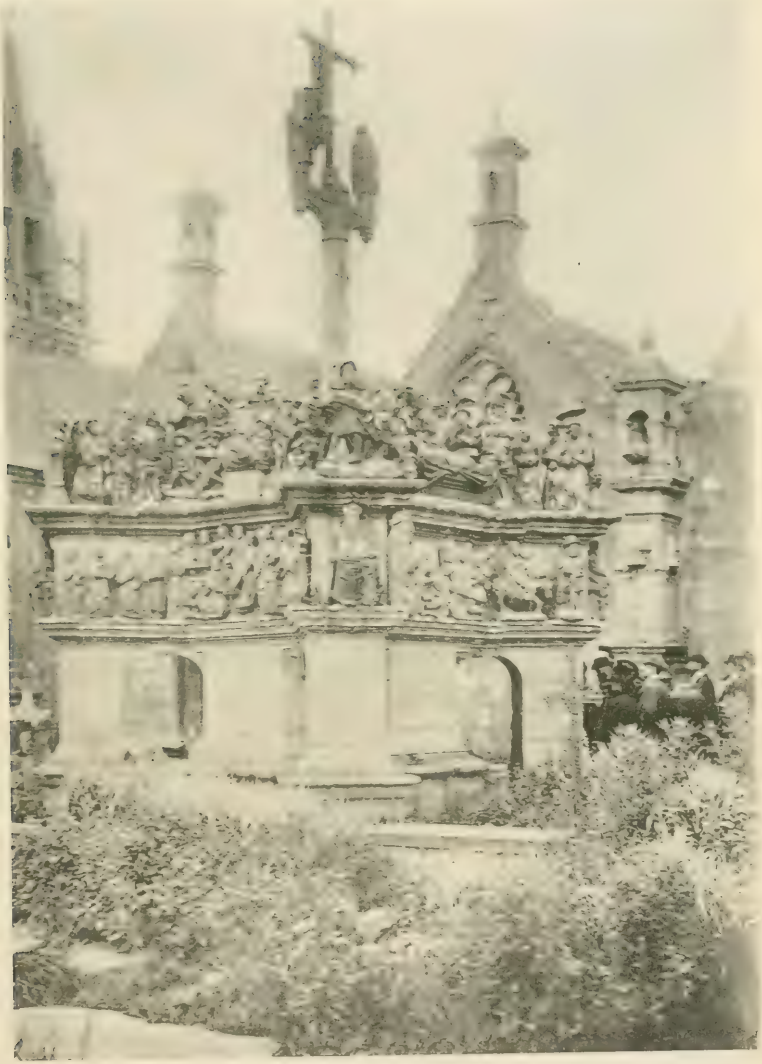

CALVAIRE DE GUIMILIAU

au nombre de six, datent du temps de Louis XIV; la chaire est postérieure d'un siècle (1750).

Il y a lieu de signaler aussi un sépulcre en pierre blanche, daté de 1676 et signé : *Anthoine fecit.* « Tous les personnages, dit M. l'abbé Abgrall, sont traités avec un art extraordinaire ; le corps de N.-S. surtout et sa tête sont d'une beauté admirable. Le tombeau sur lequel il repose est orné d'une guirlande de chêne vigoureusement sculptée, puis d'une tête de mort et de larges draperies. Derrière le tombeau, saint Jean soutient la sainte Vierge qui est entourée des trois Maries, toutes les yeux fixés sur le visage inanimé de leur divin Maître. A la tête se trouve Joseph d'Arimathie portant la couronne d'épines; aux pieds Nicodème, tenant une des extrémités du Saint-Suaire ; et à côté de lui un autre saint personnage, probablement Gamaliel (1) ».

L'église possède, en outre, un arc de triomphe, un calvaire et un ossuaire de 1668.

(1) *Église et paroisse de Lampaul-Guimiliau ;* Quimper, imp. Cotonnet, 1891, in-8, 25 p.

Excursion à Saint-Pol-de-Léon, Kerouzeré, Kergournadec'h et Kerjean.

(6 juin 1896).

Il faudrait un volume pour décrire toutes les curiosités archéologiques de *Saint-Pol-de-Léon*, charmante ville de près de 8,000 habitants, qui de loin ressemble à une immense église, mais à défaut de cet ouvrage nous renverrons nos confrères aux pages écrites avec amour par Pol de Courcy dans son excellent *Guide de Rennes à Brest et à Saint-Malo* (1), où il a résumé l'histoire et décrit les monuments de sa ville natale.

Ses deux monuments principaux sont la *Chapelle du Creisker* et la *Cathédrale*.

Le Creisker appartient en majeure partie au XIVe siècle, et est très vraisemblablement contemporain du règne du duc de Bretagne, Jean IV (1345-1399). Mais les deux collatéraux et les portails nord et sud appartiennent à la seconde moitié du XVe siècle. Tandis que le premier peut être considéré comme l'un des types les plus élégants du gothique flamboyant, le second est orné de six fenêtres en ligne de la plus grande beauté. Mais, par dessus tout, son clocher, haut de 77 mètres, peut être considéré comme une véritable merveille. A l'intérieur, la maitresse vitre, la rosace de la façade ouest et les bas-côtés, tout bordés d'enfeux, méritent de fixer les

(1) Paris, Hachette, 1864, p. 248 à 270.

regards, ainsi qu'un beau retable en chêne sculpté, à colonnes torses et statues du XVIIe siècle, dans la chapelle de l'abside.

La Cathédrale de Saint-Pol date de trois époques. Une partie du transept nord remonte à l'époque romane ; la nef est du XIIIe et du commencement du XIVe siècle, le chœur et le remaniement des croisillons sont du XVe siècle et furent commencés en 1431 par l'évêque Jean de Validire, confesseur du duc Jean V, et achevés en 1450 par Jean Pregent, son successeur. On attribue ses belles voûtes à Guillaume de Rochefort, évêque de Léon, en 1439. D'un beau style gothique normand, sa façade ouest présente au centre deux portes géminées, précédées d'un petit porche, surmonté d'une terrasse à balustrade destinée aux bénédictions épiscopales. Ses deux clochers, hauts de 55 mètres, supportent de superbes flèches en pierre, percées de rosaces et accompagnées de clochetons. On remarque, sur la façade ouest de la porte sud, une curieuse petite porte, dite : *Porte des Lépreux*, tandis que le porche latéral sud, dit : *Porte des Catéchumènes*, est une œuvre très élégante du XIIIe siècle. Entre le porche et le transept, se voit une large chapelle du XIVe siècle.

A l'intérieur, la nef, longue de sept travées, a 16 mètres de hauteur, mais elle possède un triforium et un clérestory. Le chœur est très vaste, et l'abside centrale est entourée d'un faux rond-point avec chapelle carrée sur l'axe. On y remarque de belles verrières modernes. Dans le chœur, se voient soixante stalles de 1512 et un bel autel du XVe siècle avec son retable en kersanton.

Il y a lieu de voir encore : dans le *bas-côté droit*,

une cuve baptismale du XIIIe siècle, et un bénitier du XIIe, que l'on croit être un ancien sarcophage; — près du *croisillon droit*, deux tableaux représentant les *Saintes femmes* et l'*Institution de l'ordre des Minimes, par saint François de Paule*, d'après Rubens; — dans le pourtour du chœur, toute une série de remarquables tombeaux, entre autres ceux de : Guillaume de Kersauson en 1327, Rolland de Neuville en 1613, François Visdelou, prédicateur d'Anne d'Autriche en 1661-1671, René de Rieux-Sourdéac en 1651, Mgr de La Marche, dernier évêque de Léon, mort à Londres en 1806, tous évêques de Léon ; enfin, dans la troisième chapelle du pourtour du chœur, une figure emblématique de la Trinité (XVIe siècle), offrant trois faces humaines réunies par le front, ayant trois nez, trois mentons, trois bouches et seulement trois yeux, avec un cartouche où on lit, en caractères gothiques, l'inscription : *Ma Douez*, Mon Dieu, et un autre avec ce mot : *Arabat*, il ne faut pas; et un peu plus loin, un beau retable du XVIIIe siècle, représentant la Vierge priant pour la ville de Saint-Pol-de-Léon, figurée au bas, et une fresque ancienne du Jugement dernier, etc., etc.

Dans le bas-côté gauche se voient : un retable en bois à colonnes torses, du XVIIe siècle, peint et doré; un grand tableau de l'*Annonciation* et un vitrail du XVIe siècle, représentant le Christ séparant les bons des méchants.

L'un des objets les plus précieux et les plus anciens conservés dans l'église est la cloche de saint Pol, qui est placée dans une niche, dans une des chapelles qui entourent le chœur. Elle a 0m. 25 cent. de hau-

teur et a été battue au marteau. Sa forme est celle d'un cône tronqué, ayant une anse adaptée à sa partie supérieure. On lui donne à cause de sa patine le nom de *an hir glas*, la longue verte. M. P. de Courcy en raconte ainsi la légende : « Au temps où régnait le roi Marc'h sur la Cornouaille insulaire (vers l'époque de Childebert), saint Pol lui avait vainement demandé une cloche que le roi avait dans son palais. Or, un jour que le roi s'entretenait de ce sujet avec Guitur (comte du pays de Léon), les pêcheurs du comte lui apportèrent la tête d'un gros poisson pris à l'île de Batz, et dans la gueule duquel on trouva la cloche en question Guitur l'offrit à saint Pol et on la fait encore sonner le jour du pardon sur la tête des fidèles pour les préserver des maux de tête et d'oreilles ».

La cloche de saint Pol remonte parfaitement à l'époque à laquelle on l'attribue; elle est moins connue que trois autres cloches contemporaines qui se trouvent, les deux premières en France, celle de sainte Godeberthe, à Noyon et celle de saint Mériadec, à Stival, en Bretagne, la troisième, celle de saint Gall, au monastère de Saint-Gall, en Suisse. Mais le plus grand nombre de ces cloches existe en Angleterre et en Irlande où plusieurs ont été entourées de métaux précieux ou placées dans des châsses qui remontent à une époque très ancienne (1).

(1) On peut consulter à ce sujet une lecture sur les cloches de l'époque celtique aujourd'hui conservées, faite en octobre 1879 par M. Joseph Anderson et imprimée à Édimbourg, en 1881, dans un ouvrage intitulé : *Scotland in early Christian times* (p. 167 et suiv.), que nous devons à l'amitié du Rév. W. H. Langhorne.

Dans le cimetière, on accordera également un instant d'attention aux nombreux *ossuaires* adossés aux murs d'enceinte et à la *chapelle*, ancienne église paroissiale de Saint-Pierre. Ces ossuaires sont une des particularités du culte des morts, en Bretagne. « Dans ce pays de piété profonde, écrit M. le baron d'Avout (1), le vivant coudoie le mort à chaque pas

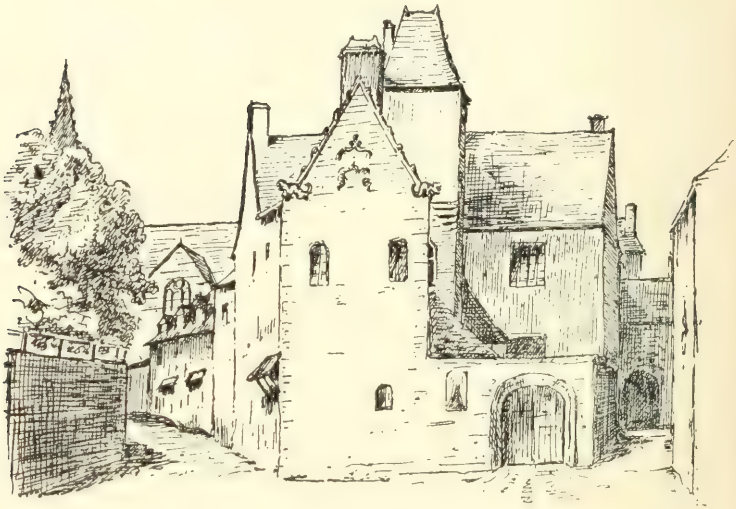

ANCIENNE MAISON PRÉBENDALE A SAINT-POL DE LÉON.

Dessin du baron de Bonnault d'Houët.

et n'en semble point péniblement affecté. Au cimetière de Saint-Pol-de-Léon, une série de niches sont pratiquées au pourtour dans le mur de clôture ;

(1) Rapport précité.

chacune d'elles renferme une boîte pourvue d'un numéro ou d'une inscription, et dans chaque boîte un crâne. Parfois la boîte, rongée par la vétusté, disjointe par la pluie, laisse échapper son contenu et le pauvre crâne gît mélancoliquement, délavé par l'eau du ciel, attendant qu'à défaut d'une main pieuse de parent, — qui le reconnaîtrait désormais? — la main du fossoyeur, philosophe comme le philosophe d'Hamlet, vienne enfin le réintégrer dans la fosse commune ».

Derrière la cathédrale, est une ancienne *maison prébendale* du XVIe siècle qui présente de jolis détails.

Notre salle à manger est aujourd'hui une salle d'École et le menu est transcrit sur le tableau noir afin que nul n'en ignore.

Nous montons ensuite en voiture afin d'aller visiter trois châteaux célèbres du pays: Kerouzeré, Kergournadec'h et Kerjean.

Le château de *Kerouzeré*, sis en la commune de Cleder, appartient à M. le comte du Rusquet, qui l'a fort bien restauré et l'entretient avec le plus grand soin. Il a bien voulu nous en faire les honneurs avec la plus grande amabilité et ne pas nous laisser repartir sans nous offrir une charmante collation, dans la grande salle du château.

Construit en 1458, il fut pris par les seigneurs en 1598, après un siège mémorable pendant lequel il avait beaucoup souffert. En 1602, il fut restauré par son possesseur, le sire de Coëtnizan, qui reçut d'Henri IV à cette fin une somme de 30,000 écus, en récompense de son dévouement et de ses services. Il est flanqué de trois belles tours rondes à toitures

pointues, et ses murs, dont on fait le tour à la hauteur du comble par un chemin de ronde crénelé et à machicoulis, ont plus de 4 mètres d'épaisseur et renferment même une chapelle au premier étage.

Malheureusement le temps se gâte de plus en plus, et c'est au milieu de l'eau que nous arrivons à travers bois en face de Kergournadec'h.

Le beau château de *Kergournadec'h*, en Cleder, fut bâti en 1630 par le marquis de Rosmadec-Molac sur l'emplacement d'une antique forteresse, berceau du jeune guerrier qui ne craignit pas d'accompagner saint Pol dans sa marche contre le serpent de l'Ile de Batz; il n'offre plus que des ruines saisissantes au milieu de hautes futaies. Sa forme était carrée et chaque angle était flanqué d'une tour ronde, munie de machicoulis et surmontée d'une tourelle avec hautes cheminées.

L'opinion générale est qu'il ne fut jamais achevé, mais M. le docteur Marion a relevé cette erreur dans la note suivante :

« Bien que j'aie lu presque tout ce que Mioriec de Kerdanet a écrit sur les châteaux féodaux des environs, j'ai vécu quelque cinquante ans dans la persuasion que le château de Kergournadec'h n'avait jamais été terminé. C'est donc avec surprise qu'en feuilletant *La Science héroïque* de Wlson de la Colombière, qui y avait séjourné, j'y ai trouvé une vue complète du château tel qu'il existait en 1634.

« D'après l'auteur de *La Bretagne contemporaine*, il aurait été détruit en 1700 par Mme Pinsonneaux, propriétaire du château à cette époque qui voulait empêcher son fils d'y demeurer. Une note que me communique M. Guichon de Grandpont, commissaire

Cliché de M. O. Piquet

CHATEAU DE KERGOURNADEC'H

Cliche [illegible]

CHATEAU DE KERJEAN

général de la marine en retraite, attribue cet acte de vandalisme à une demoiselle Guichon de Rosière ou de la Rosière, sa parente, bourguignonne d'origine, qui avait ce château et la Bretagne en horreur. Elle aurait, d'après cette note, fait scier les poutres et le plancher ».

Le château de *Kerjean-Coëtanscours*, en la commune de Saint-Vougay, remonte au XVIe siècle et, bien qu'habité encore, présente un état de délabrement presque complet. A la fois château et forteresse, c'est une œuvre d'un caractère spécial où deux âges sont juxtaposés sans être confondus. On s'est plu souvent à le nommer le *Versailles de la Bretagne*, mais c'est en raison surtout de l'étendue de ses constructions, qui ne couvrent pas moins de 1 hectare 60.

Le château est entouré d'un rempart élevé, ayant six mètres d'épaisseur, précédé d'un fossé profond, et couronné de machicoulis. L'enceinte rectangulaire présente une superficie de 250 mètres de long sur 150 de large. Une tour carrée, garnie de meurtrières et de machicoulis, flanque chacun des angles du parallélogramme. Deux portes à pont-levis, sur l'une desquelles se voient les armes de Louis Barbier de Kerjean et de sa femme, Jeanne de Gouzillon, permettent de pénétrer dans l'intérieur. Ce furent eux qui commencèrent la construction en 1560. Enfin, pour pénétrer dans le château, qui offre tous les caractères de style du Louvre de Henri II, on passe sous une sorte d'arc de triomphe de style classique. Kerjean a malheureusement été détruit en partie et une aile seule en est aujourd'hui entretenue. Le puits du château, surmonté d'un dôme que soutiennent

trois colonnes, et la chapelle offrent aussi un réel intérêt.

Le mauvais temps, qui est venu nous surprendre au milieu de la journée et qui a ralenti notre marche, ne nous a pas permis de remplir entièrement notre programme et de visiter les deux chapelles de Berven et de Lambader qui y figuraient. Malgré cela, il était plus de neuf heures du soir quand nous avons regagné Morlaix.

SÉANCE DU 7 JUIN 1896 (1).

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à deux heures.

MM. Adrien Planté, le Révérend Langhorne, Eug. Soil et le marquis de Surgères prennent place au bureau.

M. de Roumejoux remplit les fonctions de secrétaire.

M. du Chatellier communique les photographies d'une borne en forme de pyramide quadrangulaire, découverte, il y a un an environ, à Kermaria, sur la commune de Pont-l'Abbé, et qui figure aujourd'hui dans ses collections de Kernuz.

M. Émile Travers donne lecture, au nom de M. Charles Coyon, d'une notice sur des fouilles exécutées par lui dans une nécropole gauloise, à Beyne, près de Reims.

(1) La procession de la Fête-Dieu qui avait lieu dans la matinée nous paraissait devoir offrir un attrait par la marche de ses bannières et la variété des costumes, se déployant dans les rues tortueuses de la vieille et pittoresque cité bretonne; malheureusement, à peine était-elle au tiers de son parcours que la pluie, tombant à grands flots, dispersait le cortège; le clergé cherchait à trouver un abri dans les chapelles et les couvents, les jeunes filles, avec les grandes cornettes, entraient dans les boutiques, et le reste regardait couler l'eau sous les parapluies, pendant que les photographes rentraient en hâte leurs appareils, depuis longtemps braqués dans les endroits jugés les plus favorables.

M. P. de Longuemare donne lecture d'un travail de M. l'abbé Bouillet sur la fabrication des retables d'albâtre datant du XIVe et XVe siècle et qui se rencontrent en très grand nombre dans presque toutes les contrées de l'Europe, principalement sur le littoral, en Italie, en Espagne, en Portugal, dans le midi de la France, en Bretagne, en Normandie, et jusque dans les Flandres. L'un des plus beaux modèles de ce genre est conservé dans l'église de Roscoff ; plusieurs panneaux de même provenance se trouvent dans une des églises de Morlaix; enfin il existe à la cathédrale de Quimper une statue en albâtre de très grandes dimensions, provenant de Penmarch et qui a tous les caractères d'un art méridional.

M. du Chatellier rappelle le naufrage d'un navire espagnol sur les côtes de Bretagne, qui portait une statue en albâtre restée dans le pays (1).

M. Macqueron communique au Congrès une pièce jusqu'ici unique, un cavalier en or de Charles de Blois, duc de Bretagne, qui fait partie de sa collection.

M. de Marsy fait part du dépôt de diverses publications offertes au Congrès:

Par M. J. Trévédy:

1° *Les Anguipèdes bretons*. Saint-Brieuc, 1889, in-8°.

2° *La pierre sculptée de Raillan* (*Un Dieu au maillet*). Saint-Brieuc, in-8°.

(1) Cette question a été étudiée en 1896 par le Congrès de l'Association normande, à Vire, mais sans qu'une solution ait été obtenue sur l'origine de ces albâtres. M. l'abbé Bouillet achève d'en dresser un catalogue qui comprend plus de 300 numéros et qui sera publié prochainement dans le *Bulletin Monumental*.

3° *Compagnie d'assurances contre les erreurs historiques.* Saint-Brieuc, 1896, in-8°.

4° *Le roman de Perrinaïc.* Vannes, 1894, in-8°.

Cet envoi est accompagné d'une lettre dont nous extrayons les passages suivants:

« J'aurais voulu vous signaler nos anguipèdes bretons. Nous voudrions bien avoir sur ces monuments la réponse de savants que nous ne sommes pas..... Les membres du Congrès passent aujourd'hui même auprès de Plouaret, à moins de deux kilomètres de l'anguipède de Saint-Mathieu. Ils pourront en voir un autre que j'ai donné au Musée de Quimper, et un troisième et dernier dans le parc de Keraval, auprès de Quimper ».

Par M. le marquis de Granges de Surgères:

1° *Les portraits de Charette, dessinés et gravés. Étude d'iconographie.* Nantes, 1886, in-8°.

2° *Iconographie bretonne, ou liste de portraits dessinés, gravés ou lithographiés, de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette province, avec notices biographiques.* Paris et Rennes, 1888-1889, 2 vol., in-8°.

3° *Les portraits gravés de Richelieu.* Nantes, 1889, in-8°.

4° *Les Sublet, peintres, graveurs et dessinateurs. Notices biographiques,* d'après les documents inédits, avec essai d'un catalogue de l'œuvre de ces artistes. Paris, 1888, in-8°.

5° *Artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles.* Extraits des comptes des États de Bretagne. Paris, 1895, in-8°. (Publication de la Société de l'Histoire de l'Art français).

Par M. Le Carguet:

1° *Découverte et exploration d'une station gauloise et d'un camp romain, sur la rive gauche du Goayen, rivière d'Audierne.* In-8°.

2° *Légendes et superstitions du cap Sizun. Folk-lore de la pointe du Raz et de l'île de Sein.* Vannes, 1891, in-8°.

3° *La naissance et le nom du roi Grallon.* In-8°.

4° *Les Chapelles. I. Les clefs de saint Tuyen, préservant de la rage.* Quimper, 1891, in-8°.

Par M. Langeron:

1° *Étude sur M. Guizot.* Brest, in-8°.

2° *Mme Auguste Penquer.* Brest, 1890, in-8°.

Par M. Kernéïs:

1° *Un coin de Brest.* Brest, in-8°.

2° *L'île d'Ouessant.* Brest, 1894, in-8°.

3° *Trois anciens plans de Brest.* Brest, 1890, in-8°., pl.

Par M. le chanoine Guillotin de Corson:

1° *Statistique historique et monumentale des cantons de Guichen, Redon, Maure, Le Sel* (Ille-et-Vilaine). In-8°.

2° *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne.* 3 fascicules in-8°.

3° *La Châtellenie de Bain et le marquisat de la Marzellière.* Vannes 1893, in-8°.

4° *L'Ancien manoir de Villeneuve-en-Toussaints de Rennes.* Rennes, 1896, in-8°.

5° *Les seigneuries de la comtesse de Maure dans la Haute-Bretagne en 1623.* Nantes, 1888, in-8°.

6° *Les seigneurs et le marquisat de Châteauneuf.* Saint-Brieuc, 1892, in-8°.

7° *La châtellenie de Laillé, près Rennes.* Rennes, 1889, in-8°.

8° *La seigneurie de la Musse-en-Baulon.* Vannes, 1890, in-8°.

Par M. Ropars, adjoint à Morlaix :

Notice sur Notre-Dame-du-Mur, patronne de Morlaix, par l'abbé L. Stéphan. Morlaix, 1895, in-8°.

Par M. le capitaine Grossin :

De amento. Étude comparative sur le doigtier à sagaie des Canaques et l'Amentum à javelot des Anciens. Bourg-en-Bresse, 1890, in-8°.

M. de Roumejoux lit un rapport sur les fouilles récemment faites à Périgueux (1).

M. le Président provoque ensuite les observations des membres du Congrès sur les monuments visités dans les dernières excursions.

M. le marquis de Fayolle signale l'intérêt que présentent les sculptures des fonts baptismaux de Guimiliau et demande s'il ne serait pas possible d'identifier les personnages qui y sont représentés.

Les bannières brodées, conservées dans cette église, sont également remarquables; de plus elles sont signées.

Le Rév. W.-H. Langhorne demande quelques explications sur ce fait qui l'a frappé. Presque toutes les églises visitées par le Congrès ne sont

(1) Ce rapport à été imprimé dans le *Bulletin Monumental*, en 1896.

pas anciennes et remontent seulement au XIVe siècle au maximum. Que sont devenus les édifices qui les ont précédées et dont on ne voit plus aucune trace? En Angleterre, on a conservé les restes de monuments plus anciens à côté de ceux qui ont été réédifiés. Quelles sont les circonstances qui ont amené la disparition complète des premiers monuments de la contrée ?

M. Adrien Planté dit qu'il a été également frappé par cette absence complète de tous vestiges d'édifices ayant précédé ceux que nous visitons. En Béarn, par exemple, il y a de nombreux édifices des XIe et XIIe siècles, qui ont été ruinés et sur les fondations desquels d'autres ont été reconstruits après les guerres de religion. Il se demande, en outre, s'il n'y a pas une influence espagnole dans l'église de Saint-Thégonnec.

M. de Marsy pense qu'à la suite de la guerre de Cent-Ans, des guerres qui déchirèrent la Bretagne et des guerres de religion, la plupart des édifices religieux qui existaient dans les campagnes ont été détruits en grande partie; mais qu'il ne faudrait pas se contenter d'un examen superficiel pour résoudre cette question, puisque les églises de Plougasnou et de Lanmeur notamment ont des parties anciennes. Il ajoute qu'avec le granit travaillé par les ouvriers du pays, beaucoup de moulures sont si rudimentaires qu'il est souvent facile de se tromper sur la date réelle des différentes parties d'un édifice.

M. Planté fait remarquer les rapports qui existent entre les coutumes de Léon et celles de l'Espagne, coutumes qui tiennent au long commerce que les Espagnols ont fait avec la Bretagne. La Bretagne

envoyait des toiles et les Espagnols du vin et des armes. En interrogeant dans les rues de Saint-Pol-de-Léon les balayeurs, ils lui ont répondu qu'ils travaillaient « pour l'hôpital », ce qui est un usage espagnol ; on compte encore en réaux, enfin à différents endroits, il a cru reconnaître des armoiries de familles espagnoles.

La séance est levée à quatre heures.

BANQUET

(7 juin 1896).

Le banquet du Congrès a eu lieu le dimanche 7 juin à sept heures du soir, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville de Morlaix, sous la présidence de M. le comte de Marsy.

Plus de soixante convives, dont un certain nombre de dames, avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

M. de Marsy, dans un premier toast, a vivement remercié la municipalité et les autorités locales qui avaient facilité leur tâche aux membres du Congrès et leur avaient fait un aussi aimable accueil ; il a bu ensuite aux membres du Congrès, venus de toutes les parties de la France, ainsi qu'aux membres étrangers qui avaient bien voulu prendre part aux travaux de cette session.

M. Allard, sous-préfet de Morlaix, a pris ensuite la parole en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« Mercredi dernier, M. le Maire souhaitait la bienvenue dans la ville de Morlaix au Congrès archéologique ; je tiens à mon tour et au nom de l'arrondissement tout entier à remercier le Congrès d'avoir bien voulu consacrer trois longues journées à la visite de cette région et je suis sûr d'être votre interprète en

affirmant que vous avez parcouru nos diverses localités, que vous avez pénétré dans ces châteaux ou ces églises, avec autant de curiosité que de sympathie.

« C'est qu'en effet, quelle que soit la province dans laquelle la Société archéologique tienne chaque année ses assises, que ce soit au Nord ou au Midi, toujours les deux mêmes sentiments animent les membres qui la composent : l'amour de notre beau pays et le culte désintéressé de la science ; or, cette année, ces deux sentiments se trouvent encore plus naturellement unis dans vos cœurs, puisque vos études ont porté sur la période historique de la Bretagne et que vous n'êtes pas remontés au-delà de notre moyen âge. Et puis, vous visitez une province tardivement unie à notre pays, mais qui n'en est pas moins attachée à la patrie. Comme ses devancières, les autres provinces de France, elle a eu sa part dans la formation de ce qu'on pourrait appeler l'âme française ; elle a apporté son lot, je veux dire les idées propres de ses habitants, une poésie douce et mélancolique, l'amour de la nature et de la grande majesté de l'Océan, une conception un peu triste et résignée de la vie, le respect des vieilles légendes et des anciens usages. Et, chose curieuse, si la Bretagne est venue tard se fondre dans l'unité française, c'est tardivement aussi, c'est depuis le commencement du XIXe siècle seulement, avec Chateaubriand, que les idées qu'elle représente ont commencé à se répandre et ont trouvé un terrain où elles ont pu germer et devenir une abondante moisson. Ce n'est que de notre temps qu'un autre Breton illustre, dont je ne saurais omettre le nom devant un pareil auditoire, Ernest Renan, un artiste admirable, a exercé une si grande influence, et, pour le dire en passant, a, dans ses *Souvenirs d'enfance et de*

jeunesse, dans le court écrit consacré à la mémoire de sa sœur Henriette, laissé une description poétique de Tréguier, de cette petite ville semblable sous tant de rapports à ce Saint-Pol-de-Léon, que vous visitiez hier.

« Mais je termine ; je voulais simplement vous exprimer des remerciements ; veuillez les agréer comme bien sincères de ma part, et permettez-moi de porter un toast à la Société française d'Archéologie ainsi qu'à son éminent et aimable président M. de Marsy. »

M. Le Bolloc'h, maire de Morlaix, a ensuite remercié les congressistes de l'honneur qu'ils avaient fait à la ville de Morlaix en la choisissant comme but de leurs réunions.

D'autres toasts ont été portés par MM. Soil, de Tournai ; le Révérend W. Langhorne et M. H.-N. Godfray.

Puis M. Émile Travers a lu le sonnet suivant :

Pour la route, j'ai pris hier un noble guide,
Le chantre de « Marie » et de « Télen Arvor ».
Au fond des bois, sa main m'a montré le druide
Cueillant le gui sacré dans le même décor.

Les flots avec fracas mordent le cap humide ;
Sous le ciel étoilé, les nains mènent encor
Leur ronde, et les dolmens peuplent la lande aride
Où, dans le granit bleu, fleurit le genêt d'or.

« Is » n'est plus ; mais Saint-Pol lance aux cieux ses [tourelles
Dont la main d'une fée a tissé les dentelles ;
Les cœurs sont demeurés simples, pieux, ardents.
Et, si les vieux donjons s'écroulent sous le lierre,
Voilà les loups bretons prêts à grincer des dents
Comme jadis le Celte au son du ban de guerre.

Tous ces toasts ont été chaleureusement applaudis.

Pendant la durée du banquet, la *Chorale municipale* et la *Musique municipale* se sont fait successivement entendre. Sur la place Thiers, la foule était considérable et mêlait ses applaudissements à ceux des congressistes.

Chanteurs et musiciens sont ensuite montés à l'Hôtel-de-ville et ont vidé une coupe de champagne. M. Allard a présenté MM. Chauvin et Mack à M. de Marsy, qui a très vivement félicité les deux sociétés en leur adressant ses meilleurs remerciements.

Le banquet était terminé à 11 heures.

BREST.

(8 juin 1896).

Il n'entre point dans le cadre de ce court aperçu de donner ici une histoire de la ville de Brest. Les membres du Congrès qui désiraient être renseignés à cet égard, auront pu consulter avec fruit : l'*Histoire de la ville de Brest*, par Levot; le *Recueil des Antiquités du Finistère*, par le chevalier de Fréminville; le *Guide du voyageur dans le Finistère*, par le même; le *Guide du voyageur dans le Finistère*, par Pol de Courcy ; le volume de la *Bretagne* dans les *Guides-Joanne*, imprimés à la librairie Hachette, etc., etc. En dehors de son château, Brest ne possède du reste aucun monument saillant au point de vue archéologique. Son église (Saint-Louis), commencée en 1688, continuée en 1778, a été terminée tout récemment (1). Brest possède une fort belle Bibliothèque de plus de 48,000 volumes (2) et un joli Musée de

(1) Les plans primitifs et les marchés de construction sont conservés aux archives de la ville de Brest.

(2) La Bibliothèque de Brest, fondée en l'an III, de livres provenant de bibliothèques de couvents, comprenait 25,000 volumes, mais il y eut un tel désordre que, sous l'administration de Cambry, quelques années après, on n'en retrouvait plus que 700. Le catalogue de la Bibliothèque actuelle est complètement imprimé. Il existe dans cette collection une suite fort nombreuse et fort importante d'ouvrages héraldiques et nobiliaires. (Voir notice par M. le Dr Marion, bibliothécaire, dans l'*Annuaire du Finistère*, de 1896).

peinture possédant de bonnes toiles anciennes et modernes. Des vitrines renferment, à côté de curiosités ethnographiques et d'échantillons d'histoire naturelle, quelques antiquités; mais elles sont pour la plupart de peu d'importance, sauf un petit nombre d'objets préhistoriques recueillis dans le département.

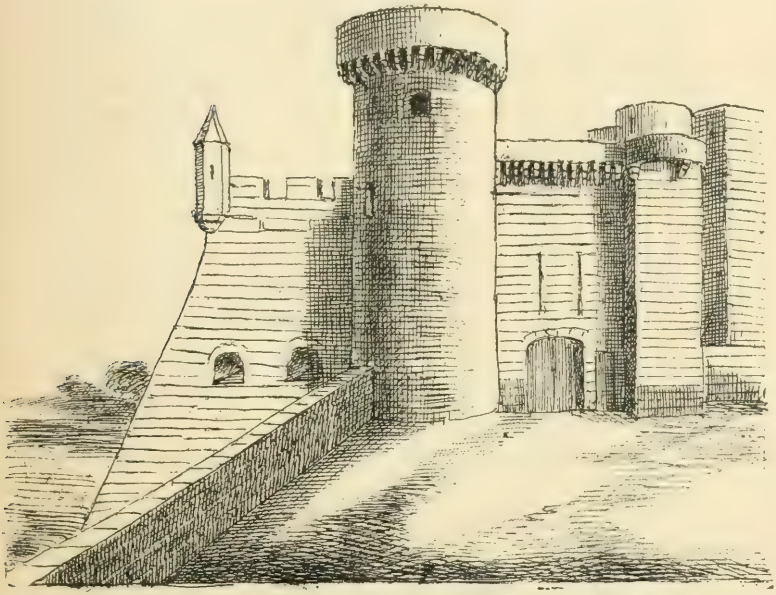

A. de Roumejoux del.

Entrée du Château de Brest.

Le château de Brest est le monument le plus intéressant de la ville au point de vue archéologique, bien que des transformations successives lui aient fait perdre une grande partie de son caractère féodal. Bâti sur un rocher commandant à gauche l'entrée de la Penfeld, il a à peu près la forme d'un trapèze, avec

une grosse tour à chaque angle. Cette construction remplaça au XIIIe siècle un castellum romain, dont on distingue encore la base de l'une des tours et les assises inférieures des courtines du côté de la ville. Les tours dites de *César* et *d'Azénor* sont du XIIe et du XIIIe siècle, et les autres du XVe. L'entrée du château est précédée d'un ravelin, construit en 1558 par Charles du Cambout, gouverneur de Brest et Nantes, grand veneur de Bretagne. L'on y accède par un pont-levis dont la muraille renferme, dans son épaisseur, des casemates voûtées. Avant d'entrer dans le château, on passe sous le grand portail de la cour, qui remonte à 1461, et de chaque côté duquel se voient deux tours semi-circulaires à machicoulis, où furent enfermés vingt-six députés girondins en 1793. La cour intérieure du château, ou *Place d'Armes*, est entourée par les casernes de : *Plougastel*, construite par M. de Rieux de Sourdéac; — de *Monsieur*, bel édifice à galerie terminé en 1825; — de *César*, bâtie en 1776, et la salle d'armes, élevée sur de beaux souterrains où furent enfermés des prisonniers anglais, de 1740 à 1748, pendant la guerre de la succession d'Autriche.

Un passage, sis près du logis du casernier, conduit ensuite à une petite esplanade d'où l'on aperçoit, à l'est, la tour de la *Magdeleine*, qui la termine et la tour *Française*, bâtie sur un beau souterrain voûté, mais en partie détruite. Une demi-courtine relie cette dernière à la tour *César*. Puis vient ensuite la tour de *Brest*, surmontée d'une magnifique plate-forme établie par Vauban, d'où l'on domine le port tout entier et d'où l'on se rend au donjon par une longue courtine. Ce dernier, appelé aussi parfois le *Vieux*

Château, se compose de la tour *Azénor*, la tour du *Midi* ou d'*Anne de Bretagne*, où étaient les appartements des ducs ou gouverneurs de Brest, et le *donjon* proprement dit, isolé complétement jadis, par un fossé, du corps de la place où il formait, avant Vauban, une véritable citadelle indépendante. Sous la tour *Anne de Bretagne* se trouve toute une série de cachots superposés, de galeries souterraines, et des oubliettes très remarquables. Enfin, autour du donjon, s'étend le bastion *Sourdéac*, construit de 1560 à 1597.

Arrivés dans la matinée, les membres du Congrès se sont réunis à une heure à la salle des Conférences, à la Bourse, où ils ont été reçus par M. Langeron, président de la Société académique, le docteur Marion, secrétaire général du Congrès, et un certain nombre de notabilités de la ville de Brest.

A deux heures, les congressistes français, grâce à l'autorisation qui leur avait été gracieusement accordée par M. le vice-amiral Barréra, préfet maritime, se rendent dans le port de guerre par les rues d'Aiguillon et de Siam, tandis que les congressistes étrangers, qui ne peuvent visiter le port, se répandent en ville (1).

Dans le port de guerre, les congressistes s'arrêtent tout d'abord sur la place de l'Horloge, où leur curiosité est attirée par la Consulaire prise à Alger

(1) Les règlements maritimes interdisent la visite des Arsenaux aux étrangers; M. le vice-amiral Barréra, dans la visite que nous avions eu l'honneur de lui faire, nous avait exprimé son regret de ne pouvoir faire fléchir cette consigne en faveur de savants distingués, plus versés dans la connaissance des armes préhistoriques que dans celle des engins de guerre modernes . . . . . M.

le 5 juillet 1830. Par le pont Tréhouart, ils se rendent ensuite à la salle d'armes, en s'arrêtant toutefois au passage pour examiner le garde-côtes la *Tempête*, la frégate la *Souveraine* et les piles d'obus et de mitraille déposées en face des ateliers de la direction d'artillerie.

A 2 h. 1/2, les congressistes quittaient la salle d'armes pour se rendre au Musée. Un écusson provenant du *Napoléon*, des tronçons de canons pris aux Allemands en 1870 et le système de fermeture de culasse et d'obturation du maître mécanicien Juhel attirent principalement leur attention.

Au sortir du Musée, ils se sont rendus à bord du cuirassé l'*Amiral-Tréhouart*, dans l'un des bassins du Salon. Accompagnés d'un enseigne du bord, M. Dupont, qui leur a servi de cicerone, ils ont successivement visité le salon de l'amiral, le carré des officiers, la batterie, la machine, etc. Ils ont ensuite visité le *Gaulois*, sur les chantiers de la Boucherie. En regagnant la porte de sortie de l'arsenal, les congressistes se sont arrêtés pour examiner du quai le *Jean-Bart* et l'*Éclaireur*. En arrivant auprès de cet aviso, ils ont rencontré l'amiral Barréra et l'un de ses aides de camp, le lieutenant de vaisseau de Bon. A 4 h. 10, congressistes français et étrangers se trouvaient réunis sur la place du Château, d'où ils se sont rendus au Château. Conduits par le lieutenant-colonel Piébourg, sous-directeur d'artillerie, ils ont visité d'abord les dépendances de cette direction, puis le donjon, les oubliettes, le chemin de ronde, etc.

A 5 h. 1/4, ils se rendaient au Musée de la ville, à la Bibliothèque, puis à l'église Saint-Louis.

SÉANCE DU 8 JUIN 1896,

A la salle des Conférences.

PRÉSIDENCE DE M. LE VICE-AMIRAL BARRÉRA,
PRÉFET MARITIME.

Le soir, à 8 heures et demie, ou plus exactement à près de 9 heures, une séance a eu lieu dans la salle des conférences où se trouvaient plus de cent cinquante personnes. M. le vice-amiral préfet maritime avait bien voulu accepter de la présider.

MM. Cathala, sous-préfet de Brest, Anner, adjoint, le comte de Marsy, Langeron, président de la Société académique, prennent place au bureau.

M. le vice-amiral Barréra ouvre la séance par une courte et brillante allocution.

Il fait aux congressistes un rapide tableau de la région armoricaine au point de vue de ses sites, de ses souvenirs, de sa population. Il remercie enfin les membres présents d'être venus à Brest et les félicite de leurs travaux au nom de la science et au nom du progrès.

Des applaudissements nourris éclatent et se prolongent quelques minutes.

M. Anner, qui représente la municipalité, dit que, vu l'absence très regrettée de M. Delobeau, retenu à Paris, et de M. Sanquer, il lui revient l'honneur

de prendre la parole. Il dit donc aux congressistes : « Soyez les bienvenus ! »

M. le professeur Langeron, au nom de la Société académique, déclare qu'il est heureux de la venue du Congrès à Brest. L'archéologie est une science attrayante ; elle est l'auxiliaire de l'histoire. L'on ne peut comprendre le caractère breton si l'on ne connaît pas la Bretagne.

M. le président du Congrès remercie M. le vice-amiral préfet maritime d'avoir bien voulu présider la séance de ce soir et autorisé la visite de l'Arsenal ; il remercie également de leur présence, MM. le sous-préfet, le délégué de la municipalité et M. le président de la Société académique.

M. de Marsy exprime le regret de ce que le Congrès n'ait que quelques jours à passer dans le Finistère, et par suite ne puisse admirer toutes les beautés de la région.

M. de Lorme, de la Société académique, remercie la phalange d'archéologues illustres qui est venue à Brest pour voir les beautés de la Bretagne.

Puis, l'orateur entame une discussion sur l'art breton au sujet des ruines du Folgoët où se trouvent les restes d'une église portant les traces de la Renaissance artistique de la Bretagne (XVe siècle), église qui mériterait être complètement restaurée.

M. Le Cargnet lit ensuite une description archéologique du Cap-Sizun, où se trouvent tant de dolmens, de tumulus, de haches et autres vestiges de l'âge de pierre. L'orateur parle des tombeaux par lui visités et qui lui ont permis de constater chez les anciennes races bretonnes la coutume de l'incinération.

M. le marquis de l'Estourbeillon, de la part de M.

Léon Germain de Maidy, lit une note sur une vieille cloche bretonne fondue en Lorraine.

M. le président du Congrès adresse enfin les remerciements d'usage, et M. le vice-amiral Barréra lève la séance.

Excursion à la presqu'île de Crozon, Camaret, Morgat, le Toulinguet.

(9 juin 1896)

L'excursion que l'on fait généralement autour de la presqu'île de *Crozon* n'a rien de bien archéologique, mais est, à coup sûr, une des plus intéressantes et des plus pittoresques que l'on puisse rêver. Le voyageur qui, partant de Brest, en franchit le goulet en bateau, côtoie d'abord à droite l'extrême pointe du Finistère jusqu'au fort du Minou, et aperçoit bientôt les maisons blanches du charmant petit port du *Conquet*, et un peu plus loin les ruines, encore grandioses et imposantes, de la célèbre abbaye de *Saint-Mathieu-de-Fine-Terre*. Puis laissant à gauche le fort des *Espagnols* à l'extrémité de la presqu'île de *Roscanvel*, l'un des bras de la croix formée par la presqu'île de Crozon, on se trouve alors en plein Océan. Bientôt l'on double les pointes de *Toulinguet* et de *Penhir*, puis avant de contourner le long *cap de la Chèvre*, derrière lequel se trouve *Morgat*, on côtoie la belle grève de l'*Anse de Dinant*, qui reçoit dans toute son amplitude la violence des tempêtes. De l'extrémité de cette plage, depuis le village de Dinant jusqu'au cap de la Chèvre proprement dit: en breton: *Pen ar Gavr*, se développe toute une ligne de rochers des plus pittoresques, bou-

leversés, tailladés, enchevêtrés les uns dans les autres et formant tantôt de gigantesques arcades, tantôt des cavernes spacieuses comme les grottes des *Korrigans* et des *Géants* ou le *Boudoir de la sirène*, tantôt des massifs de pierre aux formes architecturales et grandioses, donnant l'illusion de quelque construction titanesque, tels que le *Château de Dinant*, grosse masse rocheuse, bizarre, ruiniforme, relié à la terre par une sorte de pont naturel percé de deux arches, l'une presque ogivale, l'autre de 17 mètres de haut, en plein cintre, d'une régularité remarquable. C'est au nord-est du cap de la Chèvre que s'étendent les fameuses grottes de Morgat, qui se divisent en petites grottes et en grandes grottes, les unes creusées dans des lambeaux de falaises isolés, où elles forment plusieurs compartiments entre des ouvertures ogivales ou cintrées, soutenues par des piliers évidés ; les autres, appelées *Grottes de l'Autel*, accessibles seulement en bateau, d'une hauteur de 10 mètres et mesurant 40 mètres environ de profondeur, sur une largeur de 15 mètres.

Notre descente, du vapeur l'*Express* dans des barques, et des barques sur le dos des marins, offre un coup d'œil des plus pittoresques et ranime le sourire sur les figures de ceux qui ont eu à affronter, pendant près de quatre heures une mer difficile et une pluie fine et serrée. Après la visite des grottes, on gagne l'hôtel, et le déjeuner, bon et plantureux comme les repas bretons, achève de réconcilier avec la mer ceux qui n'en ont pas la grande habitude.

La presqu'île de Crozon, l'un des territoires jadis les plus sauvages de la Bretagne, est couverte de monuments mégalithiques, lechs, menhirs, dolmens,

alignements et tumulus. L'un des plus curieux de ces monuments est celui du Toulinguet, bourg de Camaret. Il se compose d'une quarantaine de pierres plantées sur une longueur d'environ 600 mètres, et est coupé à angles droits par deux autres lignes parallèles. En dehors de cet alignement se voient aussi un menhir et un dolmen.

Conduits par M. du Chatellier, la plupart des congressistes vont sur la hauteur voir les alignements, que malheureusement les habitants du pays détruisent de plus en plus pour en enlever et briser les pierres, aussi le Congrès a-t-il émis un vœu pour leur conservation.

Excursion à Landerneau, Pencran, Dirinon, Daoulas, Lohpérec, Plougastel.

(10 juin 1896)

Partis en chemin de fer de Brest, nous descendons à la station de Landerneau, premier but de notre excursion.

La gracieuse petite ville de *Landerneau*, qui compte un peu plus de 9,000 habitants, est assise sur les deux rives de l'Élorn, au point où commence à s'élargir cette rivière pour former la rade de Brest. Son Hôtel-de-Ville est de 1750. Les deux quartiers de la ville sont réunis par un pont bordé d'un double rang de maisons, dont la plus intéressante est un moulin féodal de style ogival, bâti en 1510 par la famille de Rohan (1). Landerneau a conservé plusieurs maisons des XVIe et XVIIe siècles; la plus curieuse est située *rue de Plouédern* et porte la date de 1694, accompagnée de deux sculptures assez bizarres. L'église principale de Landerneau, dont le vaisseau a été récemment reconstruit, est dédiée à saint Houardon, moine breton du VIIe siècle. Dominée

(1) Le moulin de Rohan a été récemment démoli ; avant ce moment, il a été exécuté un ensemble de dessins de ce curieux édifice, qui a été exposé, en 1898, au Salon de la Société des Artistes français.

par une belle tour à coupoles, elle présente au visiteur un beau porche corinthien de la Renaissance, dont le bénitier porte les macles des Rohan. A l'intérieur, on y remarque un joli buffet d'orgues en bois sculpté et des tableaux de Yan' Dargent (originaire de Landerneau) et de Jobbé-Duval.

L'église de Saint-Thomas-de-Cantorbéry, sur la rive gauche de l'Élorn, remonte au XVIe siècle; mais le porche, qui porte les armes de Rohan et la date de 1607, est plus récent, tout au moins pour sa partie supérieure. Dans le bas-côté gauche, on remarque une curieuse corniche représentant un renard prêchant à des poules.

En face est un ossuaire d'un bon style.

Nous nous embarquons dans une suite de voitures de campagne que le zèle de M. de l'Estourbeillon a réussi à nous procurer, et dont il a fallu augmenter le nombre au dernier moment, et sous nos parapluies nous arrivons à *Pencran*, l'un des plus curieux types de la paroisse bretonne.

L'église, située au milieu des arbres, sur une haute colline qui domine Landerneau, mériterait une description complète.

Elle possède un calvaire d'un pittoresque achevé, comme le fait remarquer H. du Cleuziou, moins compliqué que ceux de Plougastel et de Guimiliau, mais d'une élégance toute particulière avec ses cavaliers juchés sur les bras de la croix et ses anges de pierre voltigeant sous les pieds du Christ.

Une inscription rappelle en ces termes la date de la fondation et les noms des fondateurs :

Le 15e jour de mars l'an 1557, fut fundé cette chapelle au no de Dieu et de la Vierge et de Madame

Saincte Apolline de par Hervé Kaouez et Guiette-Bras fabrique de ladite chapelle

Un ossuaire d'un très beau style complète cet ensemble et dans les sablières d'une pièce du premier étage, se trouve sculpté un convoi funéraire, curieux spécimen des mœurs et des costumes du XVIIe siècle.

Nous gagnons Dirinon.

L'église de *Dirinon*, chef-lieu d'une commune de 1,550 habitants, remonte au XVIe siècle et porte une flèche de 1588-1589 que l'on peut considérer comme un des bons types de l'architecture bretonne de la Renaissance et placer non loin de Roscoff et de Plougaznou. « C'est, dit avec raison M. Eug. Soil, la tour carrée, avec deux ou trois étages de balcons à balustrade, faisant saillie sur les quatre faces, surmontée d'une flèche en pierre, plus ou moins svelte, plus ou moins ajourée, accompagnée souvent de pinacles aux quatre angles. Les fenêtres sont carrées, les pilastres qui les séparent droits et sans ornements. Ces clochers semblent avoir été bâtis avec les cubes de formes géométriques variées qui composent les boîtes d'architecture dont s'est amusée notre enfance. Celui qui nous occupe, reconstruit en 1588, vaut certainement mieux que cela, mais bien d'autres, moins ornés que lui, répondent fort bien à ce mode de bâtir ».

Dans l'intérieur, on voit encore une statue de saint Guelven, du XIVe siècle.

Une statue de femme couchée, de style gothique, placée sur un dé de pierre, dans un ossuaire voisin de l'église, est considérée comme la tombe de sainte

Nonne, originaire du pays de Galles, mère de saint Divy et qui mourut religieuse à Dirinon au commencement du VIe siècle.

Le mauvais temps empêche la plupart d'entre nous d'aller voir deux fontaines qui se trouvent près du bourg et portent les noms de sainte Nonne et de saint Divy. La première n'est que de 1623, mais la seconde remonte au XIVe siècle.

Daoulas (les deux meurtres, en breton) doit son origine à un seigneur du Faou, qui, d'après la légende, aurait élevé un monastère dans ce lieu. en expiation du meurtre de saint *Tadec* et du moine *Judulus*, abbé de Landévennec, tués par lui vers 510, pendant qu'ils célébraient la messe. Guyomarc'h, comte de Léon, et Nobile, sa femme, remplacèrent ce couvent par une abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, qu'ils firent bâtir de 1167 à 1173. Il ne reste de l'église de cette époque qu'un portail, trois nefs romanes et quelques débris du chœur. L'abbé de Daoulas, Jean Le Prédour, mort en 1573, y fit ajouter un porche sculpté, où ses armes figurent encore dans le collatéral sud. On remarque en outre à l'extérieur, les statues de la Vierge, de saint Augustin et de deux anges, sur des consoles, et, à l'intérieur, des statues des apôtres avec la date de 1566. Au pied du maître-autel, on distingue la tombe de frère Charles Jégou, abbé de Daoulas, mort le 10 janvier 1525. Les débris du cloître de Daoulas constituent ce qui reste de plus remarquable de l'antique abbaye. C'est sans contredit le plus riche monument d'architecture romane que possède le Finistère. Son enceinte figurait un carré long. mais elle ne ren-

ferme plus que dix-huit arcades à plein cintre supportées par de petites colonnes hautes de 1m 50, tantôt simples, tantôt doubles, et toutes surmontées de chapiteaux, décorés d'ornements variés, dont pas un ne se ressemble. Au centre du préau du cloître est un *lavatorium*.

C'est au zèle de M. Bigot, architecte, beau-père du propriétaire actuel que l'on doit la conservation du cloître de Daoulas, dont il a reconstitué une partie en rachetant aux paysans les chapiteaux qui avaient été enlevés, il y a une centaine d'années. A l'extrémité des jardins de l'abbaye subsiste encore, au-dessus d'une fontaine, un curieux petit oratoire dédié à la Vierge et restauré par Olivier du Chastel, abbé de Daoulas en 1532, comme l'atteste une ancienne inscription gothique.

A l'intérieur se trouvent quelques statues en bois intéressantes et de jolies clôtures en bois.

Dans le bourg de Daoulas, on remarque encore une chapelle dédiée à sainte Anne et ornée d'un beau portail de 1667.

A notre arrivée à Daoulas, le temps s'est rasséréné et le reste de la journée sera spendide. La petite commune semble toute animée par notre présence et nos excursionnistes sont enchantés d'y trouver des costumes qui jusqu'à présent leur ont fait presque complétement défaut. Tous les appareils sont braqués et les petites servantes sont jugées si gentilles que volontiers on ne leur laisserait pas faire leur service pour les maintenir plus longtemps en face des objectifs. L'auberge n'est pas grande, on mange un peu partout, en bas, en haut et même dans la cour, mais la cuisine est bonne, les langoustes sont

fraîches, les andouilles sont coupées toutes chaudes en tranches sur la purée de pois, les gigots fleurent l'ail, et tout le monde fait honneur à un déjeuner longtemps attendu.

Nous nous mettons en route pour visiter l'église et le cloître qui y touche.

Le bourg de *Plougastel*, chef-lieu d'une grosse commune de 6,850 habitants, n'offrirait presque aucun intérêt archéologique, sans son magnifique calvaire qui lui a valu une renommée presque universelle. L'église paroissiale, sous l'invocation de saint Pierre, ne présente rien de curieux qu'un beau retable du temps de Louis XIII, en bois sculpté, peint et doré, avec une grande statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus distribuant le rosaire, et quinze médaillons représentant des scènes de la vie du Christ.

Mais l'admirable calvaire de Plougastel, situé au sud de l'église et au milieu de l'ancien cimetière, mérite une toute particulière attention. Édifié de 1602 à 1604, à la suite d'une peste qui avait sévi gravement en Bretagne en 1598, il se compose d'un massif carré, flanqué aux angles de contreforts à arcades avec pilastres et entablement d'ordre toscan. Sous la grande arcade de la face principale, se trouve un autel de pierre, orné de statues de saint Sébastien et de saint Pierre à gauche, de saint Roch à droite. Une multitude de bas-reliefs, représentant des scènes de la vie de Notre-Seigneur, couvrent la frise du monument. Sur le pourtour de la plate-forme, une véritable armée de personnages figurent le drame de la Passion. Ces statues, d'un caractère

assez naïf, mais taillées cependant avec verve, sont au nombre de plus de deux cents. Cette œuvre originale est due à un sculpteur breton, nommé *A. Corre*, et, commencée sous le rectorat du curé Périou Baod, en 1602, elle fut achevée sous son successeur, l'abbé Roux, curé en 1604.

Malheureusement il ne faut pas se dissimuler que de très grandes restaurations y ont été faites depuis une trentaine d'années et que nombre de figures ont été non seulement réparées, mais complètement refaites et que beaucoup d'entre elles ont perdu ainsi de la naïveté de leur caractère.

On rallie non sans peine le groupe très nombreux des excursionnistes, et nous descendons par un délicieux sentier jusqu'à l'embarcadère situé au bord de l'Élorn, où le bateau à vapeur *le Cotentin* vient nous chercher pour nous ramener dans le port de Brest ; mais aujourd'hui le soleil brille et c'est un heureux contraste avec l'aspect de notre retour de la veille.

SÉANCE DU 10 JUIN.

Présidence de S. G. Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon.

La séance est ouverte à huit heures du soir, à la salle des conférences à la Bourse.

S. G. Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon, occupe le fauteuil de la présidence, ayant auprès de lui MM. le comte de Marsy; Cathala, sous-préfet; Langeron et P. du Chatellier.

Ont pris place sur l'estrade MM. Travers, Hettier, de Longcamp, Jules Lair, B. Ledain, de Roumejoux, le comte Lair, le marquis de Fayolle, le marquis de Surgères, Planté et le marquis de l'Estourbeillon.

M. de Longuemare remplit les fonctions de secrétaire.

M. de Marsy remercie S. G. Mgr Valleau d'avoir fait au Congrès l'honneur de présider cette séance.

S. G. Mgr Valleau répond qu'il est fier d'être au milieu de cœurs tout embaumés de notre chère Bretagne et ouvre la séance.

En l'absence de M. le capitaine Grossin, qui devait faire une communication sur des découvertes préhistoriques dans l'arrondissement de Brest, M. B. Ledain présente une étude sur les enceintes connues sous le nom de Châtelliers, répandues dans tout l'Ouest de France.

M. Paul de Berthou lit au nom de M. Maître,

archiviste de la Loire-Inférieure, une communication sur la date de l'église de Saint-Philibert-de-Granlieu, édifice datant de l'époque carlovingienne (1).

M. le marquis de l'Estourbeillon décrit un sceau en bronze, de la maison de Quen.

M. Émile Travers parle de l'étude des sceaux et notamment de ce qu'il appelle la sigillographie pittoresque. Il examine les sceaux qui représentent des villes et des châteaux, ainsi que des paysages, et s'étend ensuite sur les sceaux, fréquents en Angleterre et en Gascogne, sur lesquels sont figurés des représentations de navires et des scènes maritimes. Il pense que des recherches faites dans les archives de la région pourraient amener en Bretagne la découverte de sceaux portant également des sujets se rattachant à la marine.

S. G. Mgr Valleau recommande à l'attention de M. Travers les bas-reliefs de l'église de Penmarch, dont les représentations de sujets maritimes offrent de nombreux sujets d'études.

M. de Marsy engage ceux de ses confrères qui auraient quelques communications à faire sur les monuments visités pendant les dernières excursions du Congrès, à vouloir bien les signaler.

M. du Chatellier, après avoir dit quelques mots sur l'église de Camaret, parle des nombreux menhirs qu'il a étudiés dans cette région. Beaucoup sont renversés, le plus grand de ceux qui sont encore debout atteint quatre mètres. Il demande au Congrès

(1) Cette étude, présentée également au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1896, a été publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité*, année 1896, p. 524-549.

d'émettre un vœu tendant à faire redresser les menhirs tombés et à faire respecter les autres.

M. de Marsy parle des monuments qui l'ont le plus frappé pendant les visites de cette semaine et passe rapidement en revue les églises de Pencran, de Dirinon et de Daoulas. avec son cloître, celle de Plougastel, avec son calvaire, etc.

M. le baron de Bonnault signale une particularité relative aux emblèmes des Évangélistes. Les animaux symboliques qui les représentent sont souvent porteurs d'encriers de forme antique, et c'est la première fois qu'il constate ce fait.

M. le comte Lair rappelle la petite couronne en argent qui se trouve à Pencran et qui était destinée à être placée au-dessus de l'ostensoir ; elle est datée de 1714.

M. de Longuemare donne lecture des récompenses accordées par le Conseil de la Société française à l'occasion du Congrès, et M. de Marsy explique en quelques mots les titres qui ont valu à chacun ces récompenses.

Rappel de la grande médaille de vermeil :

MM. Paul du Chatellier, pour ses recherches préhistoriques sur le Finistère ;

Léon Maitre, pour ses études archéologiques sur la Loire-Inférieure ;

Eugène de Robillard de Beaurepaire, pour son ouvrage : *Caen illustré*, et ses travaux archéologiques sur la Basse-Normandie.

Grandes médailles de vermeil:

MM. le marquis DE L'ESTOURBEILLON DE LA GARNACHE, pour l'ensemble de ses travaux sur la Bretagne et sa publication des *Inventaires des archives des châteaux bretons ;*

Le chanoine ABGRALL, pour ses études archéologiques sur les monuments religieux de la Bretagne ;

Louis DE FARCY, pour son ouvrage : *La Broderie du XIe au XVIIIe siècle*, et ses travaux archéologiques sur la cathédrale d'Angers et son mobilier.

Médailles de vermeil :

MM. E. DUCREST DE VILLENEUVE, pour sa *Statistique archéologique* de plusieurs cantons du Finistère ;

Le marquis DE GRANCES DE SURGÈRES, pour son *Iconographie bretonne*, et l'ensemble de ses travaux sur l'histoire des arts en Bretagne ;

LE CARGUET, pour ses travaux d'archéologie préhistorique sur le Finistère ;

Le marquis DE VERNON, pour la conservation de l'église de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Médailles d'argent :

MM. l'abbé FAVÉ, pour ses études sur l'art religieux en Bretagne ;

LE BRIGAND, pour ses recherches archéologiques sur l'arrondissement de Pontivy ;

LE RUMEUR, pour les soins donnés à la conservation des monuments préhistoriques du Finistère ;

F. AUBERT DE LA FAIGE et ROGER DE LA BOUTRESSE, pour leur ouvrage : *Les Fiefs du Bourbonnais, la Palisse ;*

Ch. COYON, pour ses découvertes préhistoriques, à Beine (Marne).

Médailles de bronze :

LE CONIAT, instituteur à Trégomar, et LE FLECH, facteur des postes, à Callac, pour leur concours aux recherches préhistoriques dans les Côtes-du-Nord ;

J.-M. TURLUER, employé aux fouilles du Finistère.

M. de Longuemare soumet les deux vœux suivants, qui sont adoptés par le Congrès :

L'un, formulé par M. le marquis de Fayolle, pour la protection et la restauration de l'église de Notre-Dame-de-la-Fontaine, à Morlaix ;

Le second, par M. du Chatellier, pour la protection des alignements du Toulinguet, et le redressement des menhirs tombés (1).

M. le Secrétaire proclame les noms des membres admis dans la Société française d'Archéologie.

M. de Marsy remercie tous ceux qui ont prêté leur concours aux travaux du Congrès. Il remercie particulièrement S. G. Mgr Valleau et M. le vice-amiral Barréra d'avoir rehaussé de leur présence l'éclat de

(1) Ce vœu a été transmis à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et communiqué par lui à la Commission des monuments mégalithiques qui s'est efforcée d'en obtenir la réalisation.

ces dernières réunions en voulant bien en accepter la présidence. Il exprime également sa reconnaissance aux membres de la Commission d'organisation et aux membres de la Société d'Études scientifiques de Morlaix, de la Société archéologique du Finistère et de la Société académique de Brest, qui ont apporté à la Société leur concours zélé.

Il termine en donnant rendez-vous aux membres du Congrès, à Nimes, au printemps de 1897.

S. G. Mgr Valleau remercie, au nom de la Bretagne, les congressistes de leur venue dans son diocèse. Ils y ont trouvé un genre d'architecture tout spécial, celui de la Renaissance bretonne, qui forme un mélange de genres, étrangement intéressant. « On connaît malheureusement trop peu la Bretagne, dit le vénéré prélat, et l'on gagnerait à y venir, car on y découvre des merveilles. Plus on connaît notre chère terre d'Armorique et plus on l'aime ».

M. de Marsy déclare close la soixante-troisième session du Congrès archéologique.

La séance est levée à onze heures du soir.

Excursion à Goueznou, Lesneven, Notre-Dame-du-Folgoët.

(11 juin 1896).

L'excursion finale du Congrès avait pour but la merveilleuse église de Notre-Dame-du-Folgoët. A l'heure dite, chacun était exact au rendez-vous et les voitures nous déposaient d'abord à Goueznou.

Goueznou, jolie paroisse à une lieue et demie de Brest, est le chef-lieu d'une commune de 1,460 habitants. Sa grande et belle église, dont le clocher est fort élégant, date de 1552, mais a subi beaucoup de remaniements. Son portail sud est de 1642 ; sur la porte d'une chapelle latérale, on lit la date de 1607. Elle renfermait jadis le tombeau de saint Goueznou, détruit pendant la tourmente révolutionnaire. A la sortie du bourg, on remarque une curieuse pierre presque ronde et percée d'un trou, que l'on a encore en grande vénération dans le pays. Les habitants y indroduisent leurs bras endoloris pour obtenir la guérison des rhumatismes, en mémoire de la pénitence que s'imposait saint Goueznou d'y introduire chaque jour son bras et de l'y tenir immobile pendant plusieurs heures.

De là nous gagnons Lesneven, où nous attendait le déjeuner.

La petite ville de *Lesneven* (3,290 habitants), quoi-

que très ancienne, puisqu'elle doit son origine au château bâti en ce lieu au IXe siècle par Éven, comte de Léon, ne renferme presque plus de monuments. Son église présente au nord un porche de la Renaissance, surmonté d'une tour avec flèche du XVIIe siècle. L'ancien couvent des Récollets, construit en 1625, sert actuellement de collège. Ses vieilles halles en bois offrent seules encore quelque intérêt.

A un kilomètre et demi de Lesneven, s'élève la collégiale de *Notre-Dame-du-Folgoët*, but ordinaire d'un des plus célèbres pèlerinages de toute la Bretagne. Bien que ce lieu ait été, à une époque bien plus ancienne, le théâtre d'un culte public à Notre-Dame, il doit sa véritable renommée aux miracles advenus après sa mort sur la tombe d'un pieux et pauvre idiot, nommé *Salaün*, qui était connu dans toute la contrée pour sa grande dévotion à la Vierge, et ne put jamais prononcer que ces mots : *Ave Maria.* Sur sa tombe, dit la légende, avait poussé un beau lys blanc, portant écrit en lettres d'or, sur ses pétales, ces simples mots : *Ave Maria.*

Commencée en 1409, consacrée en 1419 par l'évêque de Léon, Alain de La Rue, le duc de Bretagne, Jean Ier, fit ériger cette église en collégiale en 1423. Sans transept ni abside, son chœur déborde au sud les bas-côtés pour former la chapelle de la Croix. Sa façade est ornée de deux clochers, dont l'un, d'un très beau style gothique, est surmonté d'une flèche de 53 mètres de hauteur, flanquée de clochetons, et dont l'autre, inachevé et fort laid, est surmonté d'un toit fort disgracieux recouvrant l'étage élevé par la duchesse

Anne. En avant était jadis un porche élégant sur lequel était représenté le duc Jean IV, premier fondateur de l'église du Folgoët, à genoux, armé de toutes pièces et vouant son épée à la Vierge. Il n'en reste plus que des portions d'arcades. Au tympan de la porte ouest est sculptée l'Adoration des Mages. Le portail sud, plus intéressant, offre aux regards la statue d'Alain de La Rue, évêque de Léon.

La chapelle de la Croix est ornée d'un autre porche, tout garni de statues d'un goût et d'une finesse admirables.

Les fenêtres et la rose du chevet de l'église, de style flamboyant, sont aussi fort belles. Une belle statue de la Vierge, du XVe siècle, est abritée par une arcature placée sous la grande fenêtre du maître-autel. A ses pieds, l'on aperçoit le bassin carré de la fontaine du bienheureux *Salaün*, d'où jaillit une source limpide.

A l'intérieur de l'église, décoré de beaux vitraux dus à la palette de M. Hirsch, se voit un joli jubé en granit, sculpté et ajouré avec une grande délicatesse. Enfin, les cinq autels en kersanton, érigés comme le jubé au XVe siècle, présentent également un réel intérêt, et le maître-autel est accompagné, à droite, d'une piscine surmontée d'un dais et d'un pinacle ajouré du plus gracieux effet.

La chaire de l'église, qui est moderne, est néanmoins intéressante et reproduit tous les détails de la légende de Salaün, *le Fou du Bois*.

MÉMOIRES

I.

Inscriptions gravées et sculptées

SUR LES

ÉGLISES ET MONUMENTS DU FINISTÈRE

RECUEILLIES

Par M. l'abbé J.-M. ABGRALL,

Chanoine honoraire.

En réponse à la sixième question du programme du Congrès, je présente trois cent trente-sept inscriptions relevées dans quatre-vingt six paroisses sur cent quarante-neuf monuments divers : églises, chapelles, calvaires, ossuaires, châteaux, fontaines, etc.

La moisson n'est pas complète, mais elle doit être assez abondante pour offrir un réel intérêt à ceux qui s'occupent de notre architecture bretonne. La plus ancienne de ces inscriptions, celle de Languidon en Plovan, est du XIIe siècle ; les autres sont du XVe siècle et des suivants.

Pour plus de méthode et de facilité, j'ai cru devoir les classer d'après l'ordre alphabétique des noms de paroisse.

ARGOL. — La croix du cimetière porte cette date: LAN : 1593.

L'arc de triomphe ou porte monumentale du cimetière : 1659. — L'ossuaire, 1665.

BANNALEC. — A la chapelle de la Véronique, sur les sablières en bois : I · PRIMA · LO · FA · 1605. — M · VINCA · LE · MAVT — D · C · CARADEC · PBRE.

Après le nom de Vincent le Maut ou le Maout, qui signifie mouton, est un cartouche tenu par des moutons, dans lequel on a représenté une hache et une équerre. Cela semble indiquer que c'est là le nom du charpentier qui a sculpté ces sablières.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — A l'intérieur de l'église, au-dessus de la porte de la sacristie : 1648 : M : I : RIOV : R : I : CLOREC.

Sur l'arc-doubleau, à l'entrée du chœur : M : I : RIOV : R : LOX : F : KNAET : 1655.

Dans le tableau votif de N.-D. de la Clarté, trois anges portent les légendes suivantes· AVE MARIS STELLA — STELLA MATVTINA — OMNES ISTI VOVERE — au bas du même tableau ; NOTRE · DAME · DE · LA · CLARTE · SECOVREZ · NOVS · — R : ET · D · MISSIRE · ALAIN · LE · GARGADENNEC · R^R · DE · BEVZEC-CAP-SIZVN —

St-Luc de Lannion Pinxit à Quimper — Michel le Loarret Fabrique de Beuzec. 1713.

Retable de l'autel de N.-D. de la Clarté.

M^RE IAN : LE : MEVR : R : F : F : PAR :
MATIEV : PLACE : DANS : LE : TANS.
DOLIVIER : ANSQVER : F : 1684. —

BODILIS. — Au bas du clocher est une inscription gothique fruste et illisible.

Plus haut est une inscription qui a trait à une restauration du même clocher : N : V : ET : D : MR : R : DE : MOVCHERON : R [recteur] : DE : PLOE [Plougourvest] F : LE : HIR : C : SIMON : F : 1711.

A l'intérieur du porche, deux anges portent un cartel avec la date de 1570, et la façade, au-dessus de la clef de voûte, porte la date de 1631.

Sur cette façade, l'ange Gabriel, d'un côté, tient un lis entouré d'une banderole où sont tracés ces mots : AVE · GRATIA · PLENA. — En face de lui, la Sainte-Vierge est à genoux sur un coussin, et à ses pieds un vase contenant un lis entouré aussi d'une banderole avec l'inscription au rebours : ECCE · ANCILLA · DNI · FIAT · MIHI · SECVNDVM · VERBVM · TVVM.

Au-dessus de la porte de la sacristie : IESVS-1680-MARIA.

Sur la corniche intérieure de la sacristie haute :

F : HIR : A : HERGOVARCH : FABRIQVE : 1681.

BRASPARTS. — Au bas du clocher : LMV^{c}LI (L'an 1551).

Façade du porche : 1581.

A l'intérieur du porche, au pied de la statue de l'apôtre saint Jean : LAN 1592 - LGODO · LORS · FABR.

Abside, 1724. — Vieille croix du cimetière, au nord de l'église : O : LE : BRAS : 1640 : M : O : G : CVRE.

A la chapelle de Sainte-Barbe, qui était la chapelle de la communauté de ville, on trouve les deux dates de 1691 et 1769.

Sur la balustrade : OLIVIER · SIZVN · FABRICQVE · PIERRE · PICHON · FABRICQVE · 1649.

Sur la maison de ville, au bout de la chapelle: H · BERNARD : F · 1697.

Chapelle de Saint-Michel, au-dessus de la porte principale: YVES · LE · COLLEOC : MER — GVILLOV · THOMAS · BRONE · FABRICQVES · 1674.

BRIEC. — Dans la chapelle de Saint-Vennec.

Sur le socle de la statue de saint Yves: DEVS · QVI · BEATVM · YVONEM — Y · MOEZ

Sur le cul-de-lampe de la statue de la Sainte-Vierge, au coin du maître-autel: NOTRE · DAME · MERE · DV · REDEMPEVR · 1592, et sur le socle de la statue: N · D · DE · TREGVRON.

A l'autre coin, sous la statue de saint Vennec: S · GVESNOCE : 1578.

Le calvaire porte la date de 1556 et les douze apôtres sont rangés autour de la croix avec leurs noms inscrits sur le socle et un article du *credo*, en belles lettres gothiques; sur la banderole qu'ils tiennent de la main: S · PETRVS — CREDO · IN · DEVM — S · JACOBVS · MAJOR — S · IOANNES... etc.

BRENNILIS. — Près du maître-autel, inscription gothique: Yves · Toux · Procureur la mil CCCC IIII XX cinq *(1485)* commencement de cette chapelle.

Au coin de l'Épître, statue de N · D · DE · BREAC · ELLIS. Belle croix de procession en argent: 1650.

CARHAIX. — Dans l'enclos des Augustins, près d'un petit œil-de-bœuf: 1620 · FAICT · PAR · LES · PP · DE · CEANS · DV · TEMPS · DE · N · M · DE · LA · PORTE · PRIEVR.

CLEDEN-CAP-SIZUN. — Sur les murs de la chapelle de Saint-Trémeur.

EN · ENOR · DA · DOVE · OVN · CROEAS
DA · SANT · TREMEVR · DA · SANT · VELTAS
EZ · E · OVE · FOVNTET · AN · CHAPEL · MAN
AN · ZVL · KEN · FEST · AN · SPERET · GLAN
OVZIT · BREMAN · AN · DAT · DRE · GONT
MIL · PEMP · KANT · EIZ · BLOAZ · HA · TREGONT.

« En l'honneur de Dieu qui nous créa,
« De saint Trémeur, de saint Gildas,
« Fut fondée cette chapelle
« Le dimanche avant la fête du Saint-Esprit.
« Sachez maintenant la date exacte :
« Mil cinq cent trente-huit ».

Église paroissiale, porte latérale nord : V : D : M : A : JANC : R^R. 1772.

CLÉDEN-POHER. — Sur les murs de l'église sont encore visibles les croix de consécration, et sur un pilier du côté du midi, autour des armes de l'évêque consécrateur, Mgr de Coëtlogon, *(de gueules à trois écus d'hermines)* est tracée cette inscription commémorative :

HAEC ECCLESIA PRIVS RESTAVRATA ET AVCTA
DEDICATA SEU CONSECRATA FVIT VNA CVM
MAJORI ALTARI ET ALTARIBVS SANCTI SPIRITVS
ET SANCTI ROSARII AB ILLVSTRISSIMO
ECCLESIAE PRINCIPE FRANCISCO DE COATLOGON
EPISCOPO ET COMITE CORNVBIENSI DIE
PRIMA MAII 1694.

Cette église, après avoir été restaurée et agrandie, a été dédiée ou consacrée en même temps que le maître-autel et les autels du Saint-Esprit et du Saint-Rosaire, par très illustre prince de l'Église François de Coatlogon, évêque et comte de Cornouailles, le premier jour de mai, 1694.

Le retable de l'autel du bas-côté midi renferme un grand bas-relief en bois, représentation du Rosaire: Notre-Dame et l'Enfant-Jésus remettant le Rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne. Tout autour sont les médaillons des 15 mystères, et sur le cadre, on lit cette inscription:

MARIAE · VIRGINI · MATRI · DEI · ET · REGINAE ·
SS · ROSARII — 1694 · 16 · OCTOBRE.

Calvaire dans le cimetière, 1575.

CLOHARS-FOUESNANT. - Dans le porche, au bas d'un groupe en pierre de la Trinité : inscription en caractères gothiques du XVe siècle: M : G : Guillerm : F :

COMANNA. — Sur le porche, ces trois dates : 1645 — 1650 — 1653.

DOMVS · MEA · DOMVS · ORATIONIS.

Au bas du clocher: ANNO : DNI : 1622 : DIE : 28 : IVNII : FVNDATA : FVIT : HE : TVRRIS.

La sacristie porte la date de 1701. — La croix du cimetière, 1742.

Sur la cuve des fonts baptismaux : CELUI : QUI : CROIRA : ET : SERA : BAPTISE : SERA : SAUVE. — F · F · P · F · BRETON · ET · Y · KERBRAT, 1656.

Bel autel de Sainte-Anne: FAICT: DV: TEMPS: DE: MISSIRE: YVES: MESAGER: RECTEVR: LAN · 1662.

COMBRIT. — Sur l'ossuaire accolé au porche:

FRANÇOIS · FRAÇOIS · ET · MARGVERITE · CARIOV. ONT · FAICT · FAIRE · CE · RELIQUAIRE · 1700. — DIEU · LES · BENISSE.

Sur l'autre face: REQUIESCANT · IN · PACE.

CROZON. — Dans l'église paroissiale il y a un reliquaire en vermeil en forme d'église gothique, avec cette inscription:

Gouzien faic faire ceste relicquaire en l'oneur de Dieu, Monsieur Saint Pierre, avecq dix mille martyrs et pour la paroisse de Crauzon.

Ces dix mille martyrs sont des soldats romains, crucifiés sur le mont Ararat, du temps d'Adrien, l'an 120 et dont on fait la fête au 22 juin (voir les petits Bollandistes à cette date). Ils ont leur autel dans l'église de Crozon, et dans le retable de cet autel leur histoire est retracée en 29 panneaux en bas-relief.

Chapelle de Saint-Jean, dans la même paroisse, façade ouest,

16-IHS-30	1 : 6 : 1 : 7
G: SENECHAL	I · KANGVIADER

Au bas du pignon du transept sud:

IAN · BLOAS · FABLIQVE · 1627.

Au pignon d'une des fenêtres midi:

1645 · MEILAR · ALLAIN: FAB ·

Dans la clôture en bois de l'arc triomphal, à l'intérieur :

1621 · FAICT : FAIRE : PAR : M : B : LE : BROIER :
P^RE — GADRON : KAVDREN · F.

DAOULAS. — Fontaine dans les jardins de l'ancienne abbaye : LE 1er JOUR DE JUING, L'AN MIL V^C 4 FUT RENOUVELLÉE CESTE FŌTE P. M. G. DU CHASTEL A DAULAS ABBÉ.

DINÉAULT. - Croix du cimetière : M · HORELLOV · F · 1696 — M · C · KERAVDEN : REC.

Chapelle de Saint-Exupère. M : IAN : HENRI : H : I : LE : GARO : QVRE : T : IACQ : FABRICQ : 1648. M : F : LE : GVILLOV : P.

DOUARNENEZ. -- Chapelle de Saint-Michel :

Au-dessus de la porte principale, sous le clocher, on lit :

M^re HIE : PAILLART : RECT : DE : PLOVARE
MICHEL : POVLLAOVEC : FABRIQUE : 1664.

Dans la voûte en lambris de cette chapelle sont des peintures curieuses, datant de 1667 — 1675, retraçant quarante-neuf sujets différents, avec texte archaïque au bas de chaque scène.

Autour de la clef sculptée qui est à la croisée du transept, se trouvent les inscriptions suivantes :

N · H · LANLARCH · GOVVERNEVR · 1647.
M^re · GVILLAVME · PAILLART · RECTEVR · 1675.
PEINCT · PAR · LE · SIEUR · DE · PRATANBARS · 1675.
M^r · MICHEL · CONAN · POVLLAOVEC · CVRE ·

V · ET · DISCRET · G · PAILLART · DOCTEUR · 1692.
H · H · ALAIN · SAVIDAN · GOVVERNEVR · 1676.
MESSIRE · JAN · COVLLOCH · CVRE · 1675.
MESSIRE · HIEROSME · PAILLART · 1667.

Au bas d'un tableau représentant Michel le Nobletz, est écrit ce texte : *Le Révérend Père Michel le Nobletz, mourut en 1652, âgé de 75 ans.*

ERGUÉ-GABÉRIC. — Maîtresse-vitre de l'église paroissiale :

Ceste · victre · fut · fecte
en · lan · mil · V^ce XV · et
//// et : pour · lors · fabriq.

Chapelle de Saint-André.
Au-dessus de la porte sud :

CHAPELLE · COMMENCE
LE · 27 JVILLET · 1603 · A · ESTE
ADVNC · JVSQVES · ICY · O
ET · I · RANNOVNS · FABRIC ·

Sur la dernière assise du haut :

1630 //// FAICT · ACHEVER · CE · BASTIMENT

ESQUILIEN. — Au bas d'un tableau dans la chapelle de Sainte-Edwette ou Thévette on voit cette inscription : *Ste Edwet vierge et martyre, née en Angleterre dans le 4e siècle, morte en 382. Elle était l'une des compagnes de Ste Ursule. — Herbault pinxit 1718.*

Remarquons que cette signature : *Herbault junior*, 1716, se trouvait sur le lambris de l'ancienne église

de Landéda (notes de M. de Kerdanet, dans *Albert le Grand*, p. 514). — Elle se trouve encore avec la date de 1750, dans la sacristie sud de Cléden-Poher.

Chapelle de Saint-Guénolé. — Sur le lambris :

H · MOYSAN · FABRIQ — FAICT PAR · LAVRENS : BALBOVS : ET · YVON · IAOUHEN · 1679.

FAOU (LE). — Sur un contrefort du porche, en lettres gothiques :

L'an mil cinq cent XCIII (1593) fut fait cest porchet. Etaist lors j : le Dérédec Fabrique.

Au haut du même contrefort est la date de 1613.

Sur le clocher, il y a de nombreuses inscriptions à différentes hauteurs :

O · QVAM · METVENDVS · EST · LOCVS · ISTE · VERE · NON · EST · HIC · ALIVD · NISI · DOMVS · DEI · ET · PORTA · CELI —

CESTE · THOUR : A : ESTE : FONDE : LE : 19 : MARS : 1626 : ESTANT : POVR : LORS : GOVVERNEVR : IAN : GVERMEVR.

LAN · 1629 · HONORABLE : HOMME · IAN · LE · GOFF · GOVVERNEVR : FABRIQUE · A · FAICT · TRAVAILLER · SVR · CETE TOVR —

LAN · 1630 · JAN · LE · BRIS · GOVVERNEVR · FABRIQVE FAIT · BATIR · SVR · CETTE · TOVR.

D'autres inscriptions suivent, avec les dates de 1634. — 1640.

Autour de la cuve des fonts baptismaux sont des phylactères sur lesquels sont peintes les inscriptions

suivantes, ayant trait aux quatre fleuves du Paradis terrestre :

Phison c'est celui qui environne toute la terre de Hévila, là où croist l'or —

Gehon, c'est celui qui circuit toute la terre d'Ethiopie.

Tigris, c'est le troisième fleuve, va vers l'Assyrie.

Euphrates, c'est le quatrième fleuve.

Dans le cimetière existait un joli ossuaire portant la date de 1603, avec arcades portées sur des gaînes Louis XIII. Il a été détruit, il y a quelques années, pour élargir une route.

FOLGOET (LE). — Dans cette admirable église, qui est la merveille du Léon, les inscriptions sont rares.

Du côté gauche de la porte du portail ouest :

JOHANNES ILLUSTRISSĪ DUX BRITONUM FUNDAVIT PRÆSENS COLLEGIUM ANNO DN̄I MIIII^C XXIII.

A l'entrée du porche des Apôtres, curieux cartouche tenu par un personnage accroupi servant de console :

Bn̄ soiez veūz.

« Bien soyez venus ».

Dans les frises d'hermines passantes, la devise : A · MA · VIE.

Au bas de la statue de sainte Catherine, dans l'angle de la chapelle de la Croix on lit la signature DRONIOU.

FOUESNANT. — Chapelle de Sainte-Anne.

Sur le retable du maître-autel :

MESSIRE · DON · IAN · ROSPARZ · CHAPELEIN.

Sur le mur du sanctuaire, côté de l'Epître :

CÊ S^r. LIEU
bâti des libéralités
DES FIDELES
Cette église a été bâtie en 1685
du temps de Messire PIERRE MOREAV
Recteur de Fouesnant
et consacrée la même année
en l'honneur de
Ste Anne
par l'Ill^me et Rev^me S. de Coëtlogon
Evêque de Quimper
et comte de Cornouailles.

GOUESNAC'H. — Au porche de l'église :

M · CAPITAINE · R · 1630 ·

Cette paroisse possède une belle croix de procession en vermeil de 1 mètre de hauteur, ornée de deux branches, portant les statuettes de la sainte Vierge et de saint Jean. Derrière la croix est la statuette de saint Pierre, patron de l'église, surmontée d'un joli dais.

A la jonction du pied avec la hampe on lit :

M · G · KVZORE · P · E · R ·

Sur la naissance des deux branches :

NOBLE · ET · DISCRET · RENE · BLANCHARD · R^R · DE GOVENNEH · E · PROMOTEVR · DE · CORNOVALE · 1691.

Le nœud formant lanterne contient les bustes des apôtres saint Pierre, saint Paul, saint André, saint Jacques, saint Jean et saint Philippe.

GOUESNOU. Sur la base de la colonne de gauche à l'entrée du porche, la date de 1640.

A l'intérieur du porche : O · QVAM · METVENDVS : EST LOCVS : ISTE : VERE : NON : EST : HIC : ALIVD : NISI : DOMVS : DEI : ET : PORTA : COELI— DOMVM : DEI : DECET : SANCTITVDO.—SPONSVS : EIVS : CHRISTVS : ADORETVR : IN : EA — 1642 —

Sous le clocher : 1772.

A la porte du transept sud : 1507.

A l'entrée du sanctuaire, la sablière ou corniche sculptée porte cette inscription :

Côté nord : CET · EDIFICE · FVT · FAICT · AV · TEMPS · DE · Mr · C · TOVRONCE · RECT · 1615.

Côté sud : F · PIELARS · FABRIQVE E · GVEGVN . LAN . 1615.

GOUÉZEC. — Église paroissiale, au-dessus de la porte de la sacristie : MISSIRE · IVLIEN · COVEZEL · R · — LAVRANS · BRIAND · FA · 1724.

Calvaire de N.-D. des Fontaines.

Sur la face nord deux anges tiennent des banderoles : AVE · GRATIA · PLENA — 1584— PAX · VOBIS.

GOULIEN. — Chapelle de Saint-Laurent, contrefort sud : M · M · FILY · RECTEVR · 1634 — CHRIST · JADÉ · F —

GUENGAT. — Sur le pignon du transept midi :

V : ET : D : LHOSTIS : RECTEVR.

V : MI : QVEMENEVR : C — Y : M : IVZEAV : P : CLIZEM : F : LAN : 1706.

Cette inscription se rapporte à la restauration de ce pignon après la chute du clocher.

Sur l'ossuaire 1557 : RESPICE FINEM.

Croix processionnelle : 1584.

GUICLAN. — Porche: La date de la construction est 1615, qui se trouve sur la façade; plus haut est une inscription qui indique une restauration ou l'adjonction de la chambre des archives qui surmonte le porche :

CESTE : PORTAL : A : ESTE : REMVE : ET : REMIS : LAN : 1668 : LORS : FABRICQVES : IEAN : GVEGVEN : ET : PIERRE : ABGRALL.

Cuve des fonts baptismaux :

F : F : P : YVON : PICART : YVON : TANGVY : FABRICQVES : LAN : 1658

GUIMAEC. — Sur un calice appartenant à l'église paroissiale:

IANA VALOI · KVLIO · 1583.

Chapelle de la Joie.

Cette chapelle contient d'admirables sculptures du XVIe siècle et de nombreuses peintures qui exigeraient une description très détaillée. J'emprunte à la monographie de M. de Bergevin et à mes notes personnelles les lignes suivantes: Dans le transept nord,

autel dédié à la sainte Vierge, avec peintures signées : P · BARAZER · fecit 1593. Ces peintures sont divisées en quatre tableaux avec les légendes suivantes :

1° Adoration des mages. Légende : *Mystica trigemino regique hominique Deoque.*

Munera dona ferunt sacra ad cunabula reges.

2° Présentation au temple — *Mortali similis Deus hic, mortalis et ipse.*

Sistitur ante aras, Cœli qui præsidet aris.

3° Assomption. – *State viri, lacrimisque modum jam ponite, cœlo.*

Altius evectum mundi jubar eximet umbras.

4° Couronnement de la sainte Vierge. – *Veni de Libano, sponsa mea.*

— *Veni de Libano.*

— *Veni coronaberis.*

Dans la chapelle du Christ, très intéressante aussi par ses statues, ses statuettes et ses deux christs en robe rouge, on trouve sur un autel en pierre le millésime de 1556 en curieuses lettres gothiques.

GUIMILIAU. — Porche. Sur la façade, près de la grande volute en acanthe formant clef à l'arcade, se trouve la date de 1617.

Sur la frise :

O QVAM : METVENDVS VERE : NON : EST : HIC : AL
EST : LOCVS : ISTE IVD : NISI : DOMVS : DEI

Sur le soubassement du second contrefort de la sacristie :

F : FAIRE : LORS : F : HERVE : PICART : & : JEAN : POVLIQVEN : LAN : 1683.

Première porte nord :

DOMVM : TVAM : DE : DECET : SANCTITVDO : IN : LONGITVDINEM : DIERVM.

Deuxième porte nord :

HÆC : PORTA : DOMINI : IVSTI : INTRABVNT : IN : EAM : 1633.

Sur un bénitier, à l'intérieur, près du porche :

MEMENTO : MORI : 1683.

Plus haut, autour d'un petit bénitier incrusté dans une colonne : ASPERGES : ME : DOMINE : HISSOPO.

Sur la cuve baptismale : 1675.

Sur la frise du baldaquin en chêne qui surmonte cette cuve et qui est peut-être le plus beau travail de sculpture sur bois fait en Bretagne :

F : DV : TEMPS : DV : VENERABLE : M : H : GVILLERM : RECTEVR : LORS : DERIEN : POVLIQVEN : & : IAQVES : QVOTAYN : FABRIQVE.

Chaire à prêcher :

RE : M : H : GVILLERM : SIEVR : RECTEVR.
LORS : AN : TANGVY : E : HERVE : LE : MEVR : FABRIQVES : 1677.

Calvaire. Date de 1581.

Chapelle de Sainte-Anne dans le cimetière, ayant dans une de ses arcades une petite chaire en pierre :

MEMENTO : MORI — 1648.

JUCH (LE). — A l'intérieur de l'église, près des fonts baptismaux : M : H : MAREC : P : GV : 1710.

KERFÊUNTEUN. — Sur la belle croix processionnelle en argent :

B · TRINITAS .·. P · R · DVBOIS · J · LE : BESCOND · F · DELY · RECTEVR · 1638 ·

Chapelle de la Mère de Dieu :

Au-dessus de la porte principale sud est une inscription gothique que je n'ai pu déchiffrer qu'en partie :

Ceste chapelle en l'honneur
de mam Doe. l ... M V^c XLI (1541)
nous y fait savoir q. . . che
noblesse gisc ..... bonne foi . . .

Côté sud : M · P · CORAY · RECTEVR · 1605.

Porte ouest : PAX · VOBIS · 1592.

Côté nord : INRI — O · MATER · DEI · MEMENTO · MEI : 1578.

Même côté, sur la porte : M · I · CONNAN · RECTEUR : 1621.

KERLAZ. — A l'intérieur du porche : ...PHILIBERT.

Aux fonts baptismaux : L : MV^c LXVII : MOR : AUTRET · FAB.

Sur le mur nord : H : CODNAN · Y · KERSALE · F · H · LORENS · F.

Croix du cimetière : HIEROSME · LE · CAROF · 1645.

Arc de triomphe : 1558.

LAMPAUL-GUIMILIAU. — Clocher : ANNO : DNI : 1573 : DIE : 19 : APRILIS : FVDATA : FVIT : HEC : TVRRIS.

Porche :

De chaque côté de l'entrée, des anges tiennent des inscriptions gothiques :

Bonnes gens qui icy passez priez Dieu pour les trépassés — Benedictus qui venit in nomine Domini.

Dans le fronton du porche, plus bas que la statue de saint Michel : A · D · MV^c XXXIII (1533).

A l'intérieur du porche, dans une clef de voûte : BONUM EST CONFITERI DOMINO.

Au-dessus du bénitier : PAX · VOBIS.

Porte sud : A. D ; 1622.

Abside. — Sous la fenêtre du pan coupé sud-est, une date peu visible : 1627.

Dans le fronton de cette fenêtre :

BENE : FVNDATA : EST : DOMVS : DOMINI.

De l'autre côté, au-dessus de la fenêtre nord :

O : QVAM : METVENDVS : EST : LOCVS : ISTE.

Sacristie. — A : ET : Y : POVLIQVEN : LORS : FABRIQVES : 1673.

Porte nord : ANNO : DOMINI : 1609 : DIE : VLTIMA : MAII.

Intérieur de l'église. — Sur la porte en bois de la sacristie on lit :

PAVL · LE · GOFF... FLOCH
FAIT : FAIRE : P : POVLIQVEN : FABRIQVE · 1679.

Cuve des fonts baptismaux :

F : F : LAVRENS : ROPARTZ : E : L : ABGRALL : LORS : FABRICQVES : LAN : 1651.

Baldaquin sculpté, surmontant les fonts baptismaux :

F : F : P : MILLIO : ROPARTZ : E : HERVE : ABGRALL : LORS : FABRICQVES : LAN : 1650.

Tribune des orgues. — Sur la frise du côté nord on lit : FAIT : PAR : G : BRAS : ET : I : POVLIQVEN : FABRIQVE.

Sépulcre.

Sur le linceul de Notre-Seigneur sont gravés ces mots :

ANTHOINE : FECIT.

Et sur le tombeau :

M : H : GVILLERM : R : M : C : ABGRALL : FAIT : F : PAR : J : LEGAT : H : POVLIQVEN : FABRIQVE · 1676.

Chaire à prêcher :

I · POVLIQVEN & Y COLONEIR · FABRIQVES · 1759.

Chapelle de la Sainte-Trinité, dans le cimetière, ancien ossuaire.

Dans la frise de la porte on lit :

MEMENTO · MORI.

Sous la fenêtre sud de l'abside :

I : GOFF : I : GVILLOV : F · 1667.

Au pignon de l'abside, au-dessous de l'arc de triomphe :

O · KERBRAT · 1669.

Arc de triomphe donnant accès dans le cimetière :

A : RANNOU : C : KTANGUI : F · 1669.

LANDERNEAU. — Porche de Saint-Houardon : DOMVM :

TVAM : DOMINE : DECET : SANCTITVDO : IN : LONGITVDINEM : DIERVM : 1604.

Église de Saint-Thomas. — Au bas du clocher : CESTE : TOVR : FVST : FONDEE : LE : DIMANCHE : DE : LA : TRINITE : EN : LAN : 1607.

Ancien ossuaire, converti en maison, près de la façade de l'église Saint-Thomas : 1635.

Sacristie de Saint-Thomas, sur le clocheton :

I · H · S · 1669 — V · ET · D · M · F · DW · P^re · DE · S · THOMAS : L : DENIEL · ET · V · QVILLIEN · MARGVILIERS.

Moulin féodal des Rohan sur le pont de Landerneau.

L'inscription gothique commémorative est maintenant placée au-dessus de la porte de la maison attenant au moulin. Elle est entourée d'une ceinture de macles avec entrelacements de la lettre A (Alain).

Lon · mil · V^cl hault · et · Puissant · Tehan · Vicomte · de · Rohan · comte · de · Porhoet · Seigneur · de · Léon · de · la · Garnache · de · Beauvoir · sur · Mer · et · de · Bleign (Blain) · fist · faire · ces · ponts · et · moulins · au · devis · de · Messire · Saget · P^r (procureur) et · de · Tehan · le · Guiriec · vere (Receveur) de · cette · ville.

LANDIVISIAU. — Porche. Sur la joue ouest du contrefort sud-ouest, un petit soldat en costume du XVIe siècle indique cette inscription : LAN · 1559 : ESTOINT · LORS : FABRIQVES : TANGVI : LABOVS : ET : HERVE : GOVLOVGNIR.

Sur le côté *est* de la façade :

POVR · LORS · FABRICQVES : O : PEYRON · Y · JONCOVR.

Au fond du porche, sous la statue de N. S., inscription en caractères gothiques :

M · Bizian · Tanguy · Rect · a · Fait · Fabrique · h · a · Martin.

Des deux côtés, trois anges tiennent des inscriptions dont l'une est ainsi conçue : MEMENTO · MEI · O · MATER · DEI — PAX · VOBIS.

Une autre inscription porte : ANNO · DOMINI · 1554; et tout près du bord, au-dessus de la porte de droite, deux petits anges tiennent un cartouche :

L'an · mil · V^ccc LIIII (1553)
Fust · Fondé · ceste
Portal · et · estoient
lors · fabrique
Y · Martin · I · Abgrall.

Clocher.

Au-dessus de l'arcade du côté sud :

LE : 14 : DE : OCTOBRE : FVT : COMENCÉ : CETE : 1590.

Chapelle de Sainte-Anne, autrefois ossuaire près de l'église, maintenant transférée dans le cimetière. Parmi les cariatides qui ornent la façade est représentée la Mort sous la forme d'un squelette qui tient un os et une flèche. Sur le tailloir en pierre qui repose sur sa tête décharnée on lit :

OVY : ÇA : JE : SVIS : LE : PARRAIN
DE : CELVY : QVI : FERA : FIN.

LANDUDAL. — A l'intérieur de l'église paroissiale, qui est sous le vocable de Notre-Dame-de-Populo :

SÉBAST · SEIGNEUR · DE · QUELEN · ET · DU · VIEUX · CHASTEL · ET · DAMOISELLE · JENE · MARIE DE KGOET · SA · COMPAIGNE · ONT FAICT FAIRE · CESTE · CHAPELLE · EN · L'HONNEUR · DE · NOSTRE · DAME DE POPULO · LAN · MV$^{cc}_{-}$ XXX : IX.

LANMEUR. — Deux ou trois inscriptions gothiques à la façade ouest de Kernitroun, mais difficiles à déchiffrer; sur celle de l'angle de la façade sud on distingue : Lan mil IIIIIc XLI (1441).

LANNEDERN. — Porche : H · BRAS V : I : KDEVEZ
I · MODIRE RECTEVR
1662 C : ALAIN

Ossuaire. — Sur la frise : COLIN · F · LE : BRAS · F · M · I · KERDEVEZ.

Aux angles, deux cariatides tenant des banderoles avec ces deux maximes :

COGITA · MORI — RESPICE · FINEM.

A l'intérieur de l'église, tableau du Rosaire :

Y · QVINTIN · 1660 — M : KERDEVEZ : LORS : R : MAVDIRE : LORS · FAB.

Belle croix de procession en argent : FET · CE · IOVR · 19 · AVRIL · 1620.

LANNILIS. — Au château de Kerouartz.

Au trumeau de la cheminée en pierre de la salle d'honneur du premier étage :

QVAND · IL · PLAIRA · A · DIEV · 1602 · (Devise des Kérouartz.)

DEMANDE DU PERE A L'ENFANT

Comme tous tes aïeux, mon fils n'as-tu l'envie
D'illustrer par tes faits l'honneur de ma maison,
Honorer Dieu surtout et vivre par raison,
Pour mériter au ciel une éternelle vie ?

REPONSE DE L'ENFANT

Si mes pères ont acquis de l'honneur, du courage,
Des vertus, des degrés par leur grande valeur,
Mon père assurez-vous que je ne faille cœur,
Pour mériter au ciel un si noble avantage.

D'après M. de Kerdanet (*Albert le Grand*, p. 516, dernière note), il y a des siècles que, en fouillant d'anciennes ruines au château de Kerouartz, on y trouva les vers suivants :

Me quondam Ouarsus miles construxerat anglus,
Me quoque destructam reddidit igne parem.

« C'est un soldat anglais nommé Ouars qui m'à [construit autrefois,
« C'est aussi un soldat anglais qui m'a détruit [par le feu ».

LAZ. — Belle croix historiée au cimetière :

LAN · MIL V^c · XX · VII - YVON · FICHANT.

LACRONAN. - Fontaine de N.D. de Bonne-Nouvelle et de Saint-Eutrope :

VEN : ET : DISC · MESSIRE · SENE · VICAIRE · PERPETVEL.
I · CONAN · MARCHAND · DE · TOILE · LAN 1698

Sur la porte de la chaire à prêcher : EN : 1077 : V : D : M : MRIN (Mathurin) SEINE : V : PPL (vicaire perpétuel) · M : L : HALNAY : CVRE — HERVE : MARHIC · FABRIQVE.

Au bas de la statue de saint Roch : LAⁿ MVᶜᵉ IX · F GVILLAVME.

LOPÈREC. — Porche. Sur un chapiteau : 1586.

Au bas de la statue de saint Jude : LAN : 1615 : CES : IMAGES : FVT : FAIT : Y : CEYAER : FA.

Porte sous le clocher : 1668.

Belle croix du cimetière : CESTE : CROIX : FVST : FAYTE · EN · LAN MVᶜ LII.

LOQUEFFRET. Sur un bénitier en bronze, grand et de beau style : F · POVR · LA · PAROISSE · DE · LOQVEFFRET – SANCTA · GENOVEFA · 1617.

MARTYRE. (LA). — Ossuaire de 1619, accolé au porche :

HAN : MARO : HAN : BARN : AN : IFERN : IEN
PA : HO : SOING : DEN : E : TLE : CRENA
FOL : EO : NA : PREDER : ESPEROVT
GVELET : EZ : EO : RET : DECEDI.

« La mort, le jugement, l'enfer glacé,
« Quand l'homme y pense il doit trembler,
« Fol et peu sage est espérer
« Voyant qu'il faut tous décéder ».

MEILARS. — Église paroissiale — A gauche de la porte ouest :

D · CASTREC · F · LAN · 1588.

Chapelle de N.-D. de Confors.

Sur la façade ouest, inscriptions gothiques peu lisibles.

Première fenêtre, côté nord : 1651 · M · A · Broneloc · Recteur · Jean · Donnar · F.

Sur le côté nord de l'abside, caractères gothiques : En lan M^vc XXVIII le second dimanche d'août.

MELGVEN. — Au bas de l'église, un petit autel en pierre porte cette inscription gothique : Lan · mill · IIIIc IIIIxx IX (1449) P · et · D · C · le · Mauchec · Prêtre · fist · faire · ceste.

MORLAIX. — Clocher de Saint-Mathieu.

A l'angle sud-est, près de l'entrée du cimetière :

Mors tua, mors Christi, fraus mundi, gloria celi
Et dolor inferni sint memoranda tibi.

Côté nord :

Propria qui servit juste petit æqua labori
Et simul e propriis mutuat et repetit.

Entre les deux premières grosses moulures de la base court une sorte de banderole flottante qui porte cette inscription :

LAN · MIL · CINQ · CENTZ · QVARANTE · HOVIT · LE · DIXIESME · IOVR · DE · IVLLET · FVT · COMMĒCE · CESTE · TOVR · EN · LHONEVR · DE · DIEU · DE · NOSTRE · DAME · ET · DE · MONSEIGNEVR · SAINCT · MAHE.

Saint-Melaine. — Au haut du porche, dans un encadrement en accolade, deux anges tiennent un cartel avec cette inscription gothique :

Lan · mil · quatre · cents · quatre · vingts · neuff
Cōmance · ceste · eglise · de · par · Dieu ·

Sur les portes en bois du fond du porche :

///A FAIT CES DEVX HVIS YS SCI — BONNES GENS PRIES DIEV POVR LVI.

Au-dessus de la première arcade de la nef : MENOV LE TORGAN FIT FAIRE CET ARC.

Chapelle de Cuburien, à droite de la porte principale :

L'an mil V^cc XXVII. XIme jour de mars
Fust cette esglise fondée.

PENCRAN. — Auprès du maître-autel, coin de l'Évangile, dans une vieille niche gothique est une belle Descente de croix, en bois, composée de 11 personnages :

En lan mil v^c IIII ceste histoire fust complet. — Diougue moi.

Porche :

Le 15 jour de Mars l'an 1553 fut fondé ceste chapelle au nom de Dieu et de sa Mère et de Madame sainte Apolline, de par Hervé Keranties et Guillemette Bras fabriques de la dite chapelle.

Ossuaire : CHAPEL : DA : SA : ITROP : HA : KARNEL : DA : LAKAT : ESQVERN : AN : POBL.

Chapelle de Saint-Eutrope et charnier pour mettre les ossements du peuple.

PENNEMARC'H. — Porche :

Le jour sainct René l'an mil CCCCCVIII fut fondéë ceste église: et la tour en l'an M. V^c Neuff : dont estoit recteur Kjegou.

La fête de saint René ou saint Ronan est le 1er juin — C'est donc le 1er juin 1508 que fut fondée cette église.

Église en ruines de Kerity. Sur un cul-de-lampe, dans l'abside :

G. Longes cest a faict

PLABENNEC. — Porche : NOBLE · ET · VE · MI · DE · KGARIOV · S : R : G • LE · GRANEC · 1674.

Porte latérale : F · F · P · V · E · D : M • NOEL · LEON R · F · BERNICOT • C · LAN · 1723.

Clocher : Y · CORNEC · R^R · LAN · 1762.

FRANÇOIS · JESTIN · TRESORIER.

Bénitier intérieur : Y · CORNEC · R · LAN · 1761.

Calvaire de la chapelle de Loc-Maria :

CESTE · CROIX · FAISTE · PAR · MAISTRE
LAN · MIL · V^cc XXVII — S · COETDELER.

PLEYBEN. — La date de la construction principale est donnée par l'inscription gothique qui se trouve à l'intérieur de l'église, au-dessus de la porte de la sacristie :

A L'Honneur De Dieu Notre Dame Monseigneur Sainct Germain et Sainte Catherine Cete oeuvpre fut Faicte Lan Mil Cinq Cents Soixante Quatre. Vénérable Maistre Alain Kergadalen Recteur.

Porche : 1588-1591.

Statue du Sauveur, au fond du porche :

M · IAN · COFFEC · RECTEVR · 1654.

Statue de saint Germain dans une niche au-dessus du porche ; sur la base de cette statue :

EN · LHONNEVR : DE : DIEV · ET · NOTRE : DAME · ET · MONSEIGNEVR · S : GERMAIN : CESTE : CROIX : FVST : COMMENCE.

Pour comprendre ce texte il faut savoir que le calvaire monumental, qui se trouve maintenant à quelque distance de l'église, était autrefois près de la façade du porche, et c'est là ce qui est indiqué par l'inscription.

Arc de triomphe.

NOVEL · FAVENNEC · FABRIQVE · 1725.

Calvaire.

Sous le groupe représentant l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem :

HOSANNA · FILIO · DAVID.

Au-dessus de la Cène :

FAIST : A : BREST : PAR : M : IV : OZANNE : ARCHITECTE.

Sous le Lavement des pieds :

TV : MIHI : LAVAS : PEDES : 1650.

Chapelle de N.-D. de Lannellec.

Première colonne du côté midi :

Lan mill CCCC IIII^{xx} et X (1490) fut fondé cette église.

Statue de la sainte Vierge, près du maitre-autel.

Sur le bord de sa robe on lit : NOTRE · DAME · DE · MRICS · P · E : POVR : NOVS.

Sainte-Barbe, 1578.

Lambris : F : FAIR : P : M : LEON : RECT : DE : PLEYBEN : GVILLAVME : LE : BORN : GA : PALANT : MATHIAS DIRESON : FABRIC : FAIT : LAN : 1772 : YVES : RIVOAL: FABIC.

PLOARÉ. — Sur la base de la tour, à l'intérieur de l'église, dans la tribune des orgues :

An lan 1555 · G. Gleuba · Procie : F.

PLOÉVEN. — Au bas du groupe de N.-D. de Pitié :

Maria : mater : gratiæ : tu : nos : ab : hoste : protege — M : V^cc XLVII.

Chapelle de Sainte-Barbe. — Sur les murs de la sacristie :

M : IAN : FLOCLAY · P · LAN : 1736
V · E · D · M · I · MAHEO · RECTEVR
F · P · GABRIEL · BOSENNEC · Y · CADIOV · F·

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Chapelle de Saint-Germain, bénitier intérieur :

Marteau de couvreur. Y · PIER VEN

PLOGONNEC. — Église paroissiale; patron, saint Turiau.

Au-dessus de la porte ouest, deux vers latins, dont le premier est un vrai tour de force, sans être du meilleur goût :

TV · TVRIAVE · TVAM · TVRRIM · TEMPLVMQVE · TVERE
NE · NOCEANT · ILLIS · TRISVLCA · TELA · JOVIS

« Saint Turian, protégez votre tour et votre église,
« Préservez-les de la foudre (des traits à trois [pointes de Jupiter.) »

Même façade :

M · YVES : CVZON · F · DE · KEIACOB
M · RENE · SEZNEC · RECTEVR · 1657.

C'est sans doute l'auteur des deux fameux vers latins :

H · LE • PORHEL : E : R · GVENN · FF · 1657
D · CHARLES · KRIOV · PRESTRE.

Porche :

H · KERNALEGVEN · FAB · 1581.

Tourelle sud du clocher :

JACQ : ET · FRANC · LE · DOARE · DE · BOTEFELEC · FF · 1688.

Au haut de la même tourelle :

M · LE · HENAF · F GVILL · LE · HENAF E· Y · GVEZENEC · F · 1660.

Galerie, côté sud :

BERNARD · AMER : GVILL · OPIC · 1661.

Petit arc de triomphe gothique du XVIe siècle, dont le couronnement et le fronton ont été ajoutés en 1730.

PLOMODIERN. — Porche de l'église paroissiale :

Corniche intérieure : I · DV 1624
PA

Façade : 1624.

Inscriptions aux pieds des statues des apôtres :

P : ANDIDAILLER — I : ERNOT — M : KERMAREC. — H : IOVIN : 1621 — O : QVEMENER — IAC : CVZON — DOVARINNOV — D : I : M : 1626 — D : T : IOVIN.

Chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom.

Porte sous le clocher : 16-63 — JACQVES · NICOLAS.

Chambre des cloches :

MISSIRE · MATHIAS IEAN · LE · QVINQVIS
PLASSART · RECTEUR FABRICQVE · 1772.

Pile de l'angle sud-ouest de la galerie :

GERMAIN · HILIE · 1773.

Au bout d'un des pignons sud :

MESSIRE : M : CRAVEC : RECTR
DE : PLOMODIERN : GVILL : LE
DOARB : PRETRE : VICAIRE
C : ROIGNANT : F : 1766.

Façade nord :

GVILLAUME DHERVE · F — P · POLESEC
FA : LA : 1573.

Pignon ouest donnant sur la grand'route :

H : HO : MOREAV
F : EN : LAN : 1570.

Intérieur. — Au-dessus des arcades nord de la nef:

I : MAVGVEN AV : MOREAV
FAB : LAN : 1574 FAB : LAN : 1591.

Boiseries près du maître-autel.

VE : DI : ME : OL : M : L : GVILLERMOV
BOVRDVLOVS : R. CVRE : 1710.

Autel sud :

N : & : MRE : OL : BOVRDVLOVS : R.
GVILLAVME : NICOLAS : F : 1715.

Arc de triomphe : 1739
Joli calvaire, un peu endommagé :

JEHAN • JE · ALONDER · FABRICQVE · FEIST · CESTE · CROIX · FAIRE · L · M · V^c XL · IIII.

Chapelle de Saint-Corentin.

Abside : 1616 • MISIRE : IAN : LE : CAM : R
THOMAS : LE : DIDAILLER : F.

Sacristie : V : M : O · BOVDOVLOVS · R
HIEROSME : BILLOVN : F : 1701.

Croix du cimetière : I : BIRIAN · F · 1704.

PLONÉOUR-LANVERN. — Chapelle de Languivoua.
Porte latérale sud :

C · //// A · NOBLE · JAC : HONORE : HEMORIS. 1635

Soubassement du clocher :

CE : CLOCHER : FVT : FONDE : LE : 6me AVRIL : 1638

PLONÉVEZ-DU-FAOU.— Chapelle de Saint-Herbot.

Au fond du porche midi, en caractères gothiques :

Messire Dehan de Laulnay p^bro gouverneur de céans fict faire cest portail commencement le premier jour de juillet lan mil quatre cent quatre vingt dix huit.

Portail ouest :

Lan · Mil V^cc XVI fust cest portail consacré et mise ichi cest pierre.

Maîtresse-vitre, 1556.

PLOUDIRY.—Porche : M · LE · ROVX : F · G · SANQVER · 1665.

Bénitier dans l'église : CETTE : PISCINE : A : ESTE : FAICT : FAIRE : P : M : Y : PAPE : P : EN : SA : VIE : LAN : 1675.

Sur le bord supérieur du même bénitier :

HIC : JACET : N : YVO : PAPE : P : MORTVVS : ANNO : 1715.

Ossuaire :

BONNES : GENTZ : QVI : PAR : ICY : PASSEZ
PRIEZ : DIEV : POVR : LES : TREPASSEZ.
G • GOVLX : Y : BOSEC : FABRIQVES : LAN : 1635.

PLOUEDERN. — Cuve des fonts baptismaux :

A : RIOV : RECTEVR : I : KERDELENT : H : APERVE : FABRICQVE : LAN : 1641 — R : LE : DORE : FECIT.

Nous retrouverons encore cette signature de R. Doré, avec la date de 1625, au bas de la statue de saint Jean l'Évangéliste, au porche de Saint-Thégonnec. Il devait tenir un atelier de sculpture analogue à celui que Yan Larhantec dirige actuellement à Landerneau.

PLOUGASNOU. — Porche midi :

LE · DIMANCHE · 2 JOVR · DE · MAY · LAN · 1574 · FVT · LEGLISE · DE · CEANS · DEDIEE · PAR · BAPTISTE · LE · GRAS · EVESQVE · DE · TREGVIER · ET · V · JOVRS · DE · PARDON // IOVR · DE · MAY · LE // DIMANCHE · DAOVT.

Au fond du porche ouest, sous le clocher :

LE 8e JOVR · DOCTOBRE · 1582
MI : TAILLATER · A · FAET · LE · FONDEMENT
ET · EN · LONEVR · DE · DIEV · CONDVIT · IVSQ'A · [PRESENT · 1584
ESTANT · POVR · LORS · M · LAVRENS · TREMOIGN · P KARAVDY · ET · F · GEFFROY · MISEVRS · RCVRS.

Grand tableau du Rosaire :

Mre Jean Le Coat — *Jacob Alix*
Rr de Plougasnou — *Pingebat Anno*
a donné ce tableau — *Dni 1668.*

Oratoire de N.-D. de Lorette, sur le chemin de Saint-Jean-du-Doigt.

DAMOISELLE · IANNE · DE · KEREDAN · DAME · DOVARIERE · DE · KERASTAN · A · FAICT · BATIR · A · LHONNEVR · DE · DIEV · ET · DE · NRE · DAME · DE · LORETTE · 1611.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Sur la frise :

CE : MACE : FVT : ACHEVE : LA : 1602 : ET : FABRIQVES : LORS : M : A : CORR : F : PERIO : I : BAOD : CVRE.

Sur le tombeau du Christ ressuscité :

1604 · I · KGVERN · I · THOMAS · FAB · O · VIGOVROVX · CVRE.

Je transcris ces textes non tels qu'ils sont maintenant en place, mais tels qu'ils devaient être primitivement, car dans une restauration maladroite les pierres ont dû être transposées par des maçons illettrés.

Dans la même paroisse de Plougastel, chapelle de Saint-Adrien, porche latéral :

EN · BLOAS · MIL · PEMP · CANT · ANTER · CANT · NEMET · VNAM · VOE · FONTET · HA · CHAPEL · ITRON · ANNA · GVILE · MARIA · BERR · P · AN · CASTELL · RECTOR · E · PLOGASTELL · DA · JEHAN · VERGOZ · DV... GOVVERNEVR ... JEHAN.

« Lan mil cinq cent cinquante moins un (1549) fut fondée cette chapelle. — Madame Anne Guillemette Marie Le Berre... Pierre Castel recteur de Plougastel... »

PLOUGOUVEN. — Porche sous le clocher : 1481.

Christus vincit — Chr̄s regnat — Chr̄s imperat — Chr̄s nos benedicat.

Portes géminées du porche latéral : 1518.

Calvaire :

CESTE · CROIX · FVST · FAYTE · LAN · M · V$^{c}_{\cdot}$ · LIIII · A · LHONNEVR · DE · DIEV · ET · N$^{TRE}_{\cdot}$ DAME · DE · PITIE · ET · MONSEIGNEVR · S$^{T}_{\cdot}$ YVES.

PRIES · DIEV · POVR · LES · TREPASSES.

A l'abside :

FR · COR · LE · ROVX · DOCT · DE · SORB · ET · RECT · [LAN · 1606.

PLOUHINEC. — Clocher de la chapelle de Saint-Julien de Poulgoazec : 1681 — M$^{l}_{\cdot}$ H · LOVARN · F.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ. — Chapelle de l'ancienne abbaye du Rélec.

Dans l'escalier du transept, côté de l'Évangile:

MONASTERII : ÆRE : REPARATA : ET : ORNATA : TECTA : ÆTATE : CASVRA : JOANNIS : BAPTÆ : CVRA : ARCHIMANDRITÆ : 1691.

PLOUVIEN. — Base hexagonale de la croix auprès de l'église :

JACOBO : DE : KRANNOV : RECTORE : Æ : COIE : CHRISTO · CRVCIFIXO : SACRVM · 1683.

Porche de la chapelle de Saint-Jaoua : M · D · LXIX.

PLOUZÉVÉDÉ. — Clocher de Berven : 1705.

Jubé : QVÆ EST ISTA QVÆ ASCENDIT DE DESERTO DELICIIS AFFLVENS.

Fenêtre, 1720. — Barrière sud, 1727.

Sablière intérieure, 1573.

PLOVAN. — Ruines de la chapelle de Languidou.

Sur le tailloir d'un chapiteau gisant à terre :

GVILL° ⁝ CANON° ⁝ ET ⁝ IVO ⁝ DE ⁝ RIVESCO ⁝ AEDRVNI ⁝ ISTAM ⁝ ECCLIAM.

« Le chanoine Guillaume et Yves de Rivesco ont fait bâtir cette église. »

Le chanoine Guillaume est mentionné dans le cartulaire de la cathédrale de Quimper aux années 1166-1171. Cette date correspond parfaitement au

style de ces ruines qui ont absolument le caractère du XIIe siècle.

Rivesco ou Revescon est un vieux manoir de Plozévet.

PONT-CROIX. — Autel de Saint-Pierre :

M^RE I : RIOV : F ·

Niche de sainte Anne, ancien retable d'autel :

F : MANSEAV : F : 1673.

POULDAVID. — Sur les linteaux des fenêtres de la sacristie, à l'extérieur : R : H : GVENNOR -- NICOLA-RENE · VOT · F · 1777.

POULLAN. — Clocher :

M^RE Y : LE : BIHAN · CVRE · M · A · I · CORRE HERVE · KERIVEL · FABRIQVE · 1717.

PRIMELIN. — Chapelle de Saint-Tujean.

Au haut de la tourelle d'escalier du clocher : K : C : 1569.

Près de la porte du transept nord :

LAN · 1611 : F : MOAL · F.

Sur le mur extérieur de la sacristie : I : DREHONET · F. — H · H · IEAN · BRENEOL · FAB : 1750 — H · H : MES : FOLLEC : FAB · 1750.

Sur un vieux petit catafalque :

Qui speculum cernis, cur non mortalia spernis,
Tali namque domo clauditur omnis homo.

Lambris :

IAN : BITAR : 1709 · F.

Sur les panneaux extérieurs de la chapelle des fonts baptismaux sont peints deux tableaux. Le premier représente un prêtre en surplis, étole et barrette, présidant au mariage d'un seigneur de Lezurec et d'une dame. Le seigneur et l'homme qui l'accompagne portent le costume du temps de Louis XIV, tandis que la dame et les deux femmes qui sont à ses côtés semblent avoir le costume des paysannes de l'époque. Au bas du tableau est cette inscription :

F · EN · 1705 · *Du Temps De*
Yves Pouhasan · F^que^

Le second tableau représente un prêtre en chape, baptisant un enfant, qui est tenu sur les fonts baptismaux par un seigneur et une châtelaine, avec grande coiffe, robe à paniers et traîne :

M^re^ I · Gloaguen	Baptisait · cet · enfant
C^té^ de Primelen	nay depuis un moment.
en 1705	

A l'intérieur de la clôture, trois autres tableaux et cette inscription :

M^RE^ IAN · PERENNES : I : HERVE : PLOINEC : F : LAN · 1679.

Chapelle de Saint-Théodore.
Porte principale : C : CANIE : F : 1676.
Poutre intérieure : IAN : MAVBRAS · 1672.

QUERRIEN. — Au bas d'un tableau du Rosaire :

Obtulit hoc munus Rector cognomine Flohic,
Qui vestra ante Deum vota precesque rogat. — 1651.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin.

Autrefois une longue inscription gravée sur une plaque de cuivre était incrustée dans le socle de la statue équestre du roi Grallon, sur la plate-forme entre les deux clochers. Cette inscription, détruite en 1893, est reproduite maintenant sur les murs de la chapelle absidale :

Com' au Pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, ainsi livra cest' à S. Corentin
Grallon Roy chrestien des Bretons Armoriques,
Qui l'an quatre cents cinq selon les vrais chroniques
Rendit son âme à Dieu, cent et neuf ans ainçois
Que Clovis premier roy chrestien des François ;
Cy estait son palais et triomphant demeure :
Mais voyant qu' en ce monde n'est si bon qui ne [meure,
Pour éternel mémoire sa statue à cheval
Fut cy-dessus assise au haut de ce portal,
Sculptée en pierre bize, neufve et dure,
Pour durer à jamais si le portail tant dure.
A Landt-Tévenec gist dudit Grallon le corps,
Dieu par sa saincte grâce en soit misericords.

Sur la table de l'autel de la chapelle absidale ou chapelle de N.-D. de la Victoire :

Alanus episcopus corisopitensis me consecravit in honorem beate Marie die assumpcionis ejusdem anno domini millesimo ducentesimo nonagesimo quinto — Orate pro me Alano Riveleni ///// episcopo corisopitensi.

Ancien ossuaire autrefois placé à côté du porche nord, et reconstitué maintenant dans le musée archéologique, galerie des costumes bretons :

VOUS QUI PAR ILLECQVES PASSEZ
PRIEZ TOUS POUR LES TRÉPASSÉS.

Dicite mortales culmen qui queritis amplum,
Quis nostrum formâ nobiliore lucet?
Quis fuit inter nos dives speciosus inopsve ?
Nulli hec deformis parcere larva potest.
Sola igitur remanent vite monumenta peracte
Facta; nec ex alio notio certa datur.
Sed quia nos tetigit dextra altitonantis, amici,
Nostri si miseret, fundite sepe preces.

Ancienne église de Saint-Mathieu, reconstruite en 1895-96. — Sur le côté nord :

En · lan · 1558 · fut · faict · ce · costé · deglise · P · Lonoré · lors · Fab.

Hôpital civil, autrefois séminaire. - - Date sur une lucarne de l'aile *est* : 1681.

Fronton de la façade principale, sous une représentation du Saint-Esprit, colombe entourée d'une gloire :

IMPLEVIT · TOTAM · DOMVM.

Aile *est*, autre représentation du Saint-Esprit, sur la lucarne du milieu :

EMITTE · SPIRITVM · TVVM.

Même aile, corniche de la porte, au-dessous d'une statue de la Sainte-Vierge :

INTERVENI · PRO · CLERO.

Aile nord :

D · O · M · EX · LIBERALITATE · DD · FRH · DE · PLOEVC.

EP · CORISOP · ET · ILLVSTRISSIMI · TOTIVS · CLERI · [CORISOP.

Sur une pierre angulaire des fondations du pavillon nord-ouest : S · CHARLES.

Façade intérieure de l'aile nord : S · CHARLES · BOR.

Sur une pierre ancienne incrustée dans le mur sud de la chapelle de Saint-Marc est une épitaphe en caractères du XIIIe siècle ainsi conçue :

Marc fut du siècle comme vous
Priez pour lui pensez de vous.

QUIMPERLE. — Chapelle de l'hôpital. A côté de la porte latérale donnant sur la rue :

En · lan · Mil V^cets : XXVIII · la rédification.

ROCHE (LA). — Au bas de la maîtresse-vitre :

En Lan Mil V^c XXXIX fut fet ceste vitre et //// Fabricque pour lors Allen Joce.

Sablière au-dessus du jubé : B · ROLLAND · 1559 ·

Ossuaire :

MEMOR : ESTO : JUDICII : MEI : SIC : ERIT : ET : TVVM : HODIE : MIHI : CRAS : TIBI — 1630.
MEMENTO : HOMO : QVIA : PULVIS : ES.

Dans une scène de danse macabre est représentée la Mort sous forme de squelette, brandissant un dard et disant : JE · VOUS · TUE · TOUS.

Chapelle de Pont-Christ, près de Brézal, maintenant à moitié ruinée. Le mobilier a été enlevé, la toiture est effondrée. Il y avait dans cette chapelle un

beau Christ en robe rouge, semblable à ceux de la chapelle de Sainte-Anne de Lampaul, de la chapelle du Christ, à Guimaëc, de Sainte-Croix de Quimperlé et de Loc-Maria, à Quimper. Il a été cédé à M. Huon de Penanster, actuellement sénateur des Côtes-du-Nord, beau-frère de M. le Roux de Brézal.

Sur une sablière, près du maître-autel, du côté de l'Épître, on lisait :

LA CHAPELLE DE NOSTRE SEIGNEUR JÉSU CRIST FVT ACHEVÉE 1560 — TRISTIS EST ANIMA MEA VSQVE AD MORTEM — FINIS OMNIVM MORS EST — SCVTO FIDEI VINCO.

ROSNOEN. — Au bas de la façade ouest de l'église.

LAN · 1562 · LE · 31 · DE · MAY · FVT · FVDÉ · F · TAN-
[GUY · FABRIQUE.

Au transept nord, au ras du sol :

LAN · 1550 · LE · 24 D'AVRIL.

Pierre tirée de l'intérieur :

M : I : BOVLART · RECT · 1674.

Sur le contre-fort sud-est de l'abside :

Y · Quelffelec · fab · Ce pingnon fut parachevé lan mil cix cent quatre, le 8 Juillet.

Fresque dans le transept sud, représentant le triomphe de la Sainte-Trinité.

Au bout : SANCTA SVMMA ET INDIVIDUA TRINITAS//// NOSTRO IN SÆCULA SÆCULORUM AMEN.

D'un côté : TE SVMMA DEVS TRINITAS COLLAUDET OMNIS SPIRITVS.

De l'autre côté : OMNIS SPIRITUS LAUDET DMNVM.

Dans la bordure du bas : TE PER ORBEM TERRARVM SANCTA CONFITETVR ECCLESIA 1677.

Au-dessus de la représentation de l'église de Saint-Pierre de Rome s'enlèvent deux banderoles légères avec les deux premiers versets du Te Deum :

Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.
Te æternum patrem omnis terra veneratur.

RUMENGOL. — Près du porche, inscription en lettres gothiques fleuries :

Lan · mil · ciq · cent · trente VIII · le : XIIIII : jour · de : may : fust : fundé : Guenolé : Go · (gouverneur) Go : h · Inisan · Fabriques · lors.

Sur l'ancien lambris :

Mre : C : I : P · le Gentil · R · e · Prieur d'Hanvec — Mre H : Gral · pre curé de Rumengol · Mre JAN Caro · p lan 1732.

SAINT-DIVY. — Porte en bois au fond du porche :

F · IESTIN : FABRIQUE : 1629

Maîtresse vitre :

HERVEVS PALVDANVS IVRIS VTRIVSQUE DOCTOR DOTA-
[VIT · 1531

Statue de saint Divy, en pierre :

D : M · Jon : Menez : 1533

Dans le cimetière, croix surmontant un petit ossuaire :

Le Premier · jour · de · Juin · lan · mil : Ve VI.

Le lambris du chœur de cette église est couvert de peintures représentant en six tableaux l'histoire du patron de la paroisse, saint Divy ou saint David et l'histoire de sa mère, sainte Nonne, patronne de Dirinon. Chaque tableau est accompagné d'une inscription latine et d'une inscription française. On les trouve, avec la description des peintures, dans le volume de Pol de Courcy : *De Nantes à Brest*, p. 346.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — Au fond du porche :

Le XVIIIe jour de Novembre, l'an Mil Ve XII fut l'église de céans dédiée par Anthoine Grignaulx, évesque de Tréguier.

SAINT-THEGONNEC. — Porche ; Au-dessus du bénitier intérieur : 1599. A la façade, au-dessus de la clef de l'arcade : 1605. Sur la banderole de la statue de saint Thomas, qui a pour attribut une équerre, on lit cet article du Credo : CARNIS · RESURRECTIONEM ; et sur le bord de son manteau : YVO RIVOAL · 1632.

Au bas de la statue de saint Jean l'Évangéliste, niche extérieure :

FAICT : LAN : 1625 — I · MAZE : JANE : INIZAN : MA : FAICT : FAIRE — R · DORE : MA : FAICT ·

Nous avons déjà vu cette signature de R. Doré aux fonts baptismaux de Plouédern.

Sous l'Ange Cabriel, dans l'Annonciation : Y · GUILLERM ·

Sous la statue de la sainte Vierge, en face : C · POVLIQVEN ·

Calvaire : 1610.

Arc de triomphe : 1581.

ITRON : MARIA · VIR · SICOUR
NI · O · PET · HUANTEC · DON · RECOUR
HUI · EN · QUENTAF · ADVOCADES
EVIT · PECHER · HA · PECHERES. — 1587.

« Dame Marie de Vrai-Secours,
Nous vous prions ardemment de nous secourir,
Vous êtes première avocate
Pour pécheur et pécheresse. »

Chapelle du cimetière ou ossuaire, le plus beau monument de ce genre qui ait été élevé en Bretagne.

Au-dessus du soupirail du Sépulcre, côté est :

CE · RELIQVAIRE · FUT · FONDE · LAN · 1676 · LORS · Y · BRETON · ET · P · CARO · F ·

Sur le contrefort voisin ;

Y · FAGOT · F · 1677 ·

Frise au-dessus des arcades :

C'EST : VNE : BONNE : ET : SAINCTE : PANSÉE : DE PRIER : POVR : LES : TRÉPASSÉS — REQVIESCANT : IN : PACE : AMEN. — HODIE : MIHI : CRAS : TIBI. — O : PECHEVRS : REPANTEZ : VOVS : ÉTANTS : VIVANTS : CAR : A : NOVS : MORTS : IL : N'EST : PLVS : TEMPS — PRIEZ : POVR : NOVS : TRESPASSÉS : CAR : VN : DE : CES : JOVRS : VOVS : EN : SEREZ. —

SIZUN. Transept sud : ALAIN · MEN · 1638.

Au bas du clocher, côté sud :

M^RE JOSEPH · MARTIN · RECTEVR · 1728.

Plus haut, sous le second bandeau :

N : T : D : M^RE : CH : DE : CRESOL : R · 1735.

SPEZET.—Chapelle de N.-D.-du-Crann. - Sept belles verrières.

Verrière de Saint-Jacques, dans le transept sud :

Mil V^c XLVIII · Charles Quampion Fabrique.

Verrière de Saint-Laurent, transept nord :

Mil V^cc cinquante III · Charles Qampion Fabricque.

Verrière de Saint-Éloy, côté nord : 1550 · V D.

TRÉFLÉVÉNEZ. — Épitaphe : CHARISSIMO : SD : HAMO : HVON : HOC : PIGNVS : AMORIS : ÆTERNVM : APPOSVIT : AMANTISSIMO : FILIO : SVO : IACOBO : LVDOVICO : QVI : OBIIT : DIE : 15 : FEB : 1677.

(Devise) BIRVIQVEN (jamais)

TRÉGUNEC. — Belle croix de procession en argent doré :

1610 · EN · FEVRIER · POVR · LA · PAROISSE · DE · [TREGVNG·

Cette église possède une asez jolie crosse en argent, probablement crosse d'abbesse, travail du temps de Henri II, d'après le style et d'après le chiffre H répété sur la volute ; une inscription commémorative donne la date de la donation :

YVES ·:· DE ·:· ROCHEROVZE
SIEVR ·:· DE ·:· PENANRVN ·:· EN
LAN 1611 ·:· A ·:· BAILE ·:· CETE
A ·:· NRE ·:· DAME ·:· DE ·:· KVEN

TRÉMAOUEZAN. — Porche : DOMVS : MEA : DOMVS : ORATIONIS : VOCABITVR : 1623.

Près de la porte latérale gothique : 1577.

Porte ouest sous le clocher : IA : CORBE : LORS · F : 1715.

Ossuaire gothique :

Bonnes gens qui icy passez · Priez Dieu pour les [trépassés.
Gant · Doue · han · bet · milliguet · eo
Nep · na · lavar · mat · pe · na · teo.

« *Par Dieu et le monde maudit est*
« *Qui ne dit le bien ou ne se tait.* »

TREOGAT. — Fonts baptismaux : Inscription gravée au trait sur le couvercle en plomb recouvrant la cuve intérieure :

Fons baptismalis de Trebozgat — AE · KFRIDIN rector — *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu-Sancto, non potest introïre in regnum Dei. — Ite, docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus-Sancti — Amen.*

II.

L'OCCUPATION NÉOLITHIQUE

DANS LE CAP-SIZUN

(POINTE DU RAZ)

Par M. H. LE CARGUET

Percepteur d'Audierne,
Membre de la Société française d'Archéologie.

Les plus anciennes occupations du Cap-Sizun se rapportent toutes à l'époque de la *pierre polie ;* quelques objets de l'époque de la *pierre taillée* ne présentent aucun caractère déterminé.

Les hommes de cette époque, *constructeurs de dolmens*, sont appelés, dans le langage actuel *Corriks*, c'est-à-dire *habitants des hauteurs*. Ce mot dérive de *gorre*, qui, par opposition à *gouled*, bas, profond, indique la partie haute d'un pays.

C'est en effet sur les hauteurs que se rencontrent leurs établissements. Vus de loin, leurs habitants paraissaient de taille exiguë; d'où la légende que les *Corriks* étaient des nains. C'est contraire à la réalité; les squelettes trouvés dans les dolmens appartiennent à des individus d'une haute stature.

Leurs établissements sont déterminés par quatre éléments distincts :

1° Le *Bud*, ou *Budu*, ou se rencontrent les habitations;

2° La *Pierre levée*, indiquant les endroits affectés aux cérémonies du culte ou aux réunions ;

3° Le *Carn*, lieu consacré aux cérémonies funéraires ;

4° Le *Dolmen*, ou sépulture.

Ces quatre éléments se trouvent toujours groupés sur les collines, les mamelons isolés. Si bien que l'un de ces éléments étant déterminé, les trois autres se rencontrent dans le voisinage. Nous ne connaissons, pour ainsi dire, pas d'exception à cette proposition, dans le Cap-Sizun. Bien que les labours aient détruit les traces d'une grande partie des occupations, nous avons pu néanmoins déterminer l'emplacement de près de cent cinquante stations présentant ces caractères.

LE BUD.

Le *bud*, plus communément *budu*, est une agglomération de cuvettes, ou dépressions du sol, *peu apparentes*, traces des anciennes habitations, renfermées dans une enceinte en terre, circulaire ou elliptique, ayant parfois 50 mètres, et plus, de diamètre.

Sur les collines, complètement isolées, comme celle de Roz-Criben, qui domine le port d'Audierne, l'enceinte est remplacée, du côté où la colline se rattache au plateau voisin, par une muraille de grosses pierres superposées. Ici, les huttes occupaient les deux versants de la colline, surtout le versant du midi.

Ces établissements se rencontrent principalement à la partie déclive du sommet des collines, sur un sous-sol rocailleux, exposé au soleil. Jamais ils ne

sont placés sur un terrain argileux et profond, facilement détrempé par les eaux.

Les huttes, dont on rencontre des traces, étaient rondes, ayant un diamètre intérieur de 1 m. 50 à 3 mètres. Elles étaient bâties sur le sol seulement aplani. En cela, elles diffèrent des habitations gauloises qui sont creusées dans la terre, garanties, à l'extérieur, par un gros bourrelet de terre et garnies, à l'intérieur, d'un revêtement de pierres.

Quelques cuvettes, creusées à 0 m. 80 de profondeur, sur 0 m. 60 de diamètre, servaient d'abris, probablement couverts de branchages, dans lesquels un seul habitant se tenait, les jambes pendantes. Ces cuvettes contiennent souvent des coquillages, débris de repas.

Les *budu* renferment des objets ayant servi aux usages des habitants. Les *Corriks*, d'après un dire du pays, avaient une passion pour les pierres : « *Sod gad ar vœin !* » Les instruments de pierre y sont nombreux et de formes diverses. Ce sont des éclats, des lames de silex, de petites dimensions ; des percuteurs ; de grands racloirs faits d'un fragment mince de galet dont un côté présente la surface lisse du caillou, l'autre, la cassure : deux encoches sont faites sur les côtés, pour que l'instrument se tienne mieux en main ; tous ces racloirs sont ébréchés par un long usage.

D'autres pierres, d'un usage commun, en schiste ou en grès, ont la forme d'une crosse, ou de l'*ascia;* on les trouve en nombre considérable ; la partie effilée de l'instrument, la soie, est souvent brisée à son extrémité : toutes les parties de la pierre portent des traces d'un frottement égal, sans dépression au

milieu des surfaces planes, comme pour les pierres à aiguiser. L'usure, par sa régularité, indique un passage fréquent à travers la terre. Ce sont donc des instruments de labour, enchâssés dans le bois.

Des galets pesants sont creusés d'une forte rainure pour recevoir un lien. Attachées à l'extrémité d'un bâton, ces pierres devaient servir d'armes, d'assommoirs. Nous en possédons une qui est ornée d'ellipses concentriques.

Les haches de pierre polie y sont rares. Là, cependant, se rencontrent, surtout, les grands polissoirs à cuvettes et à rainures, pour l'affûtage des haches polies.

Le Bud de Roz-Criben renfermait un atelier pour la confection des meules. C'était une hutte circulaire de 15 mètres de diamètre, sur l'aire de laquelle étaient une quarantaine de meules, ayant reçu un commencement de creusage. Sur chacune d'elles, était déposée une poignée de petits galets de rivière, d'un grain plus dur, qui, par frottements, donnaient le creux et le poli voulu.

Dans le Cap-Sizun, se rencontrent un grand nombre de pierres creusées en godets. Les unes appartiennent à l'époque néolithique; elles sont toujours creusées par un piquetage et *très rares*. Les autres, à cavités très régulières, occupant parfois les deux côtés de la pierre, ont été faites par rotation d'un pivot de pierre. Ce sont les crapaudines des *braou*, anciens moulins à bras du pays; on s'en sert encore aujourd'hui dans les moulins à eau.

Les poteries qu'on rencontre dans les habitations sont de deux sortes : les unes semblables à celles des dolmens, mais en petit nombre. Les autres épaisses,

onctueuses, sont faites d'une argile rougeâtre, souvent tamisée et sans quartz, et mélangée d'une forte proportion de micaschiste broyé. Beaucoup de ces poteries sont ornées d'encoches, disposées de différentes façons, surtout sur les rebords et le fond. On les rencontre enduites d'une épaisse couche de suie, à l'extérieur. Elles servaient à la cuisson des aliments. Fréquemment, avec ces poteries, on trouve des monceaux de coquilles, de patelles surtout, et des éclats de silex. Des poteries onctueuses se rencontrent dans les occupations postérieures; elles diffèrent comme épaisseur et ornements.

Le mot *bud* n'a aucune signification dans le breton parlé actuel du Cap-Sizun. On rencontre plus souvent la forme *budu*. Ainsi, près de Théolen, *ker-a-budu*; cet endroit passe pour mystérieux et hanté par les *Corriks*.

LA PIERRE LEVÉE.

La pierre levée, très souvent, se compose d'un monument unique, isolé. Parfois, sur les plateaux, près des centres importants d'anciennes habitations ces pierres sont groupées en nombre considérable.

Près du *carn* de *Bon voyage*, en Plogoff, elles formaient un arc de cercle. Mais, le plus souvent, on ne peut déterminer leur nombre, ni leurs anciennes dispositions. Beaucoup ont disparu devant les défrichements, comme à *Tri-men Kergadalon*, en Plogoff.

Ces pierres étaient reliées par des clayonnages appelés *al lap*, pour former des enceintes.

Les pierres isolées sont appelées communément : *ado-væn*, aiguille de pierre ; *peul-væn*, *pil-vænic*,

pilier, petit pilier de pierre ; *mœn-hir*, etc. A Théolen on trouve le nom : *mœn-Gouiec*, pierre qui sait ; à Kernod, *mœn-vel-ledan*, large pierre qu'on aperçoit.

Les pierres groupées portent le nom de *li-a-vœn*, *di-er-vœn*, *di-a-vœn*, etc., quelquefois, *ar c'hrom*, la courbe.

Le *li-a-vœn* de Kergadalon occupait un espace de plus de trente hectares.

Des lieux appelés : *vellen*, endroit d'où l'on voit, belvédère, sont situés souvent à proximité des li-a-vœn.

Les endroits où se trouvent les pierres levées devaient servir au culte, ou aux assemblées : tels, encore aujourd'hui, les carrefours de nombreux villages où se rencontrent des *le'hs* qui sont parfois des *menhirs* retaillés.

LE CARN.

Le *carn* est un amoncellement considérable de pierres, souvent blanchies par le phosphate de chaux et recouvrant de grandes épaisseurs de cendres, de gros charbons, des ossements à moitié brûlés.

Là se retrouvent également les restes de l'argile qui a servi à faire les poteries du dolmen voisin ; les rognons de silex desquels ont été détachées les lames déposées dans le tombeau ; les percuteurs et autres instruments de leur fabrication ; des amoncellements de galets, dont les fragments, rite très commun, ont été déjetés dans la sépulture.

Ces faits ont été démontrés surtout au carn de *Moguer-vœn*, en Plogoff.

Le *carn* était l'endroit où se préparaient les cérémonies funèbres, où se confectionnaient les objets de ces cérémonies, et où le mort était incinéré.

Il est quelquefois placé à côté du tumulus qui recouvre la sépulture. Plus souvent, il en est éloigné d'une centaine de mètres.

Le mot *carn* et ses dérivés, *ar c'harnier*, *ar c'harnoc*, etc., servaient presque toujours à indiquer ces endroits. Lorsqu'ils font défaut, ils sont remplacés par d'autres mots, comme *al luduec*, *bar-ludu*, *roz-tan*, signifiant le champ des cendres, la colline du feu, etc.; toujours *l'incinération*.

LES SÉPULTURES.

Les sépultures les plus répandues sont les dolmens sous terre, ou affleurant le sol, presque tous de petites dimensions. Fréquemment, à côté d'un dolmen, se rencontrent plusieurs *kist-væn*, ces diminutifs des dolmens.

Les dolmens sous terre et les kist-væn sont attribués aux Corriks.

Les sépultures sont recouvertes de tumulus ayant, tout au plus, 2 mètres à 4 mètres de diamètre. Sur les pointes de terre qui s'avancent dans la mer, sur les lieux élevés d'où la vue s'étend au loin, on trouve quelques monuments, plus rares, et de proportions plus étendues. Ces dolmens sont érigés au-dessus du sol. Une ou deux de ces sépultures ont donné quelques traces d'objets en bronze. Les endroits où on les rencontre sont fréquemment appelés *ar sornigou*, *ar c'hangnou*, et autres noms dérivés du mot *c'hangn*, dont nous ne connaissons pas l'acception. La tradition

locale attribue ces grands monuments aux *Bloc'hiks*, qui seraient venus après les *Corriks*.

A côté de ces grands dolmens, se trouvent également des kist-væn, mais érigés dans le sous-sol.

Les dolmens portent les noms de *dol-mæn*, *dol-viou*, *vin-arc'h*, tables de pierres, les tables, le cercueil de pierres ; les kist-væn de petites dimensions, ceux de *arched-korrik*, *arched-kor*, cercueils de nains.

Les tumulus n'ont pas de noms significatifs. Tous les noms bretons signifiant : butte, comme *duramel*, *duchen*, *toscen*, *mouden*, *creac'h*, etc., leur sont appliqués. Seuls les mots : *torgen*, *tuken*, *bre-tuken*, que l'on trouve aussi souvent, indiquent des buttes faites de mains d'homme.

La tradition locale est très affirmative sur la destination des dolmens, bien que les grands dolmens soient appelés *ty-corriked*, maison de nains ; *ce sont des sépultures;* jamais on ne leur donne une autre affectation, comme autels de sacrifices. Les endroits où se rencontrent les dolmens et les kist-væn sont fréquemment appelés : *bar-beoc*, champ des tombeaux, *mene-beziou*, montagne des tombeaux, etc.

Ces désignations sont très anciennes.

LES HACHES DE PIERRE POLIE.

Elles se rencontrent dans presque tous les lieux élevés du Cap-Sizun. Le nombre de ces instruments dépasse trois cents.

Dans le langage usuel, elles sont appelées : *boc'hilli corriked*, haches de Corriks. Nous ne croyons pas cette désignation bien ancienne Jamais on ne les désigne sous le nom de *mæn-gurun*, pierre du tonnerre.

Ce nom est donné aux cristaux de quartz qui ont la double propriété de couper et de percer : « — *A droc'h ac a doul*, — » selon l'expression locale. C'est bien à tort qu'on a confondu, sous ce nom, les celtæ et les cristallisations quartzeuses; ces dernières seules, au Cap-Sizun comme en divers endroits du Finistère et des Côtes-du-Nord, portent le nom de mæn-gurun.

La tradition locale est muette sur l'usage des celtæ.

Comme formes et dimensions, les haches du Cap-Sizun présentent tous les types connus, du moins dans les formes les plus simples et les plus répandues. La variété la plus fréquente offre un triangle isocèle, à hauteur plus ou moins allongée. Quelques-unes ont la forme d'un triangle équilatéral. Le tranchant est elliptique, imitant assez bien les bords d'une palourde fermée.

On en trouve cependant qui ont des dispositions toutes particulières.

Ainsi, une hache du dolmen sur terre du Karniguellou, en Esquibien, mesure : longueur, 336 millim. ; largeur, 57 millim. ; épaisseur, 46 millim ; largeur du tranchant, en forme de biseau allongé, 63 millimètres. Une autre hache d'un tumulus de Kerherno, à la pointe du Raz, est de dimensions très petites : longueur, 26 millim. 1/2 ; largeur, 23 millim. 1/2 ; épaisseur, 5 millim. 1/2. Au Créach, en Esquibien, une autre hache porte : comme longueur, 74 millim. ; largeur, 20 millim. ; épaisseur, 8 millimètres.

Les haches trouvées dans les sépultures n'ont jamais servi. Par leur poli, leur affûtage, leur patine, elles paraissent sortir des mains de l'artiste qui les a fabriquées. Il semble que ce sont des objets funérai-

res, plutôt que des armes. Dans les tombeaux, quelques-unes se rencontrent intentionnellement brisées, et leurs éclats déjetés dans la sépulture ; on peut quelquefois les reconstituer.

A fleur du sol, dans presque tous les endroits élevés on en rencontre un grand nombre dont les unes sont émoussées ; d'autres portent des traces plus récentes d'affûtage. Plusieurs ne sont polies qu'au tranchant; la soie présente un pointillé de dépolissage. Quelques-unes ont deux usures latérales faites pour assujettir le manche. Des fibrolithes portent des traces de sciage.

Les pierres qui ont servi à fabriquer les haches sont celles trouvées sur place, ou dans les environs. La diorite se montre dans la proportion de 45 0/0 ; la fibrolithe, présentant des veines de diverses nuances, pour 40 0/0 ; les silex, les grès, les schistes, etc., 15 0/0.

Très peu de pierres précieuses ! Le jade y est inconnu.

Une herminette, en serpentine, parfaite comme forme et comme facture, renferme, dans la contexture de la pierre, des grenats brûlés.

En somme, la population néolithique du Cap-Sizun était dépourvue de ces instruments précieux, vrais bijoux, si nombreux dans le Morbihan.

RITES FUNÉRAIRES.

L'incinération est le rite le plus répandu. Elle se faisait dans le carn. L'emplacement choisi était entouré de pierres disposées en cercle. Il en est de

même, aujourd'hui, aux feux de la Saint-Jean ; d'après les croyances locales, les morts viennent s'asseoir, pour se chauffer, sur les pierres déposées par leurs proches.

Les matériaux employés pour l'incinération étaient, le plus souvent, la lande et le genêt, dont les charbons, incomplètement carbonisés, indiquent encore l'essence. Le feu que donnaient ces bois était de courte durée. Il en résultait souvent que des parcelles d'ossements, les rotules, les os longs surtout, restaient à peu près intacts. On les recueillait avec soin pour les étendre, avec les cendres, sur l'aire de la sépulture, ou on les déposait dans un vase qu'on renfermait dans le tombeau. Ces vases contenant des ossements étaient aussi soumis à l'action du feu ; parfois leurs parois en portent les traces.

Les sépultures étaient faites d'avance ; dans les kist-væn, fréquemment, on ne trouve pas de traces d'inhumation. Elles étaient creusées jusqu'au sous-sol, sur lequel on étendait une couche de sable fin de rivière ou de mer. Sur cette couche étaient déposées les cendres du mort, avec divers objets funéraires.

Les mobiliers funéraires sont peu importants : une hache, quelques silex éclatés, parfois un vase. C'est là l'ordinaire. D'autres sépultures sont plus pauvres encore : quelques pierres entourant les cendres, sans autre chose.

On rencontre fréquemment des vases funéraires, de même facture que ceux des dolmens, renfermant des cendres, simplement déposés en terre, sans être garantis par des pierres. Quelquefois ce sont deux vases superposés, ou bien un vase unique recouvert d'une pierre plate. Le nombre constaté atteint près

de deux cents. On les rencontre principalement dans les défrichements, mais, aussitôt détruits, il n'a pas été donné, jusqu'ici, d'en faire une détermination exacte.

Les sépultures plus importantes renferment plusieurs haches, lames de silex et poteries, et quelques ornements, très simples, de pierres percées, granit, diorite ou schiste.

Nulle part, ces bijoux funéraires si communs dans le Morbihan.

Les vases des dolmens du Cap-Sizun ressemblent, comme forme, dimensions, ornements, à ceux qui ont été si souvent décrits.

A Moguer-Væn, cependant, l'un des vases présente un type différent par ses faibles proportions et ses dispositions particulières. Le diamètre de son orifice mesure 34 millim. ; la hauteur, 40 millim. ; le contour de la panse, 160 millimètres.

Le fond est bombé. Deux trous verticaux, diamétralement opposés, sont faits en sétons, dans l'intérieur de l'argile, pour y adapter un lien de suspension.

Quelquefois les sépultures renferment des traces d'aliments qu'il a été possible de reconnaître.

A Kergadec, près d'Audierne, c'étaient des écailles et des arêtes de poissons, des os de féliens ;

Dans la galerie de Moguer-væn, les dents pharyngiennes et les écailles d'un gros *labre ;* à Kerdugazul, en Primelin, des valves de *patelles* insérées les unes dans les autres et disposées en cercles concentriques.

Divers objets s'y rencontrent encore : à Loguelleven, près de Lescoff, des cloisons d'anthozoaires, (septum de la larve *astroïdes calycularis) ;*

Au Kannaëk, en Esquibien, d'autres disques, réduits en poussière, et qu'on n'a pu déterminer ;

Dans une autre sépulture du même endroit, deux tas de mica, jaune et blanc, pulvérisé, placés aux deux extrémités du tombeau ;

A Roz-Criben, de petits galets de rivière.

Les galets de mer et les haches, brisés intentionnellement, sont très communs dans les sépultures par incinération. Les fragments recueillis peuvent s'adapter les uns aux autres.

Toutes les sépultures sont couvertes d'une couche épaisse de terre noirâtre, provenant du *carn*, puis de pierres. Lorsque le carn est proche de la sépulture, ces pierres portent les traces du feu.

Un usage que nous avons rencontré plusieurs fois, au Cap-Sizun et à l'île de Sein, est celui-ci : lorsque le mort est déposé dans la tombe, chaque assistant prend une poignée de terre, ou une pierre, pour la jeter, dans la fosse, sur le cercueil. Ainsi cela se devait-il faire à l'époque des dolmens.

L'inhumation a aussi existé dans le Cap-Sizun ; mais ce rite était peu usité.

Les squelettes trouvés dans les sépultures ne portaient aucune trace des atteintes du feu. C'était donc un mode tout à fait distinct. Les morts étaient inhumés dans diverses positions :

A Roz-Criben, les ossements étaient déjetés, sans ordre, dans un kist-væn ;

A Trèz-Goalarn, en Esquibien, le mort était dans le decubitus dorsal, les bras placés le long du corps, les mains ramenées sur la région ombilicale ; une fusaiolle était posée sur la partie sternale et avait dû servir d'ornement ;

Dans une autre sépulture du même lieu, en tra-

vers des pieds d'un adulte, se trouvait le squelette d'un enfant;

Un autre kist-væn, renfermant un squelette, se trouvait à 0m40 au-dessous de l'aire *intacte* d'une habitation romaine où l'on a recueilli un bronze de Commode.

A Carniguellou, en Esquibien, le mort était assis et portait, sur la tête, une coiffure qui s'est réduite en poussière rougeâtre, dès qu'on y eut porté la main.

Dans les sépultures par inhumation, le mobilier funéraire fait, le plus souvent, défaut. Parfois, en dehors du tombeau, se rencontrent des vases de même facture que celle des dolmens. Les sépultures du Cap-Sizun forment des monuments de peu d'importance. Le plus souvent, c'est le simple dolmen, ou le kist-væn, parfois encore moins : quelques pierres disposées sans soin, autour et au-dessus des cendres; rarement, la galerie aboutissant à une chambre mortuaire ; plus rarement encore, les chambres multiples.

Toutes les sépultures néolithiques du Cap-Sizun indiquent la pauvreté des habitants, ou un rite uniforme, simplifié.

LÉGENDES DES DOLMENS.

Les dolmens du Cap-Sizun et leurs constructeurs, les *Corriks*, ont leurs légendes. Les unes sont communes aux mégalithes d'autres régions ; nous ne nous y arrêterons pas.

Mais ils en possèdent d'autres qui leur sont propres, et qui, par leur précision, leur localisation,

paraissent offrir un certain caractère ethnique qu'il est utile de faire connaître.

Toujours ces légendes mettent un peuple autochtone, les *Corriks*, *constructeurs de dolmens*, en présence d'étrangers, envahisseurs du pays, qui s'y seraient établis et l'auraient dominé par une intelligence et une civilisation supérieures.

Ces légendes constatent quatre centres de population qui ont leurs légendes distinctes et indiquent des relations différentes qui auraient existé entre le peuple primitif et le peuple nouveau venu.

A Goulien, et sur les collines qui se trouvent à l'entrée du Cap-Sizun, les Corriks se sont enfuis à l'approche d'envahisseurs. Ceux qui n'ont pu fuir, habitaient sous terre, comme en des terriers. Ils se livraient aux rapines; c'était leur seul moyen d'existence. Ils furent traqués de toutes parts et détruits. Ceux qui furent pris étaient si peu intelligents qu'on ne pouvait même leur apprendre à garder les bestiaux.

A Cléden, et à la pointe du Van, sur la baie de Douarnenez, où se trouvent les établissements gaulois les plus importants du pays, les Corriks s'étaient réfugiés dans les grottes d'où ils ne sortaient que la nuit. Ils vivaient séparés des nouveaux venus, sans être pourtant en guerre avec eux. Peu à peu des relations s'établirent et ils furent employés aux travaux des champs. Pour cela, on se rendait aux falaises, au-dessus des endroits occupés par eux, faire cet appel : « — *Labour er bar ma bar !* » — « *Tel et tel champ à cultiver !* »

Dans ce champ, on déposait de la nourriture; c'était leur seul salaire. Le lendemain, on trouvait les labours achevés et les vivres consommées.

Une nuit, les Corriks ont tous disparu, abandonnant le pays.

A Audierne et sur le plateau d'Esquibien et de Primelin, longeant la baie d'Audierne, les deux peuples vivaient côte à côte, dans leurs stations respectives. Les Corriks habitaient les landes et les dunes. Ils n'avaient ni blé, ni bestiaux, vivant de coquillages, de poissons et de racines. Ils ne fréquentaient pas leurs voisins. Parfois, cependant, le soir, ils pénétraient dans les maisons, mais ne parlaient à personne. Ils étaient inoffensifs et on ne leur faisait pas de mal. Peu à peu les cultures ont empiété sur leurs landes, et leur race s'est éteinte.

Plogoff (*Plo-gô,* le pays ancien), qui forme un plateau isolé par l'anse du Loc'h et le vallon de la baie des Trépassés, est un lieu facile à défendre de toutes parts. Il fut leur dernier refuge. Fuyant devant les envahisseurs, ils s'y retranchèrent. C'est là qu'on trouve, à chaque pas, leurs vestiges, leurs occupations, leurs camps de défense, surtout à Lescoff et à la pointe du Raz. Ici, une muraille traverse la pointe d'un côté à l'autre ; à un jet de pierre en deçà et au delà de cette muraille, on rencontre de nombreuses pointes de flèches en silex, éparpillées sur le sol.

Lorsqu'ils étaient menacés, ils se réfugiaient dans les grottes de la partie Sud, dont plusieurs portent encore leur nom. Ne frayant pas avec les autres habitants, leur existence passait pour mystérieuse ; on ne sait rien de leurs habitudes, de leurs mœurs. Ils y ont tous péri de misère et de faim, ou sous les coups de leurs ennemis.

Nous ne donnons pas à ces dires plus d'importance que ne comportent les légendes. Nous devons pour-

tant affirmer que ces légendes sont propres aux établissements néolithiques. Elles diffèrent essentiellement de celles qui se rattachent aux stations gauloises et romaines de la région. Les noms de lieux diffèrent également. Il n'y a pas de confusion possible entre eux. Les stations gauloises sont toutes indiquées par les mots : *geor*, *geour*, *gaour*, qui signifient : *géant*. Partout, dans le Cap-Sizun, où se rencontre l'un de ces mots, toujours les fouilles ont donné des objets gaulois. Si bien que le nom *Geor* caractérise l'époque gauloise, comme le mot *Corrik* dérivant de *gorre*, hauteur, lieu dominant, celle des dolmens.

LA POPULATION.

La population néolithique du Cap-Sizun était assez dense. Malgré les défrichements qui ont porté sur des collines ayant la même situation que celles qui ont donné des vestiges de cette époque, il a été possible de déterminer près de cent cinquante groupes d'habitations. En supposant que chaque groupe renfermât cinq huttes, et chaque hutte, cinq ou six habitants, on atteint un chiffre de 3.500 âmes.

Deux causes principales ont déterminé le développement de cette population :

Les facilités avec lesquelles on trouvait, en tous temps, les choses nécessaires à la vie ; la mer donnait ses coquillages et ses poissons ; l'hiver amenait, comme de nos jours, de nombreux passages d'oiseaux ; le gibier abondait partout.

La seconde cause provient des migrations qui devaient se faire en un lieu où tous les moyens de

défense étaient réunis. Le Cap-Sizun est séparé du reste de la contrée par une ligne que forme l'estuaire de la rivière d'Audierne et le vallon encaissé de Beuzec qui le prolonge, en ligne droite, jusqu'à la baie de Douarnenez. Le triangle situé à l'ouest de cette ligne et qui a son sommet à la pointe du Raz, était à l'abri de toute surprise. Des hautes collines qui forment sa base, on pouvait surveiller l'approche d'un ennemi. Les pointes isolées et les grottes offraient des lieux de refuge, en cas d'incursions. Sur place, on trouvait les matériaux pour confectionner les armes; partout, on rencontre les quartz et les pierres dures ; sous le sable du port d'Audierne, dans les grèves de Kermalero, en Primelin, et de la baie des Trépassés, ce sont des gisements de silex roulés. Il est donc probable que des populations, fuyant, de proche en proche, devant des ennemis, s'y sont établies à diverses reprises.

Des peuples préhistoriques, d'origine et de mœurs différentes, s'y sont massés, apportant et continuant, pendant un certain temps, leurs usages et leurs coutumes propres, s'alliant et se mélangeant à la population primitive.

Cette fusion a déterminé un groupe ethnique, isolé, procédant d'origines diverses, mais soumis aux mêmes lois d'existence, à la nécessité d'une défense commune. Les mœurs et les habitudes se sont mêlées, unifiées, pour composer un tout, procédant du caractère général de l'époque. et déterminant des mœurs et des habitudes nouvelles qui se sont manifestées par un mode, à peu près uniforme, d'habitations et, surtout, de rite funéraire. Ce rite, généralement répandu, est remarquable par son extrême simplicité

et un certain caractère mystique. Il comprend l'érection de monuments de petites dimensions, quelques objets funéraires, assez rares et de peu de valeur, puis le dépôt d'aliments, comme de pierres brisées, emblèmes probables de la vie qui vient aussi de se briser et qui doit se reconstituer.

Devant cette uniformité qui se retrouve si souvent, une classification chronologique des dolmens du Cap-Sizun ne présenterait aucune donnée scientifique certaine.

L'entité ethnique, qui s'est ainsi constituée, s'est perpétuée, dans le Cap-Sizun, plus tard que dans les autres régions de la péninsule bretonne. Les recherches que nous avons faites journellement, durant plus de seize années, nous ont amené à cette conclusion, que l'occupation néolithique, telle que nous venons de la décrire, s'y est maintenue jusqu'à une époque même assez rapprochée de notre ère.

III.

Une Église Carolingienne

A

SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU

(LOIRE-INFÉRIEURE)

Par M. Léon MAITRE,

Archiviste de la Loire-Inférieure.

Le bourg de Saint-Philbert de Grandlieu possède, depuis trente ans, deux églises : une nouvelle, bâtie à grands frais sur un plan très vaste, au milieu d'une place immense, et une autre, d'apparence misérable, enveloppée de maisons et de constructions de toute sorte, qui sert aujourd'hui de remise aux voitures et de halle les jours de marché.

Cette dernière a été abandonnée par le clergé catholique parce qu'elle devenait insuffisante et aussi parce qu'elle menaçait ruine dans plusieurs endroits. Les murs latéraux, portés à une hauteur démesurée, ne pouvant plus supporter la charpente, furent abaissés de 2 mètres, les bois allégés et les fenêtres en partie supprimées. Dans ces conditions, il était impos-

sible de conserver à l'édifice sa destination séculaire; il était défiguré, incommode et inhabitable pendant la mauvaise saison.

Il est douteux que les paroissiens de Saint-Philbert aient quitté avec regret leur vieille église, car on n'avait jamais rien fait que l'enlaidir depuis le jour où l'on avait tenté de restaurer les dégâts commis par les Normands. Regardez la façade principale : elle est faite d'un simple pignon sans fenêtres, sans corniche, sans modillons, sans appareillage de pierre; et la grande porte, sans aucune voussure, n'a pour décoration qu'un bourrelet en accolade au-dessus de son cintre brisé du xve siècle. Cette annonce est trompeuse. Dès que vous avez mis le pied dans l'intérieur, au lieu de gothique, vous apercevez une nef dont les travées, au nombre de quatre, sont amorties en plein cintre, et quand vous atteignez le centre, vous êtes obligé de passer sous deux ouvertures inégales pour vous rendre dans ce qui aurait dû former le transept. Le chœur surélevé parait avoir été disposé pour être contourné par un déambulatoire; mais quand vous cherchez le couloir, vous allez vous heurter d'un côté à une sacristie construite à la hauteur de la plate-forme du maître-autel, de l'autre à une chapelle latérale qui barre complétement le passage. Le chœur était peut-être suffisant pour le clergé; mais la nef, flanquée de deux collatéraux étroits, n'était pas en rapport avec la population des paroissiens (4.000 habitants). L'éclairage n'était pas non plus très abondant, surtout au nord; les fenêtres ouvertes en plein cintre à une grande hauteur ne rachetaient pas l'exiguïté des jours percés dans les bas côtés. Sur les murs nus s'étalait partout un affreux badigeon blanchâtre,

ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU

Avant 1860.

doublé de crépissage, qui avait peut-être pour but de renvoyer un peu de lumière dans les coins, mais qui était d'un effet peu réjouissant et peu artistique. Ce placage souvent renouvelé s'effritait çà et là et laissait voir des archivoltes faites avec des briques qui piquaient la curiosité des amateurs d'antiquités. L'un d'eux, M. Marionneau, se hasarda sur ces données à dessiner une coupe de l'édifice, où il fit ressortir la forme et l'appareil des cintres des travées, mais sans rien révéler sur la structure des piliers qui les supportent (1).

Il m'a semblé que, pour présenter un édifice au monde savant, il était convenable de le débarrasser de toutes les difformités que le temps et les hommes avaient accumulées sur ses membres. J'ai donc mis à nu toutes les maçonneries, j'ai fait tomber le crépissage et j'ai déblayé tout ce qui était enterré ou caché par les décombres.

I

Bouleversements du sol

Le travail qui avait le plus modifié l'aspect intérieur de l'église, c'était l'exhaussement du sol. Pour suivre les apports continuels des remblais qui s'accomplissent toujours dans tous les bourgs par suite des réfections de chaussée et peut-être aussi pour permettre au clergé de pratiquer plus facilement les

(1) Marionneau, *Notice sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu* dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867, Archéologie* (Paris, 1868), planche XI.

inhumations dans l'enceinte de l'église, on changeait le niveau du dallage de temps à autre. Malgré les défenses des conciles et les arrêts des cours civiles, l'usage d'enterrer dans les églises n'a pas subi de longues interruptions ; il s'est rétabli surtout par nécessité, parce que les cimetières étaient exigus et aussi parce que cette faveur était un produit très lucratif pour les fabriques.

Le fait est certain pour Saint-Philbert. On ne peut pas donner un coup de pioche dans la nef ou les bas côtés sans déterrer des ossements humains en grand nombre. Pour retrouver la base des piliers, j'ai été obligé de les déchausser jusqu'à 0 m. 80 de profondeur. Dans le chœur, les remblais sont plus considérables ; ils cachent l'appareil des jambages des portes et les bases de l'hémicycle jusqu'à une hauteur de 1 m. 50. Lorsque j'ai enlevé les marches et le palier qui précédaient le maître-autel, j'ai découvert l'enfeu, dans lequel les corps des curés étaient déposés. La tombe de l'un d'eux avait été longtemps signalée par une belle pierre gravée en creux, représentant l'image d'un prêtre avec une inscription du XVe siècle. Elle fut transformée en table d'autel dans les derniers siècles. Cette fouille m'a fourni l'occasion de constater que le chœur avait été carrelé ou bétonné à deux niveaux différents.

Les remblais considérables accumulés dans une arrière-chapelle du chevet étaient destinés aussi à augmenter le champ des sépultures, de même que les apports de terre entassés dans tous les jardins environnants au nord et au sud. Personne ne se doutait de ce travail d'exhaussement et de la présence de tant de générations ensevelies dans un périmètre aussi

restreint; mais la vérité éclata, il y a cinquante ans, quand la commune déplaça le cimetière et voulut rendre les terrains à la culture. La masse des déblais qui sortit des alentours de la vieille église est incalculable. J'insiste sur ce fait d'enfouissement, parce qu'il nous explique l'état de conservation parfaite de certaines parties de l'édifice qui surprennent les visiteurs.

Avant d'aménager la sacristie dans le déambulatoire du sud à la hauteur d'un premier étage, on avait également entassé dans les dessous une quantité considérable de décombres, qui ont contribué à préserver certains murs de la ruine.

II

Déformation et retouche des membres de l'édifice.

Commençons par examiner la nef et voyons ce qu'en ont fait les architectes ou les entrepreneurs à travers les siècles. Je ne blâmerai pas les travaux exécutés depuis la désaffectation de l'église, par mesure de prudence, pour éviter des lézardes dans les parties hautes ; cependant on ne peut s'empêcher d'exprimer des regrets quand on voit les vieilles fenêtres coupées par la moitié et remplacées par des châssis horizontaux. Il y avait urgence d'abaisser la hauteur du chœur, mais les murailles de la nef sont très solides et auraient encore supporté longtemps la toiture lambrissée.

Il est démontré par des sondages pratiqués sur la place qui précède la façade principale qu'on a sup-

primé une travée ; il est du reste visible à l'intérieur qu'il y a une rupture entre le premier pilier et le pignon occidental. Dès qu'on franchissait la grande porte, on se trouvait sous un clocher fait de hautes charpentes, pour la solidité duquel on avait aveuglé la première travée à droite et à gauche. Cet appendice n'avait pas toujours été en bois, tout au moins dans ses bases, car on a découvert des fondations en avant des piliers.

Non seulement la maçonnerie des piliers était recouverte d'un épais crépissage qui voilait complètement les matériaux et leur appareil, mais encore on avait mutilé les tailloirs de pierre blanche qui décoraient les impostes tout autour du pilier, aussi bien dans les bas côtés que dans l'intérieur de la travée et sur la face antérieure. Ces saillies ne sont pas tombées de vétusté, elles ont été martelées avec un instrument pointu qui a laissé des traces indéniables sur la pierre. C'est l'œuvre grossière des ravaleurs chargés de nettoyer l'édifice et pressés d'achever leur besogne en supprimant tout ce qui gênait leurs outils. Il en est résulté que l'aspect des arcs a été dénaturé complètement et que la courbe du cintre en venant se confondre avec le profil du contrefort intérieur taillé en talus a produit la figure d'un fer à cheval qui n'était pas voulu par l'architecte.

La partie centrale est bien autrement défigurée. A la place où nous sommes habitués à voir un transept, on avait édifié, sur un carré, quatre grands arcs hardiment jetés comme pour servir de base à une coupole. En réalité, ils sont trop faibles pour recevoir cette destination. Celui qui s'ouvrait sur la nef a été supprimé ainsi que les pieds-droits sur lesquels retom-

bait le cintre. L'arc ouvert sur le chœur a perdu ses chapiteaux et ses colonnes, et son extrados est déchargé de tout poids, comme si on avait voulu faire un chanceau ou un arc triomphal pour y placer le grand Christ, qui d'ordinaire décorait l'avant-chœur.

A gauche et à droite, les baies ont paru trop larges; cependant elles ne portent pas la moindre trace de lézardes. La baie des grands cintres a été remplie d'une maçonnerie grossière, assemblée avec de la terre, dans laquelle on a pratiqué deux ouvertures nouvelles, dissemblables par leur forme et leur largeur (1) et bien plus basses et plus étroites que les premières. A droite, l'arc est brisé et repose sur des pieds-droits ordinaires avec tailloir à l'imposte, tandis qu'à gauche l'architecte a visé à l'effet en faisant retomber son plein cintre sur des chapiteaux et des colonnes. Ici, l'agencement des matériaux mérite un examen attentif auquel je convie tous ceux qui les ont vus avant le nettoyage de ces derniers temps. Avant l'enlèvement du badigeon, il n'était pas facile de juger de leur âge et de leur valeur artistique. Aujourd'hui, on voit distinctement qu'il s'agit de marbres précieux de l'antiquité, accouplés sans prétention, comme on fait dans les chantiers dépourvus de ressources (2).

Le chapiteau placé à droite est un beau marbre blanc à quatre faces, dont trois seulement sont visibles, parce qu'il fait fonction de pilastre; sa corbeille,

(1) L'ouverture de droite a 2 m. 75; celle de gauche a 4 mètres.

(2) M. Marionneau a pressenti la nature du marbre d'un côté sans pouvoir en indiquer l'origine. Du côté gauche, il a cru que toute la décoration était de pierre blanche.

ornée de volutes et de feuillage, a l'élégance et la correction des chapiteaux classiques; il est fouillé avec soin et porte, à son sommet, une palmette. Avant le nettoyage, cette palmette ressemblait un peu au dessin d'une petite châsse destinée à contenir des reliques, et l'un de nos meilleurs archéologues en avait conclu qu'il était contemporain de l'arrivée du corps de saint Philbert, c'est-à-dire carolingien (1). Il faut renoncer maintenant à cette interprétation. Ce petit monument est d'une époque antérieure.

Le chapiteau qui lui fait pendant est au contraire postérieur au IXe siècle, les chevrons et les dents de scie qu'on a sculptés sur l'abaque et la corbeille en pierre blanche, le classent parmi les monuments postérieurs à l'an mille.

L'un et l'autre des chapiteaux servent de couronnement à deux colonnes en marbre vert et rouge de Campan, qui n'ont pas la même longueur et qui reposent sur des socles différents. Il est visible que les fûts n'ont pas été faits pour les chapiteaux qu'ils supportent ni pour la décoration à laquelle on les a appliqués. Leur origine antique se révèle d'ailleurs clairement par l'astragale qui couronne leur sommet, au lieu d'être attaché à la base du chapiteau comme dans les œuvres du moyen âge. Tout cet agencement n'a pu être inventé qu'à une époque barbare, comme le XIe siècle, après les ravages des Normands. Il nous montre ce qu'on savait faire à Saint-Philbert au XIe siècle et nous ôte toute pensée d'attribuer la cons-

(1) Voir le dessin qu'a publié M. Marionneau dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867.*

truction si habile de la nef à une génération aussi dépourvue de goût.

Le chœur n'a pas été plus épargné que les autres parties de l'église. Le grand arc est privé de ses pilastres ; il ne tient plus que par la cohésion des matériaux. Non seulement la grande fenêtre du fond a été refaite au moins deux fois, puis aveuglée complètement, mais encore on a ouvert une porte latérale quand on a fait la sacristie derrière le chevet, sous Louis XIV, puis creusé un placard dans le côté gauche, changé les paliers et obstrué les *oculi* qui permettaient de plonger le regard dans le sous-sol. Enfin, on a étalé partout un revêtement de plâtre pour y dessiner des corniches, des pilastres et de fausses arcades dans le goût du XVIIe siècle de telle sorte que tous les caractères de l'architecture primitive avaient disparu.

L'arrière-chevet a subi aussi quelques déformations, qui apparaissent plus nettement que jamais maintenant que les décombres et les terres ont été enlevés. Au nord, plus de clôture, plus de toiture ; au sud, obstruction complète de l'arceau par lequel on arrivait au déambulatoire. Le mur droit du fond est percé d'une fenêtre étroite et tréflée au-dessous de laquelle on a adossé un autel dédié à sainte Anne, sur un plan différent de celui de la crypte, comme l'indique la hauteur d'une crédence placée à 2 mètres du sol. Ce détail nous indique qu'après le départ des reliques, le tombeau et les abords furent recouverts de terre, comme si on avait voulu effacer les traces de toute confession. La raison d'être de la lucarne n'apparaissant plus aux yeux des fidèles, on forgea une légende, on répéta de génération en génération que ce trou

était l'ouverture d'un souterrain qui courait sous toute l'église.

Un procès-verbal de visite de l'église de 1689 atteste que la chapelle de Sainte-Anne était voûtée encore assez solidement à cette date pour supporter le plancher d'une sacristie, qui venait d'être achevée. Quel était le système de ces voûtes ? Il n'est pas facile de s'en rendre compte aujourd'hui où les ruines se réduisent à quelques arrachements de voûte biaise et aux pieds-droits de deux arcs plein cintre. A gauche et à droite, c'est-à-dire aux deux extrémités du déambulatoire, on avait élevé aussi deux absides en cul de four, que le procès-verbal de visite appelle des *chapelles voûtées*.

L'harmonie aurait voulu que la chapelle absidale du chevet fût voûtée d'arêtes ; c'est le système adopté pour la crypte et pour le petit vestibule qui conduit à la petite fenêtre carrée dont j'ai parlé.

« Derrière et au-dessous le grand autel, dit l'archidiacre, est une petite chapelle voûtée dédiée à sainte Anne.... Aux deux costés d'icelle, il y a deux autres petites chapelles aussi voûtées » (1).

III

Plan, matériaux et procédés adoptés pour la construction de l'édifice.

Le terrain choisi pour emplacement est légèrement déclive. L'édifice est orienté et présente en plan la forme d'une croix latine dont les bras ont une largeur

(1) *Procès-verbal de visite de 1689.* Archives départementales, G 54, pp. 164 et 165.

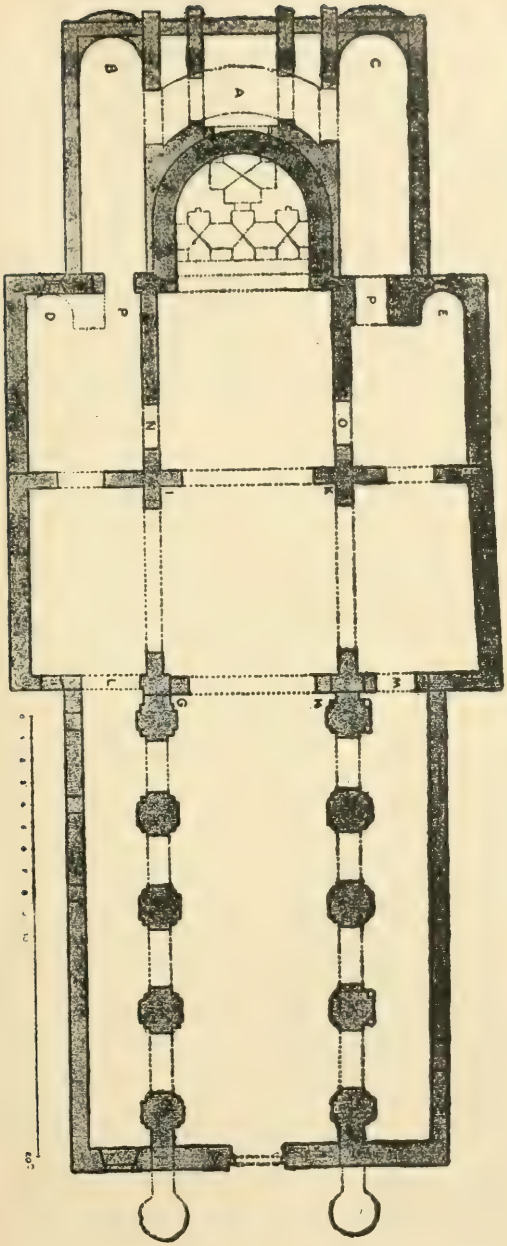

PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU.

exceptionnelle. Le chevet actuel est plat et la grande nef est flanquée de deux collatéraux très étroits (1). Il n'y a pas d'harmonie dans l'ensemble des lignes, ni de régularité dans les remaniements qui se manifestent de divers côtés. L'axe des collatéraux est différent de celui du déambulatoire, l'extrados et les impostes des grands arcs du carré ne sont pas à la même hauteur, et les travées de la nef n'ont pas la même largeur ni la même hauteur. La seule chose qui paraisse irréprochable, c'est la rectitude du grand axe.

Depuis que le crépissage est tombé, on peut se livrer à l'étude des matériaux et faire cette remarque importante que nulle part le petit appareil n'a été introduit dans la maçonnerie. Le moellon schisteux de la localité se taille difficilement et ne se réduit pas comme on veut ; il ne se prête donc guère aux effets décoratifs et au montage des angles. Pour faire une construction un peu soignée, il faut le réserver pour le remplissage et recourir à des matériaux étrangers. L'architecte a fait venir du Poitou ou de l'Anjou de la pierre calcaire ; il s'est de plus procuré de l'argile, qui est commune dans la localité, et il a confectionné de lourdes briques dont la résistance est étonnante, bien que le grain ne soit pas fin.

Avec le concours de ces approvisionnements, il a réussi à élever une construction dont l'aspect n'était pas sans élégance. Le mélange de la brique et du moellon blanc de calcaire est agréable à l'œil ; il a été employé invariablement dans toutes les parties de l'édifice depuis le bas de la nef jusqu'au chevet,

(1) La nef a 8 mètres de largeur ; les collatéraux, 2 m. 75.

dans toutes les assises des piliers de la nef, dans les grands et les petits cintres, dans les jambages de presque toutes les ouvertures, jusque dans le réduit bâti en sous-sol et presque toujours avec la même répétition : deux briques, un moellon.

Il n'est pas nécessaire de regarder longtemps la nef pour s'apercevoir de l'inexpérience de l'architecte dans l'art de bâtir les grands édifices ; il est évident, à ses tâtonnements, que cette œuvre est son coup d'essai et qu'il n'a pas tracé d'avance ses projets sur le papier, autrement il aurait donné le même rayon à toutes ses courbes. Les deux travées les plus voisines de la porte principale sont plus larges que les deux suivantes.

Les piliers ont une forme qui n'est pas commune. Ce sont des massifs carrés, flanqués en dedans et en dehors, en arrière et en avant, de contreforts qui montent jusqu'au sommet des murs en s'*aplatissant* d'abord à la hauteur des impostes, une autre fois à la hauteur où s'ouvre d'ordinaire le triforium, et une troisième fois à la ligne de base des fenêtres. A l'intérieur, cette saillie de maçonnerie produit l'effet des supports des arcs-doubleaux dans le système des voûtes, mais il est bien certain que leur office était de servir de pieds-droits aux entraits de la charpente du lambris. L'église de Ressons-le-Long (Aisne), qui passe, à tort ou à raison, pour une église du XIe siècle, contient aussi des contreforts intérieurs ; elle est la seule qui ressemble à la nôtre sous ce rapport. En plan, le pilier figure une croix, parce que chaque archivolte est renforcée d'une autre plus petite qui repose sur un pied-droit de l'épaisseur des contreforts.

Cette nef était éclairée par des fenêtres beaucoup plus larges que celles qui se rencontrent ordinairement dans les églises romanes ; leur dimension ne pouvait être moindre que celles du chœur, qui ont 1m16 de largeur entre leur encadrement. Les tuffeaux et les briques sont remplacés par des moellons ordinaires. On devait prendre jour encore dans les murs latéraux des bas côtés, au moins du côté Nord, là où se remarquent trois baies aveuglées qui s'accusent par leur encadrement de briques et de moellons de calcaire régulièrement alternés, comme dans toute l'église. Il est seulement singulier que ces ouvertures du rez-de-chaussée aient été percées sans symétrie et maladroitement, non pas en face du vide des travées, mais en face du dos des piliers. N'est-ce pas là encore un signe de barbarie ?

C'est en vain qu'on chercherait des points de comparaison dans le collatéral opposé, la clôture méridionale ne renferme pas le moindre indice d'ouvertures anciennes qui auraient été bouchées ; elle est pleine et maçonnée grossièrement sans aucun appareil. J'en conclus qu'un écroulement s'est produit de ce côté, vers le XIIIe siècle, sans doute, c'est-à-dire vers l'époque où se pratiquaient les portes basses, terminées en arc brisé, pareilles à celle qui sert d'entrée au Sud, ou bien à l'époque des Normands.

Il n'y a pas de liaison entre la nef et le carré central ; le point de contact a été fait avec du remplissage très apparent (1) D'ailleurs, le système d'appa-

(1) En examinant les fondations, j'ai noté cependant que la dernière travée de la nef et le premier pilier du carré central se confondaient dans un même empâtement.

reil n'est plus le même et le développement des arcs accuse une plus grande hardiesse et une plus grande sûreté de main que les travaux précédents. Les cintres, composés d'une seule archivolte, sont façonnés avec des claveaux de pierre calcaire alternant avec des briques et retombent sur des pieds-droits faits simplement de gros moellons de calcaire entre lesquels il n'y a pas la moindre brique. Comme le tailloir qui servait de chapiteau est suspendu en porte à faux, on doit croire qu'il reposait au moins sur une demi-colonne.

Il faut faire une restriction pour le grand arc qui s'ouvrait sur la nef, car on voit encore des assises de grosses briques dans les restes de ses jambages mutilés. Le carré formé devant le chœur par ces quatre grands arcs présentait une grande solidité puisqu'il était renforcé dans les bas côtés par de gros murs qui résistaient à la poussée des cintres; cependant, il n'est pas croyable qu'on les ait utilisés pour supporter une coupole. Quand un architecte veut édifier une coupole ou une lanterne, il a soin d'établir une grande symétrie dans les bases. Ici, les arcs sont dissemblables ; c'est donc un travail purement décoratif (1).

En entrant dans le chœur, nous nous trouvons de nouveau en face des assises de pierre blanche mêlées de briques, visibles non seulement dans les jambages des ouvertures, mais encore dans deux angles saillants marqués au départ de la courbe de l'abside et sur son parcours. Les prêtres sortaient par deux

(1) Le clavage est dissemblable dans chaque arc. Au milieu, on mesure 0 m. 88, à droite 0 m. 60, à gauche 0 m. 63.

portes latérales en plein cintre exactement appareillées comme la nef (N et O). Les fidèles qui montaient des bas côtés vers le haut de l'église entraient dans le transept Sud sous un mur qui faisait contrefort au premier grand arc (M), puis ils traversaient le second mur en contrefort de l'arc triomphal du chœur en passant sous un cintre appareillé (Q), s'engageaient dans un couloir voûté en berceau (P) entre le chœur et l'absidiole de l'autel Saint-Philbert, et arrivaient enfin dans la chapelle latérale de Saint-François (G), en faisant une suite de zigzags, car aucun de ces passages n'était sur le même axe. Impossible d'apercevoir du bas côté ce qui se passait dans le chevet.

Au Nord, le bas côté se reliait au transept par un arc brisé (voir lettre L du plan).

Les deux bras de la croix étaient donc divisés chacun en deux parties semblables à deux chambres carrées. La plus voisine du chevet avait son absidiole tournée vers l'Orient et pouvait servir de sacristie (voir D et E). Il n'y avait pas d'autre moyen de communication entre la nef et l'arrière-chevet dont j'ai parlé, et qui constitue le principal intérêt de notre monument. La présence de ce sanctuaire, situé en dehors de l'église, ne se comprendrait pas si nous n'expliquions pas de suite quel était l'attrait qui pouvait pousser les fidèles de ce côté. Il avait sa raison d'être dans le voisinage d'un réduit vénéré et impénétrable où l'on avait déposé le corps de saint Filibert. Déjà on a dû soupçonner l'existence d'une construction en sous-sol en voyant l'élévation sensible de la plate-forme de l'autel majeur au-dessus du niveau général.

IV

L'arrière-chevet de l'église et sa crypte.

Deux auteurs ont déjà décrit cette singulière crypte, mais ils ont omis de faire remarquer qu'elle est d'un modèle unique (1). Quand on parle d'une crypte, on laisse entendre qu'il s'agit d'une construction souterraine, assez étendue pour qu'on puisse y célébrer la messe et y honorer un tombeau. Ici, toutes les issues sont fermées. Nous sommes en présence d'un couloir figurant une croix à trois branches, éclairé seulement par la lucarne pratiquée dans la paroi du milieu (2), contre la tête du sarcophage, et

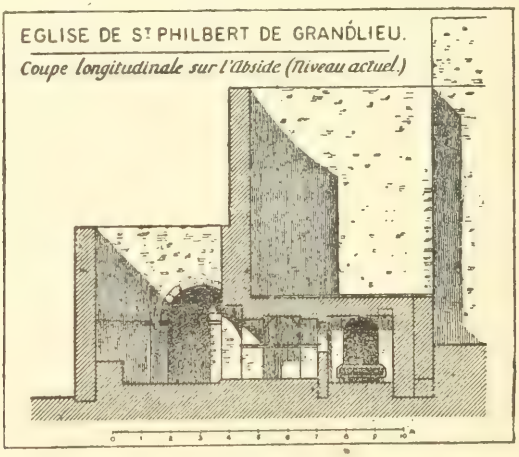

(1) Orieux, *Études archéologiques* (dans les *Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure*, 1864). — Marionneau, *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867*, Paris, 1868, 1 vol. in-8°.

(2) L'usage de faire toucher des objets aux reliques des saints par une petite fenêtre était très répandu au moyen âge.

par deux *oculi* ouverts dans les voûtes d'arêtes qui couvrent ce couloir. On pouvait encore l'éclairer en descendant deux lampes par le sommet de deux niches étroites pratiquées aux deux extrémités. Cette construction, élevée dans la partie la plus déclive de l'emplacement de l'église, a été très soignée ; les angles des pieds-droits sont bien d'aplomb, les claveaux des voûtes en pierre blanche sont très régulièrement taillés et les matériaux, de grosseur variée, sont solidement assemblés ; les impostes sont marquées par deux assises de fortes briques pareilles à celles de l'église supérieure ; enfin, les murs sont enduits d'un crépissage extrêmement résistant qui donne à l'ensemble une teinte uniforme. Il n'y a pas de trace de carrelage, ni de luxe de décoration.

La partie centrale du réduit (1) est toujours occupée par un tombeau qui repose exactement sur la ligne du grand axe de l'église. En l'élevant un peu au-dessus de terre sur quatre piliers de maçonnerie, pour mieux considérer sa forme, j'ai pu me rendre compte que la pierre dans laquelle est taillé ce sarcophage est un marbre gris bleu, pareil à celui des Pyrénées (2). C'est une grande auge rectangulaire sans moulure. Le couvercle, taillé en forme de toit à deux pentes, ne porte pour tout ornement qu'une petite croix à la tête.

En remuant les terres de cette crypte, on a découvert sur une petite pierre mutilée une inscription se

(1) L'auteur du *Catalogue des abbés de Tournus* désigne ce réduit sous le nom de *cachette* : « relicto tamen ad Deas S. Filiberti corpore in latebris », p. 522.

(2) Le Père de la Croix assure que ce marbre est tiré de la arrière de Saint-Béat.

rapportant à un moine qui avait été inhumé sans doute dans les alentours, et dont les lettres liées sont bien de l'époque antérieure à l'an mille. La voici, à titre de renseignement:

HIC REQVI	G V N T A
ESCIT IN	R I V S N O
T V M V L O	M I N E
MONACHVS	Q V I V I D
ET SACE	IVN O B I
R D O S	IT IN DNO

Il n'y a pas de confusion possible: il est bien évident qu'un simple moine n'aurait pas été inhumé dans le marbre que nous voyons. Cette cuve funèbre, d'un prix élevé, ne peut avoir été placée là, dans cette situation honorable et privilégiée, que pour le patron de l'édifice, saint Filibert.

Je sais bien que d'autres localités revendiquent l'honneur de posséder le tombeau du même saint; elles seraient bien embarrassées pour justifier leur prétention. Le tombeau sous lequel on passe à Noirmoutier est une restitution du XIIe siècle, comme la crypte. Quant à celui de Loudun, dont la photographie est reproduite par M. Le Blant, c'est, dit-il, un produit du VIe siècle, antérieur de cent ans au moins à la mort de notre saint personnage (1). Ce qui a fait naître cette fausse attribution, c'est que les religieux qui emportaient le corps de saint Filibert, se sont reposés dans leur fuite près de Loudun. Le

(1) Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 80, pl. XXIII. — Communication du Père C. de la Croix.

ÉGLISE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Carré du Transept

ÉGLISE SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Coté Sud de la Nef

tombeau qui a servi de base à un autel érigé en son honneur à Loudun est un travail d'art avec scènes bibliques, tandis que le sarcophage de Déas est un monument d'une grande simplicité, comme il convenait à un abbé de monastère.

Dans la *cella* édifiée contre l'enfeu, au même niveau, et destinée à recevoir la visite des pèlerins, on avait étendu sur la surface des piliers et du bandeau de l'arc d'entrée et sur toutes les parois intérieures, un enduit très lisse, capable de recevoir des couleurs. Les vestiges de peintures qui restaient sur l'intrados du cintre principal semblaient former des cercles et des médaillons. Il est possible que l'humidité ait fait disparaître les autres fresques étendues dans les diverses parties de la *cella*, car tout annonce que l'architecte avait décoré avec soin toutes les approches de l'enfeu. Dans le vestibule, les impostes des piliers conservent encore une ligne de moulures bien supérieures aux grossiers tailloirs de la nef. Au lieu d'un chanfrein, c'est un talon surmonté d'un filet et lié à un bandeau.

Une fois terminé, le réduit du tombeau fut masqué par des murs très épais, et la base extérieure de l'hémicycle fut consolidée par un revêtement en forme de massif rectangulaire.

De cette façon, le maître-autel se trouvait exactement au-dessus du corps du saint, conformément aux dispositions qu'exigeaient les rites pour la célébration de la messe. Le véritable nom qui convient à ce caveau est donc le terme de *confession*. Il faut renoncer à celui de *crypte*.

V

A quel genre d'architecture faut-il rattacher l'église de Saint-Philbert de Grandlieu?

Cette question n'aurait pas besoin d'être posée si les détails architectoniques que nous venons de passer en revue était toujours restés dans leur pureté native. Les obstructions et le crépissage ont seuls fait naître le désaccord parmi les juges qui se sont présentés dans cet édifice. Notre architecte diocésain, M. Boismen, a été longtemps persuadé que l'église de Saint-Philbert était un produit de l'art roman et que son élévation avait été rapide; il se laissait impressionner surtout par le système du plein cintre qui règne dans toutes les parties primitives. M. Orieux, agent voyer en chef du département, qui s'occupa d'archéologie à ses heures, et qui a exploré toutes les églises de la Loire-Inférieure, pensait de la même façon (1). M. Marionneau, l'ami zélé de nos ruines gallo-romaines, soutient la même opinion dans le rapport qu'il adressa au Congrès de la Sorbonne, en 1867 (2).

Pour M. Courajod, qui visita le monument en 1895, il n'y avait qu'une seule époque. Il affirmait que son origine tout entière était carolingienne. Les autres préopinants ne reconnaissaient cette haute antiquité

(1) *Annales de la Société académique de Nantes*, 1864, p. 401-536. Cet auteur fait des réserves pour le carré central qu'il regarde comme une construction plus ancienne que la nef sans lui assigner d'âge.

(2) *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867*, p. 216.

qu'à la crypte renfermant le tombeau du saint depuis le IXe siècle, sans contradiction possible.

Devant cette divergence de jugements, je crois qu'il est utile d'insister sur tous les caractères qui me semblent marquer d'une empreinte spéciale tous les édifices antérieurs à l'an mille. L'emploi répété de la brique et son alternance avec les moellons me fourniront le meilleur argument de ma dissertation. Ce procédé n'est pas une fantaisie qui aurait pu naître dans le cerveau d'un architecte de l'époque romane. Rappelez vos souvenirs, cherchez où vous voudrez, vous trouverez peu d'églises postérieures à l'an mille où l'on ait employé le mélange régulier de matériaux que je signale, tandis que si l'on interroge, au contraire, les œuvres des temps antérieurs, on voit qu'il est d'une pratique assez fréquente. Les architectes romains avaient introduit ce procédé dans l'art de bâtir, afin de donner plus de cohésion aux matériaux, qui se taillaient alors en petit appareil cubique. Les rangs de briques placés à diverses hauteurs, sans grand intervalle, étaient en même temps un élément de décoration. Nous pouvons encore juger, à Nantes, de l'heureux effet de cette combinaison, en regardant le mur d'enceinte romaine conservé au Refuge, rue d'Aguesseau, au cimetière Saint-Donatien, sur les murs de Saint-Étienne, qui est du VIe siècle. Le chevet de l'église de Doulon, qui est du IXe siècle, renferme aussi des rangs de briques (1).

D'abord l'emploi de la brique eut pour effet de consolider les assises de petit appareil; plus tard il intervient comme motif de décoration et comme

(1) *Monast. Bened.*, Bibl. nat., ms. lat. 12684, f° 231-233.

moyen rapide de construction. C'est le cas de Saint-Philbert de Déas, où les matériaux employés sont de dimension moyenne et se tiennent parfaitement en place sans le secours des briques.

Dans la Loire-Inférieure, on peut citer un autre exemple de constructions de la même époque, bâties avec le mélange des briques comme élément de décoration. On dirait que les architectes contemporains de Charlemagne ont essayé de créer un nouveau genre en combinant différemment les procédés de leurs prédécesseurs. Dans le même temps, les moines de l'abbaye de Vertou, sise à cinq lieues de Déas, démolissaient leur vieille église du VIIe siècle et reconstruisaient une basilique avec des imbrications savantes. Un contemporain raconte qu'ils étaient parvenus (en 846) à monter leurs murs à trois brasses de hauteur quand les Normands vinrent les interrompre (1).

Les derniers vestiges n'avaient pas disparu en 1850 (2).

(1) « Antiquam ecclesiam ipsi everterant et majoris venustatis instaurare disposuerant, quod oculis hodieque conspici licet Nam idem opus tribus a pavimento ulnis porrectum nobilitatis et potentiæ eorum qui ædificare cœperant testimonio est » (Boll., *Acta Sanctorum*, octobre, t. X, p. 814).

(2) Marionneau, *Coll. archéol. du canton de Vertou* (Nantes, 1877), p. 18. En refaisant la façade de l'église de Vertou, M. l'abbé Cormerais a vu des imbrications qu'il s'est efforcé d'imiter dans les parties hautes. Voir la planche publiée dans l'*Histoire de Saint-Martin de Vertou* par l'abbé Auber (Poitiers, 1868, 1 vol. in-8°).

VI

L'église Saint-Philbert de Grandlieu est un édifice daté.

Tous les lecteurs ne seront pas également impressionnés par la description des procédés employés par l'architecte; la majorité sera plus disposée à ouvrir les yeux à la lumière des documents écrits. Il existe heureusement un témoignage dont la sincérité et la fidélité ne peuvent être contestées, c'est le récit d'un religieux de l'abbaye de Noirmoutier, qui était présent à la translation des reliques de saint Filibert, qui a éprouvé toutes les terreurs causées par les irruptions des Normands, qui a suivi le déplacement du corps depuis son départ de l'île jusqu'à son arrivée à Saint-Philbert et qui a été chargé par son abbé de tenir le journal de tous les événements marquants (1). Cet écrivain officiel se nomme Ermentaire.

Sa relation est d'autant plus précieuse à lire qu'on en compte fort peu d'analogues dans notre histoire monumentale. Le plus souvent, les chroniques se bornent à nous dire le nom du personnage qui a pris l'initiative des plans exécutés ; c'est pourquoi nous

(1) « Hilbodo venerabili abbate gregem prefati confessoris Christi Filiberti, Domino favente, gubernante, cujus jussu ego omnium suorum infimus monachorum, hæc narranda suscepi » (Chifflet, p. 88). La relation d'Ermentaire est publiée dans l'*Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus* par Chifflet; dans les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, au jour de la fête de saint Filibert; dans les Annales de saint Benoît; et dans Juénin, *Nouvelle histoire de Tournus*.

assistons à tant de débats contradictoires; tandis que dans Ermentaire, nous apprenons les circonstances qui ont motivé la création du second monastère de Saint-Philbert, la forme de son église et les moyens employés pour la transformer à l'arrivée des religieux.

Les renseignements de ce témoin ont passé inaperçus jusqu'ici, parce qu'ils sont noyés dans une énumération de prodiges accomplis autour du tombeau du patron de l'abbaye; ou bien ils ont été considérés comme inapplicables à l'édifice que nous étudions. Les murs que ce rapporteur a vus sortir de terre sont encore ceux que nous avons sous les yeux. L'incendie allumé par les Normands n'a pas été un désastre complet (1); il a laissé debout la totalité des gros murs, comme les flammes du pétrole ont respecté, à Paris, les murailles de la Cour des comptes. Les dégâts ont porté sur la toiture, le mobilier, les autels, les boiseries, les colonnes. Après avoir examiné de près et à plusieurs reprises toutes les réfections et les additions faites dans l'église actuelle, avec le récit d'Ermentaire en main, je demeure convaincu que nous possédons son acte de naissance authentique avec tous les moyens d'établir son identité.

Voyez plutôt les renseignements qui ressortent du texte d'Ermentaire :

Le 11 juin 836 (2), le bourg de Déas fut le théâtre

(1) « Corpore B. Filiberti adhuc in monasterio quod Deas dicitur, relicto, quamvis a Nortmannis incenso » (Ermentaire, *apud* Chifflet, p. 124).

« Anno DCCCXLVII, Nortmanni III Kalendas Aprilis Deas monasterium succendunt » (*Chronicon Lemovicense*, ibidem).

(2) Le Père C. de la Croix, en grattant le badigeon

d'un événement émouvant et dont les conséquences ont été si retentissantes, que le bourg en a perdu son nom. De celtique, il est devenu chrétien. Les documents, qui le désignent, dans le principe, sous l'appellation de *Deas*, c'est-à-dire lieu bas et humide, ne lui donnent plus désormais que le nom de *Saint-Philbert de Grandlieu*. Voici à quelle occasion eut lieu ce changement.

On vit arriver du côté du couchant une troupe de religieux effarés, fuyant avec un fardeau qu'ils paraissaient pressés de mettre en sûreté; c'étaient les religieux de l'abbaye de Noirmoutier qui, effrayés par les ravages causés par la fureur des pirates du Nord, sur les côtes de l'Atlantique, cherchaient à l'intérieur du pays d'Herbauge une retraite tranquille pour y cacher le corps de leur patron, saint Filibert, et y continuer leurs exercices pieux (1).

Leur nom n'était pas inconnu à Déas. Déjà vingt ans auparavant (815), l'abbé Arnoulf, chef du même monastère, pressentant le péril auquel son île était exposée, avait jeté les yeux sur l'emplacement de Déas et y avait fondé une église entourée de bâtiments, destinée, en cas de panique, à recevoir les

qui recouvrait les pieds-droits de l'entrée de la chapelle basse, a trouvé gravée sur une pierre, en caractères carolingiens, l'inscription suivante : « Idus Junii dedicatio S. Salvatoris ».

Il s'agit sans doute des ides de juin 837, les travaux de transformation demandant au moins un an.

(1) « Anno igitur Incarnationis Domini octingentesimo trigesimo sexto,... pater Hilbodus regem adiit Pippinum... decreverunt multo melius fore beati Filiberti corpus inde transferri debere quam ibi derelinqui, quod effectum esse constat anno suprascripto » (Chifflet, p. 87 et 89). Ils étaient partis de Noirmoutier le 7 juin; le trajet dura donc quatre jours.

fuyards de Noirmoutier. Il existe un diplôme de Louis le Débonnaire, de 819, qui concède à cet abbé la permission de mettre le monastère en communication avec la Boulogne au moyen d'un aqueduc, de couper une grande voie et de jeter un pont sur le canal. Cet acte du souverain, daté de 819, dit formellement que l'établissement de Déas était de fondation toute récente ; c'est pourquoi je le fais remonter à l'année 815 (1).

Pendant vingt ans, la communauté vécut errante, tantôt au bord de l'Océan, tantôt dans l'intérieur des terres; enfin, le péril devenant de plus en plus menaçant, les religieux prirent le parti de se fixer à Déas. Le 7 juin 836, le sarcophage du saint fut exhumé et déposé dans un bateau qui le conduisit au port de la Fourche (*Furcæ*); ensuite il fut placé sur un brancard (*scala*) et transporté par voie de terre jusqu'à Déas, en passant par Paulæ (*Palus*) (2).

Ermentaire complète son récit en disant que l'abbé Arnoulf avait bâti son église *en forme d'une croix* sans avoir préparé un lieu digne de recevoir le corps saint qu'on apportait (3). En attendant que les

(1) « Notum sit... qualiter Arnulfus abba, in loco cujus vocabulum est Deas, novum monasterium aedificasse et ob commoditatem ejusdem monasterii ex fluvio qui dicitur Bedonia aquam ibi velle perducere... item eodem loco velle pontem facere » (*Hist. de l'abb. de Tournus*, p. 191); voir aussi l'original du diplôme aux Archives de Saône-et-Loire, 177, n° 1.

(2) « Suffosso igitur septima die junii mensis sepulturæ loco, cum ipso venerabili tumulo elevatur sanctissimum corpus, ponitur in navi, Circio flante » (Chifflet, *ibidem*, p. 89).

(3) « Non enim ad sepulturam capiendam fundamenta ipsius ecclesiæ apprime jacta fuerant » (*Ibidem*, p. 99).

travaux d'appropriation fussent exécutés, les nouveaux venus placèrent le sarcophage dans le *bras droit* du transept et le brancard dans le *bras gauche;* puis ils arrêtèrent de suite le plan d'une modification répondant aux nécessités qu'imposait l'arrivée des reliques (1). Il fallait que le corps du saint fût accessible sinon aux yeux, du moins à la vénération des fidèles, sans que le lieu du dépôt fût trop apparent pour le cas où les Barbares le pousuivraient jusqu'à Déas, et que l'édifice fût assez spacieux pour recevoir la foule des visiteurs (2).

L'abbé Hilbod ne renversa pas totalement l'œuvre de son prédécesseur; il n'avait pas besoin de cette mesure radicale dans un édifice où il était possible d'ouvrir des débouchés pour la circulation. Voici textuellement et littéralement le travail qu'il fit exécuter. Il abattit le mur de façade (*prima fons*) (3), il rasa jusqu'aux fondations la croix du transept de toute sa hauteur, enveloppa le lieu de la sépulture de matériaux somptueux et ajouta tout autour trois absides (4).

(1) « Sepulcrum cum sacratissimo pignore de scala deponitur et in dextro cornu ecclesiæ collocatur, atque in sinistro latere ecclesiæ scala ipsa appenditur » (*Ibid*).

(2) « Turbis undique confluentibus inseruit se illis quidam latrunculus » (*Ibidem*, p. 97). « Sparsim se ac longe lateque talis fama diffundit et multorum incolas locorum ad S. Filiberti suffragia expetenda sollicitat » (*Ibidem*, p. 98).

(3) « Pariete primæ frontis disjecto et quidquid altitudinis est crucis funditus everso, atque copiose extenso, locus sepulturæ mirifice est transvolutus, tribus perinde absidis circumcirca adjectis » (*Ibidem*).

(4) Il est vrai que l'on peut entendre autrement le *prima fons* et l'appliquer au grand arc du carré central qui n'existe plus et qui faisait partie de la croix primitive de l'abbé Arnoulf.

Je ne comprends pas la première démolition, si ce n'était pas pour ouvrir une porte plus large que l'ancienne et construire un porche pour les malades Cette annexe était d'autant plus nécessaire que les pèlerins qui venaient demander leur guérison ne se bornaient pas à une simple visite. Quand ils n'obtenaient pas de faveur, ils se couchaient (1), dit Ermentaire, auprès des portes et y passaient même la nuit en renouvelant leurs supplications à saint Philbert. Notre rapporteur ne dit rien de la nef, parce qu'on la laissa intacte. Quant au transept de 815, il était un obstacle à la circulation. Sa clôture devait tomber afin d'ouvrir la communication de la nef avec le déambulatoire, dont on avait absolument besoin pour arriver à l'arrière-chevet. C'est alors qu'on fit ces grands arcs de gauche et de droite qui procuraient un large dégagement aux allants et venants. Les expressions d'Ermentaire indiquent clairement que l'agrandissement fut appliqué aux bras de la croix dont il vient de parler. L'amélioration fut notable, puisque, par suite de l'addition des deux absidioles de droite et de gauche, les bras de la croix ont acquis une largeur double des dimensions classiques.

Quand bien même ce remaniement ne serait pas signalé par notre auteur, il sauterait aux yeux de tous les visiteurs, car il est visible que l'architecte a agi sans se préoccuper de faire des raccords avec les parties préexistantes ; il n'a même pas porté ses cintres à la hauteur du maître arc qui s'ouvre sur le chœur. Si le carré central avait été élevé d'un seul

(1) « Qui aliquantisper propter ostium basilicæ excubans non frustra præstolatus est auxilium » (Chifflet, p, 115).

jet, il ne serait pas déparé par l'absence de régularité.

Quoique les modifications du chevet soient indiquées sommairement par notre auteur, nous pouvons cependant nous rendre compte de ce qui existait et de ce qui fut ajouté en 836. Les fouilles pratiquées jusqu'au sol naturel, en avant et en arrière de l'hémicycle, établissent que sa maçonnerie, d'abord circulaire en bas comme en haut, fut modifiée pour faire la *cella* de Sainte-Anne et que sa maçonnerie n'est pas liée à celle de la crypte.

Pour dissiper tous les doutes au sujet de son antériorité, j'ai même fait percer les parois de la crypte et j'ai aperçu derrière la paroi une muraille enveloppante, bien jointoyée comme dans les édifices parés pour les yeux. J'ai, de plus, acquis la certitude que les angles saillants des parties hautes du chœur se continuent également vers les fondations.

C'est un fait qui ressort également de l'aspect des murs de remplissage qu'on a intercalés sur plusieurs faces pour rejoindre les parties préexistantes et les faire cadrer ensemble.

Ces prémisses étant admises, l'histoire de l'arrière-chevet est facile à reconstituer d'après l'inspection des maçonneries et de l'empâtement circulaire qui se voit dans une tranchée ouverte devant l'arc de la *cella* de Sainte-Anne. L'enfeu a été bâti à la place du maître-autel, ainsi que la *cella* qui y est adossée, sans rien déranger dans l'hémicycle; et du côté du chœur, c'est-à-dire du côté le plus en vue, on a dérobé la cachette derrière un double mur, de telle sorte que les visiteurs ne pouvaient rien apercevoir de la nef. Le chevet rond n'a

été attaqué par le dehors que le jour où l'on fut dans la nécessité de satisfaire à l'empressement des pèlerins qui voulaient s'approcher du précieux tombeau, prier dans la chapelle Sainte-Anne qui est attenante et passer leur bras par la *fenestrella* du fond pour communiquer la vertu du saint à certains objets qu'on descendait sur le sarcophage. C'est alors qu'on ouvrit l'arc en plein cintre qui donne entrée dans la cella et supporte en même temps le mur supérieur. Tout ce travail de remaniement fut enveloppé d'une chemise de maçonnerie, qui donne à la base l'apparence d'un massif carré.

Un déambulatoire s'est imposé ensuite avec une couverture pour faciliter la circulation et l'accès du second chevet à créer. Il est à présumer que cette addition fut circulaire, pour être en harmonie avec le chœur voisin comme avec les apparences de voûte biaise qui subsistent à droite et à gauche; mais je ne puis pas dire si elle était en cul de four. Il y avait certainement deux autres arcs plein cintre, parallèles aux lignes et aux ouvertures du déambulatoire, qui retombaient sur les pieds-droits demeurés intacts sauf un. En les rétablissant, on se rendra compte sans doute des premières dispositions.

L'affluence des visiteurs croissant toujours, et la chapelle basse étant incapable de les contenir avec la petite abside que je suppose au début, le prolongement de l'arrière-chevet devint indispensable. C'est la raison d'être des substructions que l'on voit à l'est. Les deux absidioles qui apparaissent encore sous le mur droit du dernier chevet sont une décoration imaginée tardivement pour terminer le déambulatoire des pèlerins; elles ne doivent pas être confondues

avec celles dont parle Ermentaire (1). Deux des trois absides qu'il attribue à l'abbé Hilbod furent placées à droite et à gauche dans le transept; celle du sud, encore debout, est bien édifiée dans le style du IXe siècle avec son mélange de briques et de moellons. La troisième abside, élevée en 836, est celle qui est annoncée dans l'extension de la chapelle Sainte-Anne, par les demi-quarts de cercle en place.

Bien d'autres conséquences ressortent de la certitude acquise au sujet de l'église de 815. Du moment que le chevet était rond et s'arrêtait à la chapelle Sainte-Anne, nous sommes forcé de chercher la trace de la croix dont parle Ermentaire, et dont l'hémicycle forme naturellement la tête, dans les environs du déambulatoire actuel et non pas dans la prairie, comme on essayait de le faire au début des recherches (2). De plus, comme il y a une liaison étroite entre le chœur et le grand arc qui le termine à l'ouest, la date admise pour le premier devient de rigueur pour le second, et nous avons ainsi la figure approximative du plan de 815 moins son transept renversé en 836.

Une autre réflexion nous conduit à regarder la nef comme contemporaine du chevet. On ne forme pas une croix architecturale avec une tête et deux bras; il faut encore un prolongement pour figurer le

(1) Je ne parle pas des substructions qui se cachent sous terre et qui avaient été faites sans doute pour les dépendances du monastère de 815.

(2) Une mauvaise interprétation du mot *frons prima* m'avait induit en erreur parce que j'étais influencé par la découverte des absides de l'orient et que personne ne connaissait celle du midi.

pied; la certitude de l'existence d'un plan cruciforme (1) entraîne la certitude de l'existence d'une nef, et cette nef est celle que nous avons sous les yeux.

J'ajouterai encore une observation générale : si l'église complète que nous étudions n'avait pas été construite pendant le séjour de tous les religieux à Déas, de 815 à 860, elle n'aurait jamais eu ce développement d'église abbatiale (54 mètres de longueur) après l'appauvrissement du pays; car il est avéré que la communauté, une fois dispersée par la nécessité de fuir de ville en ville jusqu'en Bourgogne, ne s'est reformée qu'à Tournus. Après avoir erré dans le Maine et l'Anjou de 847 à 858, les religieux revinrent à Déas chercher le corps de leur patron et l'emportèrent définitivement vers le Centre, en passant par Cunault, Messay, Loudun, etc. Déas abandonné est alors tombé aussitôt au rang de petit prieuré, dont le titulaire n'aurait jamais eu l'ambition de construire un aussi vaste édifice pour une localité minime. L'époque de l'épanouissement religieux de Déas n'a pas duré cinquante ans; il n'en a pas fallu davantage, pourtant, pour donner naissance à une église exceptionnelle dans notre région.

VII

Il n'y a pas trace évidente d'une église mérovingienne dans le bourg de Déas.

On ne peut pas non plus supposer que les substructions de l'arrière-chevet seraient les vestiges d'une

(1) « Igitur cum monasterium ingressi fuissemus atque in

église mérovingienne que l'abbé Arnoulf aurait renversée en 815 pour établir son monastère. Rien ne justifierait cette conjecture dans la relation que nous invoquons à chaque pas. Et d'ailleurs, il faut bien penser que le nouveau venu se serait exposé au mécontentement de la population en renversant le sanctuaire de Déas. Ce n'est pas ainsi qu'opéraient les religieux quand ils arrivaient dans une localité; ils se plaçaient à quelque distance des fondations antérieures. C'est pourquoi nous rencontrons dans les vieux textes la mention de plusieurs églises même dans les bourgs infimes (1). Si ces substructions devaient être expliquées, j'aimerais mieux les rattacher à quelque partie du monastère liée au chevet.

Pour plaider en faveur de la suppression d'une église antérieure à 815, il faudrait être certain d'abord que le centre paroissial était à Déas, fait qui est très douteux (2). Il n'y a rien dans Ermentaire qui permette de le penser; au contraire, cet auteur, pour désigner Déas, se sert d'un terme peu relevé, *locus*, qui signifie quelque chose comme un relai, une station quelconque sur une voie (3); Paulx, qu'il a traversé

medio ecclesiæ quæ instar crucis constructa est... » (Chifflet, p. 97).

(1) « Madernas cum ecclesiis, Apciacum cum duabus ecclesiis » (Diplôme de 854, *Histoire de l'abbaye de Tournus*, p. 207).

(2) Dans un acte de 676 que M. Ch. d'Achon vient de découvrir dans les archives de Cunauld, Déas est appelée *villa*, domaine qui appartenait à un vénérable personnage nommé Magnobode (Bibl. de l'École des Chartes, 1898, 2e livraison).

(3) « Cum corpus beatissimi Filiberti illum in locum transferretur qui antiquo vocabulo Deas nuncupatur » (Ermentarius, *Ibid.*, p. 87).

en venant à Déas, est aussi appelé *locus*, tandis que le plus souvent, le chroniqueur cite des bourgs *vici* et des *villas* en parlant des pèlerins qui accourent au tombeau. Qui nous dit que le centre principal n'était pas dans une villa écartée, par exemple à Saint-Remi ou autour de l'édifice inconnu qui a porté le nom de *Saint-Martin de Grandlieu* (1)?

L'objection qu'on tirera peut-être de la rencontre de vestiges de l'art ancien dans l'église carolingienne de Déas n'est pas embarrassante (2). La réponse est dans les murs eux-mêmes et dans la place qu'occupaient les débris romains réemployés.

Quand un architecte détruit, dans son chantier, un édifice somptueux comme était celui dont nous trouvons les marbres, il met de côté les meilleurs matériaux pour les utiliser dans la nouvelle construction, et son artifice se révèle çà et là par des rencontres choquantes. Examinez la crypte, le chevet, le chœur, toutes les parties primitives qui n'ont pas été retouchées, vous ne trouverez pas trace de mélange, pas de différence dans les matériaux, vous remarquerez que tout est uniforme dans les parties apparentes.

Là où nous avons vu, dans notre inspection sommaire du début, des fragments d'architecture ancienne, nous sommes en face d'une réfection grossière, exécutée au XIe siècle, c'est-à-dire après les dévastations

(1) La situation de ce prieuré, cité dans les annexes du cartulaire de Redon parmi les dépendances de Tournus, n'est pas déterminée. Je ne vois que Saint-Martin-de-Passay.

(2) Deux chapiteaux de marbre blanc, deux fûts de colonne en marbre vert et rouge, un tambour en marbre blanc, deux socles, deux blocs cannelés en creux sur une face, voilà le bilan des découvertes.

des Normands. Tout y est pêle-mêle, comme dans les chantiers où l'on s'approvisionne dans les décombres. Le romain et le roman se heurtent et se confondent. Les campagnes étaient alors couvertes de ruines de toute sorte, ruines de fermes et ruines de villas très richement ornées où les marbres et les mosaïques ne manquaient pas. C'est pourquoi, dès 815, l'architecte a réemployé des blocs antiques dans les fondations de l'un des arcs. Il n'était pas nécessaire d'aller à deux lieues puiser dans les décombres de la station romaine de Saint-Lumine-de-Coutais ; la banlieue de Déas avait elle-même des vestiges de somptueuses habitations qui gisaient épars dans les champs en friche (1).

Nous empruntons nos lumières au récit d'un incendie qui éclata dans une villa dont le propriétaire était venu au monastère faire sa visite au tombeau de saint Filibert et avait emporté un morceau du brancard vénérable exposé dans l'église. Il paraît que sans ce larcin pieux l'incendie aurait dévoré tous les bâtiments de la villa, mais que la flamme, après avoir couru dans tous les sens, s'arrêta brusquement *devant la colonne* à laquelle la relique était suspendue (2).

(1) Déas figure dans l'acte de fondation de Noirmoutier de 676, parmi les propriétés données à saint Filibert par Ansoald sous le simple titre de *villa*. (Archives de Cunauld. — Copie du XIe siècle sur parchemin).

(2) « Est villa quædam non nimia a monasterio distans longitudine ; quam cum succendere ignis cœpisset et huc, illucque diffunderetur incendium, ventum est ad quandam mansiunculam in qua aliquid de ipso habebatur ligno. Sed cum pars ipsius ædiculi combusta esset, continuo ut *ad columnam in quâ appensum erat* flamma vorax pervenit, totum incendium obtorpuit » (*Ibid.*, p. 103).

Ce détail n'est pas insignifiant pour nous. Une habitation ordinaire n'est pas décorée de colonnes. Quand nous avons la certitude que l'architecte en avait mis une, nous pouvons hardiment affirmer que son plan comportait un portique, un péristyle, une galerie ou un atrium, peut-être le tout ensemble, et alors l'imagination reconstitue dans son entier la physionomie des splendides salles où les Gallo-Romains étalèrent leur luxe, jusqu'au temps de Charles le Chauve (1). La station romaine de Saint-Lumine, qui est à deux lieues de Déas, avait certainement des villas luxueuses si la banlieue de Déas en manquait. A mon sens, voilà la véritable provenance des fragments de décoration en marbre que les fouilles ont mis au jour; voilà pourquoi les chapiteaux et les colonnes déterrés sont d'un module différent et ne trouvent leur adaptation exacte ni dans les pieds-droits ni aux pilastres des cintres. Ils ne sont entrés dans cette église qu'autour des autels rétablis après l'incendie des Normands, au Xe ou au XIe siècle (2).

Déjà au IXe siècle, les religieux, manquant de bonnes carrières, s'étaient procuré dans une station antique et peut-être même dans une cité comme Nantes, de gros blocs de calcaire compact, qu'ils avaient placés en fondation sous les piliers des arcs

(1) Les agglomérations par villas étaient tellement communes au IXe siècle, que le moine Ermentaire, dans le récit de la translation des cendres de saint Filibert, n'en cite pas moins de quinze en bas Poitou ou dans le diocèse de Nantes.

(2) En 1867, M. Marionneau a vu dans les basses œuvres du flanc méridional, un fût de colonne en marbre blanc de 0 m. 33 de diamètre, que M. Beaufreton vient de retrouver.

du carré central. Deux de ces blocs portent des cannelures profondes qui démontrent leur provenance : ce sont les restes de forts pilastres employés pour la construction d'un monument bien plus considérable qu'une villa. C'est le cas de répéter que les générations d'alors allaient souvent fort loin pour emprunter des matériaux aux monuments en ruine.

Conclusions.

Les conclusions qui ressortent des observations, des fouilles et du nettoyage de l'église de Saint-Philbert de Grandlieu sont nombreuses et importantes. L'ensemble de l'édifice annonce que la communauté religieuse qui l'a construit était en pleine prospérité et avait un motif spécial pour lui donner un grand développement, c'est-à-dire la possession d'un trésor qui attirait la foule (1). Nous avons la certitude de posséder le sarcophage de marbre dans lequel le corps de saint Filibert fut déposé après sa mort, à la fin du VIIe siècle. En fuyant au hasard dans toutes les directions, les religieux n'auraient pas pu se charger d'un aussi lourd fardeau que celui de ce tombeau ; ils se bornèrent à enterrer le monument funéraire et emportèrent les reliques à Tournus, diocèse de Mâcon, où elles sont encore aujourd'hui. Le caveau qui l'enveloppe est bien un réduit tel qu'on en pouvait faire dans un temps troublé ; il porte sa date en lui-

(1) Ansoald, évêque de Poitiers, bâtit aussi en 683, à Saint-Maixent, une vaste église pour y loger le corps de saint Léger. (Bollandistes, *Acta sanctorum*, *oct.*, t. I, p. 481). Saint Filibert est mort à Noirmoutier, vers 684.

même, dans son caractère mystérieux comme dans les détails de sa structure. Son enveloppe, étant notoirement antérieure, nous fournit un terme précieux de comparaison pour dater le reste de l'édifice.

A l'aide de déductions éclairées par le récit d'un témoin oculaire, nous arrivons à reconnaître qu'il y a concordance parfaite entre les reprises de la construction et les événements dont Déas a été le théâtre, que les additions faites à l'église monastique, en 836, portent bien le cachet de l'époque carolingienne et l'expression du procédé choisi par l'architecte de 815. La nef est bien la continuation du chevet ; elle ne constitue pas une opposition disparate.

Au point de vue décoratif, l'histoire de l'art pourra bénéficier de plus d'une remarque ; elle modifiera ses leçons sur les principes de l'architecture romane, qu'on a trop séparée jusqu'ici des écoles précédentes.

En conservant l'église de Saint-Philbert de Grandlieu et en rétablissant, sinon en réalité, du moins sur le papier, sa physionomie primitive, nous sauvons du naufrage un type d'architecture qui a complètement disparu en France et nous augmentons le nombre des affirmations dont se compose notre enseignement. La Commission des Monuments historiques a compris de suite cette pensée puisqu'elle s'est empressée de classer notre église au nombre des monuments placés sous son haut patronage.

Mon opinion personnelle aurait peu de poids si je n'ajoutais promptement qu'elle s'est formée au contact des éminents visiteurs qui sont venus m'encourager par leur présence. Les plus clairvoyants n'ont pas toujours été assez affirmatifs pour que j'ose ici répéter leur système. Il serait à souhaiter que le Père de la

Croix qui a bien voulu passer de longues journées à retourner le sol, que M. de Lasteyrie qui a contrôlé les plans, que M. Giry qui a rapproché les textes des remaniements de l'église, pussent condenser ensemble leurs observations et fournir à un nouveau rédacteur la doctrine d'une notice définitive (1).

(1) Nous apprenons au dernier moment que l'on retrouve à Tournus le même appareil de moellons et de briques qu'à Déas en grattant le crépissage de la partie la plus ancienne de l'église (Note de M. Martin, bibliothécaire à Tournus).

N. de la D. — Cette notice lue au Congrès de Brest et à celui des Sociétés savantes à Paris a été publiée dans le *Bulletin Archéologique* du Comité (Année 1896). Mais l'auteur a fait de nombreuses modifications à ce travail dans la nouvelle édition que nous en donnons ici.

IV.

L'ART BRETON
ET L'ÉGLISE DU FOLGOAT

Par M. A. de LORME

Professeur au Lycée de Brest

Conférence faite au Congrès archéologique, à Brest.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je vais avoir l'honneur d'étudier avec vous l'église du Folgoat, que vous visiterez jeudi.

Je chercherai à vous résumer l'histoire de sa construction, à vous montrer le rôle important qu'elle a joué dans le développement de l'art breton et aussi à vous exposer tout ce qu'il reste encore à faire pour lui rendre son éclat primitif et réparer les mutilations qu'elle a subies des temps et des hommes.

Dans ce but, j'ai joint à ces lignes quelques croquis faisant mieux comprendre les restaurations indispensables.

Cependant, qu'il me soit tout d'abord permis, en présence d'un auditoire aussi brillant, de féliciter la ville de Brest, de pouvoir réunir aujourd'hui dans ses murs tant de noms français ou étrangers, illustres par leurs labeurs désintéressés, leur savoir et aussi

leur dévouement aux gloires monumentales de la France, notre patrie.

Avant d'entrer au cœur de mon sujet, il me paraît nécessaire de le faire précéder par quelques considérations historiques qui s'y lient intimement. Les voici :

Lorsqu'en 1423, Jean V, duc de Bretagne, consacra l'église Notre-Dame du Folgoat, la Bretagne finissait à peine un siècle de luttes cruelles et désastreuses. La guerre de Succession (1341), terminée par la bataille d'Auray (1364), avait été suivie de la lutte acharnée entre le parti anglais et le parti français, conséquence de la guerre de Cent ans, et ces deux guerres avaient absolument dévasté la Bretagne. Même en dehors de leur province, les Bretons y avaient pris, dans l'un ou l'autre camp, une part considérable. Mais c'est surtout à la France que l'aristocratie bretonne fournit des chefs. Deux barons de Rieux furent maréchaux de France, la maison bretonne de Rohan donna aux armées françaises le maréchal de Gié et l'amiral de Montauban, enfin trois Bretons furent connétables de France : du Guesclin, Clisson et Arthur de Richemond.

Ce dernier, fils du duc Jean IV, fut un de ceux qui aidèrent Jeanne d'Arc à sauver la France, et son nom doit être associé à celui de la Lorraine dans la reconnaissance de tous les Français.

Cette longue période de combats sanglants et de dévastations avait, comme je l'ai dit plus haut, couvert la Bretagne de ruines et de sang. Cent cinquante mille soldats, l'élite de la noblesse et les trois quarts de la population de la Bretagne périrent par le fer, par l'eau ou par la flamme.

Presque toutes les grandes villes furent assiégées prises et pillées. Rennes fut abîmée, Fougères ruinée, Guérande détruite; les monuments furent pillés, mutilés, renversés ou brûlés; toutes les constructions importantes furent interrompues et souvent même rasées.

Cependant, des relations incessantes avec la cour de France avaient développé pendant cette période le goût des arts dans la noblesse bretonne; la maison de Penthièvre notamment se mit à la tête de l'impulsion artistique qui s'ensuivit.

Puis à la paix, il se produisit en Bretagne une réaction analogue à celle qui avait suivi en France les terreurs de l'an mille. Le peuple breton se reprit à la vie et à l'espérance avec une foi et une intensité puissantes, et il en résulta au XVe siècle un grand mouvement artistique qui fit naître alors une riche et curieuse floraison architecturale.

Un enthousiasme à la fois religieux et patriotique, entraîna dans cette voie les ducs, les grands et les peuples; ils unirent leurs efforts pour couvrir le duché d'une magnifique parure de monuments; les constructions interrompues ou mutilées furent reprises ou continuées, les églises et les châteaux, les églises surtout, avec leurs calvaires et leurs ossuaires, surgirent de toutes parts.

Cet entraînement dura plus de deux siècles et l'on peut se rendre compte de la richesse de sa production en énumérant les monuments classés comme historiques dans le seul département du Finistère.

Sans compter la cathédrale de Quimper, dont la partie la plus considérable fut édifiée de 1384 à 1501; celle de Saint-Pol-de-Léon, achevée au XVe siècle;

NOTRE-DAME-DU-FOLGOAT.

Cliché du marquis de Fayolle.

il faut citer la chapelle du Creisker, commencée sous Jean IV et édifiée pendant ce même XVe siècle ; la maison de la duchesse Anne, à Morlaix ; l'église et la flèche de Dirinon, les églises de Goulven et de Guimiliau, le calvaire de ce dernier village, la flèche de Landivisiau, la chapelle de Saint-Herbot, les églises de Saint-Jean-du-Doigt, de Locronan, de la Martyre, Saint-Melaine de Morlaix, Saint-Nonna de Penmarck, de Pleyben, le clocher de Ploaré, la chapelle et le jubé de Lambader, les églises de Pontcroix et de Notre-Dame de Croatz-Batz, à Roscoff ; l'arc de triomphe et les monuments de Sizun et de Saint-Thégonnec, et enfin l'église même du Folgoat, dont la construction peut être regardée comme le point de départ de cet élan artistique et fécond.

Je n'ai pas à vous indiquer ici les beautés principales de cette église. Comme tous les touristes et les pèlerins, vous pourrez admirer son jubé célèbre. C'est une des œuvres les plus remarquables des corporations bretonnes.

Il se compose de trois arcades en plein cintre dont les intrados sont découpés à jour en trilobes ornés en pointes de feuilles de vigne.

Chacune de ces arcades est surmontée d'un gable en contre-courbes s'élançant du haut de la galerie et se terminant par un bouquet servant anciennement de base à trois statues, celles de Jésus, de la Vierge et de saint Joseph. La galerie en quatre-feuilles est placée en arrière comme une riche et légère dentelle. Cet ensemble est supporté en avant par quatre gracieux piliers et les murs du chœur.

Le jubé est voûté en croisée d'ogive, et sous les voûtes, à droite et à gauche de la porte du chœur,

sont deux petits autels ; l'un, décoré d'une guirlande de feuilles de vigne, est divisé par trois ogives portant trois écussons martelés ; l'autre, un peu plus petit, offre, au lieu de bouquets, une série de cœurs et de contre-cœurs, posés au-dessous d'une bande ondoyante où on lisait jadis : « *Vous qui icy venez, priez Dieu pour les trespassez* ».

C'était une dédicace des ouvriers en achevant leurs travaux.

Ils avaient sculpté sur cet autel dédié aux corporations bretonnes, les attributs de leur profession, un ciseau, un marteau, une règle, un compas, une équerre, un niveau. Tous ces emblèmes ont été plus ou moins martelés.

Au-dessus de chacun de ces autels s'ouvre une fenêtre flamboyante à jour, dont le travail est d'une excessive légèreté.

En arrière paraît le chœur, garni à l'intérieur d'une boiserie de chêne et de stalles beaucoup plus récentes, cachant sans doute quelques détails de la sculpture. On doit prochainement refaire les stalles, pour les mettre en harmonie avec leur entourage.

Le chœur est clôturé par un élégant chancel en granit de Kersanton, comme le jubé. Ses enfeux sont surmontés d'arcades ogivales surbaissées à contre-courbes fleuronnées d'un dessin à la fois pur et harmonieux.

On y distingue encore quelques écussons sans armoiries. Ces enfeux renfermaient avant la Révolution, du côté de l'Évangile, les tombeaux des maisons de Penmarck et de Coëtivy.

Les arcades du côté de l'Épître forment ce qu'on appelle la voûte sombre. Dans un des piliers est pra-

tiqué l'escalier qui conduit à la plate-forme du jubé et de là au petit clocheton central.

Les différents autels qui ornent le sanctuaire sont également intéressants Ils ont été récemment restaurés ou même refaits.

Ce sont, en partant de la gauche de l'observateur regardant la rosace centrale : l'autel du Rosaire, composé de douze arcades à contre-courbes fleuronnées formant doubles niches dont huit de face et quatre deux à deux de chaque côté.

A la suite se présente le maître-autel, analogue comme style et composition au précédent. Il n'en diffère que par le nombre de ses ogives, sa dimension et le fini de sa magnifique guirlande de feuilles de vigne sculptée dans le plus dur kersanton. Une hermine passante, qu'on retrouvera maintes fois dans l'édifice entourée d'une bandelette portant la devise des ducs de Bretagne « *A ma vie* », se montre au milieu du feuillage ; des oiseaux égrènent le raisin et chaque feuille se détache artistement de la tige à moitié cachée dans l'ombre.

A droite du maître-autel se trouve l'autel des Anges, analogue au précédent et formé de dix-huit niches ogivales, dont douze de face. Dans chacune d'elles est placé un petit ange à la chevelure énorme et frisée tenant alternativement une banderolle et un écusson sans inscriptions ni armoiries.

Enfin, tout à fait à l'extrémité Sud de cette rangée d'autels et dans la chapelle de la Croix, on remarque l'autel du cardinal de Coëtivy, le plus simple et le plus original de tous.

A l'extérieur, le porche des Apôtres, avec ses belles sculptures, constitue certainement la partie la plus

riche de l'église. Mais il y a aussi à remarquer la façade postérieure orientale, partie la mieux conservée de l'édifice, si originale par sa disposition, si bien décorée par ses belles fenêtres où se réunissent le flamboyant et le rayonnant, et dont la rosace passe à juste titre pour une merveille.

Au-dessous de cette rosace et de la fenêtre qu'elle surmonte, se trouve la fontaine du bienheureux Salaün, dont la source fort abondante prend naissance dans les fondations de l'église, sous le maître-autel.

On a rétabli récemment sur la façade sud la belle rosace élevée par la famille de Carman, rosace qui avait été détruite et murée en 1793.

Un vitrail moderne, dû au talent de M. Hirsch, a remplacé l'ancien vitrail disparu.

Malgré toutes les restaurations, il reste encore malheureusement bien des dégradations et bien des ruines.

En effet, en pénétrant par le portail occidental qu'encadrent les deux tours, le visiteur est tout d'abord frappé par les mutilations qui déparent encore la porte principale.

Cette dernière, avant l'incendie si funeste de 1708, était précédée d'un porche élégant découpé à jour et s'inspirant pour sa décoration des sculptures du jubé. Ce porche était voûté en croisée d'ogive. La naissance des arcatures de face apparaît encore sur les contreforts qui leur servaient d'appui et les nervures de la voûte se détachent visiblement des deux côtés du portail.

En examinant les débris qui subsistent encore dans la cour du presbytère, on retrouve des fleurons, des nervures de gable, d'archivolte, enfin bien des

fragments provenant pour la plupart du porche occidental et du portail d'Alain de la Rüe.

En m'inspirant de ces éléments, il m'a semblé possible de se rendre compte de ce qu'était probablement ce porche élégant dont l'aspect devait singulièrement rehausser et embellir la façade de l'église.

Deux des croquis joints à cette étude permettent de reconstituer cette partie de l'édifice, du moins dans son caractère général et suivant deux hypothèses.

Dans la première, le porche règne entre les deux contreforts, qu'il lie l'un à l'autre par une façade percée de trois arcatures.

Dans la seconde, le porche, isolé et percé antérieurement d'une seule arcature à contre-courbes, ne se relie aux contreforts subsistants que par deux arcs-boutants dont les amorces sont visibles.

Dans tous les cas, deux pilastres ou deux piliers formés d'un groupe de colonnettes cantonnées devaient reposer par leur base sur les socles qui subsistent encore. Ces pilastres recevaient en avant les retombées des arcades ouvrant le porche, ou les points d'appui des arcs-boutants.

En arrière, les tailloirs portaient les extrémités des arcs formerets fermant latéralement la voûte centrale et les retombées diagonales des arcs ogifs des voûtes adjacentes.

Un gable flamboyant avec contre-courbes surmontait les arcades et se liait à une balustrade ajourée bordant la terrasse que supportaient les voûtes du portique.

Peut-être chacun des gables était-il surmonté par un tailloir couronné d'une statue.

La terrasse portait une plate-forme faisant commu-

niquer les galeries extérieures longeant les façades Nord et Sud, au moyen de deux portes placées derrière les contreforts et dont l'une a conservé l'escalier qui la précédait.

Ces galeries latérales ont du reste également disparu dans l'incendie de 1708. Elles couronnaient les corniches des bas côtés Nord et Sud de l'église et elles étaient bordées au-dessus de cette corniche par une balustrade ajourée analogue à celle dont quelques arceaux apparaissent encore au-dessus de la chambre du trésor.

A cette époque, la toiture des collatéraux en appentis, était indépendante du comble de la nef principale, toiture plus aiguë et plus élancée que la lourde couverture qui les a remplacées et absorbées toutes les trois.

Le long du collatéral Sud, la balustrade faisait corps avec le gable aigu en fronton, aujourd'hui brisé, qui encadrait la double baie du porche d'Alain de La Rüe. Au sommet du fronton se trouvait une statue. J'ai reproduit ces détails disparus, dans le croquis du porche Alain de La Rüe, reconstitué dans son état primitif.

Une balustrade analogue bordait sans doute la corniche du comble aigu à double pente de la nef centrale. Elle faisait communiquer la tour du Sud avec la petite flèche à six pans qui surmonte l'escalier conduisant du jubé à cette galerie supérieure.

Le collatéral Nord, percé par la porte de Penmarch, a également souffert, tant de l'incendie de 1708 que de la période révolutionnaire.

Sa corniche était, comme celle de la façade Sud, surmontée d'une galerie avec balustrade ajourée, con-

duisant par une porte pratiquée dans le contrefort Nord de la grande flèche, du pignon de devant aux différents étages des tours.

Enfin la plupart des pinacles qui surmontent les contreforts des deux façades latérales sont plus ou moins endommagés.

Comme on le voit immédiatement, l'extérieur actuel de l'église du Folgoat est loin de son caractère primitif d'élégance et de richesse. Cette lourde toiture l'écrase ; l'absence du porche principal, la destruction des galeries et des balustrades, le martelage des écussons, le délabrement du riche fronton d'Alain de La Rüe, lui font perdre énormément de sa grâce et de ses proportions.

A l'intérieur, on va bientôt refaire les stalles du chœur. La restitution des voûtes écroulées, la restauration de la rosace de Carman, le remplacement des vitraux détruits et de nombreuses réparations bien comprises ont fait disparaître bien des mutilations.

Il y a eu là depuis un certain nombre d'années une transformation des plus heureuses.

Mais il sera toujours impossible de rendre à l'église du Folgoat les célèbres vitraux d'Alain Cap, fortement abîmés en 1708 et complètement anéantis en 1793. C'est une grande perte. Alain Cap est une illustration de Lesneven. Il naquit en 1578, et on lui devait la plus grande partie des vitraux des principales églises de la Cornouaille et du Léon. On admirait surtout ceux de Quimper, de Saint-Pol, de Rumengol, de Cuburieu et du Folgoat.

Ce qui est également déplorable, c'est la perte de tant de statues brisées et disparues, surtout en 1793. Quelques débris de ces statues existent au Musée de

Brest, ils sont même, si je ne me trompe, la propriété de la Société académique. D'autres débris se mêlent aux fragments conservés dans le presbytère. Cependant certaines statues ont été retrouvées plus ou moins intactes, enfouies dans le voisinage de l'église ; la plus vénérée de toutes, celle de N-D. du Folgoat, avait même échappé, cachée par un courageux paysan ; et on a pu la rendre à la piété des fidèles. Vous verrez celles qui ont été sauvées, replacées dans certaines niches, souvent au hasard. Quelques-unes proviennent d'autres monuments religieux, et parmi celles-là, celles des Apôtres, sous le porche de ce nom, enlevées, dit-on, aux églises de Lesneven.

En dehors du porche, dans une niche spéciale, est placée une assez grossière statue du duc Jean V, revêtu de son armure et la couronne ducale en tête. Un sceptre est dans sa main droite et dans l'autre il tient son livre de fondateur ; il est revêtu d'un manteau fleurdelisé, soit comme gendre de Charles VI, soit en qualité de pair de France.

Parmi les statues qui ont échappé à la destruction on peut citer celles de sainte Catherine et de sainte Marguerite, qu'on voit dans la chapelle de la Croix. Elles seraient, paraît-il, les portraits de deux nobles dames représentées avec les attributs de leur patronne.

Avant 1793, l'église du Folgoat possédait une belle sonnerie de cloches, logée dans l'affreux campanile qui surmonte la tour du Sud.

On prétend que ce couronnement fut édifié par la reine Anne de Bretagne lors de son voyage au Folgoat en 1505. Cette sonnerie a disparu sous la Terreur, les cloches ont été fondues, une d'elles a fourni assez de bronze pour fabriquer la grande cloche de

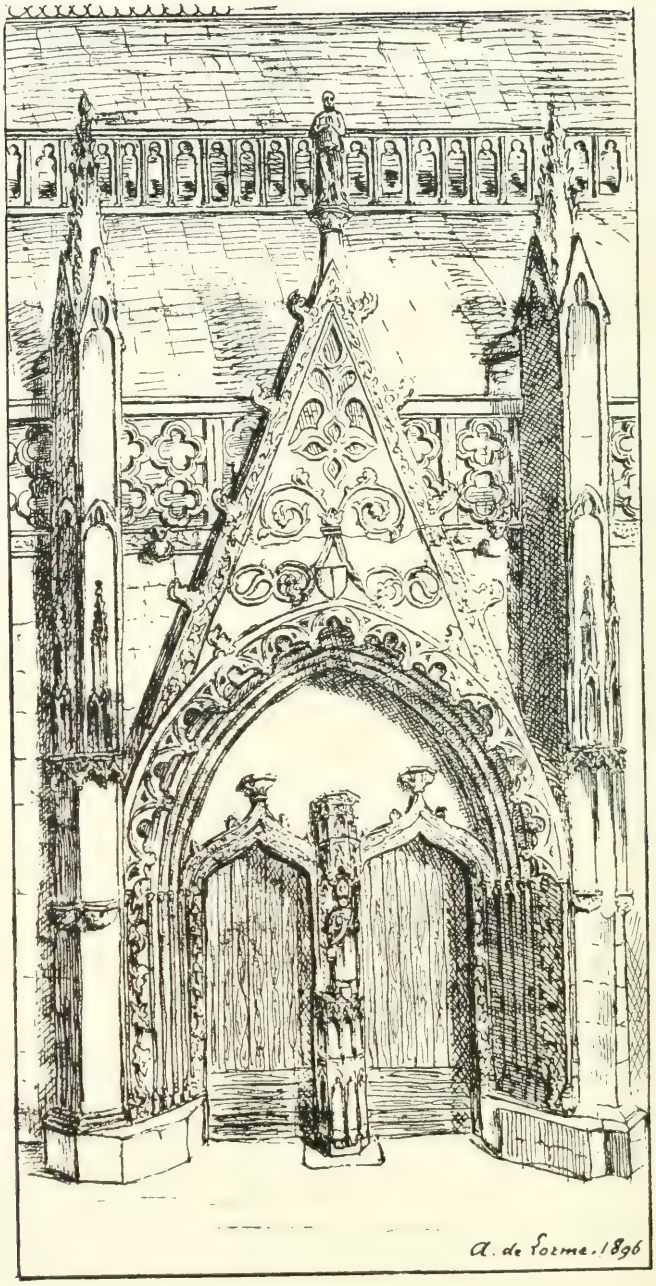

NOTRE-DAME DU FOLGOAT.

Reconstitution du portail d'Alain de la Rue.

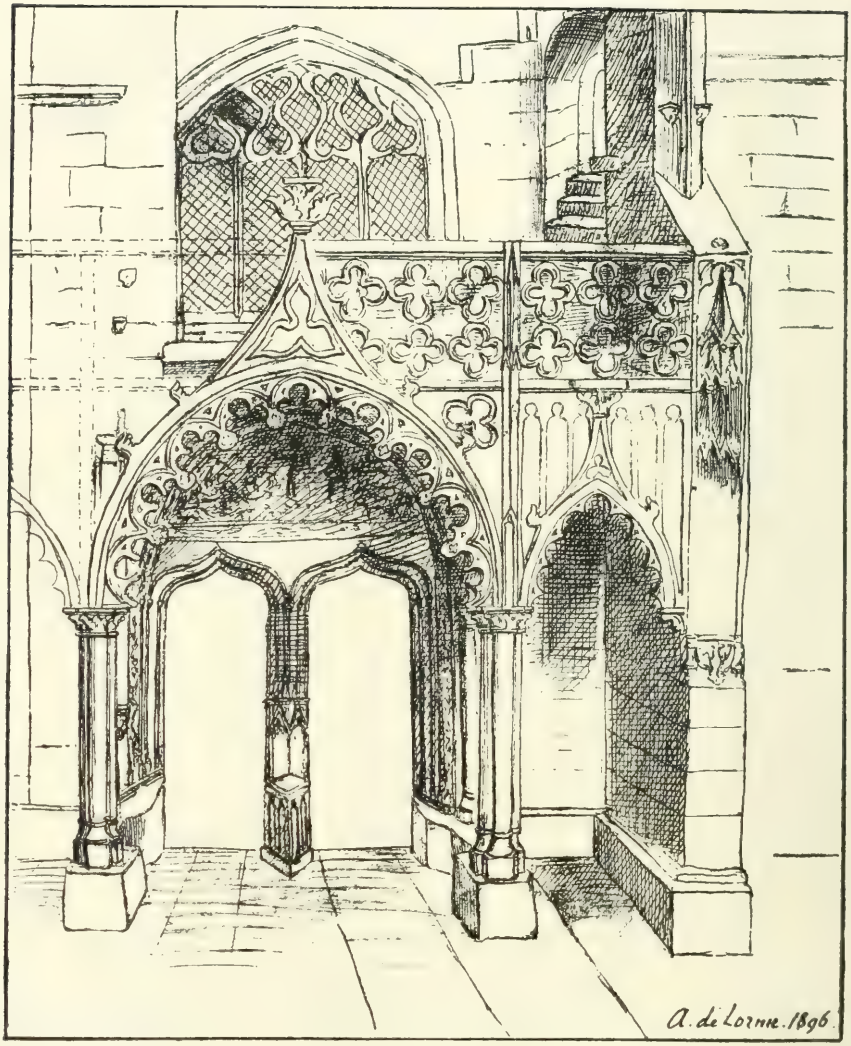

NOTRE-DAME DU FOLGOAT.

Reconstitution du porche ouest.

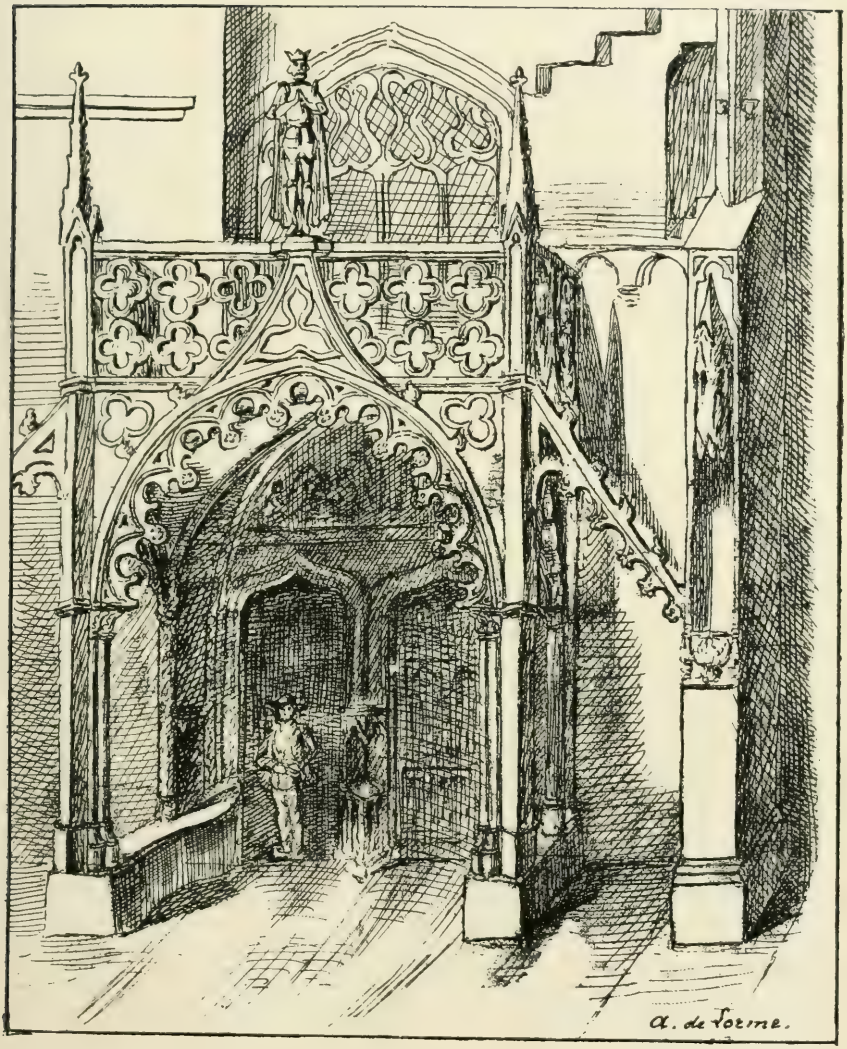

NOTRE-DAME DU FOLGOAT.

Reconstitution du porche ouest.

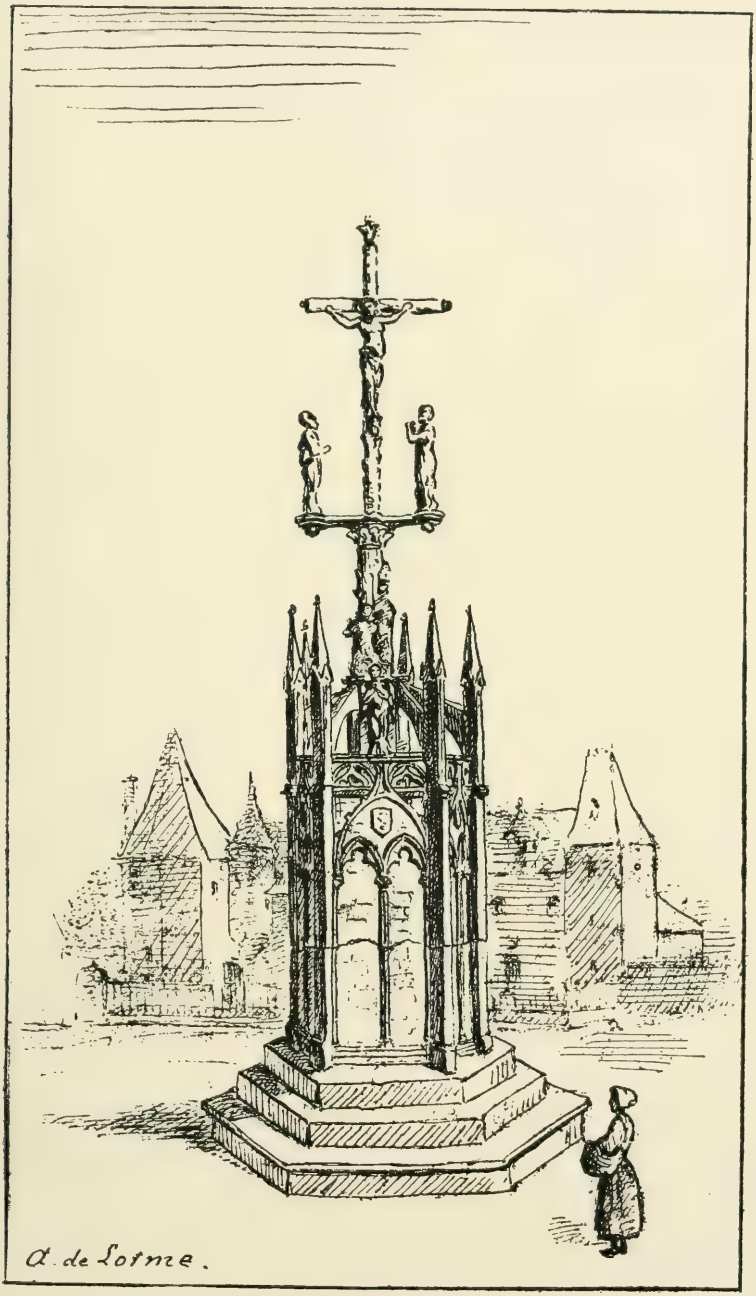

NOTRE-DAME DU FOLGOAT.

Restitution du Calvaire.

Au fond, le Prieuré, aujourd'hui Presbytère.

Saint-Louis de Brest et en même temps celle du port.

Ce campanile qui contraste si déplorablement avec le style presque homogène du reste de l'édifice me paraît postérieur à la date qui lui est fixée. Il est absolument Renaissance, sans la moindre réminiscence du style ogival, chose extraordinaire, surtout en Bretagne, dans une construction du règne de Louis XII. Il me paraît plus rationnel d'attribuer cette construction à la reine Claude de France, fille d'Anne de Bretagne, qui, à la suite d'un vœu, conduisit au Folgoat son royal époux, François Ier, et voulut peut-être terminer l'édifice resté inachevé.

Sans cette imperfection, l'église du Folgoat serait absolument et dans toutes ses parties du style breton des XIVe et XVe siècles.

L'histoire de sa construction suffit pour le prouver. Elle débute par une légende, comme toute histoire bretonne.

Je la transcris ici conformément au récit de dom Jean de Langoüeznou, publié en 1562.

« En l'an de grâce 1350, durant le plus fort des « guerres civiles entre le duc Jean de Monfort et « Charles de Blois, comte de Penthièvre, vivait au « territoire de Lesneven, un pauvre garçon nommé « Salaun, lequel avait l'esprit si rétif, qu'envoyé à « l'école dès l'enfance, il n'y sut apprendre autre « chose que ces mots qu'il prononçait continuelle- « ment : O itroun guerhez Vari (équivalent d'Ave « Maria).

« Ses parents étant décédés, il fut contraint de « mendier sa vie et il s'en alla cherchant l'aumône « et disant toujours aux portes, près desquelles il

« s'arrêtait le bâton en main, la besace à l'épaule : « « Salaun mangerait bien du pain », et les petits « enfants le suivaient par bandes en criant après « lui.

« Mais, comme il avait une douceur angélique, il « marchait toujours, sans prendre garde aux insultes « et même aux mauvais traitements ; puis ayant fini « sa quête, il s'en retournait dans le bois et là, à « l'ombre d'un arbre tortu qui lui servait d'abri, il « se couchait sur la terre nue, n'ayant pour oreiller « qu'une grosse pierre, pour couverture qu'une « méchante draperie rapetassée, puis finalement « s'endormait près d'une claire fontaine bordée de « beau vert naissant.

« Le cristal de cette eau était le miroir dans lequel « il contemplait les astres, et le murmure de ce « ruisseau, le réveille-matin qui lui annonçait l'au- « rore naissante. Alors il chantait les louanges de la « Vierge Marie en répétant les seuls mots qu'il eût « jamais compris : O itroun guerhez Vari (Ave Maria).

« L'hiver, il grimpait dans son arbre, et saisissant « les branches souples qui pendaient au-dessus de sa « fontaine, il se balançait de telle sorte qu'il modé- « rait ainsi la rigueur du froid, chantant toujours à « pleine bouche : Ave Maria.

« Les villageois du voisinage, voyant ses déporte- « ments, le jugèrent fou et ne l'appelèrent plus que « Salaün ar foll (Salomon le fou).

« Une fois, il fut rencontré par une bande de sol- « dats qui couraient la campagne, lesquels l'arrêtè- « rent et lui demandèrent quel était son parti : « Je « ne suis, dit-il, ni Blois ni Montfort, mais Vive « Marie ! » A ces mots les soldats se prirent à rire,

« puis l'ayant fouillé, et ne trouvant rien qui leur fût
« propre, ils le laissèrent aller.

« Il mena cette vie l'espace de trente-neuf à qua-
« rante ans sans jamais avoir offensé qui que ce soit,
« ni fait tort à personne.

« Lors il tomba malade, sans vouloir changer de
« demeure ni de manière de vivre, et mourut en répé-
« tant dévotement sa fidèle prière : Ave Maria..

« Son visage, qui en sa vie était terreux et défait
« par la pauvreté et la souffrance, parut si beau et si
« lumineux qu'il le disputait en candeur et en éclat à
« la blancheur des lys et au vermeil de la rose.

« Il fut trouvé mort ainsi, près de ce tronc d'arbre
« qui avait été sa retraite, et il fut inhumé avec peu
« de bruit et sans parade par les laboureurs du pays.

« Il paraissait oublié, lorsqu'il naquit sur sa fosse
« un lys magnifique, frais, odoriférant, et qui répan-
« dait de toutes parts un parfum embaumé des sen-
« teurs les plus exquises du monde, et dans chacune
« des feuilles de ce lys étaient écrits en caractères
« d'or ces paroles : Ave Maria. La merveille dura
« plus de six semaines, puis la fleur commença à se
« flétrir et tomba.

« La curiosité publique était excitée. Pour la satis-
« faire, on creusa sous terre autour de la fleur. O sur-
« prise ! elle sortait de la bouche de Salaun ».

Les habitants, émus et émerveillés, résolurent d'élever en mémoire de ce miracle un sanctuaire à Notre-Dame du Folgoat (fou du Bois).

L'édifice fut commencé vers 1350.

Peu après, Jean de Montfort, pour remercier la Vierge Marie de sa victoire d'Auray (1364), qui lui donnait la Bretagne, s'associa à la piété de ses sujets

et donna des ordres et de l'argent pour activer les travaux.

Cette première période vit s'élever la grande tour, haute de 53 mètres, à la flèche gracieuse, élégante et hardie. On construisit en même temps la partie inférieure de la seconde tour et un morceau de la façade Nord comprenant trois fenêtres et la porte de Penmarch, jusqu'à l'endroit où devait commencer un transept.

Malheureusement les luttes de la guerre de Cent-Ans arrêtèrent bientôt la construction, qui resta interrompue pendant trente-six ans.

Les travaux furent repris sous Jean V, qui modifia le premier projet et approuva celui qui fut alors exécuté tel que nous le voyons aujourd'hui.

L'église, presque terminée en 1419, fut inaugurée par l'évêque Alain de La Rüe qui venait d'achever le portail méridional, auquel on donna son nom.

En 1423, Jean V vint à la tête d'une brillante escorte de seigneurs et de prélats consacrer solennellement l'église et confier la protection de la Bretagne à N-D. du Folgoat.

Les corporations bretonnes terminèrent alors leur travail par le portique des Apôtres, qu'elles ornèrent de la statue de Jean V, par le jubé, les autels intérieurs et le porche occidental, depuis disparu, œuvres dans lesquelles elles se révélèrent.

C'était donc bien un édifice du XVe siècle.

Il appartenait également au XVe siècle, le superbe calvaire que fit ériger quelques années après le cardinal de Coëtivy. Il a complètement disparu Il n'en reste plus qu'un tronçon de piédestal hexagonal surmonté d'une croix qui n'est pas celle qui le couron-

nait. Ce piédestal indique par sa structure et les bases de ses contreforts que ses faces comportaient des ogives et des ornements. Il portait aussi des statues. Un seul groupe a échappé par miracle au marteau des démolisseurs. Cette œuvre, quoique très abimée, est encore remarquable à la fois par l'expression et par l'exécution. Elle prouve quel degré de perfection avait déjà atteint en Bretagne l'école de sculpture qui devait produire le grand maître Michel Colomb.

Le cardinal breton est agenouillé, son chapeau retenu par un cordon pend sur ses épaules; il a la tonsure coronale. Son visage a un caractère et un fini que l'on rencontre rarement dans les statues du XVe siècle. C'est à n'en pas douter un portrait. Un évêque crossé, probablement saint Alain, patron du donateur, se tient debout derrière lui et le présente à Notre-Dame.

La disparition de ce calvaire est bien fâcheuse pour l'art breton. Il constituait un élément important de son histoire. En effet, à part celui de la Martyre qui date du XVe siècle et conserve le style ogival, tous nos beaux calvaires du Finistère appartiennent au XVIe ou au XVIIe siècle et sont du style de la Renaissance.

Le calvaire de Guimiliau est de 1581, celui de Plougastel, de 1602, et celui de Saint-Thégonnec, de 1610.

Il aurait été intéressant de leur comparer celui du Folgoat construit dans un même esprit, mais dans un style absolument différent, d'autant plus que d'après toutes les traditions la croix en était superbe.

J'ai essayé, avec l'aide de quelques données qui

subsistent encore, d'en faire une reconstitution que retrace un des dessins joints à cette étude. L'examen de ce croquis dispensera de toute description.

Si le calvaire a été complètement détruit, on peut dire que l'église ne nous a été conservée que par miracle.

En 1708, un épouvantable incendie dévasta l'édifice, fit effondrer les voûtes, ruina le grand porche occidental, dont la richesse égalait celle du jubé, et dégrada sérieusement toutes les parties de l'édifice, dont les toitures disparurent.

Quand, douze ans plus tard, on se décida à une restauration, on la fit sans intelligence, et l'on se contenta d'établir à la place de l'élégante toiture brisée, l'horrible toiture plate qui choque tant les yeux.

La période révolutionnaire fut encore plus funeste. L'église fut vendue à vil prix et l'on donna même 900 livres à un ouvrier avec ordre de faire disparaître tous les vitraux, toutes les statues, tous les emblèmes, en un mot, tout ce qui pouvait rappeler la fondation ducale et le caractère religieux de l'édifice.

En 1794, l'acquéreur le revendit 11.000 livres à un fripier de Brest, nommé Anquetil. Ce dernier allait même le démolir en 1808, pour en vendre les matériaux, quand douze des habitants désolés, pauvres pour la plupart, se cotisèrent pour le racheter au prix coûtant et en firent don à la commune de Guicquelleau.

Voici leurs noms : François Uguen, instituteur, Anne le Gall et François le Gall, Hervé le Goff, Marie-Anne André, Guillaume Loaëc, Jean Arzur, Jean Toutous, Jean Gac, Yves Laot, Guillaume

Kerbrat de Coatjimval et Gabriel Abjean, maire de Ploudaniel.

La somme versée par eux à Anquetil leur fut plus tard remboursée par l'État, le Département ou la Commune.

Il n'en est pas moins vrai que sans le désintéressement et le dévouement de ces humbles, ce chef-d'œuvre de l'art breton périssait totalement.

Devenu depuis monument historique, la chapelle du Folgoat, comme vous venez de le voir, a été l'objet d'importantes restaurations, mais combien d'autres à faire pour lui rendre son éclat et son caractère primitifs, et il serait bien à désirer qu'on en fît une restitution complète au triple point de vue de la religion, de l'art, et de l'histoire.

A côté de la chapelle collégiale du Folgoat s'élève l'ancien prieuré converti en presbytère. Plus heureux que le sanctuaire de la Vierge, il a été complètement restauré.

Cet hôtel, entièrement en granit, offre un curieux spécimen de l'architecture civile du XVe siècle. Il est flanqué d'une tour octogonale à toit aigu et d'une tourelle circulaire terminée en cul-de-lampe. Ses fenêtres sont à meneaux, ses lucarnes hérissées de crochets et sa corniche ouvragée munie de gargouilles.

Avec ses dépendances, il constitue un ensemble pittoresque et intéressant.

Telles sont actuellement, Mesdames et Messieurs, l'église du Folgoat et ses annexes.

Cette église est particulièrement chère aux habi-

tants de l'arrondissement de Brest, dont elle constitue le sanctuaire préféré.

Ils appellent de tous leurs vœux l'achèvement complet de sa restauration et je crois me faire l'écho du désir général en les reproduisant ici.

Notre-Dame du Folgoat a été commencée par un élan de la piété populaire, continuée par la générosité des ducs de Bretagne, qui lui ont consacré leur province, embellie par le talent des corporations qui s'y sont révélées, sauvée de la destruction par le dévouement des paysans et du maître d'école; elle tient à tous par mille souvenirs historiques et religieux qu'elle invoque, et l'on ne peut oublier que la construction de cette église fut comme le signal et le point de départ de cette brillante époque qui vit s'achever ou s'élever en Bretagne tant d'œuvres d'art de toute nature, époque féconde et glorieuse pour l'art breton, qui s'affirmait ainsi d'une façon éclatante et immortelle.

V.

LE CULTE DE SAINT ÉLOI

EN BASSE-BRETAGNE

Par M. l'abbé Antoine FAVÉ, de Quimper.

I. Saint Éloi et son voyage en Bretagne.

Saint Éloi est des nôtres, à nous Bas-Bretons, soit dit sans faire tort et dommage à autrui. Il est nôtre par le culte immémorial que nous lui avons voué et maintenu à travers les âges. Nos pères ont vénéré en lui le grand pontife, le grand ministre comme on n'en voit plus, le thaumaturge, le patron des orfévres et forgerons ; il lui ont confié de plus leurs écuries et leurs coursiers, leurs intérêts dans leurs trafics, foires et marchés, et ont, par leur suffrage, institué un saint, à la caractéristique bien bretonne, *saint Éloi, patron des maquignons.* Nous allons présenter un tableau de ces multiples relations du grand évêque de Noyon avec notre *Breiz-Izel.*

Le saint roi Judicaël exerçait sa domination douce et bienfaisante sur la contrée qui comprend l'*Ar-*

goat (1) jusques aux confins de l'*Arvor* (2). Les *leudes* de Gaël avaient fait quelques entreprises et réquisitions de l'autre côté de Rennes, sur le domaine des Francs; le roi Dagobert prit la chose de fort mauvaise grâce. Il avait sous la main une armée victorieuse, qui venait de terminer contre les Gascons une campagne dont le prestige et les faits d'armes étaient publiés au loin; le roi des Francs avait à licencier ces braves troupes, ou à les garder dans l'inaction. Puisqu'il trouvait la bonne chance d'un *casus belli*, il pouvait en profiter pour précipiter cette armée sur notre Bretagne et amener à composition les Bretons, fiers et remuants, et assez portés à oublier les égards dus à son voisinage redouté. Étant donné le caractère de Dagobert, chez qui un simple grattage faisait retrouver le barbare sous une légère couche de vernis byzantin, la situation pouvait s'aggraver rapidement et devenir irrémédiable. La douceur, la persuasion et une prudence bien calculées étaient capables seulement de triompher de ce tempérament primesautier et rétif, mais il savait accepter, heureusement, le contrepoids qu'il trouvait dans la sagesse de son conseil. Son chancelier saint Ouën était là ; sans rien brusquer, sans prévenir le roi par une insistance qui n'aurait fait qu'exaspérer son ressentiment, on obtint beaucoup : un délai, puis un *ultimatum* signifié par un envoyé, homme à savoir ménager une paix honorable pour les deux parties en empêchant la guerre de devenir inévitable.

Laissons à notre bon Le Baud, dans son *Histoire*

(1) *Argoat :* La forêt, la montagne

(2) *Arvor :* Le littoral.

de Bretagne (p. 86), le soin d'enregistrer le résultat du conseil, avec la saveur particulière de son style : « *Pour celle légation parfaire fut eslu Eligius Evesque* « *de Noyon, pour ce qu'il fut regardé qu'il estoit homme* « *féal : lequel Eligius qui puis fut ennumbré au Catha-* « *logue des Saincts et appelé Sainct Eloy* ».

Le Baud va trop vite quand il fait un évêque de Noyon du chef de la légation venue trouver saint Judicaël : il n'était que laïque, un laïque d'avenir, il est vrai, mais qui ne devait, que longtemps après, être appelé à porter la mitre et la crosse.

Tous les historiens, y compris ceux dont les « *Preuves* de l'*Histoire de Bretagne* » donnent les extraits et citations : dom Lobineau dans la *Vie des Saints* (p. 146); Albert Le Grand, André Duval (dans les *Fleurs des Saints*, de Ribadeneira), et tant d'autres, donnent la même appréciation sur les qualités du négociateur : *on ne pouvait mieux choisir.*

Saint Éloi se prit si bien avec Judicaël, il apporta tant de tact à concilier les exigences du roi, son maître, avec les nécessités d'un accomodement désirable, qu'il persuada au prince breton de le suivre à Clichy ou Croïll (?), pour adoucir, par cette démarche, le ressentiment de Dagobert. Ils firent route ensemble, à grandes journées, avec une suite si nombreuse et si importante que saint Ouën, l'historien de saint Éloi, son ami, allait jusqu'à la comparer à une armée. La paix menacée fut consolidée et notre Judicaël en bénéficia à plusieurs titres : en y trouvant deux amitiés fidèles et précieuses, et sur terre et au ciel, l'amitié affectueuse et dévouée de saint Éloi et de saint Ouën. Notre pays ne faillit pas à la recon-

naissance qu'il devait à ces deux pieux diplomates. Tout en affirmant les devoirs de leur *loyalisme (lealdet, loyalty)*, ils avaient évité d'outrager ce que nos pères prisaient par-dessus tout, notre susceptibilité bretonne et le souci de notre honneur. Aussi, comme un écho lointain dont on ne perçoit pas toujours et la portée et le point de départ, le souvenir de ces deux saints est resté profondément gravé dans notre culte populaire, comme celui de bienfaiteurs de la nationalité armoricaine.

Judicaël partit de son royaume en roi et fut reçu en roi. Il entendait bien être traité ainsi, « *more regio* ». Au reste, on ne relève pas la moindre trace de vassalité supportée ou reconnue par lui, dans les lignes que saint Ouën a écrites pour rapporter les négociations avec leurs incidents. *(Ex vita santi Eligii ab Audoeno scriptâ, c. XIII, t. 5, Spicileg).*

« Éloi prié par Dagobert d'aller en ambassade dans le pays de Bretagne, — *in partibus Britanniæ*, — vint trouver le prince des Bretons, lui déclara les causes du traité qu'il venait lui proposer, reçut un otage de la paix, et dans le temps que quelques-uns s'imaginaient qu'il y avait entre eux de grands démêlés et qu'ils se déclaraient mutuellement la guerre, il gagna ce prince avec tant d'honnêtetés, de ménagements et de douceur, qu'il n'eut pas de peine à lui persuader de venir avec lui. Cet ambassadeur *après avoir passé quelque temps en ce même lieu* — « *commoratus ibidem aliquandiu* », — retourne en France, amène avec lui le roi, suivi d'une grande armée, de ses parents, le présente à Dagobert, à Croïll (d'autres disent *Clichy*), château du roi de France, et ils confirment entre eux l'alliance et la paix ».

On retrouve dans cette pièce l'exactitude et la concision d'un procès-verbal, auquel on peut ajouter foi.

Un fait incontestable nous semble acquis aux débats : Saint Éloi a foulé la terre de Bretagne ; il a respiré le même air que nos pères, il a reçu et apprécié leur hospitalité et il a pu constater ce que valait notre nation. Le propre diocésain de Léon, qui ne fait pas mention du roi Judicaël, inscrit au 25 juin la « *Fête de la translation de saint Éloi, évêque et confesseur* », du rit semi-double. Des trois leçons historiques, les deux premières relatent la vie du grand pontife, depuis son apprentissage comme orfèvre, la confiance de *Clothaire* qui lui est continuée par Dagobert avec un caractère d'attachement encore plus grand, sa bienfaisance et son énergie contre les Simoniaques et la Simonie, ce cancer honteux aux flancs de la France et de l'Église, développé si profondément depuis le temps de Brunehault. Évêque de Noyon, il le devint en même temps de Tournai ; sa juridiction de légat du Saint-Siège s'étend sur le nord, sur la Frise et sur les Flandres païennes, aujourd'hui si catholiques. La troisième leçon de la légende raconte plus spécialement la translation proprement dite des reliques du saint ; mais, — particularité surprenante, pas une allusion n'est faite au voyage de saint Éloi en Bretagne ! Les réviseurs du propre de Léon, dira-t-on, avaient cédé à un chauvinisme étroit en ne voulant pas enregistrer une humiliation de notre pays ; ou bien ils n'ont pas admis cet épisode par certains scrupules exagérés de critique : pouvaient-ils être plus exigeants que ces savants bénédictins, écrivains de l'*Histoire* de notre province qui ne passent pas géné-

ralement pour les plus crédules de leur siècle? — ou bien, ils se sont contentés d'insérer à leur bréviaire les leçons *toutes faites* d'un autre diocèse sans attacher d'importance au détail de la légation de saint Éloi en Armorique.

Cette dernière hypothèse n'est pas à repousser *a priori*. Toutefois, ce n'est pas le *Bréviaire parisien* de Mgr de Vintimille qui les aurait induits en ce silence ; car, à la date du 1er décembre, il dit en toutes lettres :

« *Egidius.... non minus acceptus Dagoberto quam* « *Chlotario patri, et ab illo ad Aremicorum regem,* « *pacis componendæ missus, reges ambos felici fœdere* « *sociavit* ». — « Egidius non moins bien venu de Dagobert que de Clotaire, son père, fut envoyé par ce premier vers le Roi des Armoricains pour arranger la paix, et il réussit heureusement dans sa négociation, en les unissant par un traité d'alliance ».

Les événements ainsi présentés n'avaient rien qui pût en faire négliger une mention dans l'office d'un diocèse bas-breton, et la question reste posée.

En tout cas, le voyage diplomatique du saint fut de peu de durée : le temps pressait et il fallait aller droit au but, il ne faisait pas une excursion de touriste, mais bien un voyage d'affaires qui ne pouvaient que lui laisser peu de loisirs, malgré le texte de saint Ouën « *commoratus ibidem aliquandiu* ».

Un quartier de Basse-Cornouaille, près de Quimper, conserve dans ses traditions locales le souvenir d'une visite que le saint fit au bord de l'Odet, dans cette vallée ravinée du Stang-Alla dont les beaux sites sont reproduits, chaque année, à une moyenne de trois exemplaires, par les meilleurs paysagistes et exposants

des salons de peinture. Cette vallée se prolonge du pont Saint-Denis, en Kerfeunteun, au pont Arc'huen, séparation d'Ergué-Gabéric et du canton de Briec.

Le fait pourra surprendre, mais nous nous croyons en droit de le maintenir, le vocable *Stang-Alla* semble inusité dans le pays, pour désigner toute cette région.

Stang-Alar est la partie supérieure de la vallée, et le bas reçoit le nom de *Stang-Odet*. Les deux plus beaux points et les plus attachants des bords de l'Odet sont en Kerfeunteun, *Trécuzon* (trêve de Cuzon), du côté d'Ergué, *Meil-Poull* et *Stang-Alar* ou *Stang-sant-Alar*.

Au nord du beau village de Créac'hergué, dépendant jadis du seigneur évêque, sur la rive, au bas d'une colline très escarpée, se trouve une fontaine abondante ayant pour déversoir un *doué* (1) entouré d'épines noires. A quelques pas de là, on voyait, il y a nombre d'années, une pierre de la grandeur et de la forme d'une table d'autel, d'un grain très fin et portant au centre l'empreinte d'une croix de la dimension de la main; cette pierre, nous dit-on, pourrait être retrouvée, elle porte des caractères gravés de forme carrée.

Une enceinte de pierres droites, que M. le chanoine Abgrall a vue, sans y attacher d'intérêt scientifique, fertile en lucets ou myrtils, fait croire à la vénérable octogénaire que j'interrogeais que là, peut-être, il y a eu une grande *ville avant le déluge* (je lui laissais, pour compte, cette supposition très person-

(1) En Bretagne, en Anjou et en Basse-Normandie, on appelle *douet* un lavoir banal.

nelle). Dans ce quartier, on insiste pour affirmer l'existence d'une ville disparue ; d'anciens disent même que l'emplacement actuel de la chapelle du Creisker marquait le centre de la cité, et que son périmètre atteignait la rive de l'Odet, c'est-à-dire Kermadoret et *Stang-san-Alar*. L'ensemble du site est suggestif, saisissant par son silence et le mystère dont il est imprégné : on sent sous ses pieds un sol à légendes, comme il y a des terres à froment et à sarrasin.

Pour revenir à la fontaine, nous passons près d'un arbre creux où se trouve une statue de saint Éloi que des mains pieuses y ont placée. Le grand serviteur de Dieu en a goûté l'onde fraîche et pure, et *ad perpetuam rei memoriam*, sa bénédiction y a créé un prodige que l'on a constaté, — au moins une fois.

C'était au fort de la moisson, le soleil dardait ses rayons ; la sueur perlait au front des batteurs au fléau, et la soif se faisait sentir intense au gosier des travailleurs. Ils n'étaient pas qu'à moitié de mauvaise humeur, lorsque entrés dans la ferme ils eurent à vérifier que la cruche placée sur la fenêtre était aussi vide et sèche que le Mançanarès aux premières chaleurs de l'été. La servante en entendit de toutes les couleurs : jurons, quolibets et propos désagréables à l'adresse de la fille oublieuse. La pauvre créature prend son pot de grès et descend à la fontaine de saint Alar ; elle y arrive et plonge avec empressement le vase dans l'eau vive de la source, et s'en retourne à Créac'hergué, sans perdre de temps, hors d'haleine. Les assoiffés goûtent au breuvage et s'aperçoivent que le contenu de la cruche était un beau et gentil petit vin se laissant boire fort volontiers. Pas une

hésitation : voilà toute la *maisonnée* de se saisir de tous les vases et ustensiles disponibles, y compris pipes et barils, et de dégringoler la montagne pour se rendre à la fontaine. Leur déception fut amère : ils n'y trouvèrent qu'une eau claire, courante, susurant en un refrain moqueur.

Ami lecteur, je vais vous dire tout le secret. Le miracle de Cana se renouvelait chaque année à la fontaine de saint Éloi, mais seulement une heure par an : cette heure changeait annuellement, et, comme l'heure de la mort, nul ne pouvait la connaître à coup sûr. Puis, comme il y a trois cent soixante-cinq jours dans l'an et vingt-quatre heures dans le jour, il était difficile d'arriver à point nommé. La servante de Créac'hergué joua de chance : elle était tombée juste à l'heure, « *Couezet war an heur* », tandis que lorsque survinrent les *autres* du village, l'heure était passée!

Une fois traversée la rive de *Stang sant Alar,* on arrive à Kermadoret, paroisse de Landudal, à une garenne assez élevée, de niveau, pour ainsi dire, avec le versant qui lui fait face de l'autre côté de l'Odet. Là se trouve une pierre de 1^{m}60 de longueur et de 0^{m}75 de largeur. Sur le bord, on voit parfaitement l'empreinte d'un pied dont le talon serait très enfoncé, tandis que la partie antérieure, beaucoup plus large, est facile à relever. Ce pied, le pied droit, a près de 0^{m}31 de longueur. Là, autrefois, du pays de Briec, Édern, Gouézec, et de bien plus loin, on venait *faire les trois Lundis :* on voyait venir dans le silence le plus pieux et la componction la plus grande, des chrétiens qui s'y rendaient trois semaines consécutives, au jour du lundi, pour y exposer leurs besoins à saint Éloi, dont cette pierre consacrait le souvenir.

Quand il fit le voyage relaté dans la légende que je viens de narrer, il se trouva, paraît-il, assez embarrassé pour passer le cours d'eau qui coulait à torrent par suite d'une crue extraordinaire, mugissant et roulant ses galets avec un tumulte peu rassurant. Il n'y avait pas de pont, mais le saint avait, pour grande ressource, sa confiance en Dieu. Sans l'ombre d'une hésitation, il prend son élan, et narguant, dit-on même, cet Odet tapageur et rageur *(froudennus)*, son pied atterrit sur l'autre rive, laissant sa marque dans la pierre du champ de Kermadoret, comme le ferait le saut d'un homme sur une terre molle ou sur le sable humide.

Et voilà un vestige, au moins, du voyage de saint Éloi en Basse-Bretagne, et gravé sur la pierre, que la tradition populaire présente aux chercheurs de légendes. Sur d'autres points du Finistère, notamment sur la route de Landerneau à Lesneven, en la paroisse de Ploudaniel, se trouve une chapelle vénérée dédiée à saint Éloi : on y montre, sinon les vestiges du saint, du moins l'endroit où il fit un saut semblable, sans doute pour éviter un accident de terrain et gagner du temps, endroit que la tradition populaire persiste à appeler *Saltus Sancti :* en breton : *Lamm ar Sant.*

II. Une caractéristique du culte de saint Éloi en Basse-Bretagne : saint Éloi, patron des Maquignons.

Chez le peuple breton, la dévotion au grand évêque de Noyon se retrouve d'une façon fort appréciable. Il ne se doute plus de rien au sujet de l'ambassade du

conseiller du roi Dagobert, mais il est fidèle à son culte *comme spécialiste*, comme patron attitré, chez nous, de la race chevaline.

Quand cette dévotion, qui certainement a eu un commencement comme toute chose ici-bas, a-t-elle germé avec tant de force sur notre terre de Basse-Bretagne?

A quelle époque voit-on, chez nous, les premiers spécimens iconographiques de l'évêque-forgeron avec insignes : l'enclume, le marteau, le fer à cheval, ou le coursier piaffant et couvert d'écume?

Contentons-nous de rapporter ce que nous avons vu du culte de saint Éloi, protecteur des maréchaux-ferrants, éleveurs, maquignons et toutes autres gens qu'occupent le soin et l'élevage du cheval. A ce point de vue, le culte de saint Éloi est particulièrement localisé et possède sa caractéristique.

Dans la majestueuse simplicité de ses bénédictions et oraisons, le Rituel romain a prévu et prévenu toutes les nécessités et besoins où la communauté chrétienne se rencontre, chaque jour, d'avoir recours aux prières et aux bénédictions du Ciel. Voici la formule qu'elle met sur les lèvres du prêtre appelé à bénir les bœufs, les chevaux et tous les animaux qui constituent la richesse du laboureur : « *Benedictionem* « *tuam, Domine, hæc animalia accipiant, quâ corpore* « *salventur, et ab omni malo, per intercessionem* « *beati Antonii liberentur, per Christum Dominum* « *nostrum.* »

En Bretagne, on confie la garde et protection des écuries et étables à saint Éloi, à saint Herbot ou à saint Cornély, tout en réservant une certaine juridiction à saint Antoine.

Dans l'ancien diocèse de Léon, le 25 juin était consacré à célébrer la mémoire de saint Éloi, mais la fête était devancée de quelques heures et participait d'une sorte de concomitance avec la fête de saint Jean-Baptiste (24 juin). Il est vrai que le suffrage populaire, en se prononçant, tout en gagnant par la force de la coutume, ne prétendait déranger en rien la succession du cycle liturgique.

En tout cas, il est à constater que c'est dans les chapelles dédiées au précurseur de Notre-Seigneur, et au jour qui lui est consacré, que les pieux fidèles viennent honorer sa mémoire et lui adresser leurs prières, là où le culte de saint Éloi est connu. Dès quatre ou cinq heures du matin, commence, autour du sanctuaire vénéré, le long défilé des chevaux, juments et poulains. En Bas-Léon, aux abords de la chapelle, coule généralement un ruisseau ; sur ce cours d'eau vive, le cheval présenté au saint reçoit, en passant ce diminutif du Rubicon, sur la crinière et sur la croupe, le contenu d'une écuelle d'eau puisée dans le ruisseau, aspersion qui doit préserver le noble animal de bien des affections et misères afférentes à sa race (1) L'offrande, en retour, est d'*un sou,* que le fabricien en charge encaisse au profit du saint, sans préjudice de toute autre offrande plus importante d'après la dévotion ou le vœu du donateur.

Si l'offrande est faite en nature, elle consiste en un paquet de crin, « *eur bouchad reun* ». Ces offrandes, il me souvient, étaient si répétées qu'on les vendait à l'encan trois et quatre fois l'an ; les gens compétents

(1) Plouarzel, Lampaul-Ploudalmézeau, Ploudaniel, etc.

achetaient ce crin de cheval bon prix pour en confectionner des lignes de pêche fort estimées pour la matière et la finesse du travail (1).

Au sujet du défilé de la fête de saint Éloi, on peut relever un détail : la procession « des chrétiens », partant de l'église pour en faire le tour, suit à l'extérieur le côté de l'Évangile et retourne par le côté de l'Épître ; pour les chevaux, l'itinéraire contraire est suivi et pratiqué (2).

Dans les transactions, saint Éloi est invoqué entre vendeurs et acheteurs, bons et loyaux marchands ; car, somme toute, le bon saint peut faire faire aux deux parties une bonne affaire sans donner d'accroc au précepte du Sinaï, si précis et si terrible dans sa concision : « *Non furaberis* » !

Nous aimons à nous figurer, sous la Ligue, le brave Jérôme d'Aradon, sieur de Quinipily (3), quittant Hennebont, son gouvernement, allant pour le service des troupes de la Sainte-Union faire la remonte des *bidets* dans le pays de *Saint-Renan* et de *Lannilis* ; peut-être se recommandait-il lui aussi, comme les autres manants, au grand saint Éloi pour trouver bonne marchandise et honnêtes marchands ?

En ce cas, s'il n'était pas le premier à le faire, il n'aura pas été le dernier.

Chez nous, les maréchaux, forgerons et autres ouvriers du marteau avaient, comme ailleurs, pour pa-

(1) Saint-Pabu.

(2) Rosporden, Kerdévot, Le Drennec, en Clohars-Fouesnant, etc.

(3) Cf. Preuves de l'Histoire de Bretagne. T. III, *Mémoires de Quinipily*.

tron attitré le grand saint Éloi. En 1679, la confrérie de Saint-Éloi, à Quimper, fait approuver à nouveau ses statuts datant de 1532. Carhaix, en 1643, soumet à l'autorisation de Monseigneur François de Coëtlogon, évêque de Cornouaille, ses statuts, dont nous venons d'étudier le fonctionnement, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* (1er semestre 1898).

L'iconographie nous fournit deux types de saint Éloi : le forgeron ou l'évêque-forgeron. Le forgeron est toujours représenté avec un aspect juvénile ; c'est du reste celui d'un apprenti, et on ne pouvait lui donner les traits d'un vieux maître, ce qui eut été contraire à la vérité des faits.

A la chapelle de Saint-Thélau, de Plogonec, on trouve une gracieuse statue du saint avec tunique à manches bouffantes, chausses de toile, col rabattu sur un ample manteau recouvert d'une sorte de camail ou carrick ; sur la tête il porte un bonnet à oreillettes relevées, et près de lui on voit l'enclume, les tenailles, et le pied coupé du cheval de la légende.

A Guiscriff, en la chapelle qui porte son vocable, le saint porte les mêmes attributs et le même habillement, comme à Plouguer-Carhaix.

On trouve dans notre pays de beaux spécimens de l'évêque-forgeron avec l'accessoire de l'enclume traditionnelle et la barbe grisonnante. Citons, dans les statues remarquables, le saint Éloi de l'ancienne chapelle de N.-D. du Fresq, trève d'Irvillac, aujourd'hui église paroissiale connue sous le nom de *Saint-Éloi-de-Cornouaille*. Ajoutons le saint Éloi de Plozévet, auquel M. Robuchon a donné une grande notoriété en le plaçant, en rang fort honorable, dans son

travail sur les *Monuments de l'Ouest de la France*. Citons encore, et nous ne citons pas peut-être les meilleures, en la chapelle de Tréguron, paroisse de Gouézec, l'autel dédié à saint Eloi et surmonté de sa statue de granit.

A Ploéven, en la chapelle de saint Nicodème, nous trouvons un autel consacré à la gloire du grand évêque de Noyon, avec un petit retable, de date relativement récente, représentant saint Eloi rendant la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds.

A Plouarzel, chapelle de saint Éloi, l'évêque-forgeron est pourtraicté avec cette particularité, que l'on peut retrouver ailleurs, que le cheval a le pied levé sur l'enclume à la façon du patient qui montrerait son pouls au médecin; au-dessus de la fontaine, à proximité de la chapelle, le saint n'est plus un forgeron en exercice, il chevauche sur un quadrupède qui n'a rien du cerf de saint Thélau. L'adjonction du cheval ou du poulain aux insignes caractéristiques ordinaires, enclume, fers, tenailles, indique une époque plus récente, relativement moderne.

Saint Éloi est venu, ou revenu chez nous comme un saint conquérant et, on peut l'en soupçonner véhémentement, absorbant au profit du sien le culte attaché jadis à certains de nos saints oubliés, tombé en désuétude.

En hagiographie bretonne surtout, on pourrait dire : *Nomen dat esse*. Une simple consonnance de nom, un accident de prononciation, un jeu de mot même suffit pour modifier le vocable d'un saint jadis vénéré et dont l'histoire désormais échappe à nos recherches.

Prenons un exemple dans ce qui a dû arriver à saint Alour ou Alor, successeur de saint Corentin

comme évêque de Quimper. La légende orale le donne comme un grand thaumaturge et un ennemi redoutable de l'idolâtrie dans la Cornouaille. Cet apôtre était même doublé d'un diplomate avisé, habile, heureux (je cite M. de Caraby) (1), si heureux qu' « il rendit un service signalé à sa patrie et que « son nom doit être conservé dans nos Annales, *s'il* « *est vrai, comme on le croit*, que ce fut lui qui traita « la paix avec Aëtius, général de l'Empire, et les Bre- « tons armoricains en 440 ». De plus, plusieurs paroisses le conservent comme patron (diocèse de Quimper : Ergué-Armel, Trëméoc, Plobannalec, etc.). Mais voilà que sa notoriété s'affaiblit, se perd, et la consonnance de son nom s'adapte avec celle de saint Éloi : il s'appelle *Alor* et saint Éloi est appelé en Bas-Breton *Alar*, voire même *Aler*. Il suffit d'une génération pour opérer la confusion, et il arriva qu'après *juxtaposition* il y eut *transposition* du sujet vénéré.

Le même sort est arrivé à saint Thélau, mais de façon d'une constatation plus évidente.

En juillet 1895, M. le chanoine Thomas, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Quimper*, étudiant la magnifique publication éditée à Oxford sous le titre de : *Liber Landaviensis*, disait : « Saint Thélau est trop oublié... ». Et le déplorant, il ajoutait : « La « principale des causes qui ont amené cet oubli est « une confusion de noms. Déjà le Rôle des décimes « du diocèse de Quimper, imprimé en 1775, chez « Martin Blot, appelait la chapelle de Plogonnec, « chapelle de Saint-Éloi, et au pied de la statue qui

(1) Vie des saints de Bretagne, *passim*.

« est à Kerdevot (Ergué-Gabéric), le nom de saint « Eloi est substitué à celui de saint Thélau (bien qu'il « soit monté sur un cerf). La seule explication, c'est « que le nom de saint Thélau s'écrit de différentes « manières : on trouve en particulier la variante « *Élo* qui se rapproche *d'Éloy* ou *d'Éloi*.

Je n'en disconviens certes pas ; mais on apprendra avec plaisir qu'à notre époque qui est une époque de sincérité historique, de réhabilitation et de réparation, saint Thélau, récemment, a repris ses droits et son vocable sur la frêle planchette, qui jusqu'ici indiquait le nom de saint Éloi.

A une date que, faute de mieux, nous indiquerons par X, saint Thélau finissait de se faire oublier, ou du moins de faire parler de lui, tandis que saint Éloi se faisait connaître davantage comme patron du cheval du pays, désormais plus prisé et plus recherché sur le marché. Un *fabrique* ingénieux prit sur lui d'improviser saint Thélau en saint Éloi, *patron des chevaux*. Et l'inscription erronée, je ne dis pas mensongère, subsista pendant combien de longues années ? Plus tard, Kerdévot fut gratifié d'une statue du vrai saint Éloi, de bonne fabrique, avec cheval et accessoires obligés, venant de Paris, mais tout à fait à la mode de Bretagne. L'érudition étant mieux éclairée, l'anomalie étant expliquée, de ce jour, dans l'inscription du *pseudo-saint Éloi*, on effaça l'*i* final du nom, et Kerdévot posséda et possède un saint Éloi et un saint *Élo*.

VI.

L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

Par M. François de KERGRIST.

Messieurs,

En vous rendant à Saint-Jean-du-Doigt, vous irez au pays des légendes. Le joli vallon de Traon-Mériadek est un de ces coins de Basse-Bretagne où le merveilleux chrétien se confond avec la tradition historique. Vous y trouverez, dans une élégante église du XVe siècle, une relique insigne, arrivée là, du fond de la Palestine, par une suite d'événements étranges. Les miracles qu'elle a opérés ont attiré dans ce lieu écarté les multitudes et les princes. Notre dernière duchesse, Anne de Bretagne, devenue reine de France, y est venue demander une guérison miraculeuse. Elle y a laissé, de son passage, des traces magnifiques. Quand on va à Saint-Jean, il faut connaître cette histoire. Ceux d'entre vous qui n'ont pas eu le loisir de la chercher dans les vieux livres, me sauront gré, je l'espère, de la leur raconter avec quelques détails.

Ai-je besoin d'ajouter que cette notice n'est pas une œuvre de critique? Je raconterai les miracles sans les discuter; me gardant bien d'en affirmer l'authenticité, mais évitant, avec autant de soin, de les contester; car si je ne prends pas pour vraies toutes les légendes qui charmaient jadis les veillées d'hiver de nos ancêtres, j'admets parfaitement que Dieu renverse quelquefois les lois naturelles qu'il a établies, et accorde à la foi qui soulève les montagnes, des grâces extraordinaires.

La relique que possède Saint-Jean et d'où lui est venu son nom de Saint-Jean-du-Doigt, est la phalange antérieure de l'index de la main droite de saint Jean-Baptiste, de ce doigt avec lequel il désignait le Sauveur en prononçant ces paroles : *Ecce Agnus Dei; ecce qui tollit peccata mundi.* Elle est renfermée dans un étui, et on ne peut la voir à nu. M. Aymar de Blois, qui l'avait examinée en 1805, en fait la description suivante. « C'est évidemment, dit-il, la dernière phalange d'un doigt. Elle est de couleur noire; on y distingue fort bien l'ongle; la chair paraît en être desséchée, un morceau de peau déborde dans la partie inférieure, et présente, à l'intérieur, une couleur et une substance ressemblant à celle de l'amadou. Elle m'a semblé être le bout d'un index ou d'un médium ».

COMMENT LA RELIQUE VINT A SAINT-JEAN.

Après la décollation de saint Jean-Baptiste, ses disciples enlevèrent son corps et l'enterrèrent à Sébaste. De nombreux miracles se firent sur son

tombeau. Julien l'Apostat, acharné à détruire ce qui pouvait tourner à la gloire du Christianisme, ordonna de brûler ses reliques et d'en jeter la cendre au vent. On essaya d'exécuter son ordre; mais une pluie torrentielle éteignit le brasier et permit aux chrétiens présents de recueillir une bonne part des ossements. L'index de la main droite fut envoyé à Jérusalem, et y resta jusqu'aux Croisades. A une époque qu'on ne précise pas, une jeune fille de Normandie, nommée Tècle, en apporta une partie dans son pays, près de Saint-Lo, et, pour la recevoir, fit bâtir, sous l'invocation de saint Jean, une église qu'illustrèrent de nouveaux miracles.

Non loin de cette église, un jeune homme de Plougasnou était, en 1437, au service d'un grand seigneur. Il portait une singulière dévotion au saint Précurseur et avait pour son doigt une vénération profonde. Près de retourner en Bretagne, il ne désirait rien tant que d'en apporter quelque portion dans son pays. Il priait continuellement et jeûnait souvent en vue d'obtenir cette faveur. Au moment de son départ, il se rend à l'église de Saint-Jean, y fait sa prière avec une ferveur extraordinaire; et se sentant saisi d'une allégresse intérieure qu'il ne peut expliquer, il se met en chemin. Dans la première ville où il arrive, les cloches se mettent en branle d'elles-mêmes; les arbres s'inclinent sur son passage; ce que voyant, les habitants le soupçonnent d'être sorcier et le font mettre en prison.

Le lendemain, à son réveil, il se retrouve dans sa paroisse, près de la fontaine qu'on appelle aujourd'hui *Fontaine-du-Doigt*. Il aperçoit la vallée de Traon-Mériadek, son église paroissiale, la ferme de son père.

Ne sachant encore s'il rêve, il descend dans la vallée; les chênes qui bordaient le chemin se courbent à mesure qu'il avance. Quand il arrive à la chapelle de Saint-Mériadek, les cierges s'allument d'eux-mêmes et la cloche se met à sonner d'une si extraordinaire façon, que les habitants des villages voisins se rassemblent; ils trouvent le jeune homme en prières; et, tout-à-coup, la relique qu'il portait sur lui sans le savoir, s'élance d'un bond sur l'autel. Il l'avait apportée en la jointure de sa main droite avec le bras, entre la peau et la chair. Quand l'émotion et la joie lui permirent de parler, il dit à la foule que c'était le doigt de saint Jean-Baptiste et raconta ce qui lui était arrivé.

En ce temps-là, pas plus qu'à présent, on n'acceptait ces événements extraordinaires sans les contrôler. Quand la nouvelle en parvint au duc de Bretagne, qui résidait alors à Vannes, il partit pour Morlaix, accompagné de son fils aîné et de la princesse son épouse. Les évêques de Nantes, de Vannes, de Léon, de Tréguier, et une nombreuse noblesse s'y rendirent également. Le jeune homme qui avait apporté la relique fut mandé par le duc. Le chancelier l'interrogea en présence de ce prince, des prélats et de la noblesse. Il raconta l'histoire comme je viens de l'écrire. Le duc envoya ensuite faire une information en Normandie, tant en l'église de Saint-Jean que chez le seigneur qu'avait servi le jeune homme, et dans la ville où il avait été mis en prison. Les renseignements recueillis confirmèrent son récit. Il n'y avait plus à douter que la relique ne fût bien le doigt de saint Jean-Baptiste.

En actions de grâces de ce bienfait, le duc fit faire une solennelle procession. Un *Te Deum* fut chanté à

l'église de Notre-Dame-du-Mur, de Morlaix ; et de là, on partit pour Plougasnou, les prélats revêtus de leurs ornements pontificaux, le duc et la noblesse suivant à cheval. A une lieue de la chapelle, ils mirent pied à terre et firent le reste de la route à pied. Le duc baisa dévotement la relique ; il tira de son sein un reliquaire d'or qu'il portait au cou, et le donna pour y renfermer le doigt. Il fit encore d'autres riches présents. Toute la noblesse suivit son exemple.

Les miracles qu'opéra la relique attirèrent à la petite chapelle de Saint-Mériadek des foules nombreuses et y firent tomber tant d'argent qu'on résolut de bâtir à sa place une plus grande église. C'est l'église actuelle. La première pierre en fut posée le 1er août 1440. Mais elle ne fut achevée que soixante-treize ans plus tard, après le voyage qu'y fit la duchesse Anne.

Cette princesse avait succédé, en 1488, à François II, son père. L'année suivante, une flotille anglaise vint à Morlaix. En partant, les Anglais jetèrent l'ancre dans l'anse de Primel, et, de là, rançonnèrent les côtes voisines. Ils entrèrent la nuit dans le bourg de Saint-Jean, pillèrent quelques maisons et enlevèrent le Doigt de l'église, avec l'intention de le rapporter à leur roi. Aussitôt arrivés au port de Hampton, le clergé prévenu vint processionnellement recevoir la relique. Mais, à la grande stupéfaction des assistants, elle ne se retrouva pas dans la caisse où on l'avait mise, et les auteurs du vol sacrilège furent, sur le coup, frappés de cécité. Reconnaissant leur faute, ils demandèrent pardon à Dieu et au Saint, et promirent d'aller visiter son église et de réparer leurs méfaits. Ils accomplirent, en effet, leur vœu

et obtinrent leur guérison. Quant à la relique, elle était revenue dans son armoire.

VISITE D'ANNE DE BRETAGNE A SAINT-JEAN.

C'est en 1505 qu'avec l'autorisation du roi Louis XII, son époux, la reine Anne vint visiter ses anciens états. Populaire et très aimée, elle fut reçue partout avec de grandes démonstrations de joie. Morlaix lui fit une réception magnifique. A ce moment, elle avait les yeux fort malades, et songea à demander sa guérison à la relique dont on lui racontait les merveilles. Elle dépêcha donc à Saint-Jean Guillaume de Guicaznou, prévost de l'église collégiale de Notre-Dame-du-Mur, Mériadec de Guicaznou, capitaine des ville et château de Morlaix, et ses deux aumôniers, avec mission de lui faire apporter le doigt du Saint, afin de le lui appliquer sur les yeux. A ce commandement, les recteurs et le clergé de Plougasnou, Plouézoc'h, Guimaëc, Lanmeur et Ploujean s'assemblèrent à Saint-Jean. On plaça la relique sur un brancard que portaient Raoul de Coatanscour, recteur de Plougasnou, et Salomon de Kergournadec'h, gouverneur de Saint-Jean. Mais, à peine était-on sorti de l'église, que le brancard se brisa avec éclat. Quand on voulut le réparer, on vit que la relique n'y était plus, étant encore retournée dans son armoire.

Témoins de ce miracle, les envoyés de la reine n'osèrent pas insister pour qu'on déplaçât la relique. Ils retournèrent en hâte faire leur rapport à Sa Majesté. La reine, se jetant à genoux, demanda pardon à Dieu et au Saint, disant que « c'était bien elle qui

le devait aller trouver ». Elle voulait faire tout le voyage à pied, et ne consentit que sur de vives instances à se faire transporter en litière jusqu'à la lande dite Lann Festour, à 5 ou 6 kilomètres de Saint-Jean. Là, elle descendit de litière et fit le reste du trajet à pied, accompagnée des princes et prélats qui formaient sa suite.

En cet endroit, on voit sur le bord de la route de Morlaix à Plougasnou, peu après la borne n° 9, une sorte de soubassement en grosses pierres brutes mal jointes, formant deux marches. C'est le *montoir* qui dut être construit à la hâte pour faciliter à la reine et aux princesses qui la suivaient, la descente de litière ou de cheval. Il est couvert d'une grande dalle en pierre bleue. Sur cette dalle, on voit l'empreinte qu'y laissa le pied de la reine. Un semblant de croix, taillé dans une pierre de Locquirec, surmonte cette construction informe.

La pieuse reine consacra à la prière tout le temps qu'elle passa à Saint-Jean. Dans l'après-midi, elle fit chanter les vêpres de saint Jean, et, le lendemain, les matines, où elle assista. Puis, elle se confessa à son aumônier, Frère Yves Mahyeuc, de l'ordre des Frères prêcheurs du couvent de Morlaix, et, à la grand'messe, reçut la communion des mains de l'évêque de Nantes, Guillaume Guéguen. Après la messe, elle contempla la relique, que le même prélat lui montra à nu et lui appliqua sur les yeux.

La reine Anne reconnut sa guérison, en faisant à Saint-Jean des libéralités royales. Dans le trésor d'orfévrerie qu'elle donna à l'église, plusieurs pièces furent vendues, paraît-il, pour subvenir aux frais des guerres de religion. Mais les plus belles restent :

un superbe calice en vermeil avec sa patène, et une croix processionnelle, également en vermeil, magnifiques spécimens de l'orfévrerie du XVIe siècle. Elle donna aussi trois bannières en velours, qu'on a eu le tort de vendre, et qui sont aujourd'hui, je crois, au musée de Morlaix. Enfin, elle fixa une somme qui devait être versée annuellement, pour aider à la construction de l'église, jusqu'à son entier achèvement.

Je veux ajouter un mot au sujet d'une libéralité d'un autre genre due à la bonne reine. Elle fit paver avec des galets les deux routes qui aboutissaient à Saint-Jean. Ce fait n'est mentionné ni par Albert le Grand, ni par M. de Kerdanet. Mais il m'a été affirmé par un homme qui connaissait toutes les vieilles chroniques de Basse-Bretagne. Mieux que cela : j'ai vu moi-même, dans ma jeunesse, les pavés dont je parle. Faute d'entretien, ils rendaient alors les routes très cahoteuses. Ils ont servi, depuis, à faire du macadam.

Après la visite de la reine, et grâce à ses largesses, les travaux de l'église furent poussés avec activité. Ils étaient terminés peu d'années après. L'inscription suivante, qu'on lit au fond du porche, au-dessus de la porte de droite, fait connaître la date de la consécration de l'église :

« Le 18e jour de novembre l'an 1513, fut l'église de céans dédiée par Antoine de Grigneaux, évêque de Tréguier ».

Sur la première colonne qu'on rencontre en entrant dans l'église, on lit : *M. P. Chevalier fist faire.* On peut supposer que c'est le nom de l'architecte.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE.

Elle est de forme rectangulaire, sans autres saillies à l'extérieur qu'une petite chapelle et un porche de belles dimensions. Elle mesure, dans œuvre, 36 m 20 de long sur 14 m 65 de large. Deux rangs de colonnes la divisent en trois nefs. Elle n'a point de transept. La grande nef, large de 5 m 66 et haute de 16 m 20, est lambrissée en berceau plein cintre ; les poutres y sont apparentes. Elle prend toute la longueur de l'édifice. Les bas côtés, au contraire, n'ont que 31 m 80 de long, leur bout inférieur étant occupé, d'un côté par le clocher, de l'autre par une chambre, qui a dû anciennement servir de sacristie. Ils sont d'inégale largeur : celui du sud a 4 m 66 ; celui du nord n'a que 4 m 33. Ils sont lambrissés en demi-berceau. Ce lambris, en chêne, est orné, comme celui de la nef, de nervures saillantes, soutenues, à la corniche, par diverses figures : têtes d'hommes, feuillages, etc.

L'abside est carrée. Le maître-autel et les deux petits autels latéraux sont adossés au pignon terminal. Le sanctuaire et le chœur sont circonscrits par des balustrades et des stalles en menuiserie, placées le long des colonnes.

Toute l'église est largement ajourée. Dans le pignon qui en forme le chevet, sont percées trois fenêtres à meneaux flamboyants d'un travail très fini. La maîtresse vitre, qui n'a pas moins de 11 mètres de hauteur, ne déparerait pas la plus belle cathédrale. Malheureusement, elle est masquée en grande partie, à l'intérieur, par un immense retable, monument d'un

grand luxe assurément, construit au XVIIIe siècle, mais qui a le double défaut de cacher un des plus beaux détails de la construction, et d'être d'un style tout différent de celui de l'église. En face, au bas de la nef, la porte d'entrée est surmontée d'une autre grande et belle fenêtre. Le collatéral sud est aussi très bien éclairé par cinq fenêtres à meneaux ; mais on ne peut pas en dire autant du collatéral nord, qui ne possède qu'une seule fenêtre, à son extrémité latérale inférieure. Ce côté de l'église n'est, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, en harmonie avec le reste. Tandis que la façade sud et les pignons sont en pierres de taille, et richement ornementés, le mur nord est en moëllons bruts, et mal étayé par des contreforts peu solides. Tous les murs de l'église sont déjetés dans cette direction. Il y aurait là un travail de consolidation à faire. Les contreforts seraient à reconstruire en entier. La Société française d'Archéologie ne ferait que remplir la belle mission qu'elle s'est donnée, en appelant sur ces points l'attention de la Commission des Monuments historiques.

Quand on entre dans l'église de Saint-Jean, on est frappé de la grande élévation de la nef, de la hardiesse de ses arcades et de l'extrême ténuité des colonnes qui les supportent. Chacune de ces colonnes forme un faisceau de quatre colonnettes, séparées par de larges gorges. Diagonalement, elles ont 65 centimètres de diamètre ; mais le carré dans lequel elles s'inscrivent n'a que 52 centimètres de côté. Leur hauteur jusqu'à la naissance de l'archivolte atteint cependant 6^m 65. Or, c'est un principe en architecture qu'une colonne qui dépasse en hauteur douze fois sa largeur ne peut tenir debout qu'à la condition d'être

étayée ou chargée par une arcade ou une voûte. L'architecte de l'église de Saint-Jean a dû subir, à ses dépens, les conséquences de l'inobservation de cette règle. Faute de s'y être conformé, quelques-unes de ses colonnes se seront écroulées en cours d'exécution. Vous remarquerez que sur les huit colonnes qui soutiennent les cinq arcades du haut de l'église, trois sont différentes des autres. Elles sont taillées en octogone, sans colonnettes ni moulures. Or, il est évident que ce disparate n'a pas été voulu ; on ne peut l'expliquer que par un accident. Ces trois colonnes s'étant effondrées et brisées, il aura fallu, pour éviter un plus grand désastre, les remplacer à la hâte par des colonnes d'une taille plus simple.

Une autre anomalie vous frappera dans la construction. Entre la 5e et la 6e arcade, on voit, de chaque côté de la nef, un gros pilier entièrement garni de colonnettes d'un petit diamètre, et montant à la hauteur des archivoltes des arcades. Ces deux piliers étaient évidemment destinés à porter une grande arcade, aux nombreuses moulures, contrebuttée par d'autres arcades construites en travers des bas côtés. Mais ces arcades sont restées à faire. Comment pouvaient-elles s'harmoniser avec le reste de la construction ? C'est là, pour moi, un mystère. Et j'en suis réduit à supposer que si le travail est resté inachevé dans cette partie, c'est que, postérieurement, on a adopté pour l'église un plan tout différent.

Je ne puis quitter l'intérieur sans parler du monument que j'ai, peut-être improprement, qualifié de retable, et qui forme au maître-autel, quelque nom qu'on lui donne, une imposante décoration. Tout deplacé qu'il soit dans une église gothique, on ne peut

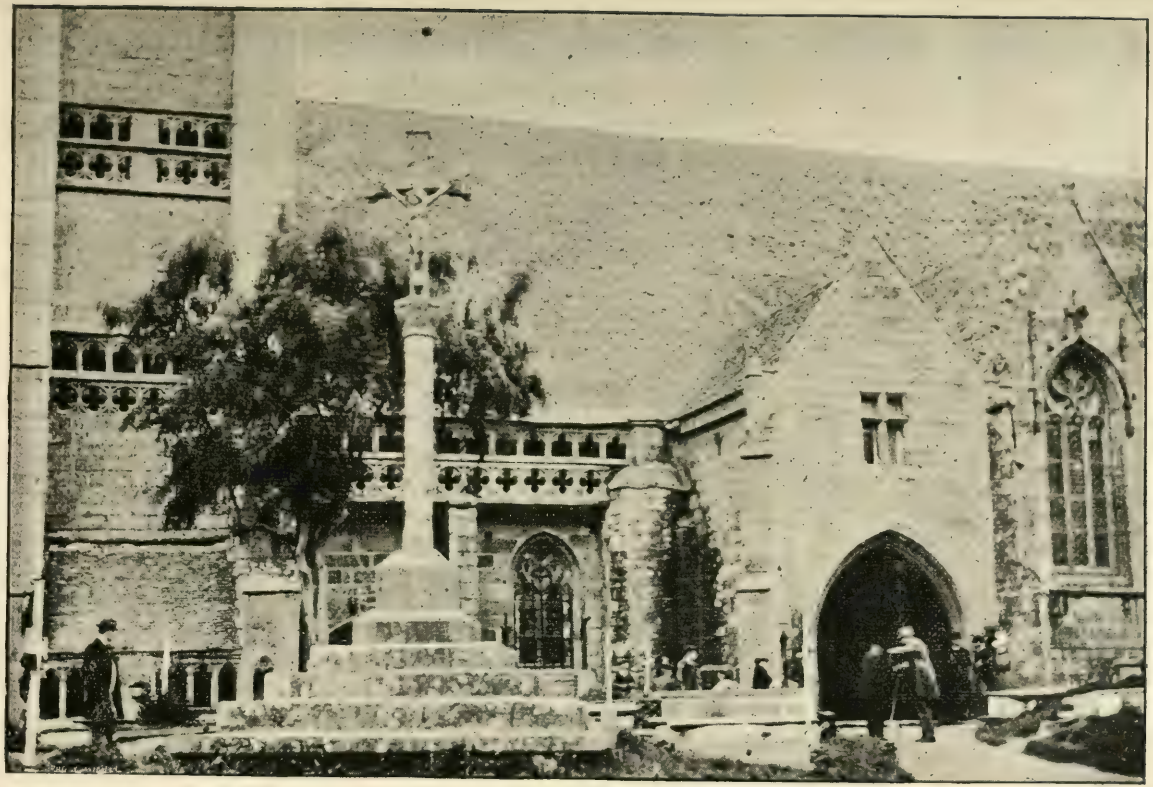

ÉGLISE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

Cliché de M. O. Riquier.

lui refuser un certain mérite, dans son genre. C'est une construction largement conçue et de grandes dimensions. Elle dépasse la largeur de la grande nef, et a plus de dix mètres d'élévation.

Le retable proprement dit est bien distinct du reste. Il est en chêne et tout doré. Il se compose de deux gradins peu élevés, du tabernacle et de deux édicules placés à droite et à gauche et terminés par des frontons triangulaires tronqués ; le tout couvert de sculptures. Sept statuettes, de 30 à 40 centimètres, entourent le tabernacle : la Foi et l'Espérance, saint Pierre et saint Paul, deux anges adorateurs, et, sur le sommet du tabernacle, Notre-Seigneur, le pied posé sur un petit globe et paraissant s'élancer vers le ciel. Cinq bas-reliefs complètent la décoration : un Agnus Dei ; sur la porte du tabernacle, Jésus-Christ soutenant la croix ; au dessus, le Père éternel ; et, sur les édicules à fronton, l'Annonciation et la Visitation.

Surmontant ce retable, un grand tableau, peint sur toile, représente le baptême de Notre-Seigneur. Au-dessus encore, est une grande niche, et, dans cette niche, une Vierge tenant le sceptre de la main droite et portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. Le fronton de cette niche couronne la construction.

A droite et à gauche de ce que je viens de décrire, et formant avant-corps, sont deux autres grandes niches à doubles frontons brisés, portés sur de fortes colonnes en marbre noir à chapiteaux corinthiens dorés. Dans ces niches, deux statues : du côté de l'Évangile, Jésus-Christ tenant dans la main le globe terrestre ; du côté de l'Épître, saint Jean-Baptiste portant un étendard. Ces statues, hautes de 2 mètres, diffèrent absolument de celles qu'on voyait dans

les églises aux siècles précédents. Plus rien de l'air émacié des anciennes représentations des saints; mais, au contraire, l'aspect et les formes de la vigueur physique. Le type traditionnel du Christ non plus que le Précurseur vivant au désert, ne se retrouvent dans ces deux personnages modelés en athlètes. C'est la matière supplantant l'idéal. C'est la décadence de l'art religieux.

Je me hâte d'ajouter que cette critique ne s'applique pas au retable en bois dont j'ai parlé d'abord. Il est évident que les deux œuvres ne sont ni du même auteur, ni de la même époque. Le retable est plus ancien que le reste. La grande décoration théâtrale qui le surmonte n'est pas antérieure à la première moitié du XVIIIe siècle. Ses frontons interrompus par le milieu et ses têtes d'anges joufflus ne laissent aucun doute à cet égard. J'ai, plus d'une fois, entendu parler de l'enlever, pour démasquer la grande fenêtre. Ce n'est guère possible. Celui qui ne craindrait pas de l'entreprendre assumerait une grande responsabilité vis-à-vis de la foule, que séduisent le marbre, les dorures et les grandes proportions du monument. Cet audacieux ne pourrait se faire pardonner qu'en garnissant la fenêtre d'une immense verrière, où seraient reproduites, par un très habile pinceau, l'histoire du doigt de saint Jean et la visite de la reine Anne. Ah! s'il faisait cela, ce n'est pas moi qui le blâmerais; et je crois que tous les amis du grand art religieux seraient de mon avis. Mais comment mener à fin un pareil projet? Dix mille francs n'y suffiraient pas!

L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

J'appelle votre attention sur trois points.

1° *Le pignon du chevet.* — C'est du dehors qu'il faut examiner les trois belles fenêtres du chevet de l'église. La maîtresse vitre est en plein cintre ; les petites fenêtres latérales sont en ogive. L'encadrement et les meneaux sont d'une exécution parfaite. Les meneaux à boudins rappellent beaucoup le faire du XIVe siècle, bien que leur dessin soit flamboyant. L'agencement des rosaces, entièrement variées d'une fenêtre à l'autre, fait le plus grand honneur au talent de l'artiste qui les a conçues.

2° *Le porche.* — C'est un beau morceau d'architecture. Il est voûté en pierres. Les nervures de la voûte viennent retomber à chaque coin sur des faisceaux de colonnettes. Il est malheureux que cette belle construction soit comme enfouie dans la terre. Il y a deux marches pour y descendre ; et une troisième pour descendre dans l'église. On ferait une œuvre excellente en la dégageant. L'administration locale pourrait y arriver avec du temps, en modifiant petit à petit le niveau des sépultures. L'aspect général de l'église y gagnerait beaucoup.

Je ferai remarquer aussi que la voûte est en très mauvais état et qu'il serait urgent d'y faire une grande réparation.

3° *Le clocher.* — Il occupe, comme je l'ai dit, l'extrémité inférieure du collatéral sud. Sa base est en

granit ; elle forme un carré de six mètres de côté. Renforcée à chaque angle par deux contreforts très saillants, elle a 33 mètres d'élévation.

Un escalier à vis, ouvrant dans l'église auprès du porche, conduit à une galerie prise dans l'épaisseur du mur du bas côté. C'est par là qu'on accède au clocher. Cette galerie est ajourée par une rangée de quatre-feuilles finement découpés dans la pierre et surmontés chacun d'une petite arcade trilobée. Trois galeries semblables, superposées à quelques mètres l'une de l'autre et prises aussi dans l'épaisseur des murs du clocher, font à sa base une gracieuse décoration. Au-dessus de la troisième de ces galeries, s'ouvrent deux baies étroites, qui montent presque jusqu'à la galerie supérieure. Leur ébrasement extérieur est orné de colonnettes, dont les chapiteaux reçoivent les moulures de l'archivolte en plein cintre. Ces baies se reproduisent sur les quatre faces de la tour. Au-dessus des fleurons qui couronnent chacune d'elles, une large frise présente, en relief, des ornements de style flamboyant,et reçoit les trois assises sculptées de la corniche. La balustrade de la plate-forme supérieure est de style flamboyant comme la frise.

Entre cette balustrade et les claires-voies qui ajourent les galeries inférieures, on dirait qu'un siècle a passé. Celles-ci appartiennent au XIVe siècle ; celle-là au XVe. On retrouve fréquemment cette diversité des styles, dans les églises du moyen-âge, qu'on mettait de longues années, souvent plus d'un siècle, à construire. Mais comment se fait-il que l'église de Saint-Jean, commencée en 1440 seulement, conserve tant de traces du XIVe siècle ? Cela s'explique par cette observation, souvent faite, que dans

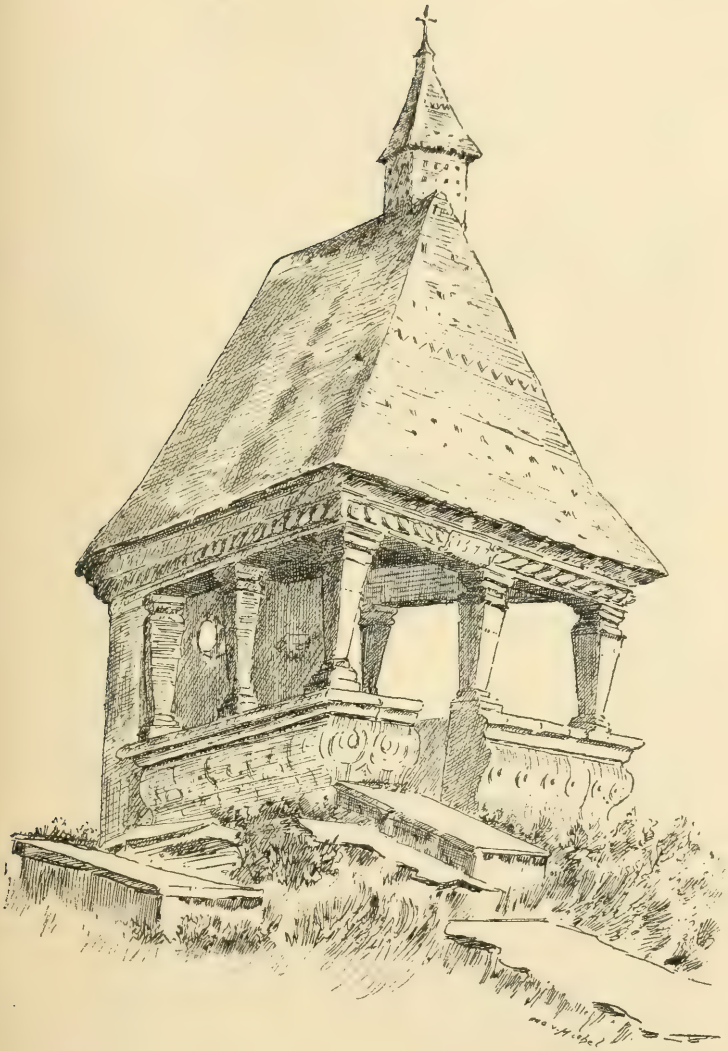

Baron de Bonnault d'Houët del.

CHAPELLE DE PÈLERINAGE

Dans le cimetière de Saint-Jean-du-Doigt

(1577).

les provinces éloignées du centre, comme la nôtre, on ne suivait que de loin les modifications du style architectural. En 1440, l'architecte qui a commencé la construction, en était encore aux traditions du siècle précédent. Soixante-treize ans plus tard, celui qui lui avait succédé, s'était initié aux formes du XVe siècle, et les reproduisait en terminant la base du clocher.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le clocher de Saint-Jean est resté inachevé. La flèche qui le surmonte n'est pas en granit. Ce n'est qu'une charpente en bois, recouverte de plomb. On a tâché de lui donner les dimensions et les formes de nos flèches ordinaires. Elle a 22 mètres de haut; elle est de forme octogonale; ses arêtes sont garnies de crochets; elle est flanquée, aux quatre coins de la plate-forme, de clochetons élevés, de même construction qu'elle. Mais on a eu beau faire, cette flèche est bien loin de produire l'effet monumental des flèches en granit. C'est fort à regretter; car le clocher de Saint-Jean, couronné par une flèche en harmonie avec le reste de sa construction, serait un des plus beaux de ce pays, si riche en monuments de ce genre.

LA FONTAINE.

On entre dans le cimetière par un grand portail de granit en ogive, large de 2^m67. Les pieds-droits de cette porte sont en faisceau de colonnettes; et ces colonnettes, n'ayant pas de chapiteaux, se projettent en moulures sur l'archivolte. Celle-ci est, en outre, encadrée par une moulure saillante, ornée de choux, se terminant en accolade et couronnée par un fleu-

ron. De chaque côté, des contreforts surmontés de pinacles engagés, et des niches avec culs-de-lampe et dais sculptés. Une corniche à feuillages court le long du massif de maçonnerie qui charge toute la construction.

A peu de distance de cette entrée monumentale est la fontaine. Ce curieux monument a pour base un grand bassin ou coupe en granit, posé sur un socle de trois marches. Ce bassin a 4 mètres de diamètre à son bord supérieur et 1m30 de hauteur. Il n'est orné que de quelques moulures circulaires et de deux rangs de mascarons, par la bouche desquels s'écoule le trop plein de l'eau.

Au centre de la coupe, un support en granit ornementé soutient trois vasques rondes superposées, qui diminuent à mesure qu'elles s'élèvent. Douze têtes d'anges, tenant dans la bouche un petit tuyau, font à chaque vasque une gracieuse couronne. Dans la vasque inférieure, Jésus-Christ est debout, les pieds dans l'eau et les bras croisés sur la poitrine. Saint Jean-Baptiste, agenouillé sur une saillie, lui verse sur la tête l'eau du baptême. Deux anges debout sont à leurs côtés. Dominant la vasque supérieure, Dieu le Père, figuré à mi-corps, se penche vers son fils, en lui tendant les bras.

Ces figurines, hautes d'environ 0m50, sont en plomb, de même que les têtes d'anges. Leur exécution est d'une rare finesse. La pureté des lignes et le naturel des attitudes décèlent manifestement la main d'un artiste de grand talent.

L'eau est amenée d'une hauteur voisine, par un conduit ininterrompu, dans la vasque supérieure, et de là se déverse de vasque en vasque par les tuyaux

Cliché de M. O. Ripert.

FONTAINE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

que tiennent les anges. La scène représentée et le jet de ces trente-six filets d'eau brillant au soleil, seraient du plus charmant effet, si tout fonctionnait bien. Mais hélas ! l'eau tombe par quelques tuyaux seulement ; les anges qui assistent au baptême sont lamentablement déformés ; et la coquille que tient saint Jean n'est plus au-dessus de la tête de Notre-Seigneur. Toute l'œuvre aurait un besoin urgent de réparations, qu'un artiste désigné par la Commission des monuments historiques et payé sur le budget pourrait seul exécuter.

De quelle date est cette fontaine ? On a dit qu'elle était due à la munificence de la reine Anne. Cela me semble inadmissible. Elle doit être d'une époque beaucoup plus récente. Les formes pesantes du bassin inférieur et les mascarons qui le décorent, appartiennent au XVIIe siècle. D'un autre côté, les figurines représentant la scène du baptême ne me paraissent rappeler en rien les œuvres des artistes qui vivaient en 1505. Si je me trompe, si la fontaine de Saint-Jean est contemporaine de la reine Anne, c'est qu'alors l'artiste italien qu'on dit en être l'auteur, aurait apporté dans ce pays un art bien en avance de celui qu'on y pratiquait dans les premières années du XVIe siècle.

LE TRÉSOR.

J'ai surtout à vous parler ici de deux objets d'inestimable valeur : le calice et la croix processionnelle, en vermeil l'un et l'autre, donnés par la reine Anne. Mais la valeur exceptionnelle de ces deux monuments d'orfévrerie, ne doit pas me faire oublier d'autres

objets, précieux à plus d'un titre, que possède l'église de Saint-Jean. Je dois au moins les mentionner.

1° La relique dont je vous ai conté l'histoire, la première phalange de l'index de saint Jean-Baptiste, contenue dans un petit reliquaire or et argent, en forme d'étui, ayant de long 55 millimètres et 32 de diamètre.

2° Le crâne de saint Mériadek, dans un chef avec buste, en argent, haut de 20 centimètres.

3° Un morceau, qui n'a pas moins de 24 centimètres de longueur, du bras de saint Maudet, dans un avant-bras en argent, long de 50 centimètres.

4° Un ostensoir en vermeil, du XVIIe ou XVIIIe siècle.

5° Un petit calice en argent, ancien et fort curieux. Le renflement du pied est orné de feuillages dorés et de huit petits médaillons en émail, représentant huit têtes d'apôtres sur fond bleu.

6° Enfin, deux crucifix en ivoire, anciens aussi, et d'un beau travail.

Laissant de côté ce qui est moderne, j'arrive au calice et à la croix.

Le calice. — Sa hauteur est de 0^m^ 344 ; la coupe a 0^m^ 153 de diamètre ; l'empâtement du pied, 0^m^ 230 ; la patène, 0^m^ 240. Le calice, seul, pèse 2 k. 300, et, avec la patène, 2 k. 782

L'empâtement du pied, entouré de huit lobes séparés par des griffes, est couvert d'une profusion de feuillages et d'ornements variés. On y remarque un personnage nu, avec des ailes, et un dauphin de chaque côté.

Le pied est entouré de huit niches à cintre sur-

baissé, séparées par des clochetons arrondis, et couronnées de frontons figurant une sorte de coquille. Dans ces niches, huit statuettes d'apôtres : saint Pierre, saint Paul, saint Barthélemy, saint Thomas, saint Philippe, saint André, saint Jean et saint Jacques.

La coupe est garnie de six couples de dauphins, réunis par un lien à la naissance de la queue, et portant alternativement, au-dessus de la tête, une espèce de couronne. Dans le V que forment les corps des dauphins accouplés, on voit une salamandre et une tête d'ange.

A part le bord supérieur de la coupe, qui est lisse, il n'y a pas, dans ce magnifique calice, le moindre espace vide d'ornements. Quant à la patène, elle ne peut servir à dire la messe, couverte qu'elle est de ciselures, qui retiendraient les parcelles de l'hostie.

Au milieu, une miniature, peinte très finement sur émail, représente la Nativité. Ce médaillon a 0m 052 de diamètre. — Au-dessus, on voit une tête d'homme portant la barbe et les cheveux longs. Elle est encadrée dans une couronne que soutiennent deux personnages nus.

On a dit que cette tête était celle de François Ier. Je ne sais ; mais je serais porté à croire que le calice n'a été exécuté que sous le règne de ce prince. Tous ses ornements sont très franchement de la Renaissance ; on n'y voit aucune trace de gothique. Il fallait beaucoup de temps pour mener à fin une œuvre aussi compliquée ; et il serait bien naturel que la reine Anne, morte huit ou neuf ans après son voyage à Saint-Jean, eût chargé sa fille, la reine Claude, épouse de François Ier, de l'exécution de ses volontés.

La croix. — Elle a de hauteur totale 0 m 94, et de largeur, aux bras, 0 m 55. Le Christ mesure 0 m 23. Portés sur des branches, la Sainte-Vierge et l'apôtre saint Jean sont à droite et à gauche.

Au bout des quatre branches de la croix, sont, sur chaque face, des quatre-feuilles; et, dans ces quatre-feuilles, des médaillons représentant : d'un côté, en bosse, les quatre évangélistes; de l'autre, en gravure, trois grands prophètes; et, au bas, en bosse, saint Jean-Baptiste dans le désert.

Au dos de la croix et au centre, on voit Dieu le Père assis, tenant le Christ sur ses genoux. Au-dessous, dans une niche saillante, saint Jean-Baptiste montre l'agneau couché à ses pieds. Une banderolle porte ces mots : *Ecce agnus Dei.*

Autour du renflement qui surmonte la douille de la croix, douze médaillons représentent des fleurs. Les plats de la croix sont couverts, des deux côtés, de feuillages et de rinceaux d'une grande pureté de dessin.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer, en terminant, que la double représentation de saint Jean-Baptiste montre bien que cette croix a été spécialement exécutée pour l'église qui lui est dédiée et qu'avait visitée la reine.

CALICE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT.

PATÈNE DU CALICE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT.

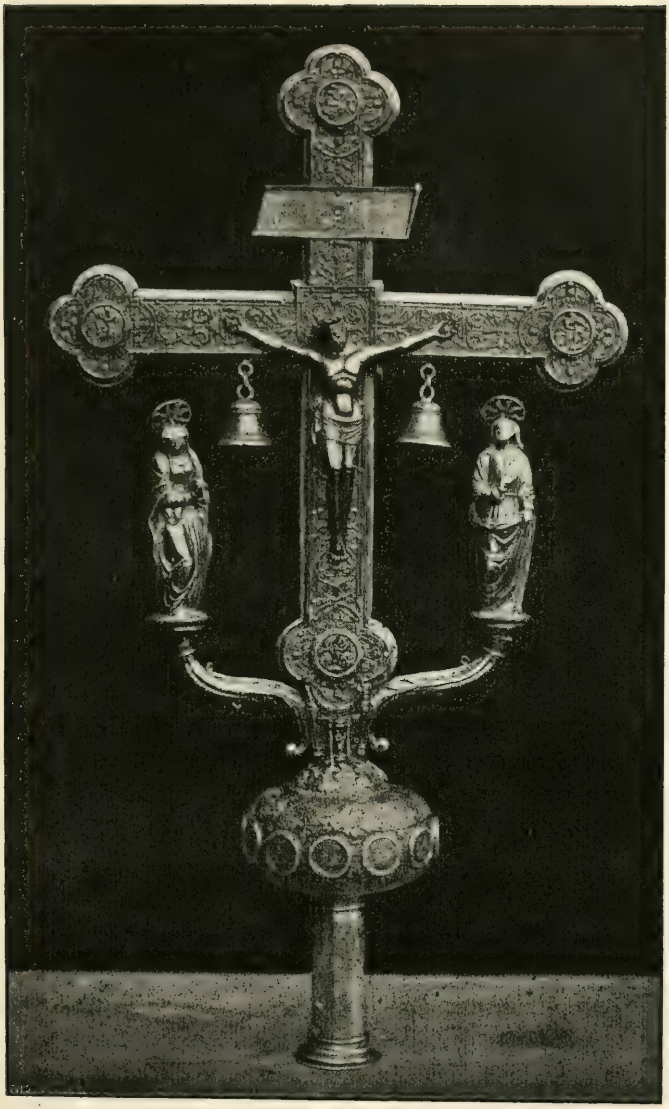

CROIX PROCESSIONNELLE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT.

VII.

NOTES

SUR

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE MORLAIX-BREST

Par M. A. de ROUMEJOUX.

Nous avons fait paraître quelques lignes sur le Congrès archéologique de Brest-Morlaix, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Périgord* (1), pour les lecteurs périgourdins, mais qui n'intéresseraient pas les Bretons, qui trouveront dans le volume du Congrès, un compte-rendu et des mémoires plus complets sur les monuments que nous avons visités.

Nous tirons de nos croquis quelques sujets que les photographes n'ont peut-être pas pris et dont quelques-uns pourront intéresser nos confrères.

Une statue de saint Joseph dans une niche et te-

(1) Tome XXIII, p. 303 ; Périgueux, imprimerie de la Dordogne, in-8°.

nant le bâton fleuri à la main, provenant de l'église romane de Daoulas.

STATUE DE SAINT JOSEPH à Daoulas.

STATUE DE SAINT JEAN au Conquet.

Une statue de saint Jean, provenant de la primitive église du Conquet; elle est curieuse par la manière dont son attribut, l'aigle, est représenté : aux pieds du saint apôtre, l'aigle découvre avec son bec l'écritoire de forme tubulaire dont les diverses parties sont reliées par les attaches qui servaient à le suspendre à la ceinture et à le maintenir fermé (1).

(1) Voir dans ce volume, sur ces représentations des attributs des évangélistes, une note de M. le baron de Bonnault d'Houët.

Au Folgoat, celle de sainte Marguerite, les mains jointes, vêtue d'une longue robe, foulant aux pieds une horrible bête, sur laquelle elle est debout (XVIe siècle). Ce monstre ressemble à la Tarasque, ce qui un moment nous a fait croire à sainte Marthe, mais nous avons abandonné cette idée, les Bretons du Folgoat n'ayant pas, croyons-nous, de raison pour rendre hommage à sainte Marthe. Les détails des costumes n'ont rien de particulier.

STATUE DE SAINTE MARGUERITE au Folgoat.

Nous donnons encore, d'après nos croquis, le clocher de l'église de Plougasnou, intéressante construction du XVIe siècle, dont une des faces latérales a ses divers étages garnis de galeries ou balcons aux balustrades ajourées, et dont les moulures superposées, sont décorées de modillons qui supportent l'avancement de ces balcons; ce clocher, très élevé, produit un bel effet sur la façade de cette église, qui elle-même est un beau monument.

Une pierre tombale du Musée de Morlaix, attribuée à Julienne Le Borgne (1238), fondatrice de l'église des Jacobins; le costume qu'elle porte est très simple : sa tête voilée repose sur un coussin orné de glands; sa robe longue, couvrant les pieds, est serrée à la taille par une ceinture qui semble perlée, à moins que ce ne soit une torsade; la robe n'est pas ajustée au corps, elle est boutonnée du col à la ceinture; ses manches très étroites laissent pendre des pendants

d'étoffe qui ne semblent pas faire partie des manches,

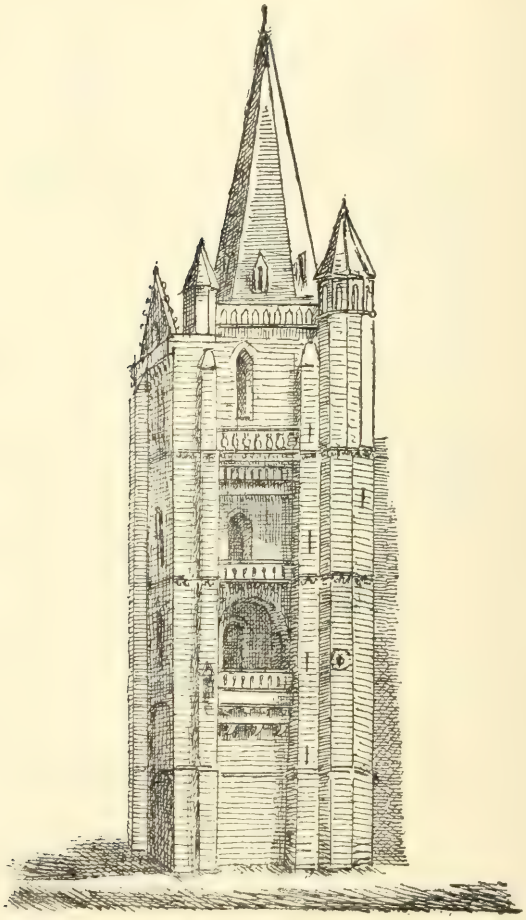

CLOCHER DE PLOUGASNOU.

mais seulement cousus au coude; l'avant-bras ne semble pas en sortir; une série de boutons court

des poignets presque jusqu'au coude ; deux chiens, probablement, sont couchés sous les pieds de Julienne. Nous n'avions à notre disposition que cette description sommaire, quand nous avons eu l'heureuse idée de nous adresser à M. Ernest Hervé qui a eu l'obligeance de nous envoyer la lettre que nous copions textuellement, ne pouvant mieux faire que de profiter de ses recherches. Nous ne regrettons pas d'avoir osé mettre M. Hervé à contribution ; nous avons eu affaire à un confrère aimable et complaisant, et sans lui nous n'aurions jamais connu les détails intéressants qui suivent : « .... Malheureusement, nous écrit-il, mes recherches ne m'ont donné jusqu'ici que de maigres résultats, et, pour le moment, je ne puis que vous envoyer la copie de la description de la

PIERRE TOMBALE DE JULIENNE
fondatrice des Jacobins de Morlaix.

pierre tombale telle qu'elle est portée dans le livret du Musée : Pierre tombale de Julienne, principale fondatrice de l'église des Jacobins, en 1238 affectée aujourd'hui au Musée. Son tombeau, dit Beaumesnil (voir le manuscrit aux archives de Morlaix), était recouvert d'une lame de cuivre portant dans sa bordure une épitaphe en caractères gothiques et en vers léonins :

Ecce sub hoc saxo, fratrum de Monto-Relaxo
Est sita fundatrix, Juliana, Dei veneratrix.
Hujus erat virtus (quâ pollet femina rara) :
Mens sincera, manus larga, pudica caro.

La lecture de Beaumesnil, si nous comprenons bien la lettre de M. Hervé, est fautive, elle porte : *mens sana.* M. de Courcy, dans *la Bretagne contemporaine*, s'exprime ainsi au sujet de la fondation du couvent des Dominicains ou Jacobins de Morlaix : « Il fut établi en 1237. Le duc Pierre de Dreux et la « princesse Alix, sa femme, donnèrent le terrain et « l'église fut bâtie des libéralités de plusieurs habi- « tants. La nef et le collatéral unique qui longe la « rue des Vignes, remontent au XIIIe siècle. Neuf « arcades soutenues sur des colonnes prismatiques, à « chapiteaux de feuillage, séparent la nef du colla- « téral, dont les murs intérieurs sont garnis d'enfeux. « Le chœur et la chapelle Notre-Dame qui forme le « transept au nord, furent élevés au commencement « du XVe siècle. Nous n'avons pu découvrir, ajoute « M. de Courcy, à quel siècle appartenait dame Ju- « lienne, dont l'épitaphe louangeuse nous semble au « moins manquer de courtoisie pour la généralité « des femmes ».

M. de Kersauson, dans un article paru en 1885 dans la *Revue historique de l'Ouest*, cite un manuscrit qui lui a été communiqué, intitulé : *Plainte manifeste nécessaire envoyée le... samedi de novembre 1773 par M. le comte de Kersauson au R. P. Coste, prieur du couvent des Dominicains de Morlaix.* De ce factum il appert que le comte de Kersauson se plaint de la disparition, dans l'église du couvent, de l'ablation des blasons de Kersauson et de Penhoët : « Or, vous n'igno-
« rez pas que c'est à cette illustre maison de Pen-
« hoët, dont je descends, qu'appartenait Julienne,

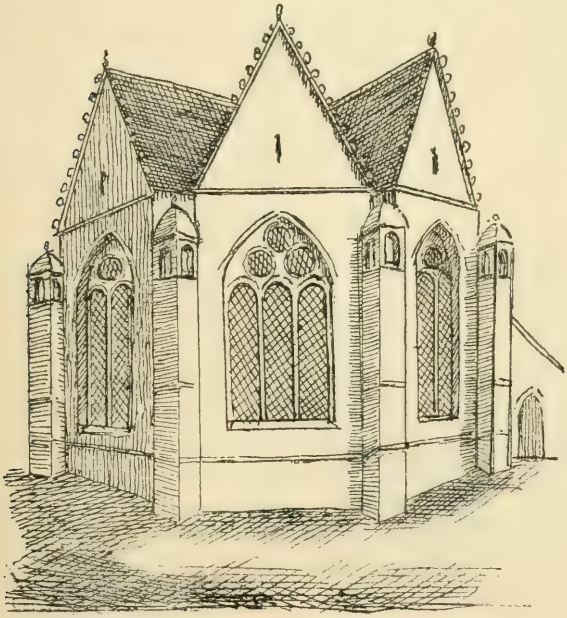

Abside de l'église de Gouesnou.

« votre fondatrice, dont l'épitaphe rappelait en quel-
« ques mots la belle vie... »

Le titre de fondatrice attribué à Julienne de Penhoët, se rapportait seulement à la chapelle de Notre-Dame, du commencement du XVe siècle, où reposent ses cendres ; c'est ainsi que conclut M. de Kersauson.

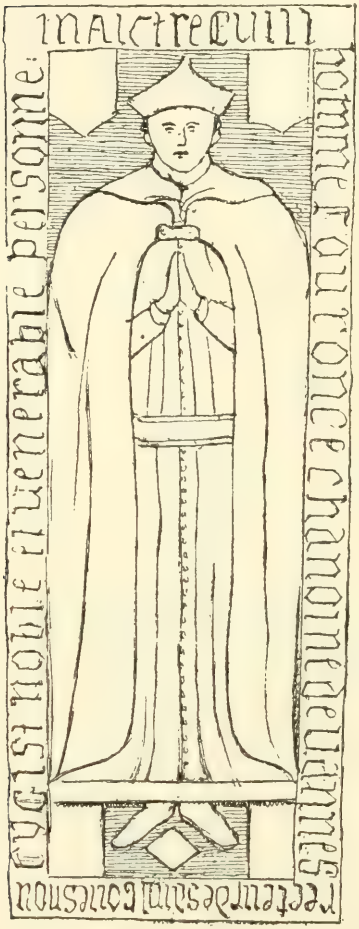

Pierre tombale de Guilhomme Touronce à Gouesnou

Dans la curieuse église de Gouesnou, dont M. de l'Estourbeillon, donne la date, 1552, et qui a été restaurée bien souvent, nous remarquerons une des plus curieuses frises en bois scupté de la Bretagne, avec celle de la chapelle de Pencran, où l'on voit reproduites toutes les cérémonies d'un enterrement. Le clocher est, mais malheureusement nous n'en avons ni croquis ni photographie, un des plus hardis et il est construit dans les plus heureuses proportions. Nous avons relevé la pierre tombale du recteur Guilhomme Touronce, qui fut, au

XVIIe siècle, un des restaurateurs de ce bel édifice, dont le chevet présente cette particularité qu'il a trois côtés terminés chacun par un pignon. Nos notes signalent les statues des évangélistes, une statue de saint Yves du XVIIe siècle, des portes à panneaux sculptés. La dalle funéraire du recteur Touronce n'a pas besoin d'une longue description : tête imberbe coiffée du bonnet carré, soutane boutonnée comme de nos jours, ceinture, long manteau attaché par une patte; un grand collet couvre les épaules; les mains sont jointes; les manches de la soutane sont étroites. Une note succinte rapporte qu'il faut remarquer à l'intérieur les frises et les moulures.

VIII.

UNE NOUVELLE CARACTÉRISTIQUE

DES ATTRIBUTS ÉVANGÉLIQUES

Par M. le baron de BONNAULT d'HOUËT.

Tout le monde connaît les attributs des quatre évangélistes, l'homme ou ange, le lion, le veau ou bœuf et l'aigle. On les rencontre soit auprès de l'évangéliste auquel ils se rapportent, soit isolément, passés alors à la dignité de symbole. Dans ce dernier cas, pour mieux les différencier des autres animaux, on leur prête souvent le nimbe des saints et le livre qui rappelle leur apostolat. En Bretagne, suivant une inspiration qui nous semble particulière à cette province, l'artiste a cru devoir leur donner une caractéristique nouvelle, l'encrier nécessaire à la rédaction des évangiles. Sans doute les PP. Martin et Cahier indiquent l'encrier comme une des caractéristiques com-

munes aux quatre évangélistes, mais dans les exemples qu'ils donnent, l'encrier n'est avec la table, la plume, le livre qu'un accessoire du décor qui encadre l'évangéliste; en Bretagne l'encrier, isolé et présenté à l'écrivain par l'animal symbolique, acquiert à nos yeux une importance capitale et sa forme est bien faite pour attirer notre attention.

L'AIGLE DE SAINT JEAN.
(Église du Conquet).

LE LION DE SAINT MARC.
(Calvaire de Guimiliau).

C'est le vieil écritoire des gens qui n'ont ni bureau, ni table, ni chaise et écrivent en route, celui dont se servaient jadis les huissiers et qu'ils ne portent plus que dans les comédies classiques. Dans ce long étui rond et étroit, on pouvait placer l'encre, la plume et aussi le papier timbré. Il ouvre par le milieu et se ferme en engageant une des parties dans l'autre. Le cordonnet qui les relie, une fois tendu, ne permet plus à l'encrier de s'ouvrir et sert à le suspendre à la ceinture. Dans les deux exemples que nous avons reproduit entre beaucoup d'autres, au Conquet, l'aigle tient dans son bec le bout du cordonnet;

à Guimiliau, le lion le serre dans sa gueule, et tous deux présentent l'encrier ouvert, parce que fermé il aurait trop ressemblé à un bâton et n'aurait plus eu de signification suffisamment intelligible.

IX.

SEPT CLOCHES ANCIENNES

DES COTES-DU-NORD

Par M. L. GERMAIN DE MAIDY,

Inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.

A la suite de tournées en Bretagne, depuis deux ou trois ans, M. L. Robert, fondeur à Nancy, a rapporté, pour les remettre au creuset, sept cloches antérieures à la Révolution, dont une (1603) provient de Saint-Connan, trois (1611, 1712, 1712) de Plouha, une (1622) de Pontrieux, une autre (1646) de Pléneuf, et la plus récente (1782), de Kermaria. Comme de coutume, M. Robert a bien voulu me permettre de les examiner et m'y aider. Doutant qu'elles aient été publiées, je crois utile de les rappeler ici.

Malheureusement, les circonstances m'ont fait tarder de mettre au net mes notes, sommairement prises au crayon, et d'aller rapidement vérifier l'exactitude de mes descriptions. Quand j'ai voulu faire cette

confrontation, les cloches, sauf celle de Saint-Connan et l'une de celles de Plouha, la seconde de toutes en volume, étaient déjà détruites. J'espère cependant que mes notes suffiront, sinon pour tous les détails que j'aurais aimé à préciser, du moins, pour le texte des inscriptions, ce qui est le plus important. Je rangerai les sept cloches dans l'ordre chronologique (1).

I

La plus ancienne, arrivée très récemment, provient de l'église de Saint-Connan et pèse 126 kilogr. (diam., 0m61 ; haut. totale, 0m65). Elle est curieuse par son évasement et l'épaisseur de la *pince*, presque horizontale, ce qui devait lui donner un son peu agréable et sourd.

Au *cerveau*, elle offre, sur une ligne, le nom de Jésus, celui de Marie, tous deux en caractères gothiques, et la date 1603, chacun précédé d'une croisette ancrée et suivi de fleurs de lis et de mouchetures d'hermine diversement groupées, heureuse réunion des emblèmes de France et de Bretagne.

ihs maria 1603

Des feuilles d'arbre sont moulées entre ces groupes.

Comme d'habitude, l'inscription est placée entre des filets. Plus bas, trois autres filets limitent une

(1) Pour plus de simplicité et de conformité à mes notes, j'ai conservé partout le temps présent.

zone semblable, dans laquelle on voit encore des feuilles parsemées.

J'ai parlé amplement des saints noms de Jésus et Marie, à propos des cloches, dans mon étude sur celles de Saugues (1).

L'emploi de caractères gothiques au commencement du XVIIe siècle, est une nouvelle preuve des retards considérables de l'épigraphie campanaire (2).

II

La seconde cloche, descendue de la tour de Plouha, est très petite, du poids de 35 kilogr. (diam., 0^m 39 ; haut., 0^m 412). Elle offre au *cerveau,* cette inscription, circulaire, précédée d'une croisette légèrement pattée :

✠ 1611 · M · THE · GVENO · R · D · PLVDVA (3) · ET · IAC · LE · DOAREN · G

Il faut sans doute lire : *Missire* (4) *The....* (5)

(1) *Les anciennes cloches de Saugues (Haute-Loire), refondues en Lorraine. Étude d'épigraphie campanaire.* Nancy, 1890, in-8° ; v. p. 39 sq.

(2) V. mon article : *La cloche de Bermont (Vosges).* Nancy, 1890, p. 7, no

(3) Ma note porte bien PLVDVA. Au lieu du D, il faut sans doute mettre un O, et remplacer la lettre suivante par un H.

(4) *Missire* était, en Bretagne, la qualification donnée aux prêtres. Cf. l'inscription de la cloche de Pléneuf.

(5) *Théophile, Théodore....?*

Gueno (1), *recteur* (2) *de Plouha, et Jacques le Doaren* (3), *g....* (4).

Il appartient aux historiens locaux de déterminer exactement ces deux personnages.

III

La troisième cloche, provenant de Pontrieux, ne pèse que 36 kilogr. (diam. 0m39; haut., 0m31 sans les anseaux, et 0m40 avec cet appendice). Les anseaux étaient très mal formés ; le joug, en forme de quille de bateau, m'a semblé très curieux. Cette cloche offre sur une ligne, au *cerveau*, le texte suivant, en petites majuscules romaines :

1622 MARƆVERITE (5) LEVER DAME DE COANEVENOY

Plus bas, l'on remarque deux écussons, très rudimentaires. Le premier offre un arbre *arraché*, c'est-à-dire avec ses racines, accosté de deux animaux affrontés, ressemblant à des moutons; mais le moule

(1) Cette forme *Gueno* est peut-être locale; *Guenot* se rencontre beaucoup plus généralement et me semble, en Lorraine, procéder par aphérèse de *Huguenin*, *Huguenot*, diminutifs de *Hugues* (*Hugo*).

(2) En Bretagne, encore de nos jours, les curés sont généralement appelés *recteurs*.

(3) Ce nom est bien de tournure bretonne. L. Larchey (*Dict. des noms*) donne *Do* comme le « nom d'un saint breton inexpliqué ».

(4) Dans ma note, cette lettre n'est pas très sûre, mais paraît bien détachée du nom précédent. Peut-être *greffier*. Ou faudrait-il lire *Le Doareng ?*

(5) *Marguerite;* le *G* est retourné.

de cire a été découpé jusque dans l'intérieur du champ. L'autre présente trois têtes d'animaux arrachées, 2 et 1, renards ou lions, sans langue.

Cette cloche est la première de la série qui soit arrivée à Nancy. A l'époque, j'ai questionné, au sujet des armoiries, mon collègue et ami, M. le marquis de l'Estourbeillon, qui n'avait point encore à partager son temps avec ses fonctions législatives et qui a bien voulu me fournir les renseignements suivants :

« Dame Marguerite *Le Veer* (*Lever* d'après la prononciation bretonne du temps), dame de Coëtnevenoy, vivant en 1629, était fille d'écuyer Jacques *Le Veer*, seigneur de Kerléau, et de Marie de Kernec'hriou. Elle avait épousé, vers 1617, N. de *Coëtnevenoy*, écuyer de la paroisse de Pommerit-Jandy, évêché de Tréguier, tout près de Pontrieux.

« La famille Le Veer, en possession des seigneuries de Maulouarn, Kerleau, Kerguischoux, paroisse de Merzec et de Kergroos en Qremper-Guezennec, évêché de Tréguier, était noble et ancienne, et comparaît aux montres de chevalerie dès l'année 1481. Elle portait pour armes : *D'azur à trois têtes de renards arrachées d'or*.

« La famille de Coëtnevenoy, ancienne noblesse de la paroisse de Pommerit-Jandy, portait pour armes : *D'or au pin arraché de sinople, accosté de deux merlettes de sable*. Elle se fondit vers 1650 dans la famille Le Borgne de Kernier ».

Comme on le voit, ces blasons s'accordent avec les écussons de la cloche.

IV

La quatrième cloche, la plus grosse de toutes, provient de Pléneuf; elle pèse 707 kilogr. (diam. 0m574; haut., 0m65). Au *cerveau*, on lit, sur deux lignes:

IHS MARIA † VENERABLE ET DISCRET MISSIRE IACQVES DE PAIX RECTEVR DE PLENEVF M. ROLLAND ROZE

† PBRE & M. IAC PAVLMIER PBRE I LE MONIER ET F HERVE FABRICQVES..... 1647

C'est-à-dire : Jhesus Maria (1). — Vénérable et discret (2) missire Jacques de Pais, recteur de Pleneuf, missire Rolland Roze, prebtre (3), et missire Jacques Paulmier (4), prebtre. — I. Le Monier et F. Hervé (5), fabriques (6). 1647.

Au-dessous, une marque ronde, dans laquelle on lit sur trois lignes: LE | LOVARN | MAFAICTE, inscription accompagnée, au-dessous, d'un renard (7) *passant*, très

(1) Cf. la première cloche.

(2) En Lorraine, la formule que j'ai trouvée le plus souvent pour les prêtres est: *Honorable et discrète personne*. Cf. la cloche de 1712, § VI.

(3) On écrivait *prebtre* avec un *b* à cause de l'étymologie *presbyter*.

(4) Ce nom assez généralement répandu semble, le plus fréquemment, provenir d'un « pèlerin revenu des lieux saints avec la palme consacrée ». L. Larchey, *Dict. des noms*, art. *Paulmaire*.

(5) Nom très répandu en Bretagne. Cf. L. Larchey, *o. c.*

(6) *Fabrique*, forme bretonne pour *fabricien*. Cf. la cloche de 1782, § VII.

(7) Il m'a semblé que c'était un renard. Serait-ce le sens du mot *lovarn* ou *louarn*? Ce mot serait-il à rapprocher de *Louart*, *Louvard*, *Louvat* signifiant *louveteau* d'après L. Larchey, *o. c.*

allongé. On voit aussi, au haut de la cloche, un médaillon ovale, renfermant un écu *au lion passant, accompagné de 6 coquilles, 3 en chef et 3 en pointe*, ce qui semble être l'écu du curé Jacques de Pais.

V

Deux cloches de 1712 appartenaient à l'église de Plouha. La plus petite, de 90 kilogr. (diam. 0m535 ; haut. 0m59), offre en haut l'inscription suivante, commençant par une croisette et dont chaque mot est suivi alternativement d'une fleur de lis et d'une moucheture d'hermine :

✠ IESVS MARIA IOSEPH ANNA 1712.

Au-dessous, six filets.

Sur la *panse*, une croix posée sur trois degrés, le tout formé de fragments de frises.

Je crains que, sur cette clochette, mes notes ne soient un peu incomplètes. Quoi qu'il en soit, l'inscription est intéressante, comme témoignage de la dévotion à la Sainte-Famille. Le nom d'ANNA y figure-t-il parce que cette sainte est la patronne de la Bretagne, ou parce qu'on la joignait encore aux trois personnes sur lesquelles la dévotion s'est définitivement fixée (1) ? Je crois probable qu'il y a eu, de ces faits, une double influence.

(1) Relativement au nom de sainte Anne joint, sur les cloches, à ceux de Jésus, Marie, v. *Les anciennes cloches de Saugues*, p 42, 51-52; sur celui de saint Joseph, *v. ibid.*, p. 50-51.

VI

L'autre de ces cloches, très belle et grande, pèse 557 kilogr. (diam. 1m; haut. 0m91). Elle existe encore à la fonderie de M. L. Robert. L'inscription suivante, avec une fleur de lis entre chaque mot et à la fin, se développe sur trois lignes, qui débutent chacune par une tête d'ange ailée.

CETTE (1) CLOCHE SAPPELLE PIERRE MARIE FAITE EN LAN 1712 AU FRAIS DE LA FABRICE (2) DE PLOVHA PAR LES SOINS DE N : (3) ET DISCRET F (4). CORENTIN LE MILIN CHANOINE REGVLIER DE PREMONTRE PRIEVR RECTEUR

DVDIT PLOVHA

C'est-à-dire : *Cette cloche s'appelle Pierre-Marie; faite en l'an 1712 aux frais de la fabrique de Plouha, par les soins de vénérable et discret frère Corentin* (5) *le Milin, chanoine régulier de Prémontré* (6), *prieur recteur* (7) *dudit Plouha.*

(1) Nous sommes au XVIIIe siècle et sortons de la tradition, qui donnait toujours la parole à la cloche elle-même.

(2) *Fabrice* pour *fabrique.*

(3) N sans doute pour V : *Vénérable.*

(4) *Frère.* Il semble néanmoins qu'un chanoine prémontré aurait droit à la qualification de *Père.*

(5) Nom essentiellement breton.

(6) C'est-à-dire : de l'ordre de Prémontré.

(7) Ce recteur (curé) avait droit à la qualification de *prieur* sans doute parce que l'église représentait un ancien prieuré, ou simplement parce qu'elle relevait d'un couvent de Prémontrés. Dans une partie du Midi, la qualification de *prieur* avait fini par être donnée indifféremment à tous les curés, comme celle *d'abbé* se donne maintenant à tous les prêtres séculiers : fâcheux souvenir de la *commende!*

Plus bas on lit, précédés d'une tête d'ange ailée, ces mots, séparés alternativement par une fleur de lis et une moucheture d'hermine :

IAI ETE FONDVE A BREST PAR THOMAS LE SOVEFF

La *panse* est décorée d'une grande croix sur trois degrés, le tout orné de feuillage en arabesque. Cette croix est accostée de deux médailles ou plutôt des deux faces d'une même médaille, rectangulaire, à pans largement coupés, c'est-à-dire presque octogone.

La première représente le Christ, en buste, tourné à sénestre, à longs cheveux et la tête encadrée par un nimbe. Il est entouré de cette très curieuse légende en langue italienne : ALLEGREZA · DEL · CIELO · E · DELLA · TERRA (1). La seconde, offrant la Vierge en buste, tournée à dextre, la tête également encadrée par un nimbe, a pour légende : REFVGIVM PECCATORVM OR · PRO · N. (2). Il s'agit donc d'une médaille dont les deux faces, placées l'une à côté de l'autre, représentent les effigies *en regard* du Christ et de la Vierge, figuration qui commença d'être en vogue à la fin du XVIe siècle, mais le fut surtout aux deux siècles derniers (3).

(1) *Joie du ciel et de la terre.*

(2) *Refugium peccatorum, ora pro nobis,* invocation des litanies laurétanes.

(3) Sur ce sujet, relativement auquel j'ai recueilli beaucoup de notes, on peut trouver quelques renseignements dans Jules Rouyer, *Un rosaire lorrain du XVIIe siècle*, dans les *Mém. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1881. — V. aussi plusieurs médailles citées à la fin du travail de Mgr. X. Barbier de Montault, *Le prototype des figures similaires du Christ à Poitiers, Oiron et Thouars* (Poitiers, 1889), p. 54 à 62.

A l'opposé existe un assez grand médaillon ovale avec cadre rectangulaire, les écoinçons ornés de têtes d'anges ailées. On voit sur ce médaillon la Vierge debout, joignant les mains, ayant sept étoiles autour de la tête et le croissant sous les pieds ; elle est entourée d'une auréole rayonnante et d'un cordon ouvert en haut, terminé d'un côté en boucle, et ayant, régulièrement espacés, huit nœuds en forme de renflements cylindriques.

A tous points de vue, ce médaillon est remarquable. Quelle en est la signification ? Je possède une charmante petite médaille ovale, offrant d'un côté le Crucifix avec une longue inscription (1), et de l'autre une Vierge tout à fait semblable : sept étoiles en haut, le croissant, très développé, en bas, et neuf rayons de chaque côté, encadrent Marie ; et, tout le long du bord, semble exister un cordon, qui cependant n'est pas distinct en haut et en bas. Sur les côtés, il est garni de quatre renflements qu'on pourrait prendre pour des grains de chapelet très allongés, mais que je ne puis considérer que comme des nœuds.

Cette image de la Vierge est la représentation de la femme dans l'Apocalypse (XII, 1), vêtue du soleil, ayant douze étoiles autour de la tête, et la lune sous les pieds. N'aurait-ce pas été alors l'une des figures de l'Immaculée Conception (2) ? Sans m'arrêter au nombre des huit nœuds du médaillon de la cloche, puisque

(1) Ce côté est analogue à celui de la médaille dont j'ai parlé dans *Les cloches de Saugues*, p. 14. Le texte est le même, sauf que la fin est abrégée.

(2) V. à ce sujet, mon article *Ancien cachet représentant la Vierge immaculée*, dans *l'Espérance* du 29 novembre 1896.

l'on n'en voit que quatre sur la médaille, je suis tenté de me demander s'il ne s'agirait pas d'un cordon séraphique, et d'une dévotion dirigée par un Ordre franciscain. Chacun sait que les disciples de saint François d'Assise furent les plus ardents champions de l'Immaculée Conception, jusqu'au moment où le rôle des Jésuites prévalut sur le leur.

Depuis que j'ai écrit les lignes qui précèdent, j'ai retrouvé une médaille qui me confirme dans l'opinion exprimée. De cuivre jaune, ovale, d'assez grande dimension, elle représente une Vierge analogue, plus mouvementée; le croissant existe sous ses pieds; une couronne d'étoiles, dont on en voit sept, est placée en arrière de sa tête, qu'elle encadre. Par derrière, au centre de la médaille, se trouve le soleil, dont les rayons serrés et inégaux se répandent sur presque tout le champ. Au premier coup d'œil, il semble que cette face est bordée de deux filets; mais, avec un peu d'attention, on distingue, malgré l'usure, que le filet intérieur est un cordon tordu, avec quatre légers renflements symétriques. Ce cordon forme un encadrement complet; en outre, ses bouts, après s'être rejoints au bas, se développent encore plus loin : l'un revient à dextre finir dans le champ; l'autre, au côté opposé, rentre aussi dans le champ, puis paraît se terminer en passant au-dessous même du cordon d'encadrement.

Le caractère séraphique de cette médaille est attesté par le revers, qui représente, dans un paysage, un religieux franciscain à genoux, à sénestre, ouvrant les bras, en extase devant l'apparition d'un calice au-dessus duquel est une hostie, environnée de rayons; un rayonnement entoure la tête du personnage. La légende porte : B · PASQVALE BAILON. — L'objet est

donc probablement italien et antérieur à 1690, date de la canonisation de saint *Pascal Baylon*, dont on célèbre la fête le 17 mai. Il avait été béatifié en 1618. Ce saint religieux espagnol naquit en 1540 et mourut en 1592. Récemment, un bref du pape Léon XIII, du 28 novembre 1897, l'a déclaré le *patron des réunions et associations eucharistiques*.

Ce saint, en effet, se fit remarquer par une dévotion toute particulière a la sainte Eucharistie ; mais on signale aussi sa dévotion à la sainte Vierge, et plus spécialement dans le mystère de l'Immaculée Conception (1).

Je ne veux pas ici m'étendre davantage sur ce point, qu'il y aura peut-être lieu de reprendre plus tard et de traiter à part. J'ai simplement voulu poser cette petite question d'iconographie religieuse : elle me paraît intéressante et j'y appelle l'attention.

VII

La dernière cloche provient de Kermaria. Elle ne pèse que 63 kilogr. (diam. 0m465 ; haut. 0m53). Cette inscription s'y développe au haut sur trois lignes, précédées chacune d'une main ; les deux premières lignes sont terminées par une fleurette ressemblant

(1) Presque tous ces renseignements, et d'autres encore sur saint Pascal Baylon, m'ont été obligeamment fournis par M. l'abbé Léon Jérome, agrégé d'histoire, professeur au grand séminaire de Nancy.

à une fleur de lis inclinée en *bande ;* une pareille se voit à la troisième ligne, après le mot *parlement.*

Main. LAN 1782 CETTE CLOCHE A ÉTÉ FAITE POVR LA CHAPELLE DE KERMARIA.

Main. NOMMÉE PAR HAVT ET PVISSENT MES^1re^ CLAVDE IOSEPH DE GVERRY CONSEILLER.

Main. AU PARLEMENT & HAVT & PVISSENTE DEMOIS^le^ LVCIE DE CALLOET DAME DE TREGOMAR (1).

Ceinture de fleurs de lis renversées.

Cartouche offrant deux écus accolés, avec couronne de marquis : 1. *d'or, à la fasce (d'azur) surmontée d'une merlette de même* (Callouët) ; 2. *de gueules à la croix cantonnée de 4 merlettes.*

En bas, on lit, d'un côté :

FAIT PAR YVES LE TACON FILS

Et, de l'autre :

RENE MAINGVY FABRIQVE (2)

Quatre fleurs de lis sont placées au commencement et à la fin de ces inscriptions ; dans la première, une croix existe après le mot *Yves*, et dans la seconde, une Vierge après le mot *Maingvy.*

On remarque aussi une large bande inférieure, ornée.

Sur la *panse*, on voit une croix aux trois branches

(1) Voilà bien la fin du XVIIIe siècle, avec ses inscriptions campanaires dépourvues de piété ; on ne songe qu'à y mentionner les vivants ; le nom de la cloche n'est pas même indiqué.

Le dictionnaire des communes donne, non *Tregomar*, mais *Tregomeur,* canton de Châtelaudren, ar. de Saint-Brieuc.

(2) *Fabricien.* Cf. la cloche de 1647, § II.

supérieures fleurdelisées (1), posant sur trois degrés et le pied accosté de consoles en forme d's. On lit auprès de la base, à dextre, le mot AUCTORE.

A l'opposé est une Vierge, portant l'Enfant Jésus.

Voilà ce que mes notes et mes souvenirs m'ont permis d'écrire sur ces sept cloches. Je souhaite qu'elles aient été mieux étudiées par d'autres, et j'accueillerais avec gratitude tous les renseignements et les rectifications que l'on voudrait bien me faire parvenir sur ces intéressants monuments campanaires. Mais surtout je serais satisfait si cette étude, tout incomplète qu'elle soit, formait un témoignage de mon attachement à la Bretagne, comme aussi de mes fidèles souvenirs aux amis que j'y compte et aux confrères que j'ai été heureux d'y rencontrer souvent.

(1) Dès le XIIIe siècle, la croix est souvent fleurdelisée. Le moyen-âge, suivant Mgr X. Barbier de Montault (*Bulletin monumental*, 1894, p. 186), y attachait l'idée de royauté : *Regnavit a ligno Deus*, est-il dit dans l'hymne *Vexilla Regis*. Cf. *Les anciennes cloches de Saugues*, p. 8, note 4. Relativement à l'origine de ce texte, v. Edmond Le Blant, *Les controverses des Chrétiens et des Juifs aux premiers siècles de l'Eglise*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, année 1896, p. 244.

X.

DANS LES COTES-DU-NORD

Dessins de M. Paul CHARDIN.

Sous le titre de *Recueil de peintures et sculptures héraldiques*, notre confrère M. Paul Chardin a donné dans le *Bulletin monumental* de 1885 à 1894 (1), une série d'articles illustrés de nombreux dessins, concernant divers monuments de la Bretagne, les uns

(1) Voici l'indication des articles publiés par M. Chardin dans le *Bulletin monumental*, sous le titre général de *Recueil de peintures et sculptures héraldiques :*

T. LI, 1885, p. 69, Plouha, Pludual, Lanvollon, Tréguidel, Saint-Quay; — p. 283, Plouha, Lanloup, N.-D.-de Confort, Saint-Quay, Plourhan, Pléguien, Plourivo, Plouëzec, Goudelin, Bringolo, Chatelaudren. Plouagat; — p. 379 (suite).

T. LII, 1886, p. 287, 333 et 474, la cathédrale de Tréguier.

T. LIII, 1887, p. 327 et 449, chapelles du Paradis en Pommerit, de Kerfons, de la Clarté de Ploumanac'h ; — châteaux de Tonquédec, de Coëtmen et de Coëtfrec.

T. LVII, 1891-92, p. 5, Mousteru, Pont-Melvez, Pestivien, Bulat, Burtulet, Saint-Servais, Rosviliou, Callac, Plusquellec, Saint-Gildas; — p. 537, Kernescop, Kermaria, Bringolo, Tressignaux, Beauport, Kerpradec, Kergrist, chapelle de Menez-Bré.

T. LIX, 1894, p. 217, 303, Avaugour, château et baronnie.

de grande importance comme la cathédrale de Tréguier et le château d'Avaugour, les autres, modestes églises rurales, chapelles et fontaines perdues dans la campagne ou vieux manoirs ruinés, tous situés dans le département des Côtes-du-Nord.

Nous avons pensé que les dessins si curieux de M. P. Chardin méritaient de passer une fois de plus sous les yeux de nos confrères, et que la place de cet album était naturellement dans ce volume consacré à l'archéologie de la Bretagne. Quant au texte qui les accompagne et que complètent de nombreuses notes puisées dans des documents anciens, nous n'avons même pas songé à l'abréger; nous renvoyons ceux qui voudraient des éclaircissements, aux articles du *Bulletin monumental* et nous nous sommes borné à en extraire les explications indispensables pour l'intelligence des dessins de notre confrère.

Les travaux de M. Chardin ont surtout pour objet la recherche des monuments héraldiques qui se trouvent dans les édifices qu'il décrit; il en a relevé bon nombre sur des tombeaux et sur des vitraux : nous ne nous occuperons pas le plus souvent de ces derniers.

M. Chardin n'est pas seulement un archéologue érudit reproduisant fidèlement avec son crayon les monuments qu'il étudie, les fragments qu'il décrit avec tant de soin, c'est aussi un artiste charmant, sachant faire revivre avec humour ces figures du moyen âge qui lui sont si familières, et il n'est pas hors de propos de rappeler ici les compositions si spirituelles et en même temps empreintes d'une si grande vérité, dont il a illustré la *Légende de Mont-*

fort-la-Cane, de son ami le baron Ludovic de Vaux (1), auquel il avait déjà prêté son concours pour son ouvrage *La Palestine*, écrit à la suite du voyage dans lequel il l'avait accompagné (2).

Comte de MARSY.

La Cathédrale de Tréguier.

A l'exception d'une tour du XIIe siècle, dite *Tour d'Hastings*, les parties les plus anciennes de la cathédrale actuelle datent de 1339. Quelques années plus tard, en 1346, les Anglais détruisirent une partie de l'édifice, qui fut encore la victime des Espagnols en 1592 et des Ligueurs en 1594.

En l'an Ier de la République enfin, le bataillon révolutionnaire du district d'Étampes, transforma l'église en Temple de la Raison. « En peu d'heures, dit Ogée, tout fut ruiné; les autels magnifiques, le mausolée de saint Yves, l'orgue, les statues, les tableaux, tout fut brûlé ou brisé. A ces orgies succéda la guillotine ».

C'est en Bretagne surtout que l'on remarque les enfeus les plus richement décorés.

Voici celui de Jean de Lantillac, archidiacre de Plougastel et chanoine de Tréguier en 1461. Son

(1) Paris, librairie Leroux, 1886, in-4°. Dessins en couleurs.
(2) Paris, librairie Leroux, gr. in-8°

blason deux fois répété est : *d'argent à la fasce de sable frettée d'or, accompagnée de trois roses de gueules.*

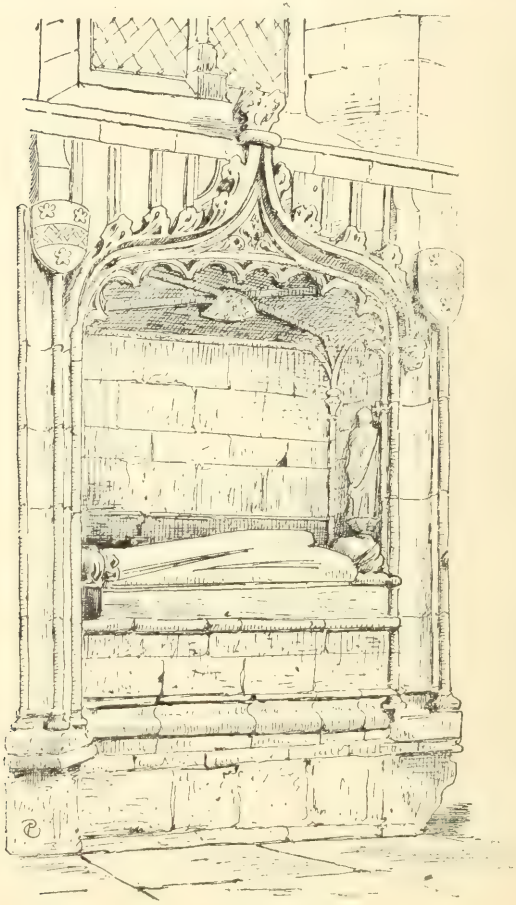

Tombeau du chanoine Jean de Lantillac.

Dans la chapelle Sainte-Anne, se trouve la tombe plate, sculptée en relief d'un personnage en costume

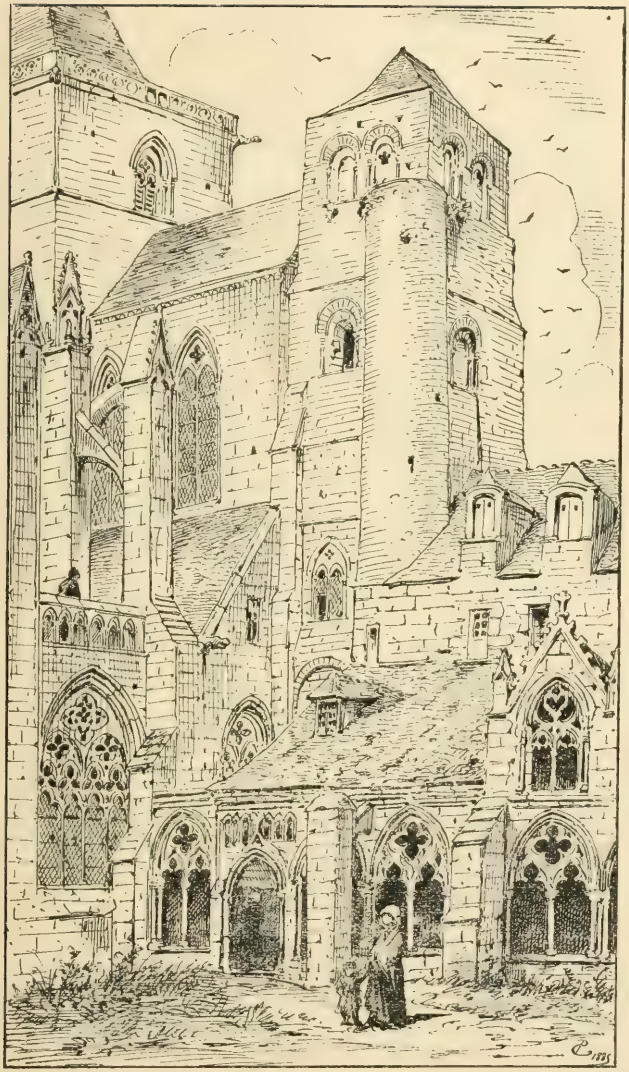

CATHÉDRALE DE TRÉGUIER. — LA TOUR D'HASTINGS.

Vue du Cloître.

militaire de la fin du XVe siècle, portant à la base inférieure, deux écussons dont l'un appartient sans doute à la famille de Coëtmen et l'autre à celle de Kerbouric.

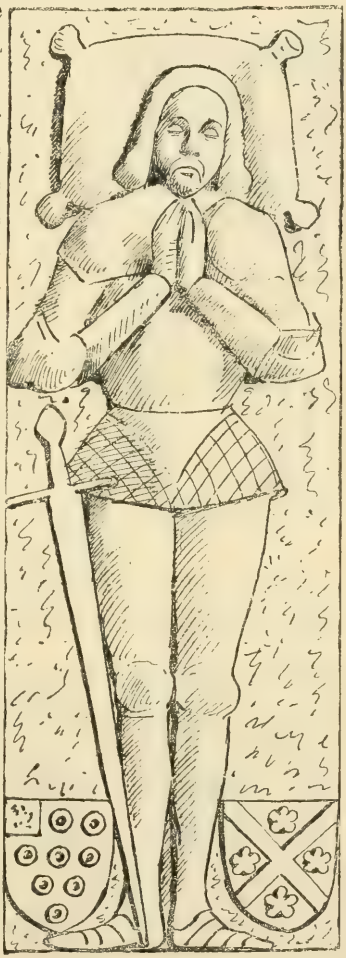

Dans une labbe funéraire en accolade, placée au-dessous de la fenêtre de cette chapelle, se trouve encore une bannière martelée, soutenue par deux anges et que surmonte une banderolle portant la légende : *Si plet a Dieu.* C'est la devise des du Chastel et on peut supposer que ce fragment de sculpture provient de l'enfeu de l'évêque Christophe du Chastel, placé dans la chapelle de Saint-Tugdual et dont il subsiste encore en place une labbe funéraire portant une bannière à ses armes (*fascé d'or et de gueules*), avec la crosse et la mitre, soutenue par deux anges.

Les armoiries de l'évêque du Chastel sont plusieurs fois encore répétées dans la décoration de la

cathédrale; on les trouve, soutenues par un ange, à la

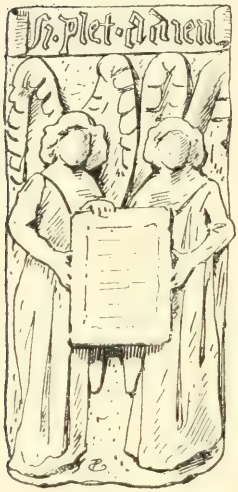

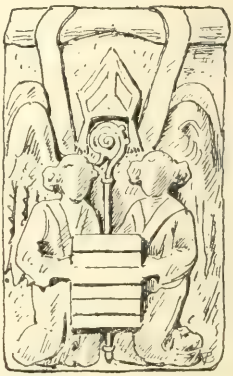

porte Saint-Jean, et l'écusson, avec la même disposition, se recontre également à l'angle de la porte

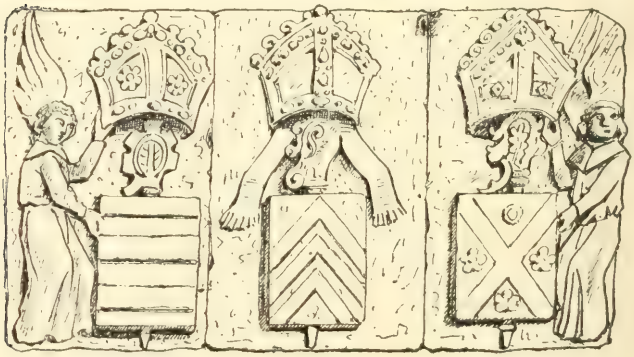

Du Chastel. Plœuc. Coëtquis.

Saint-Jérôme, avec les armoiries de Jean de Plœuc (1442-1453) et de Jean de Coëtquis (1453-1464), ses

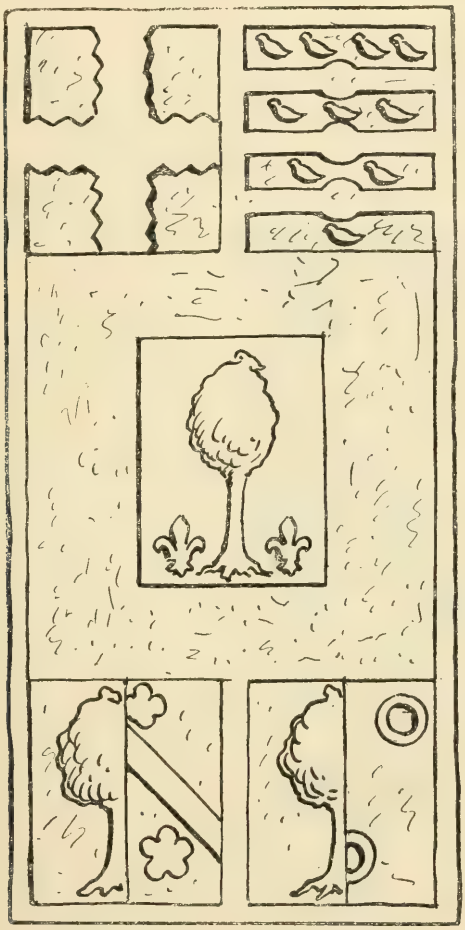

DALLE DE LA FAMILLE BUDES.

prédécesseurs, qui furent les principaux bienfaiteurs de la cathédrale de Tréguier.

La chapelle Saint-Nicolas nous fournit une curieuse dalle héraldique de la famille Budes, dont un des

descendants fut le maréchal de Guébriant, mort en 1642.

Les monuments héraldiques qui concernent la famille du Chastel semblent nous poursuivre, car nous les retrouvons dans la chapelle du Paradis, élégant édifice des XVe et XVIe siècles, situé à deux kilomètres du bourg de Pommerit-le-Vicomte. Nous n'en prendrons qu'un, celui qui est au-dessus du portail latéral. Il est sommé d'un heaume, vu de face, qui porte une couronne fleuronnée d'où surgit un cimier gigantesque représentant une tour à trois étages. Les deux lions qui supportent l'écu sont surmontés de longues banderolles flottantes dont les extrémités passent dans le bec d'oiseaux semblables à des perroquets. Sur l'une des banderolles, on lit la devise bretonne de la famille *Mar Car Doue* ou *Doe* (S'il plait à Dieu). La seconde est martelée.

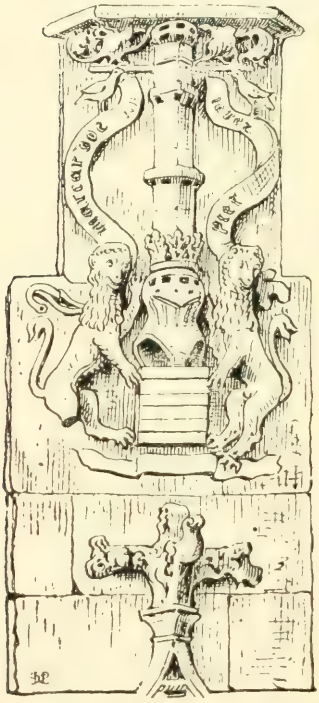

Les châteaux de Tonquedec et de Coëtmen.

Tonquedec était, avec Coëtmen, l'un des châteaux les plus célèbres de la Bretagne. Tous deux formaient les fiefs des juveigneurs de l'ancienne maison de Penthièvre. Ayant le titre de vicomté, Tonquedec fut apporté en mariage à Jean d'Acigné, en 1495. De cette famille, il passa aux du Chastel, et aux Goyon de la Moussaye, qui le vendirent en 1636 aux Quengo du Rochay.

Le seul écusson qui subsiste à Tonquedec est sculpté au-dessus de la porte principale; quoique mutilé, il peut être attribué à Rolland de Coëtmen, lorqu'en 1399, celui-ci releva son château, qui avait été détruit en 1395, après sa rébellion contre le duc de Bretagne Jean IV *(De gueules à sept* — et plus tard *neuf* — *annelets d'argent).*

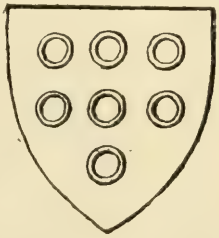

Le château de Coëtmen était assis sur la crête d'une colline dénudée que longe la route de Lanvollon à Pontrieux. Il est en ruines depuis le XVIIe siècle au moins et il n'en reste qu'un donjon de forme pentagonale et quelques débris de tours. La construction de cette forteresse était due à Gélin, juveigneur des comtes de Penthièvre, au XIIe siècle.

Le château d'Avaugour.

Avaugour, situé entre Saint-Brieuc et Guingamp,

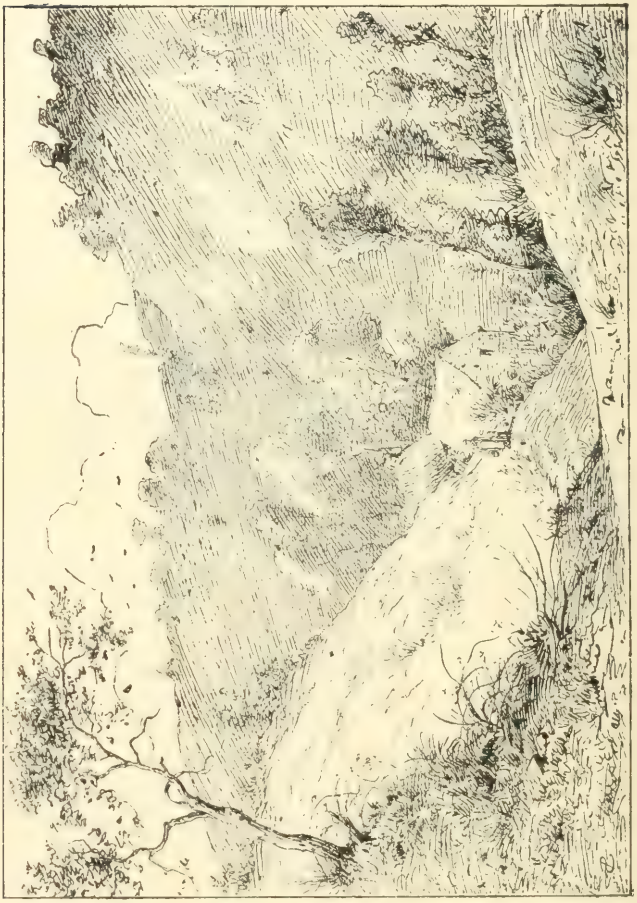

MOTTE DU CHATEAU D'AVAUGOUR.

fut un des châteaux les plus importants de la Bre-

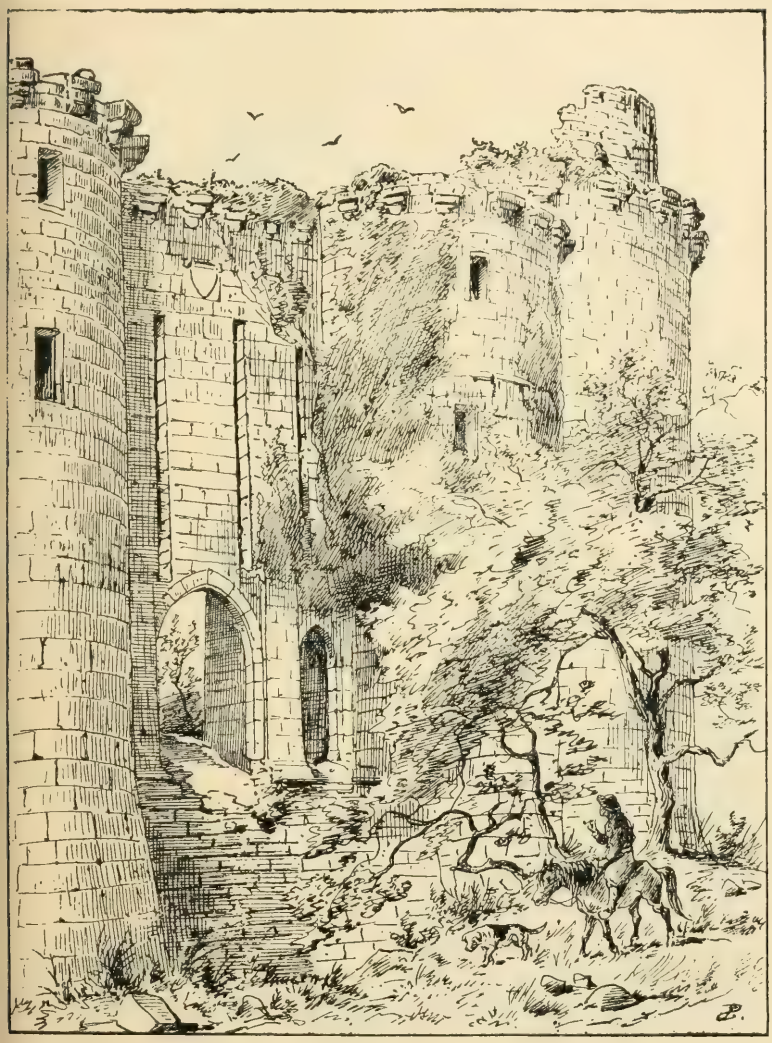

PORTE DU CHATEAU DE TONQUEDEC.

INTÉRIEUR DU CHATEAU DE TONQUEDEC.

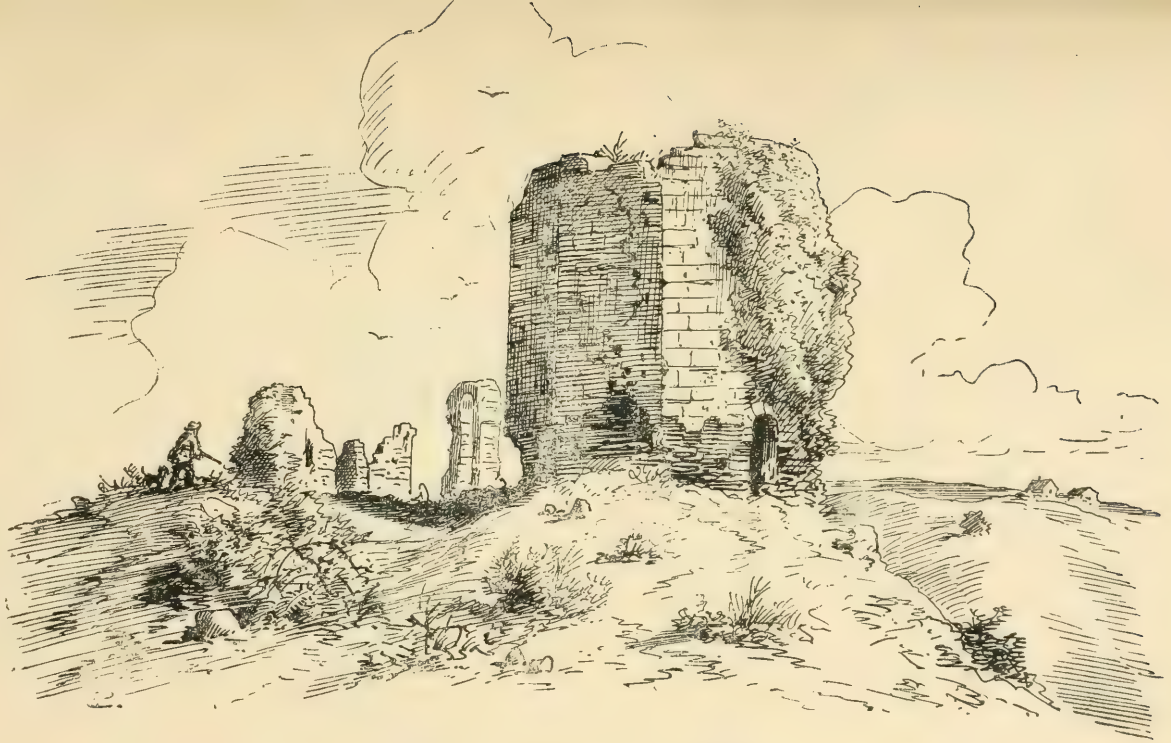

RUINES DU CHATEAU DE COETMEN.

tagne et donna son nom à une des plus anciennes baronnies du duché.

Le plan que nous reproduisons donnera l'ensemble de la disposition de cet édifice important, construit au XIIIe siècle.

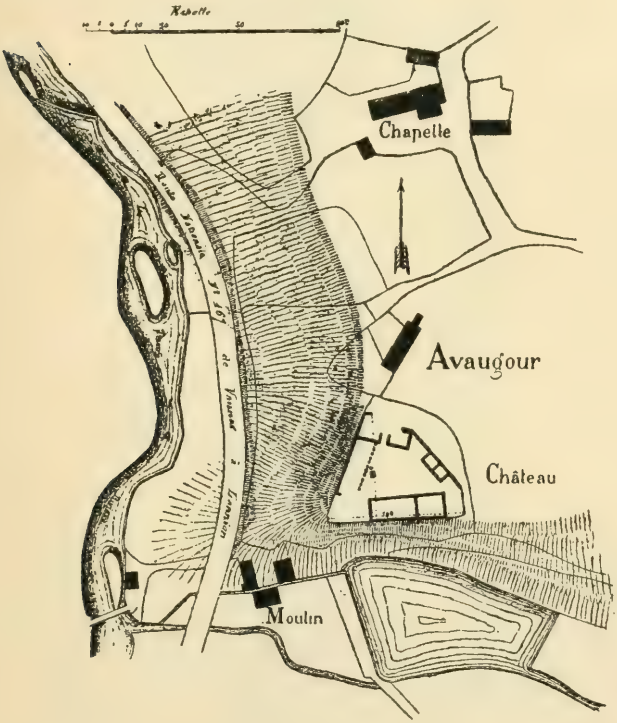

PLAN DU CHATEAU D'AVAUGOUR.

Il ne reste plus aujourd'hui que la chapelle d'Avaugour. Celle-ci accuse par son style toute l'élégance architecturale du XVe siècle.

Les monuments qu'elle renferme présentent un

réel intérêt. Nous mentionnerons d'abord la statue de la Vierge désignée sous le nom de Notre-Dame

LA CHAPELLE D'AVAUGOUR.

d'Avaugour, placée au-dessus d'une table d'autel en pierre portant deux écussons armoriés, ainsi que les

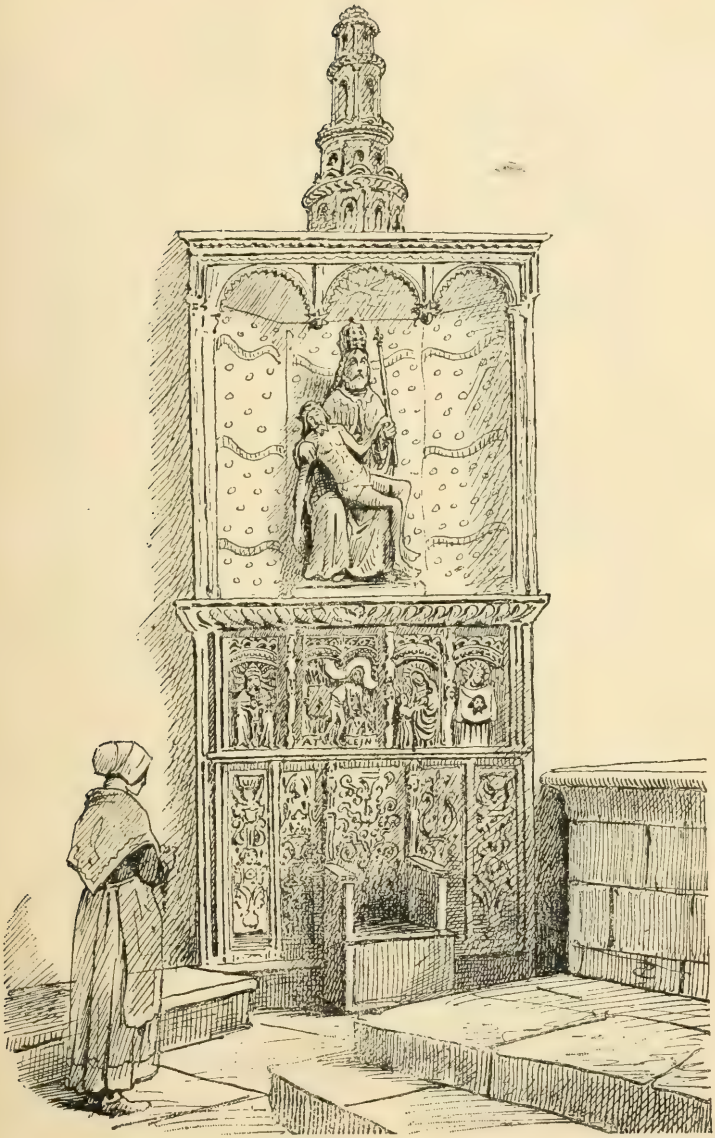

SACRISTIE A AVAUGOUR.

colonnes en bois qui subsistent encore de l'ancien jubé du XVIe siècle.

Dans le chœur, du côté de l'Évangile est, dans un angle, une curieuse armoire, couverte de sculptures fort naïves, et servant de support à un groupe représentant la Trinité, sous la forme du Père Éternel tenant sur ses genoux son Fils crucifié. Le Saint-Esprit en forme de colombe repose sur sa barbe.

Au centre du socle qui porte le groupe, se trouve une niche contenant, entre quatre panneaux à motifs de la Renaissance, un siège ou fauteuil.

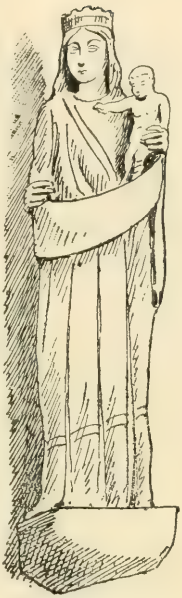

N.-D. D'AVAUGOUR.

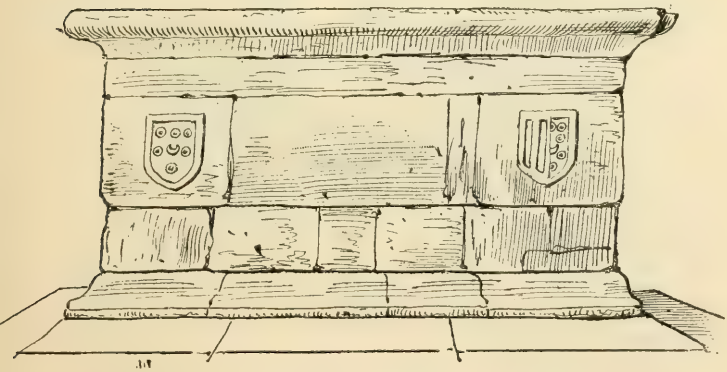

TABLE D'AUTEL DANS LA CHAPELLE D'AVAUGOUR.

Manoirs, Églises, Chapelles, Fontaines et Calvaires.

Entre Plouha et Pludual, se trouve, sur un vieux chemin breton bordé de chênes, une des fermes les plus importantes du pays; c'est l'ancien manoir du

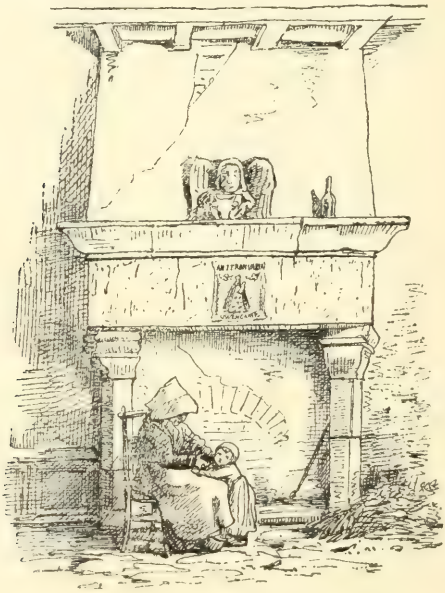

Cheminée du manoir du Guilly-Bœuf.

Guilly Bœuf, dont les propriétaires sont connus dès la fin du XVe siècle.

Le corps de ferme, rebâti en partie au XVIIIe siècle, n'offre pas d'intérêt, mais on y remarque une char-

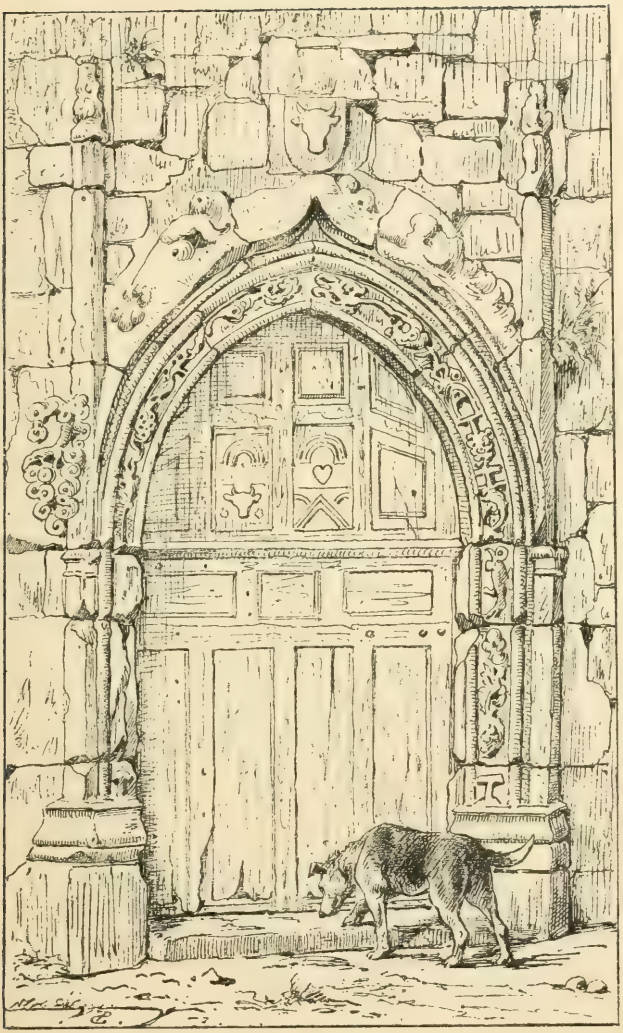

PORTE DU MANOIR DU GUILLY-BŒUF.

mante porte du XVIe siècle. Bien que mutilée, on peut la dire complète, puisqu'elle conserve même sa boiserie ancienne. Celle-ci se compose de plusieurs caissons quadrangulaires dont deux sont chargés de blasons; l'arcade ogivale en pierre qui décore la porte est surmontée d'un écusson chargé d'*un rencontre de bœuf*, armes parlantes de la famille Le Bœuf. Ce blason se trouve aussi sur la cheminée d'une des pièces du manoir.

L'ancien manoir de Kernescop, près de Plouha, désigné sous le nom de *Ville de l'Évêque*, n'est plus aussi aujourd'hui qu'une ferme; son entrée toutefois, avec ses deux portes, conserve encore un certain caractère. Au-dessus de la plus grande est un écusson écartelé de Courson et de Taillart et cette alliance indique qu'il fut construit de 1478 à 1543. Il fut toutefois restauré en 1561, comme l'indique l'inscription suivante, grossièrement taillée en relief.

La ferme de Kerpradec, ou *Maison du petit pré*, est également un ancien manoir du XVIe siècle, au

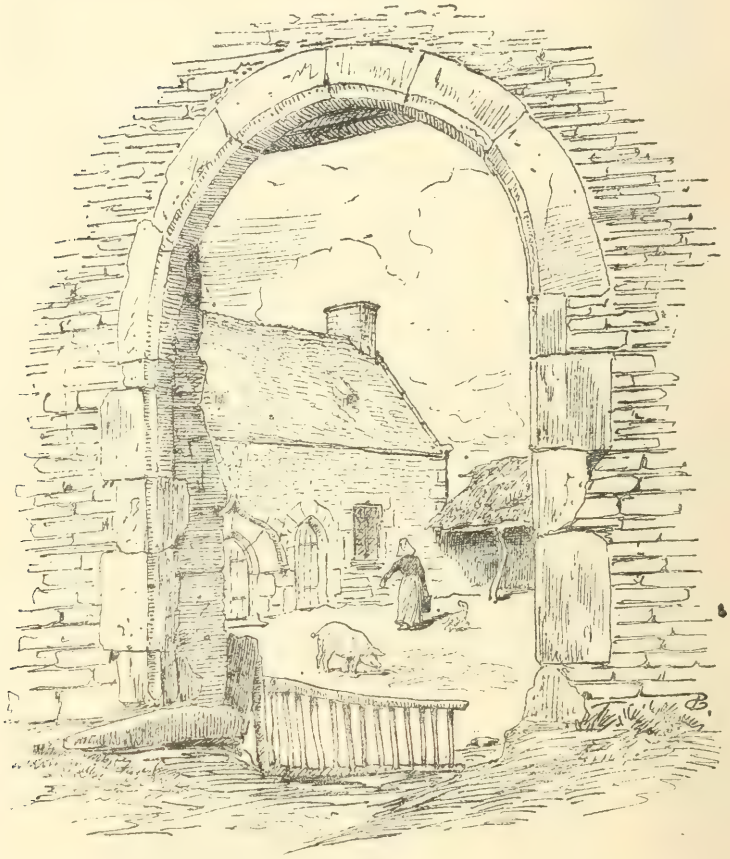

ENTRÉE DU MANOIR DE KERPRADEC.

toit élevé, aux pignons aigus. Sa longue façade est percée de larges fenêtres moulurées et d'une porte

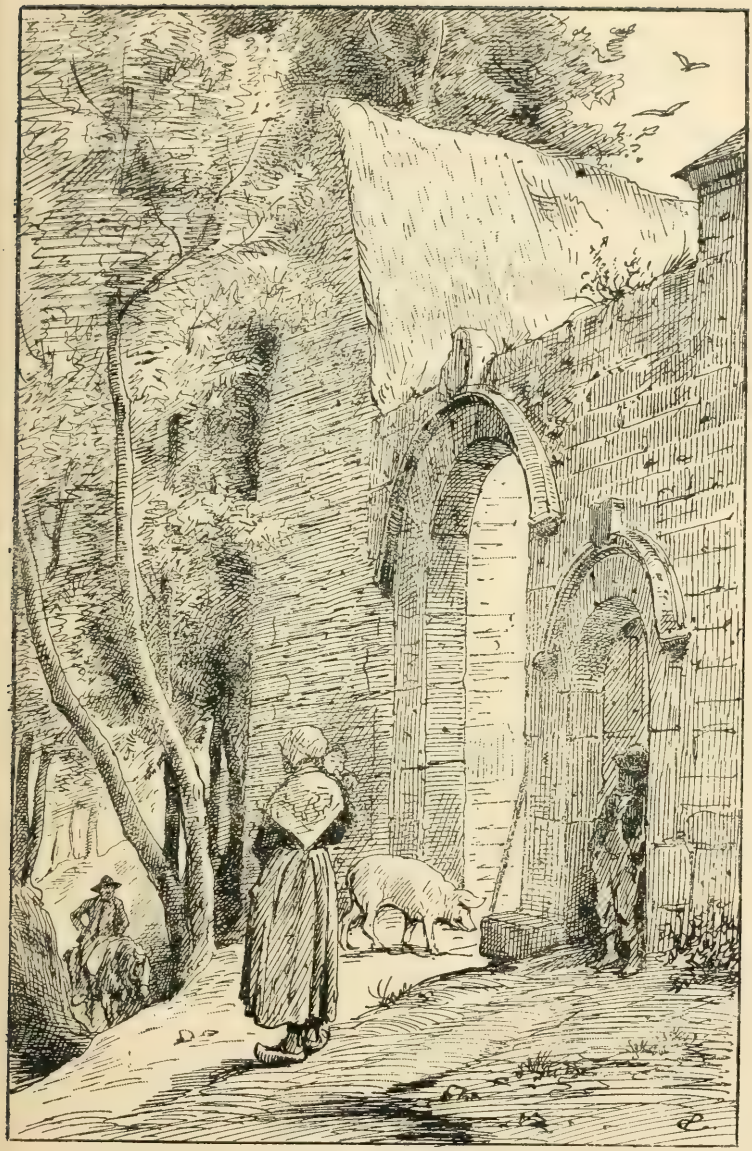

ENTRÉE DE L'ANCIEN MANOIR DE KERNESCOP.

en cintre surbaissé que surmonte une accolade ornée

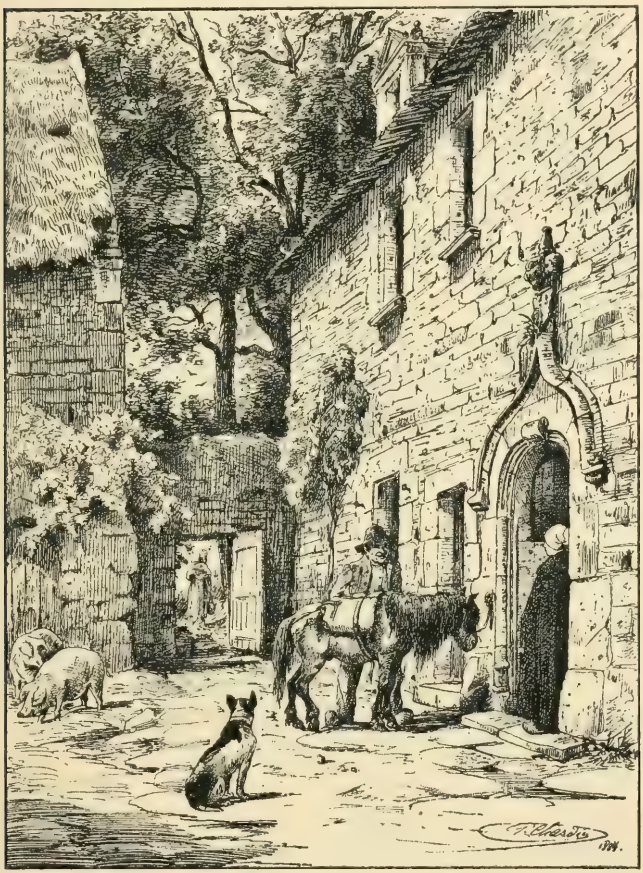

COUR DU MANOIR DU TERTRE.

de crochets et d'un riche fleuron. Sur le manteau

d'une cheminée enfumée se voient des armes que l'on peut attribuer aux Cillart.

Au manoir de l'Étang, au bourg de Plélo, une charmante porte gothique, ouvrant sur l'escalier intérieur du manoir, est ornée à son sommet du blason des Le Page, seigneurs de La Ville-Urvoy et de

l'Estang : *d'argent à l'aigle impériale de sable becquée et membrée de gueules.*

Chemin faisant, M. Chardin nous signale de tristes actes de vandalisme, en nous montrant comment on a remplacé par des *bâtisses* d'un style pseu-

do-gothique d'anciennes et curieuses églises, telles que celles de Plouha et de Callac.

ANCIENNE ÉGLISE DE PLOUHA.

La petite ville de Callac nous offre sur la vaste place où se trouve la chapelle de Sainte-Catherine, quelques maisons des XVIe et XVIIe siècles, dont l'une porte en façade une échauguette carrée, solidement construite en appareil de granit.

A l'époque où M. Chardin écrivait ses études, il y a près de dix ans, il n'y avait à Callac qu'une église, située au hameau de Botmel, à plus d'un kilomètre. Comme on construisait une église neuve, il est probable qu'aujourd'hui, il ne reste plus de l'église de Botmel que des ruines informes, si même elle n'a pas été complètement abattue.

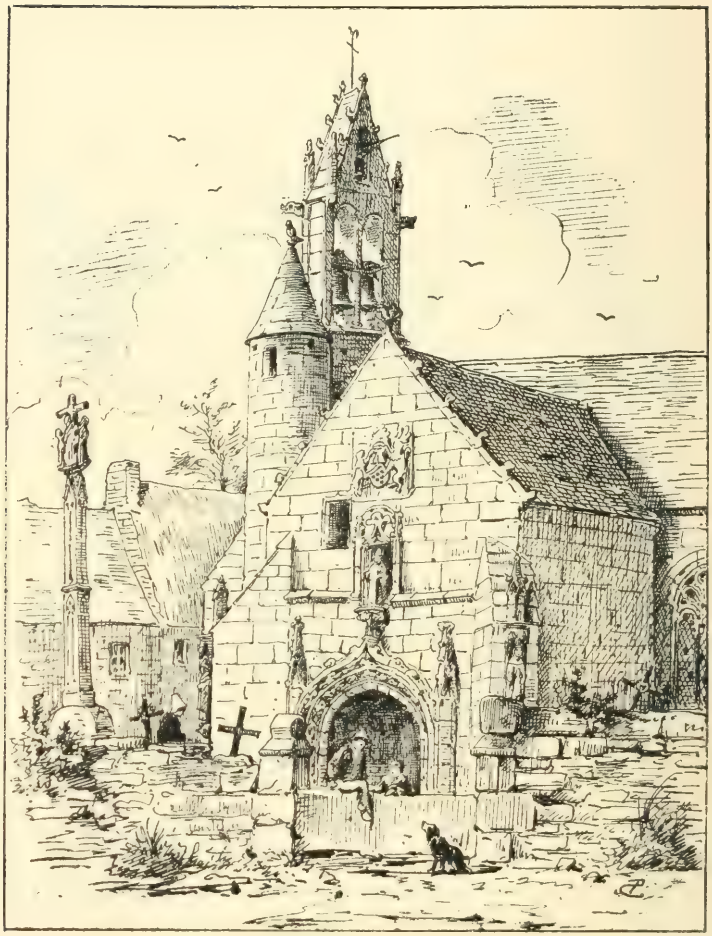

ÉGLISE DE LANLOUP.

Quelques chapelles méritent également d'être signalées. D'abord celle de Saint-Hervé, au Menez-Bré, entre Belle-Isle-en-Terre et Guingamp. C'est un des pèlerinages célèbres et, trois fois l'an, s'y tient un des

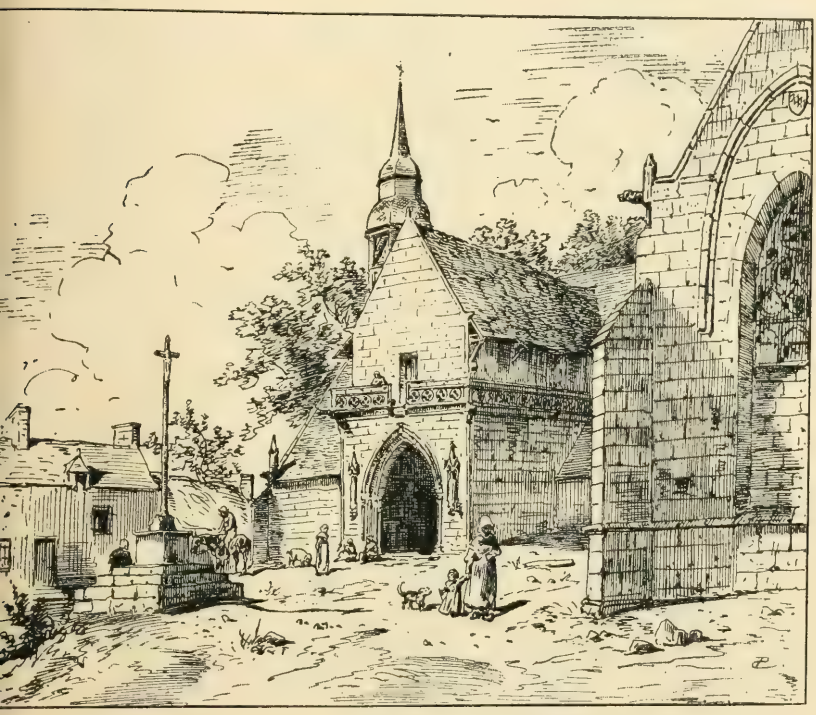

CHAPELLE DE KERMARIA-NISQUIT.

marchés aux chevaux les plus fréquentés du pays. La chapelle conserve des parties fort anciennes, mais elle a subi de nombreuses restaurations au XVIIe siècle et son clocher, abattu par la foudre en 1889, semblait

dater de cette époque. Sur le gable du porche se trouve un écusson en bannière, sommé d'une crosse et qui parait être celui d'Alexandre de Cossé-Brissac, abbé de Bégard, de 1614 à 1675.

La chapelle de Kermaria-Nisquit, à Plouha, a depuis longtemps été l'objet d'études de la part des archéologues et M. Chardin en a donné déjà une description (1), aussi ne fait-il que signaler en passant son intérêt et rappeler ses remarquables peintures intérieures représentant une danse macabre (2).

Plusieurs fontaines, qui rappellent celles que nous avons vues à Daoulas et dans d'autres localités du Finistère, ont été décrites par notre confrère.

C'est d'abord la fontaine Saint-Servais, non loin de la chapelle du même nom, célèbre par son pardon qui a lieu le 12 mai. Elle date du XVIe siècle.

Bulat, localité située à deux kilomètres de Pestivien, et dont l'imposante église est célèbre par la magnificence de son ornementation ne renferme pas sur son territoire moins de neuf fontaines auxquelles de nombreux pèlerins viennent chercher la guérison de leurs maladies. L'une des plus remarquables se trouve sur le chemin de Callac.

Au pied de la colline qui domine le château de

(1) *Revue d'histoire nobiliaire*, 1882, p. 481. Un autre article du même recueil (p. 310) est consacré aux peintures et sculptures héraldiques de l'église de Runan.

(2) *Peintures murales de Kermaria-Nisquit*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLVI, p. 338.

LA CHAPELLE DE SAINT-HERVÉ AU MÉNEZ-BRÉ.

Coëtmen dont nous avons parlé plus haut, se trouve une chapelle du XVe siècle dédiée à saint Jacques et à peu de distance de celle-ci, une fontaine décorée de la statue de l'apôtre de l'Espagne.

FONTAINE DE SAINT-JACQUES, PRÈS COETMEN.

Cette fontaine se compose d'une large ogive surmontée d'un gable, qui abrite la statue du saint en costume de pèlerin. Le socle prismatique qui la supporte est orné de trois écus triangulaires aux armes des Coëtmen et plonge dans les eaux d'une source qu'ombrage un bouquet d'ormeaux.

STATUE DE SAINT-JACQUES A LA FONTAINE, PRÈS COETMEN.

Moins célèbres et moins remarquables que ceux du Finistère, certains calvaires des Côtes-du-Nord n'en méritent pas moins d'appeler l'attention. Ceux de Kergolleau en Plouézac (1) et de Pestivien notamment méritent d'être cités : ce dernier se compose d'un soubassement carré, élevé d'environ deux mètres

(1) Décrit par M. Chardin dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLIII, p. 114.

au-dessus du sol, soigneusement appareillé en assises de granit, entouré d'une assise moulurée, et évidé, à sa partie postérieure, pour faire place à un autel de pierre sur lequel on officiait probablement à l'intention des défunts. Ce piédestal est peuplé des personnages de la Passion, reproduits de grandeur naturelle et, au-dessus de l'autel dont nous venons de parler, on voit une *Mise au tombeau*. Deux personnages plus grands que les autres, vêtus de houppelandes et coiffés de bonnets fourrés, se tiennent debout à chaque extrémité du sépulcre. Du milieu de cette foule s'élève un fût monolithe qui porte une croix à double face, reproduisant d'un côté Jésus crucifié, et de l'autre la Vierge tenant son fils inanimé. Elle est assistée de deux figures debout, qui représentent sans doute saint Jean et sainte Madeleine.

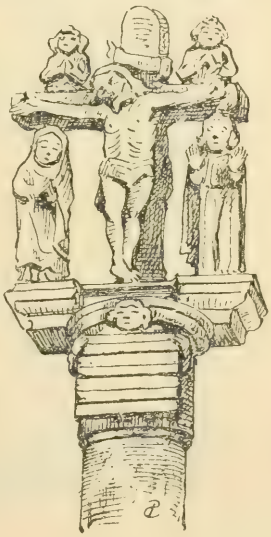

Le calvaire de Kerfons, placé près de la chapelle de ce nom, non loin de Coëtfrec, dont la construction remonte à 1559, porte un écusson en bannière à *trois fasces*, dont l'attribution semble difficile en présence des nombreuses familles portant ces armoiries.

Monuments funéraires.

Indépendamment de ceux que nous avons trouvés dans la cathédrale de Tréguier, nous allons encore, en terminant, signaler quelques monuments funéraires intéressants par les effigies qu'ils portent ou par leur disposition.

Dans les ruines de l'abbaye de Beauport se trouvent deux pierres tombales accolées, représentant un chevalier complètement armé, et sa femme, dont les costumes accusent le XVIe siècle; c'est un Kergozou.

Quant à sa femme, elle peut appartenir à la famille du Perrier ou à celle de Dolo.

Dans l'ancienne église de Plélo, aujourd'hui en ruines, se trouvent deux tombes aux armes des Le

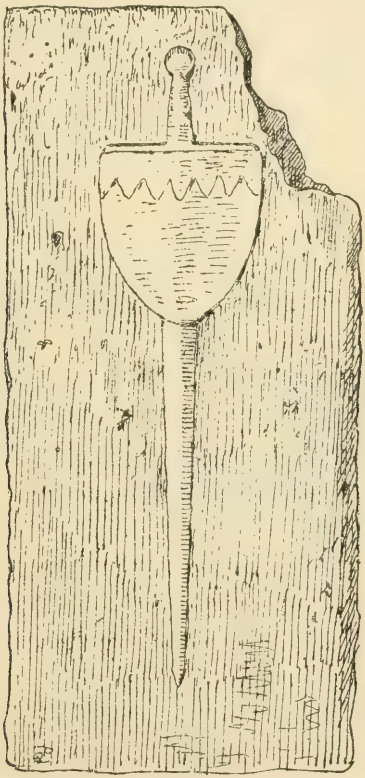

Borgne. D'après leurs sculptures, ces dalles tumulaires semblent dater du XIVe siècle. Elles portent toutes deux une longue épée à pommeau rond et à quillons droits, ou légèrement recourbés vers la pointe, auxquels est suspendu un écusson triangu-

laire, sur l'un desquels se voit encore distinctement *un chef endenché.*

L'église de Goudelin renfermait autrefois un monument funéraire fort curieux, que l'on voit aujourd'hui dans le cimetière de la paroisse. Il est connu sous la désignation de tombeau de Marie de Goudelin, et Fréminville, qui l'a vu moins mutilé qu'aujourd'hui, nous le décrit ainsi : « C'est une pierre tumulaire de grande dimension, sur laquelle est couchée la statue de Marie, représentée les mains jointes et les pieds

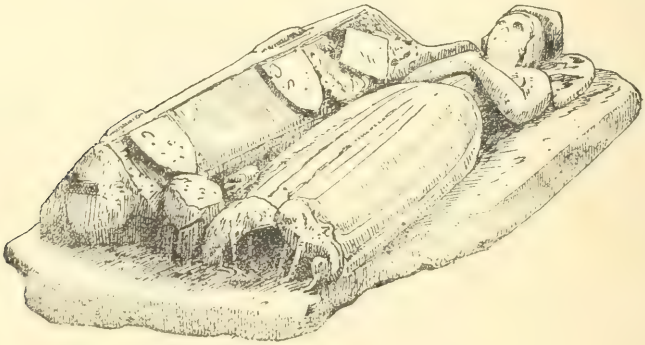

appuyés sur deux levrettes. Elle porte le costume des dames du XVe siècle, sa tête qui repose sur un oreiller est coiffée d'un escoffion de forme carrée; elle a un surcot à manches serrées, et sa robe ou *cotte hardie*, est très ample. A droite, à côté d'elle, est effectivement posé un grand cercueil de pierre en forme de châsse, sur le dessus duquel est couché un crucifix accompagné de deux figures d'anges très mutilées. Entre l'extrémité du cercueil et les pieds de Marie de Goudelin est une petite figure sans tête, représentant

un religieux assis et tenant un livre à la main, sur ce cercueil sont sculptés cinq écussons dont, par malheur, les blasons sont effacés. Le tombeau ne porte aucune inscription ».

Cette description, ajoute M. Chardin, est précédée d'une légende populaire qui fait de Marie de Goudelin une femme orgueilleuse, hautaine, insolente et cruelle pour ses vassaux, et violente au point d'avoir tué de sa main son chapelain qui refusait de lui obéir, mais, en revanche, si passionnée pour son mari, qu'elle resta inconsolable de sa mort et conserva près d'elle son cercueil, ne voulant pas qu'il fût enterré. Elle finit pas expirer de douleur, après avoir recommandé par testament que le cercueil de son époux fut représenté auprès de sa propre effigie.

Le véritable nom de cette femme est Marie de Portz-Tréveznou, dont le mari Guillaume de Goudelin fut décapité en 1420, pour avoir trempé dans la conspiration des Penthièvre contre le duc de Bretagne Jean V.

Le cimetière de Ploubazlannec renferme une pierre tumulaire grossièrement sculptée représentant, couchés côte à côte, un chevalier en costume militaire du XVIe siècle et sa femme. Les mains sont jointes, les pieds s'appuient sur un chien et une longue banderolle. chargée d'une inscription gothique, devenue indéchiffrable, se déroule sur les deux personnages; sur l'épaisseur du coussin qui soutient la tête du chevalier sont sculptés deux écus, l'un chargé des *trois molettes* des Tanouarn, l'autre semble porter des besants ou des coquilles.

Une pierre tombale qui représente deux statues

funéraires du XVe siècle couchées, accolées, et grossièrement sculptée, a été attribuée à la famille d'Acigné. Conservée longtemps dans la chapelle de la Ronce-en-Saint-Quay, elle était, en 1885, déposée dans le cimetière de Saint-Quay. L'homme, complètement armé, porte au côté une large épée à pommeau

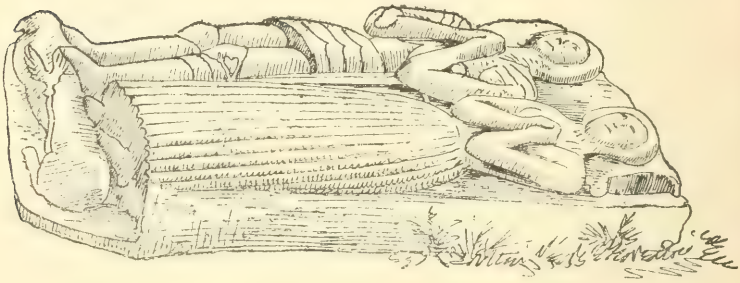

arrondi et à quillons droits; la femme est vêtue d'un justaucorps collant et d'une jupe entièrement plissée. Les têtes sont nues, les mains jointes et les pieds reposent sur un lion couché. Ces personnages sont connus dans la localité sous le nom des *Huguenots de la Villemario,* bien que le tombeau soit antérieur à la Réforme. Malheureusement, aucun signe héraldique n'indique leur origine.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de de la Société. V
Liste générale des membres de la Société. . . . XV
Compte du trésorier LIX

CONGRÈS DE MORLAIX-BREST

Programme 1
Ordre des réunions. 5
Listes des membres du Congrès 7

Procès-verbaux des séances et compte-rendu des excursions.

Séance d'ouverture du 3 juin 1876 20
Morlaix. Visite des monuments 39
Deuxième séance du 3 juin 49
Excursion à Plougasnou, à la Pointe de Primel, à Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur et Guimaëc. . . 52
Séance du 5 juin 60
Excursion à Saint-Thégonnec, Guimiliau, Lampaul . 62
Excursion à Saint-Pol-de-Léon, Kerouzeré, Kergournadec'h et Kerjean 66
Séance du 7 juin 75
Banquet 82

Brest 86
Séance du 8 juin. 91
Excursion à la presqu'île de Crozon, Camaret, Morgat, le Toulinguet 94
Excursion à Landerneau, Pencran, Dirinon, Daoulas, Lohpérec, Plougastel. 97
Séance du 10 juin 104
Excursion à Goueznou, Lesneven, Notre-Dame-du-Folgoët. 110

Mémoires.

I. Inscriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère, recueillies par M. l'abbé J.-M. Abgrall. 113
II. L'occupation néolithique dans le Cap-Sizun (pointe du Raz), par M. H. Le Carguet. 160
III. Une église carolingienne à Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure), par M. Léon Maître . 179
IV. L'art breton et l'église du Folgoat, par M. A de Lorme 218
V. Le culte de Saint-Éloi en Basse-Bretagne, par M. l'abbé Antoine Favé. 237
VI. L'église de Saint-Jean-du-Doigt, par M. François de Kergrist. 254
VII. Notes sur le Congrès archéologique de Morlaix-Brest, par M. A. de Roumejoux. 275
VIII. Une nouvelle caractéristique des attributs évangéliques, par M. le baron de Bonnault d'Houët . 284
IX. Sept cloches anciennes des Côtes-du-Nord, par M. L. Germain de Maidy 287
X. Dans les Côtes-du-Nord. Dessins de M. Paul Chardin. 301

Tables. 331

TABLE MÉTHODIQUE

Généralités.

Notes sur le Congrès archéologique de Morlaix-Brest, par M. A. de Rouméjoux 275
Dans les Côtes-du-Nord, dessins de M. Paul Chardin. 301

Époques préhistorique, gauloise et gallo-romaine.

L'occupation néolithique dans le Cap-Sizun (pointe du Raz), par M. H. Le Carguet. 160

Moyen âge et Renaissance.

Le culte de saint Éloi en Basse-Bretagne, par M l'abbé A. Favé 237
Une église carolingienne à Saint-Philbert de Grand-lieu, par M. Léon Maître 179
L'art breton et l'église du Folgoat, par M. A. de Lorme 218
L'église de Saint-Jean-du Doigt, par M. F. de Kergrist 254
Inscriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère, par M. l'abbé J.-M. Abgrall. 113
Une nouvelle caractéristique des attributs évangéliques, par M. le baron de Bonnault d'Houët . . 284

Arts industriels.

Sept cloches anciennes des Côtes-du-Nord, par M. L. Germain de Maidy 287

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins et de photographies, et des lauréats du Congrès (1).

Abgrall (l'abbé), 38, 40, 49, 61, 107, 113.
Allard, 82.
Anner, 91.
Aubrée, 40.
Aveneau de la Grancière, 50.
Avout (le baron d'), 39.

Barréra (le vice-amiral), 91.
Beaurepaire (E. de Robilbillard de), 106.
Berthou (Paul de), 104.
Bonnault d'Houët (le baron de), 106, 284; *d.* 38, 42, 46, 70, 268.
Bosc (Ernest), 50, 61.
Bouet (G.), *d.* 42.
Bouillet (l'abbé), 76.

Chardin (Paul), 301, *d.*
Chatellier (Paul du), 75, 76, 105, 106, 108.
Coyon (Charles), 75, 108.

Ducrest de Villeneuve, 167.
Farcy (Louis de), 107.
Favé (l'abbé), 60, 107, 237.
Fayolle (le marquis de), 79, 108; *ph.* 220.
Fraboulet (G.), 50.

Germain de Maidy, 93, 287.
Godfray (H.-N.), 84.
Grossin (Paul), 79.
Guillotin de Corson (le chanoine), 78.

Kergrist (François de), 38, 254.
Kernéïs, 78.

La Boutresse (R. de), 108.
La Faige (A. de), 108.
Lair (le comte Charles), 106.
Langeron, 78, 92.
Langhorne (le révérend), 51, 79, 84.
Le Bolloch, 22, 84.
Le Brigant, 60, 107.

(1) Pour les auteurs des dessins et photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph*.

Le Carguet, 78, 92, 107, 160.
Le Coniat, 108.
Ledain (Bélisaire), 104.
Le Flech, 108.
Le Rumeur, 107.
L'Estourbeillon (le marquis de), 38, 107 et *passim*.
Lorme (A. de), 92, 218, *d*.

Macqueron (H.), 76.
Maître (Léon), 104, 106, 179.
Marion (le docteur), 72.
Marsy (le comte de), 23, 80, 82, 301.
Moulin, 40.

Planté (Adrien), 80.
Riquier (O.), *ph*. 72, 264, 270.
Roumejoux (A. de), 79, 87, 275, *d*.

Sanquer (le docteur), 60.
Soil (Eugène), 39, 84.
Surgères (le marquis de), 77.

Travers (Émile), 50, 84, 105.
Trémont (E. du), 40.
Trévedy, 76.
Turluer, 108.

Valleau (S. G. Mgr), 104, 109.
Valois (Jules de), *ph*.
Vernon (le marquis de), 107.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Possidonio da Silva 36
2. Le château du Taureau 38
3. Une rue de Morlaix 42
4. Maison de bois, à Morlaix 42
5. Église Saint-Melaine, à Morlaix 46
6. Calvaire de Guimiliau. 64
7. Ancienne maison prébendale à Saint-Paul-de-Léon 70
8. Château de Kergournadec'h 72
9. Château de Kerjean 72
10. Entrée du château de Brest 87
11. Église de Saint-Philbert de Grandlieu 180
12. id. Plan 188
13. id. Coupe 194
14. id. Carré du transept. . . . 196
15. id. Côté sud de la nef. . . . 196
16. Notre-Dame du Folgoat 220
17. id. Reconstitution du portail d'Alain de la Rue. 228
18. id. Reconstitution du porche ouest . 228
19. id. id. 228
20. id. Restitution du calvaire . . . 228
21. Saint-Jean-du-Doigt. Église 264
22. id. Chapelle de pèlerinage. . 268
23. id- Fontaine 270
24. id. Calice 274
25. id. Patène. 274
26. id. Croix processionnelle . . 274

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

27 à 33. Sculptures et motifs divers . . . 276 à 282
34-35. Caractéristiques des attributs évangéliques . 285
36. Tombeau de Jean de Lantillac à la cathédrale de Tréguier 304
37. Cathédrale de Tréguier. — La tour d'Hastings . 304
38 à 43. Tombeaux. . . 305, 307, 326, 327, 328, 330
44 à 48. Motifs héraldiques, blasons et inscriptions 306, 308, 309, 315, 318
49. Motte du château d'Avaugour 310
50. Porte du château de Tonguedec. 310
51. Intérieur du chêteau de Tonguedec 310
52. Ruines du château de Coëtmen 310
53. Plan du château d'Avaugour. 311
54. La chapelle d'Avaugour 312
55. Armoire de sacristie à Avaugour. 312
56. N.-D. d'Avaugour. 313
57. Table d'autel dans la chapelle d'Avaugour . . 313
58. Cheminée du manoir du Guilly-Bœuf. . . . 314
59. Porte du manoir du Guilly-Bœuf 314
60. Entrée du manoir de Kerpradec 316
61. Entrée de l'ancien manoir de Kernescop . . . 316
62. Cour du manoir du Tertre 317
63. Ancienne église de Plouha 319
64. Église de Lanloup. 320
65. Chapelle de Kermaria-Nisquit 321
66. Chapelle de Saint-Hervé au Ménez-Bré . . . 322
67. Fontaine de Saint-Jacques, près Coëtmen. . . 323
68. Statue de Saint-Jacques, id. . . . 324
69. Calvaire de Kerfons 325

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte

---

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1893. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1).	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville).	1 »
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny).	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval)	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches).	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers).	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble).	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire)	épuisé
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux).	3 »

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1862	Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives) . .	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes).	4 »
1865	Montauban, Cahors, Guéret.	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers .	3 »
1869	Loches.	3 »
1870	Lisieux (Moulins)	3 »
1871	Angers (Le Mans)	3 »
1872	Vendôme	3 »
1873	Châteauroux	4 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux). .	6 »
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot).	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes).	3 »
1879	Vienne.	6 »
1880	Arras, Tournay (Franche-Comté). . . .	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons.	6 »
1885	Montbrison, Roanne	6 »
1886	Nantes.	6 »
1887	Soissons, aon (Reims)	6 »
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	8 »
1889	Évreux (Eure)	8 »
1890	Brive (Corrèze).	8 »
1891	Besançon (Jura, Doubs et Suisse).	10 »
1892	Orléans.	10 »
1893	Abbeville	10 »
1894	Saintes, La Rochelle	10 »
1895	Clermont-Ferrand.	10 »
1896	Morlaix, Brest	10 »

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressées par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1886, in-4°, p. 216-219.

Les demandes doivent être adressées à M. Travers, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 & 4.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 — Nantes
1857 — Mende, Valence
1858 — Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 — Saumur, Lyon
1863 — Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 — Montauban, Cahors, Guéret
1866 — Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 — Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 — Agen, Toulouse
1875 Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 — Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 — Arras, Tournai
1881 — Vannes, Bernay
1882 — Avignon, Fréjus
1883 — Caen, Coutances, Jersey
1884 — Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 — Soissons, Laon
1888 — Dax, Bayonne
1889 — Évreux
1890 — Brive
1891 — Besançon
1892 — Orléans
1893 — Abbeville
1894 — Saintes et La Rochelle.
1895 — Clermont-Ferrand.
1896—Morlaix, Brest.
1897—Nimes.

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger. 1898, septième série, tome III (63e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3611